



**RUSSIE** Le sommet Union européenne-Russie s'est ouvert, lundi 29 mai, à Moscou avec, à l'ordre du jour, l'économie, l'élargissement de l'UE vers l'Est et le conflit tchétchène. Dans un article publié par la presse russe, Javier Solana, « Monsieur PESC » (politique extérieure et de sécurité commune) de l'Europe, dit « partager la conception de la

*lutte contre le terrorisme* » des Russes, mais critique la « façon d'agir » de Moscou. ● EN TCHETCHÉNIE même, les bombardements se poursuivent contre les combattants

et les villages dans les montagnes du sud de la république rebelle, et l'armée russe construit des installations visant à son maintien pour une longue durée. ● A MOSCOU, des in-

tellectuels russes dénoncent pour la première fois la guerre « à caractère génocidaire » menée contre le peuple tchétchène par le président Poutine et les généraux.

## La Tchétchénie se transforme en une vaste caserne russe

Près de 100 000 soldats quadrillent les trois quarts de la république rebelle, alors que des bombardements massifs se poursuivent dans les montagnes. Moscou installe les infrastructures d'une occupation militaire permanente alors que, dans Grozny dévastée, la « reconstruction » reste invisible

GROZNY

de notre envoyé spécial

Sur les premiers contreforts des montagnes du sud, Vadim, lieutenant-colonel content de ses hommes, et répétant sans étais d'âme les discours tenus à Moscou, fait visiter sa « base avancée » à quelques journalistes occidentaux. Ceux-ci, à défaut de pouvoir travailler librement en Tchétchénie, peuvent parfois participer à des voyages organisés par le centre de presse des armées. Vadim explique la position qu'il tient depuis le mois de mars. Ses batteries d'artillerie et ses chars contrôlent la plaine et plusieurs vallées. Les villages, dont celui de Kourchaloï, sont quelques centaines de mètres en contrebas : dans les lunettes de visée des canons, chaque maison est clairement identifiable.

« Ici, nous n'avons pas eu besoin de bombarder », dit l'officier, « on a négocié avec les anciens des villages qui ont demandé aux combattants de se retirer ». A défaut de combattre, le lieutenant-colonel et ses 500 hommes fortifient leur position. La logistique suit, le matériel abonde, les hommes sont bien nourris, payés également. « Nous avons même construit un sauna ! » se félicite l'officier Vadim. Dans le ciel, les chasseurs bombardiers russes filent vers le sud : les bombardements systématiques des positions tchétchènes se poursuivent.

La base de Kourchaloï résume bien le processus en cours. Depuis la prise de Grozny, aux premiers jours de février, et la fin des bombardements massifs sur les villes des plaines, la Tchétchénie se transforme progressivement en une vaste caserne russe. « Nous garantissons la stabilité de cette zone », dit l'officier Vadim. « La vie normale re-



prend, les civils travaillent dans les champs, les enfants jouent au foot, ici pas une maison n'a été détruite », dit-il. Mais lorsqu'il lui est demandé de se rendre dans les villages « qui veulent vivre en paix », l'officier refuse : « Il peut y avoir des snipers, il y a toujours des forces qui refusent la stabilité ». Même ses hommes ne s'aventurent que rarement.

### COMBATS SPORADIQUES

Occupant les trois quarts du territoire de la république, les Russes tentent désormais de parer aux opérations de guérilla des combattants tchétchènes par un régime d'occupation militaire renforcée. A l'est de Grozny, la base de Khankala en est le centre névralgique : plus de 8 000 hommes sont stationnés là ; des centaines de blindés, de pièces d'artillerie, de camions et de trans-

ports de troupes ont été regroupés. Des trains de matériel arrivent quotidiennement, des casernes sont en train d'être construites.

Quatre vingt-dix mille soldats russes demeurent déployés en Tchétchénie, soit deux fois plus que lors de la guerre de 1994-96. « Nous avons appris, nos troupes sont mieux formées, nos officiers sont meilleurs, nous avons plus de moyens, plus d'organisation », dit le colonel Guennadi Aliokhine. Samedi 27 mai, trois soldats russes ont été tués dans l'ouest de Grozny, lors d'une embuscade. Chaque nuit, des combats sporadiques ont lieu dans les quartiers ouest et nord-ouest. « Les civils reviennent et avec eux s'infiltrent des terroristes, ils sont peut-être quatre cents dans la ville », dit-on à Khankala.

Les opérations de nettoyage se poursuivent donc à Grozny et dans toutes les localités environnantes. Dans la capitale, les Russes fortifient leurs positions : sur tous les grands axes et carrefours, les postes de contrôle sont transformés en blockhaus, avec chars et artillerie. Le couvre-feu est imposé et les troupes russes ne se déplacent qu'en blindés. Dans les ruines de cette ville, rasée par quatre mois de bombardements intensifs, les civils reviennent en masse. Combien sont-il ? Plus de quarante mille, peut-être. « Cent dix mille, et cela prouve que la population reprend confiance ! », assure le général Vladimir Kagebirkine, en charge de la reconstruction de Grozny. C'est une version bien différente de l'ordre russe qui racontent les habitants. Devant le bâtiment de la « komandatura », cerné de barbelés et de

sacs de sable, ils sont des dizaines à tenter d'obtenir des papiers. Sultakhanova Osman est à la recherche de son mari, Saïd Khassan, 58 ans, disparu le 22 mai. « Il est entré dans le bâtiment et a été arrêté. Un homme, qu'ils ont relâché, m'a dit qu'il lui ont mis un sac sur la tête et glissé une grenade dans la poche. Je ne sais pas ce qu'il est devenu... » raconte-t-elle. Sultakhanova et son mari, réfugiés durant six mois, avaient regagné

plus, je ne peux plus dormir, cela tire toutes les nuits, on ne sait plus qui se bat ». L'aide alimentaire promise par les Russes parvient au compte-gouttes, une administration civile, tant annoncée, est inexistante, les écoles demeurent fermées, les salaires et pensions ne sont pas plus versés qu'auparavant.

« La Tchétchénie c'est la Russie et le pouvoir fédéral veut que les gens se sentent bien ici, à Grozny », dit avec

### Crimes de guerre : aucune enquête russe n'a abouti

A Znamenskoïe, dans le nord de la Tchétchénie, Vladimir Kalamanov a installé ses bureaux dans une ancienne usine de vin. Le « représentant spécial » du président Poutine, chargé de faire respecter les droits de l'homme, répond avec embarras aux accusations de crimes de guerre – exécutions sommaires, viols, pillages – commis par l'armée russe et répertoriés par plusieurs organisations internationales. « Plus de 300 procédures judiciaires ont été ouvertes, plusieurs concernant des soldats russes et nous travaillons avec ces organisations internationales », assure-t-il. A ce jour, aucune enquête n'a cependant abouti. M. Kalamanov reconnaît les limites de ses pouvoirs : « Il n'est pas dans mon mandat de mener par moi-même des enquêtes, je ne peux agir qu'à travers la procureur militaire ou civile ». A plusieurs reprises, ces dernières ont conclu que les troupes russes n'étaient pas responsables de certains massacres de civils. Selon M. Kalamanov, plus d'un millier de Tchétchènes demeurent détenus dans des prisons russes, à Tchernokozovo, Mozdok, Stavropol et Piatigorsk. – (Corresp.)

Grozny, et leur appartement détruit par les bombes, le 18 mai.

Toumida Sinakova revient du Daghestan et s'est installée dans une petite grange, proche de sa maison en ruines. « Mes deux fils ont une trentaine d'années, ils veulent rentrer eux-aussi, mais les Russes vont les arrêter dire qu'ils étaient des combattants ». Toumida a ses papiers mais explique n'avoir touché aucune aide, « pas vu un bout de pain depuis une semaine », devoir errer dans les ruines pour trouver de l'eau et quelque nourriture. « Je ne comprends

assurance le général Kagebirkine. A ce jour, la capitale demeure un immense champ de décombres encore livré au rouleau compresseur de l'armée russe. « La deuxième étape, celle des opérations spéciales contre les bandits, sera achevée », dit le colonel Aliokhine. Puis, le régime d'occupation prendra sa vitesse de croisière, a déjà prévu l'état-major : le stationnement permanent de vingt à vingt-cinq mille hommes est en cours d'organisation.

François Bonnet

### Embuscades meurtrières à Grozny

De nouvelles attaques tchétchènes contre les militaires russes se sont produites ce week-end à Grozny. Une trentaine de combattants ont attaqué des membres des troupes spéciales du ministère de l'intérieur, samedi 27 mai au soir dans le quartier de Zavodskoï, a indiqué à l'agence russe Itar-Tass le général Alexandre Stoliarov. Par ailleurs, quelque 80 indépendantistes ont attaqué, dimanche, au mortier et au lance-grenades, un bâtiment militaire russe dans le quartier de Tchernoretschié, au sud de Grozny, faisant plus de 40 morts russes selon un bilan, invérifiable, donné par la partie tchétchène. – (AFP)

MOSCOU  
de notre correspondante

Le Pen-Club international, qui réunissait à Moscou, du 22 au 27 mai, 200 écrivains du monde entier, n'a pas failli à ses traditions d'humanisme et de défense des droits de l'homme en plaçant au centre de ses discussions la guerre en Tchétchénie. Vendredi 26, une résolution préparée par le Pen-Club russe, adoptée à l'unanimité par les délégués venus de 78 pays, a condamné sans détour une guerre « non déclarée » sur le territoire tchétchène, qualifiée d'« opération militaire de caractère génocidaire ». La résolution appelle « le président de Russie et les organes compétents à mettre immédiatement fin au conflit et à engager des pourparlers avec toutes les forces de Tchétchénie, y compris avec le président légitime Maskhadov, qui est prêt à une issue pacifique ».

Huit mois après le lancement de « l'opération antiterroriste » dans le Caucase, c'est

la première fois qu'une partie de l'intelligentsia russe dénonce les crimes de l'armée contre la population civile tchétchène et relève les dérives autoritaires du pouvoir poutinien. L'écrivain Alexandre Tkatchenko, président du Pen-Club russe, s'est battu pour que le 67<sup>e</sup> congrès de cette association (créée en 1921) se tienne à Moscou, alors que certains avaient exprimé leur doute sur l'opportunité d'une réunion dans un pays en guerre. M. Tkatchenko s'est ensuite démené pour que les membres du Pen-Club de Russie placent sur le texte d'une résolution à soumettre au vote de l'assemblée, ouvrant ainsi un débat sur la question tchétchène. Lors de la clôture, il a remercié les participants étrangers de ne pas avoir « abandonné l'intelligentsia russe en des temps si difficiles ».

L'écrivain Andréï Bitov, son prédécesseur à la tête du Pen-Club, s'est, lui, réjoui d'avoir enfin pu exprimer son point de vue.

« Le rideau de fer se reconstruit des deux côtés : en Occident, où l'opinion est de plus en plus antirusse, et en Russie, où le gouvernement fait tout pour se couper du reste du monde. Il était urgent de parler », a-t-il expliqué. « En Russie, une génération entière, qui n'a pas connu le système soviétique, est en train de mourir du fait de cette guerre. C'est le plus grand crime mental », a-t-il ajouté. Arkadi Vaksberg, journaliste et essayiste, a estimé que le congrès de Moscou avait été « l'un des plus intenses » de sa carrière : « Nous étions tous unis pour dénoncer la guerre en Tchétchénie. Le plus important est que nous nous sommes démarqués de l'opinion ambiante. Les Russes soutiennent cette guerre, c'est là la plus grande tragédie. »

Le 3 avril, 21 artistes et intellectuels russes – dont les cinéastes Nikita Mikhalkov et Alexeï Guerman – avaient signé une lettre ouverte prenant la défense de « l'opé-

ration antiterroriste ». Répondant à une pétition lancée par des intellectuels européens (« Une horreur hante l'Europe », *Le Monde* du 23 mars), ils dénonçaient une malfaite campagne de désinformation antirusse orchestrée par les médias occidentaux. Dimanche, c'est dans cette veine nationaliste que Vassili Axionov, l'auteur d'*Une saga moscovite*, est revenu à la charge. Interrogé par la chaîne privée NTV, l'écrivain a expliqué que « l'entrée des troupes russes en 1999 [en Tchétchénie] était la première guerre russe juste des quarante dernières années. Les Tchétchènes n'ont pas su utiliser l'indépendance. Au lieu de créer un Etat démocratique, ils ont mis en place un régime d'esclavage et de bandits », a-t-il estimé, ajoutant que « l'armée russe luttait pour défendre les principes de la démocratie occidentale »...

Agathe Duparc

## L'élargissement vers l'Est et le conflit tchétchène au menu du sommet entre Moscou et l'UE

LE PREMIER sommet Russie-UE depuis l'investiture du président russe Vladimir Poutine s'est ouvert, lundi 29 mai au matin à Moscou, en présence de la troïka européenne : le président de la Commission, Romano Prodi, le représentant de la diplomatie, Javier Solana, et le président en exercice de l'Union européenne, Antonio Guterres. Présent également, Chris Patten, le commissaire européen aux relations extérieures, doit prendre part aux discussions avec le président russe. Celles-ci devraient porter sur la Tchétchénie et les perspectives d'élargissement de l'Union européenne vers l'Europe de l'Est.

« La Russie a accordé et accordera une importance primordiale à ses relations avec l'Europe », a déclaré M. Poutine à l'ouverture du sommet, affirmant que les principes sur lesquels l'Europe s'est unifiée « sont également les principes de la Russie ».

« Le sommet a une importance

aussi grande pour l'Union européenne que pour la Russie (...). Moscou et l'Union européenne sont en train de devenir des partenaires économiques essentiels », a déclaré Romano Prodi dès son arrivée à Moscou, dimanche 28 mai. L'Union européenne absorbe 40 % des exportations russes et fournit un tiers de l'investissement étranger en Russie. Les liens commerciaux entre la Russie et l'UE devraient être renforcés par l'élargissement de l'UE à certains pays d'Europe orientale (Pologne, République tchèque, Hongrie) et aux républiques baltes (Estonie, Lituanie, Lettonie), partenaires majeurs de la Russie.

Mais le propos de M. Prodi faisait surtout écho à celui du ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, qui avait espéré, quelques jours auparavant « que les dossiers abordés avec l'Union contiendraient des projets constructifs, et pas seulement le dossier tchétchène ». Les re-

AYEZ L'OEIL POUR RECONNAÎTRE UN GRAND PASTIS.

PASTIS  
HENRI BARDOUIN  
Le Grand Cru du Pastis

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE. A CONSOMMER AVEC MODERATION.

Photo : Dimitri TOLSTOI

# Les protestants d'Irlande du Nord acceptent la main tendue de l'IRA

Le gouvernement autonome biconfessionnel se remet au travail

Le principal parti protestant d'Irlande du Nord, le Parti unioniste d'Ulster, a donné d'extrême justesse son aval à David Trimble, son président, pour accepter les pro-

messes de désarmement de l'IRA et reprendre sa place à la tête du gouvernement autonome biconfessionnel qui avait été suspendu par Londres, le 11 février.

**LONDRES**  
de notre correspondant

Pour le président américain, Bill Clinton, même chichement donné, le consentement du principal parti protestant à la restauration de l'administration autonome de l'Irlande du Nord montre que la « vent de la paix souffle à nouveau » sur la région. Et de fait, après le trimestre de crise que la province britannique vient de traverser, trimestre au cours duquel beaucoup ont craint que c'en fût fini du processus de paix historique conclu en avril 1998, la remise en selle, lundi soir 29 mai à minuit, de toutes les institutions biconfessionnelles nord-irlandaises, à commencer par l'exécutif local, revigore l'espoir de tous ceux qui veulent croire à une paix définitive entre majorité protestante et minorité catholique dans le nord de l'île d'Emeraude.

Personne, pour autant, ne se berce d'illusions : la coalition hétéroclite qui reprend à Belfast les pouvoirs limités dévolus par Londres à sa province est plus fragile que jamais, parce que la principale formation qui la compose – le Parti unioniste d'Ulster (UUP) – est tout simplement plus divisée que jamais. Serré de près par les jusqu'au-boutistes de ce parti, le sien, David Trimble, qui reviennent le premier des ministres locaux, n'a obtenu, samedi, du conseil exécutif de 863 personnes qui dirigent l'UUP que 53 % des voix en faveur de la stratégie modérée qui est la sienne. « Au moindre coup de tabac, ont prévenu ses opposants internes, nous redemandons un vote et, cette fois, nous l'emporterons. » Faut-il le préciser ? Les 47 % qui ont voté, samedi, contre la restauration d'un exécutif local qui a le défaut majeur, à leurs yeux, de comprendre deux républicains du Sinn Fein, la branche politique de

« l'IRA-terroriste », n'attendent qu'une occasion pour renverser « Trimble-le-modéré » et lui substituer à la tête du parti un faucon pur et dur qui refusera toute coopération avec le Sinn Fein, au moins jusqu'à ce que l'IRA déarme ses activistes.

Motif ou prétexte de ce « front du refus » version nord-irlandaise que les durs de l'UUP forment avec les unionistes démocratiques (DUP) du bouillant révérend Ian Paisley, le désarmement des paramilitaires de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) reste au centre du jeu.

#### STRATÉGIE DE PAIX DU SINK FEIN

C'est parce que rien de concret ne venait de cette organisation que David Trimble s'était vu contraint de demander à Tony Blair la suspension, le 11 février et après 72 jours d'activité seulement, de son gouvernement autonome. Et c'est parce que l'IRA, respectivement tancée et calinée par le premier ministre britannique et son homologue irlandais, Bertie Ahern, s'est décidée à s'engager plus avant dans la voie du désarmement, le 6 mai, que M. Trimble a pu plaider samedi, avec le succès limité que l'on sait, pour la restauration du gouvernement local avec le Sinn Fein. On en est là.

Co-prix Nobel de la paix 1999 avec le chef modéré des catholiques locaux, John Hume, David Trimble s'est battu comme un lion pour qu'une fois de plus, les protestants accordent un minimum de confiance à la parole de l'IRA et permettent à ses représentants politiques de siéger à l'exécutif sans qu'une seule arme ait été détruite ou remise à la commission internationale *ad hoc* mise en place il y a deux ans. C'est un pari qui, s'il n'est pas suivi d'effet, coûtera sans doute sa carrière politi-

tique à l'intéressé. Se sachant sous surveillance sinon en sursis, le chef de l'UUP, après avoir démontré au vu et au su de tous qu'il était prêt à prendre des risques pour faire fonctionner les fameux accords d'avril 1998, attend maintenant des actes de l'IRA. Gerry Adams et Martin McGuinness, les deux leaders républicains du Sinn Fein qui jouent, eux aussi, leur carrière, et peut-être plus, dans la stratégie de paix qui se développe, n'ont, pour leur part, aucun doute quant à la validité des promesses de l'IRA. Ils se sont publiquement félicités de la décision protestante de samedi.

Toujours réticente à remettre ses armes chèrement acquises, même à une commission internationale indépendante, parce qu'elle craint que la chose ne soit interprétée par ses ennemis comme une reddition pure et simple, l'IRA, qui se flatte de n'avoir « jamais été vaincue » par la « puissance coloniale britannique », s'est, pour la première fois, engagée à mettre elle-même ses arsenaux « hors d'usage », et ce de « manière vérifiable et permanente ». Pas de date-butoir, mais, en attendant, pour reconstruire et amplifier la confiance très limitée qui subsiste entre les deux communautés antagonistes, l'organisation clandestine, qui respecte le cessez-le-feu unilatéral qu'elle a déclaré en 1997, a également promis d'ouvrir, dans quelques semaines, au moins trois de ses caches d'armes à l'inspection répétée de deux personnalités internationales réputées « neutres », le Sud-Africain Cyril Ramaphosa et l'ancien président finlandais Martti Ahtisaari. « Depuis cette promesse, deux semaines se sont déjà écoulées, a souligné M. Trimble dimanche, nous attendons des actes. »

Patrice Claude

# La crise gouvernementale s'aggrave en Pologne

Sur fond de renversement d'alliance au sein de la municipalité de Varsovie, les centristes de MM. Balcerowicz et Geremek rompent leur coalition avec la droite catholique

**VARSOVIE**  
correspondance

Au terme de plus de deux années et demi de relations ora-geuses avec ses partenaires de la droite catholique polonaise, le petit parti centriste de l'Union de la liberté a décidé, dimanche 28 juin, de retirer son appui au premier ministre Jerzy Buzek, ouvrant une crise politique qui survient alors que les négociations de la Pologne pour son adhésion à l'Union européenne traversent une phase difficile. Ses cinq ministres, dont les deux responsables polonais les plus connus à l'étranger, le ministre des finances, Leszek Balcerowicz, et le ministre des affaires étrangères, Bronislaw Geremek, devaient présenter officiellement leur démission lundi 29 juin au chef du gouvernement.

M. Balcerowicz, qui est également président de l'Union de la liberté, a déclaré, à l'issue de la réunion de son parti, qu'il n'exclut pas une reconstitution de la coalition avec l'Action électorale de Solidarité (AWS), qui dirige le gouvernement depuis la nette victoire qu'elle avait remportée aux élections législatives de septembre 1997. Mais les choses sont allées si loin qu'il semble difficile que cette crise soit résolue comme toutes celles qui l'ont précédée : par un compromis boiteux et de bonnes paroles.

Pour l'essentiel, les centristes reprochent à l'AWS son manque de discipline, son irresponsabilité. Celle-ci est une constellation de petites formations qui gravitent autour du syndicat Solidarité et ont des positions souvent contradictoires. Certains de ses députés votent ainsi régulièrement contre les projets du gouvernement quand ils n'imposent pas, par une alliance contre nature avec l'opposition, des lois jugées démagogiques. Ils viennent ainsi de voter

un taux de TVA de 0 % pour les agriculteurs, une mesure que M. Balcerowicz juge ruineuse pour l'Etat et de nature à encourager toutes sortes de fraudes. Le ministre des finances, homme de très fortes convictions et de peu de souplesse, enrage de voir ainsi ses projets de réforme des impôts régulièrement altérés ou renvoyés aux calendes grecques.

La crise qui a fait déborder le vase est de nature un peu différente. Elle a été déclenchée par un renversement d'alliance au sein de la municipalité de Varsovie, affligée d'un statut invraisemblable et d'une myriade de conseillers municipaux ou régionaux à la réputation douteuse.

#### CLANS ET INTÉRêTS DIVERS

L'Union de la liberté, incapable de trouver un terrain d'entente avec une AWS déchirée entre clans et intérêts divers, s'était résolue à travailler avec les post-communistes (sociaux-démocrates).

L'AWS a alors fait pression sur le premier ministre pour qu'il impose dans la capitale un « commissaire » chargé de reprendre les choses en main, et qui, bien entendu, était membre de l'AWS. M. Buzek a fini, une fois de plus, par céder et a nommé (en pleine nuit...) un commissaire qui s'est pris très au sérieux et s'est mis en devoir d'expulser *manu militari* les élus... C'est la raison qui a poussé les responsables de l'Union de la liberté à déclarer que le « premier ministre avait perdu leur confiance », manière d'exiger sa démission.

M. Buzek a fait savoir qu'il était tout prêt à céder la place pour préserver la coalition. Mais le problème dépasse sa personne du premier ministre. Bien que manquant cruellement d'autorité, cet homme intègre et sympathique a battu tous les records de longévité à ce poste depuis que la Pologne

est redevenue démocratique. Le vrai responsable – du moins dans l'esprit des dirigeants de l'Union de la liberté – est le chef de l'AWS, Marian Krzaklewski, père de la victoire électorale de 1997, mais qui n'a jamais voulu assumer directement la charge du gouvernement, préférant conduire jusqu'à la banquette arrière et jouer un constant jeu d'équilibre entre les différentes composantes de la formation qu'il dirige de manière très personnelle. Sentant que cette fois l'alerte était sérieuse, que M. Balcerowicz et ses amis, excédés, ne bluffaient pas, M. Krzaklewski avait fait, au cours des derniers jours, étalage de bonnes intentions. Il a proposé pour le poste de premier ministre un économiste, membre de l'AWS mais aux idées très proches de celles de M. Balcerowicz. L'intéressé, Boguslaw Gadowski, membre du Conseil de politique monétaire de la Banque centrale, est un parfait néophyte en politique.

Reconstruire une coalition – et un gouvernement – demanderait beaucoup de bonne volonté de part et d'autre. L'autre solution envisagée est un gouvernement minoritaire, bénéficiant du soutien tacite de l'Union de la liberté, peut-être toujours dirigé par M. Buzek (faute de majorité pour lui désigner un successeur), mais évidemment incapable d'imposer des réformes et bien en mal de faire passer les réformes et les centaines de lois nécessaires pour permettre à la Pologne d'intégrer l'Union européenne. On imagine très difficilement une telle solution durer bien longtemps. Déjà, le chef du parti social-démocrate, fort de ses 44 % d'intentions de vote (contre 16 à l'AWS et 11 à l'Union de la liberté), jubile et réclame des élections anticipées.

Jan Krauze

## A Oradour, dernière étape de la réconciliation franco-allemande

**ORADOUR-SUR-GLANE**  
de notre envoyé spécial

Il paraît que l'époque de la réconciliation franco-allemande est terminée et que les deux pays jouissent désormais d'une normalité retrouvée. Il suffisait pourtant de se rendre dimanche 28 mai à Oradour-sur-Glane pour comprendre que la page du passé n'est pas encore tournée partout. Pour la première fois, des représentants officiels de l'Allemagne avaient été invités à se rendre dans le village où, voici près de cinquante-six ans, le 10 juin 1944, 642 personnes, dont des enfants, ont été massacrées par une unité de la division « Das Reich » appartenant aux Waffen SS. Depuis ce jour, les ruines d'Oradour n'ont pas bougé et le site est devenu monument historique. A ses côtés, un nouveau village a vu le jour.

Conduite par le ministre bavarois des affaires européennes, Reinhold Bocklet, la délégation venue dimanche à Oradour ne comprenait aucun représentant du gouvernement de Berlin. L'ambassadeur d'Allemagne en France n'était pas présent non plus. Sur place, ces visiteurs inhabituels ont été accueillis par le maire, Raymond Frugier, ainsi que par le président de la région Limousin, Robert Savy. Mais pas un représentant

du conseil municipal d'Oradour n'était venu et la population locale ne semblait pas avoir été prévenue. Cette visite en catimini avait été arrangée en marge d'un programme de festivités intitulé « Rendez-vous avec la Bavière ».

« Il est encore trop tôt pour recevoir ici un membre du gouvernement fédéral », a expliqué au Monde M. Frugier, qui assume la responsabilité de cette initiative. « Nous avançons à petits pas, les gens d'Oradour souhaitent que nous allions lentement », a ajouté-t-il.

#### PAS ENCORE D'EXCUSES DE L'ALLEMAGNE

Déjà en 1998, le maire d'Oradour avait bravé de fortes oppositions locales lorsqu'il avait invité une délégation officielle venue d'Alsace et conduite par le maire de Strasbourg (des Alsaciens enrôlés dans les Waffen SS avaient participé au massacre). Cette fois, M. Frugier est allé plus loin : « Je fais un pas supplémentaire parce que les jeunes générations ne doivent pas subir à l'infini les fautes de leurs parents », dit-il, et il ajoute : « J'ai bien conscience de transgresser une règle non écrite. »

L'association des familles de victimes, très influente à Oradour, n'est pas favorable à ces gestes

d'ouverture. Certes de nombreux visiteurs allemands se rendent chaque année à Oradour, mais ce sont des personnes anonymes, souvent des jeunes. On souligne, ici, que l'Allemagne n'a encore jamais présenté d'excuses pour le massacre, et ce silence est mal perçu.

Après avoir traversé les ruines du village martyr et s'être recueilli sur les principaux lieux du crime, la délégation bavaroise a déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Toutes les personnes présentes ont respecté une minute de silence avant de se rendre à la mairie où M. Frugier a expliqué qu'« une Europe apaisée » était le « meilleur hommage offert à nos morts et le meilleur héritage à transmettre à nos enfants ». Lui répondant en français, Reinhold Bocklet (né en 1943) a demandé pardon aux victimes, aux survivants et aux familles. Il a exprimé sa « honte » et son « émotion », en soulignant qu'« aucun Allemand ne pouvait se soustraire à la confrontation avec ces crimes monstrueux », crimes dont il n'a pas dit qu'ils avaient été commis par l'Allemagne, mais « au nom des Allemands et par des Allemands pendant la période nazie ».

Lucas Delattre

## Le Danemark est toujours très divisé sur l'euro

**COPENHAGUE**  
de notre envoyé spécial

La nervosité gagne le camp des partisans danois d'une adhésion à l'Union économique et monétaire (UEM). Fixé au 28 septembre, le référendum approche sans que la campagne orchestrée par le gouvernement de centre-gauche – avec le soutien des deux principaux partis de la droite classique et le patronat – ne semble porter ses fruits, semant la discorde sur les raisons d'un tel plébiscite. Au contraire, les adversaires de l'euro grignotent peu à peu du terrain. A en croire le dernier sondage en date, publié le 21 mai par le quotidien *Berlingske Tidende*, 47 % des Danois rejettent la monnaie unique si la consultation avait lieu actuellement, contre 43 % d'opinions favorables et 10 % d'indécis. Il faut remonter à mai 1998 pour trouver un score aussi élevé en faveur des opposants à l'UEM.

Pour tenter d'amadouer les eu-

rosceptiques, Poul Nyrup Rasmussen, le premier ministre social-démocrate, pourtant partisan déclaré de l'euro, s'est senti obligé de jouer au contorsionniste : depuis l'annonce, le 9 mars, de la tenue du référendum, il a promis qu'en cas de victoire du « oui », le pays pourrait quitter l'UEM si les Danois s'y trouvaient mal après quelques années de participation.

Après avoir rejeté une telle idée, lors d'une visite à Copenhague, le président de la Commission, Romano Prodi, s'est laissé aller à admettre que la sortie d'un pays de la zone euro n'était pas à exclure, « dans des circonstances exceptionnelles ». Ces propos, tenus dans l'édition du 27 mai de l'hebdomadaire britannique *The Spectator*, ont été corrigés depuis par l'entourage de M. Prodi à Bruxelles, assurant qu'il ne fallait pas voir là un changement de direction dans la politique de la Commission. Cet écart de langage, s'il n'a pas été sanctionné

par les marchés financiers, tombe mal au moment où la monnaie unique traverse une crise de confiance...

Les eurosceptiques scandinaves s'estiment renforcés dans leurs convictions lorsque, le 17 mai, un comité de trois « sages » danois rendit un rapport sur l'euro : le pays, selon eux, s'en sortirait aussi bien, d'un point de vue économique, s'il refusait d'entrer dans l'UEM que s'il acceptait.

#### BONNE SANTÉ ÉCONOMIQUE

Il sera désormais difficile au camp du « oui » d'user d'arguments économiques pour plaider la cause de l'adhésion. Or l'emploi d'une rhétorique plus politique n'est pas sans risques. Les Danois n'ont-ils pas rejeté le traité de Maastricht, en 1992, au motif qu'il impliquait une intégration plus poussée dans ce domaine ? Un an plus tard, ils obtiennent une exemption dans quatre domaines :

la monnaie unique, la défense commune, la coopération policière et judiciaire, ainsi que la citoyenneté européenne.

Paradoxalement, la bonne santé économique actuelle du pays ne sert pas le gouvernement. Les adversaires de l'euro ne se gênent pas pour en user afin de plaider en faveur d'un statu quo monétaire. Allié pour l'occasion à des formations situées à gauche des sociaux-démocrates, le populaire et xénophobe Parti populaire danois a fait de la défense de la devise nationale son cheval de bataille. La faiblesse actuelle de l'euro apporte de l'eau à son moulin. Même si la cote de popularité de ce parti a baissé ces derniers temps. Peu de Danois ont goûté le choix symbolique de la date du lancement de sa campagne contre l'euro : le 9 avril, jour anniversaire de l'occupation du pays par l'armée allemande en 1940.

Antoine Jacob

**Mémoires d'un peuple.**

**L'HISTOIRE**

**DOSSIER**  
LES CORSES

• L'île de géant  
• Corse et bandits  
• Bonaparte et Padi  
• Le révolution pacifique des nationalistes

**AU SOMMAIRE**

Chevaliers du Moyen Age  
Le premier jour de la guerre de Corse  
Catherine II, tsar de Russie  
Le Ghetto de Venise

1942-1944 : 30.000 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# L'armée prend le contrôle de la capitale fidjienne

Le putsch a ravivé les tensions entre les deux communautés, Indiens et Mélanésiens, et menace son économie

## SUVA

de notre envoyée spéciale

« Cette fois-ci, c'est barbare. S'il nous faut renoncer une nouvelle fois au poste de premier ministre, nous nous y résoudrons, bien sûr. Mais pourquoi toute cette violence ? Tout allait si bien... » Mahendra Patel, l'un des hommes d'affaires les plus influents de Fidji, est plein de dépit. Treize ans après un double coup d'Etat (1987) qui déjà résultait de l'imminente arrivée au pouvoir des Indiens, alors majoritaires, l'archipel traverse à nouveau une crise qui risque de compromettre les modestes progrès d'intégration réalisés ces derniers temps entre les deux communautés. A présent, pourtant, les Mélanésiens sont redevenus majoritaires, qui représentent 51 % des 820 000 habitants. Les Indiens sont implantés à Fidji depuis le temps du régime colonial britannique, qui avait fait venir cette main-d'œuvre afin de développer la culture de la canne à sucre.

Impliquée non seulement dans l'industrie sucrière mais aussi dans le tourisme, le commerce et les services, la communauté indienne est le poumon de l'économie nationale. C'est bien ce que lui reprochent les Fidjiens mélanésiens, pourtant conscients des handicaps que leur impose la culture traditionnelle : « Si vous faites crédit à votre cousin, il ne vous le rendra jamais. Pour nous, Mélanésiens, c'est normal. Mais c'est pour cela que nous ne pouvons pas prospérer », explique Solomon, un jeune comptable fidgien de souche. Comme voici treize ans, c'est autour de la question de la terre, possédée traditionnellement en bien communautaire par des villages et souvent louée aux Indiens qui l'ont valorisée, que la présente crise s'est développée. Le gouvernement travailliste de Mahendra Chaudhry avait l'intention de s'approprier les terres laissées en friche. Le projet a ravivé les tensions entre deux communautés qui n'ont jamais entretenu que des rapports de cohabitation distante.

Pourtant, il n'y a pas d'animosité profonde entre les deux peuples. « Nous ne nous détestons pas du

tout. On s'accepte et on se respecte », affirme Asha Lakka, une journaliste indo-fidjienne. Depuis quelques années, et à fortiori depuis les élections de 1999, qui ont porté au pouvoir la coalition menée par le Parti travailliste (indien), les habitudes alimentaires, vestimentaires, religieuses ou sportives des deux ethnies avaient commencé à se mélanger. Les Fidjiens, grands joueurs de rugby, se sont mis au football et les femmes indiennes troquent parfois le sari pour les robes traditionnelles fidjiennes. « On a cru qu'il y avait finalement une place pour nous à Fidji », commente Asha Lakka.

## BATAILLES DE CLANS

Au reste, la sincérité du meneur du putsch, George Speight, homme d'affaires ayant prospéré sous le précédent régime du putschiste récidiviste de 1987, l'ancien colonel Sitiveni Rabuka, est mise en doute même par des Fidjiens. « Speight a perçu qu'il allait perdre des opportunités d'affaires avec le gouvernement Chaudhry. Lui et d'autres du même genre mobilisent de pauvres Fidjiens qui ne savent pas vraiment ce qui se passe » expliquait l'analyste politique Jone Dakuvula à la télévision nationale dimanche. Quelques instants plus tard, les partisans de Speight s'attaquaient au bâtiment de la chaîne.

Le clivage indo-mélanésien semble bien se compliquer de batailles de clans fidjiens. Le chef des rebelles a obtenu satisfaction partielle du président Ratu Sir Kamise Mara, le grand chef tribal le plus prestigieux du pays, mais on le soupçonne de vouloir, en réalité, « démissionner » le chef de l'Etat. En tout état de cause, c'est l'économie dans son ensemble qui risque de pâtrir de la crise. Réintégré au sein du Commonwealth depuis la levée du régime d'exception en 1997, Fidji voyait les investissements revenir : quelque 300 millions de dollars dans le seul secteur du tourisme en 1999. Après des années de récession, la banque centrale prévoyait plus de 4 % de croissance cette année.

Florence de Changy

# De graves violences ont créé un début de panique à Suva

**L'ARMÉE** a annoncé, lundi 29 mai, qu'elle prenait le contrôle de Suva, la capitale de Fidji, au lendemain de graves violences, dans le cadre du coup d'Etat en cours depuis dix jours. Les militaires ont déclaré à la radio qu'ils prenaient position aux points stratégiques de la ville. Un couvre-feu de quarante-huit heures a été décrété à partir de 18 heures (6 heures GMT) et l'armée a rappelé tous ses réservistes âgés de moins de cinquante-cinq ans.

Ces mesures font suite aux incidents qui ont éclaté dimanche soir, quand l'immeuble de la télévision d'Etat et un hôtel de la capitale ont été attaqués par une centaine de partisans des auteurs du coup d'Etat. Dirigés par l'homme d'affaires George Speight, ceux-ci retenaient en otages le premier ministre, Mahendra Chaudhry, et 30 députés dans l'enceinte du Parlement depuis le 19 mai. Un policier touché par une balle dans le dos a succombé à ses blessures lundi matin et un agent de sécurité est mort d'une crise cardiaque lors de l'at-

**DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT**  
**LEGRAND**  
Depuis 1894  
Tailleur et Chemisier sur mesures  
Collections Hommes & Dames  
Grand choix de tissus et de prix  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61

**3<sup>ème</sup> cycle**  
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION COMMERCIALES INTERENTREPRISES  
Pour devenir Ingénieur d'affaires / Chef de produits "b to b"  
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA, DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2000  
Formation d'octobre 2000 à septembre 2001  
dont 6 mois de mission en entreprise  
[www.devinci.fr/lncl](http://www.devinci.fr/lncl)  
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12  
Courrier ou E-mail : [lncl@devinci.fr](mailto:lncl@devinci.fr)  
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci  
92916 Paris La Défense Cedex  
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TECHNIQUE PRIVE

# Le président israélien Ezer Weizman démissionne, victime d'un scandale financier

Shimon Pérès pourrait le remplacer à cette fonction honorifique

Le président Ezer Weizman quittera ses fonctions le 10 juillet. Soupçonné de corruption, ce que n'a pourtant pas établi formellement une enquête

de police, il a décidé de jeter l'éponge, dimanche 28 mai. Le même jour, Itzhak Mordehai, ministre accusé de harcèlement sexuel, démissionnait

également. Ce départ, conjugué à la candidature de Shimon Pérès à la présidence, obligera Ehoud Barak à modifier son gouvernement.

comportement du président soulève « un sérieux problème moral ».

Depuis, les pressions n'avaient fait que s'accroître, certains députés envisageant même de lancer une procédure de destitution si M. Weizman tardait à démissionner. Ce dernier, qui avait d'abord envisagé de durer jusqu'en septembre, a fini par céder, visiblement las d'une guérilla où il n'avait rien à gagner. N'eussent été les accusations portées contre lui, M. Weizman, paradoxalement, aurait peut-être déjà démissionné pour raisons de santé. Après avoir, l'an dernier, subi une intervention chirurgicale, il avait été pris de malaise en public, le 10 mai, lors des cérémonies des fêtes de l'indépendance. Une démission pour raison de santé, pensait-il, risquait d'être interprétée comme un aveu de culpabilité, ce qu'il ne pouvait accepter.

## UNE PARTIE DÉLICATE

Le jour même où était annoncée la prochaine démission du président Weizman, Itzhak Mordehai, vice-premier ministre et ministre des transports, annonçait à son tour qu'il démissionnait. Formellement inculpé, le 25 mai, dans trois affaires d'agression sexuelle, M. Mordehai, général de réserve et ancien ministre de la défense dans le gouvernement de M. Nétanyahou, a aussi quitté ses fonctions de président du Parti du centre. Il s'était mis en congé du gouvernement depuis l'ouverture de l'enquête, le 7 mars.

Cette dernière démission et l'éventuel remplacement du président Weizman par Shimon Pérès vont vraisemblablement conduire M. Barak à remanier son gouvernement. Le premier ministre va avoir une nouvelle partie délicate à jouer, alors que les affaires libanaises risquent toujours de dérapier et que les pourparlers israélo-palestiniens – jugés prometteurs par des sources gouvernementales israéliennes, mais démentis par les Palestiniens – pourraient reprendre cette semaine à Stockholm.

G. M.

Georges Marion

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il démissionnera. Après des mois de méchantes rumeurs et de désagréables accusations, le président Ezer Weizman a finalement décidé d'abandonner ses responsabilités à la tête de l'Etat trois ans avant le terme normal de son second mandat. Malade et éclaboussé par un scandale financier, M. Weizman, qui avait d'abord assuré qu'il ne démissionnerait pas, puis qu'il déciderait de son avenir à la lumière du rapport que devait remettre le conseiller juridique du gouvernement, a finalement préféré ne pas prolonger l'épreuve.

Dimanche 28 mai, il a officiellement annoncé qu'il quittait ses fonctions. La mesure prendra effet le 10 juillet, à la fin de la session parlementaire d'été. La Knesset élira le prochain président le 26 juillet, lequel entrera en fonctions le 2 août. Moshé Katzav, ancien ministre Likoud de Benyamin Nétanyahou, et Shimon Pérès, ancien premier ministre travailliste et Prix Nobel de la paix, devraient

se porter candidats. Dans l'intervalle, la présidence par intérim sera exercée par le président du Parlement, Abraham Burg.

Cette fin sans gloire sanctionne six mois de polémiques suscitées par la révélation que, entre 1988 et 1993, M. Weizman a reçu 453 000 dollars versés par un homme d'affaires français, Edouard Seroussi, sur un compte de tutelle spécialement ouvert à cet effet. Ezer Weizman était à l'époque ministre, puis parlementaire. Les versements se sont arrêtés en 1993, lorsqu'il avait été élu président.

## « PROBLÈME MORAL »

Sans nier les versements d'argent, révélés par un journaliste du quotidien *Maariv*, le président israélien en avait d'abord contesté l'importance, puis avait expliqué qu'il s'agissait de simples cadeaux, sans contrepartie, pour payer les coûteux soins médicaux dispensés à son fils, gravement blessé, en 1969, lors de la « guerre d'usure » entre Israël et l'Egypte ; son avocat,

et du parti d'extrême droite Herout que dirige Menahem Begin (auquel il a adhéré), il devient ministre des transports dans un gouvernement d'union nationale dirigé par le travailliste Golda Meir. En 1977, le Likoud, successeur du Gahal, gagne les élections, grâce notamment à Ezer Weizman, qui a brillamment dirigé la campagne qui propulse Menahem Begin au poste de premier ministre. Ministre de la défense, M. Weizman prend une part active dans les négociations qui mènent à Camp David et au traité de paix avec l'Egypte. Mais, en 1980, l'indiscipliné Weizman, en désaccord avec son parti quant aux moyens d'arriver à la paix dans la région, démissionne de ses responsabilités et est exclu du Herout.

L'épisode marque son tournant politique. Ministre sans portefeuille du gouvernement d'unité nationale issu des élections de 1984, Ezer Weizman, quatre ans plus tard, court sous les couleurs du Parti travailliste, dont il dirige la campagne. Le nouveau gouvernement d'unité nationale en fera un ministre de la science et du développement, responsabilité qu'il exerce jusqu'en 1990. Mais, en 1992, il démissionne à nouveau de son siège de député, mécontent du peu de progrès faits dans le processus de paix israélo-arabe. Un an plus tard, après la victoire électorale d'Itzhak Rabin, la Knesset l'élit chef de l'Etat. Il avait été réélu pour un second mandat le 4 mars 1998.

G. M.

## PROFIL

### DE LA DROITE NATIONALISTE AU TRAVAILLISME

Ezer Weizman appartient à l'aristocratie sioniste qui fonda Israël. Sa famille, d'origine russe, était arrivée en Palestine au début du siècle et son oncle, Haïm, chimiste célèbre et président de l'Organisation sioniste mondiale avant la seconde guerre mondiale, fut, en 1949, le premier président du jeune Etat israélien.

Né en 1924, à Tel Aviv, Ezer Weizman rejoint en 1942 la Royal Air Force pour se battre contre les troupes de l'Axe. Breveté pilote, il se bat en Egypte, puis en Inde. A la fin de la guerre, il est de ceux qui mettent sur pied l'embryon de l'armée de l'air du futur Etat juif puis, après la « guerre d'indépendance » de 1948, fonde l'armée de l'air d'Israël. En 1956, il est nommé commandant en chef de l'aviation israélienne. Dix ans plus tard, major-général de l'armée de l'air, il devient chef des opérations de Tsahal et vice-chef d'état-major, responsabilité qu'il exerce encore en 1967, durant la guerre de six jours.

Deux ans plus tard, jeune retraité de quarante-cinq ans, Ezer Weizman entre en politique. Il y suivra un parcours ondoyant, passant de la droite à la gauche sans beaucoup de scrupules. En 1969, élu député du Gahal, formation née de l'union du petit Parti libéral

personnes non originaires de la région frontalière et désireuses de s'y rendre. Dès dimanche, le Hezbollah, qui n'a cessé, au cours des derniers jours, d'inviter la population à s'abstenir de tels actes, sans être entendu, a pris l'initiative de couper la route menant à « la Porte de Fatima » pour en interdire l'accès.

Un autre incident a eu pour théâtre la localité de Rmeich, en majorité chrétienne, dont un habitant a été tué. Les esprits s'étaient échauffés après qu'une rumeur eut fait état de l'enlèvement d'un habitant, rumeur qui s'est révélée infondée.

## PATROUILLES MIXTES

Malgré les appels de tous les responsables politiques et religieux de toutes les communautés, malgré leur visite dans les différentes localités, d'autres rumeurs jusqu'à maintenant non fondées circulent à propos de règlements de comptes individuels ou politiques. Des pillages et saccages de domiciles ont également eu lieu. Si tout le monde convient ici que ces incidents demeurent limités au regard de vingt-deux années d'occupation et de haine, chacun n'en insiste pas moins sur l'absolue nécessité de les circonvenir totalement pour empêcher que les choses ne dégénèrent.

Le Hezbollah, Amal, le Parti communiste et le Parti national-social font circuler des patrouilles mixtes.

Les forces de sécurité intérieure (la gendarmerie) s'emploient également à calmer les esprits.

Par ailleurs, pour la première fois depuis la fin du retrait israélien, l'aviation militaire de l'Etat hébreu a franchi, dimanche 28 mai, le mur du son au-dessus de Beyrouth. Les habitants de la capitale libanaise en ont été d'autant plus surpris

qu'Israël est supposé avoir définitivement quitté le Liban au sol, par air et par mer, conformément à la résolution 425 du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais ce retrait total doit encore être vérifié et confirmé par les experts des Nations unies et les casques bleus de la Force intérimaire de l'ONU pour le Liban (Finul). Ils ont commencé le travail par hélicoptère et au sol, mais cela devrait prendre quelque temps.

En tout état de cause, pour le secrétaire général du Hezbollah, Hassan Nasrallah, le retrait ne sera considéré comme total que lorsqu'Israël aura évacué les hameaux de Chebaa. Il s'agit d'une bande de terre appartenant à des Libanais de la localité de Chebaa et qui a été occupée par Israël en 1967 – et non en 1978, comme le fut le territoire évacué le 24 mai par Tsahal. Pour l'Etat hébreu, c'est un territoire syrien. La Syrie affirme reconnaître la souveraineté libanaise. L'armée israélienne a évacué deux de ses positions dans cette zone au cours des dernières 48 heures, mais n'entend pas se replier davantage. Le secrétaire des Nations unies, Kofi Annan, est d'avis que ce territoire ne relève pas de la résolution 425 des Nations unies, adoptée en 1978, mais de la 242, consécutive à la guerre de juin 1967.

## PRISONNIERS-OTAGES

Hassan Nasrallah a répété à plusieurs reprises au cours des derniers jours que la résistance à Israël continuera dans la région des hameaux jusqu'à leur libération totale. « Nous ne renoncerons à aucun pouce de territoire libanais », a-t-il martelé. Et, dans un entretien qui doit paraître lundi dans l'hebdomadaire arabe *El Wasat*, il a déclaré : « Je suggère à

Israël de se retirer. A ce moment-là, il n'y aura plus de raison » de continuer à combattre. « Lorsque le gouvernement de l'ennemi israélien pourra demander : y a-t-il encore un seul pouce de territoire libanais occupé et que le Liban répondra par la négative, alors l'affaire sera close », a-t-il ajouté.

Quant aux trois otages qu'Israël voudrait échanger contre le pilote israélien Ron Arad, disparu au Liban en 1989, Hassan Nasrallah se dit disposé à s'employer à connaître le sort du pilote Arad. « Que nous le trouvions mort ou vivant, le prix n'en sera pas exclusivement les prisonniers libanais, mais aussi les prisonniers palestiniens », a-t-il néanmoins précisé.

Pour l'ancien premier ministre libanais Rafic Hariri, les problèmes de Chebaa et des prisonniers-otages doivent « être réglés le plus rapidement possible pour éviter une dégradation de la situation ». « Les pays qui ont soutenu le Liban, a ajouté M. Hariri dans des déclarations au Monde, en particulier la France, pays ami et membre permanent du Conseil de sécurité, doivent s'efforcer de régler ces deux problèmes. » Mais, à son avis, ce ne sera là qu'une première étape. Car « pour que la sécurité et la stabilité fragile qui prévalent au Liban sud soient définitives, il faut un accord de paix. Et cela passe par une reprise rapide des négociations entre Israël et la Syrie à propos des territoires syriens occupés ».

M. Hariri estime que la France, du fait de ses relations privilégiées avec le Liban et la Syrie, mais aussi avec Israël, peut jouer un rôle extrêmement constructif à cet égard en complément de celui que jouent les Etats-Unis.

Mouna Naïm

# Alberto Fujimori a été élu pour un troisième mandat consécutif à la présidence du Pérou

Le scrutin a été contesté de tous côtés

Des incidents violents mais sporadiques ont éclaté, dimanche 28 mai à Lima, après la victoire controversée du président Alberto Fujimori à

**LIMA**  
de notre envoyé spécial

Le gagnant du scrutin présidentiel du dimanche 28 mai, le président Alberto Fujimori, était attendu pour fêter sa victoire dans un quartier populaire de la capitale. Il n'est pas venu, se tait et se terre. Il ne s'est plus montré en public depuis les volees de pierres qui ont perturbé son meeting à Arequipa dans le sud, lundi. Il n'a pas tenu de réunion de clôture jeudi. Il attend que la vague retombe et n'a fait aucune déclaration pour commenter ou expliquer sa victoire, annoncée après le refus de son rival Alejandro Toledo de participer à ce scrutin, en raison des irrégularités qui ont marqué le premier tour et qui ont pesé sur l'organisation du second. Pour le secrétaire général de Pérou possible, Luis Solari, le parti qui soutient la candidature d'Alberto Toledo, « le gouvernement s'est fait hara kiri » avec ce scrutin, une manière spontanée de souligner que l'heure des difficultés est arrivée pour M. Fujimori.

l'élection présidentielle où il a recueilli un peu plus de 50 % des voix. Agé de 61 ans, il briguitait un troisième mandat de cinq ans. Son rival

Alejandro Toledo, qui avait refusé de participer au second tour, a appelé l'armée à se ranger « aux côtés de la nation et non de Fujimori ».

Les proches du gouvernement, eux, n'ont pas cessé tout au long de la journée de se rire du retrait de l'ensemble des observateurs internationaux et nationaux, justifié « par l'absence de garanties quant au caractère de régularité et de transparence requises pour une consultation démocratique ». Ils étaient leur fierté d'appartenir à ce Pérou qui a gagné contre l'intervention étrangère. « Nous ne voulons pas d'une démocratie ligotée comme en Colombie et en Equateur », prétendent-ils. L'absence de légitimité est pourtant criante et les plus de 50 % attribués à M. Fujimori n'ont pas impressionné les milieux de manifestants qui se sont retrouvés dans toutes les villes du pays pour hurler leur rage. Ils ont perdu et ils veulent montrer qu'ils n'acceptent pas qu'il en soit ainsi « pour cinq années encore ».

« Il y a trois jours, le gouvernement a enlevé son masque et a tué la démocratie », a expliqué Alejandro Toledo à ses supporters. « J'irai jusqu'à la fin pour restaurer la démo-

cratie dans le pays quoi que cela me coûte », lance-t-il. Il rend responsable Alberto Fujimori de tout ce qui peut arriver dans le pays, de l'isolement international qui va s'ensuivre. « Nous avons demandé une élection régulière et ils nous ont tendu une embuscade », explique-t-il une fois encore, pour justifier son refus de participer à ce second tour. Il serre contre lui fortement deux micros, à pleines mains, il ne veut pas rompre cet instant qui sera le dernier d'une longue campagne. Derrière lui, ses proches tiennent pieusement une bougie allumée.

#### « LA DICTATURE VA TOMBER »

M. Toledo s'adresse à M. Fujimori, lui assure que « la communauté internationale ne reconnaîtra pas cette élection, parce qu'elle ne reconnaît pas la volonté du peuple » et déclare qu'à compter de ce jour, il prend la tête d'un mouvement d'unité nationale auquel participeront toutes les forces de l'opposition. Comme beaucoup de Péruviens, il pense au précédent de la

République dominicaine, dont la frauduleuse élection de 1984 fut annulée à la suite de la pression de l'Organisation des Etats américains. Il ne voit pas d'autre alternative que la démission de M. Fujimori et l'organisation de nouvelles élections. Alors que des nouvelles parviennent des différentes villes du pays - Huancayo, à l'est de Lima, est en quasi état de siège après le déchaînement de plus de trente mille personnes -, la foule scande « la dictature va tomber ». M. Toledo promet qu'ils lutteront ensemble. « Il est possible que commence une phase de répression dans le pays, mais nous n'avons pas peur de M. Fujimori », prévient-il.

Ces manifestations dans les rues d'un Pérou encore traumatisé par le terrorisme constituent un véritable tourbillon, ainsi que le prouvent ces milliers d'étudiants qui - pour la première fois depuis dix ans - sont sortis de leurs universités pour investir les rues.

A. A.

## Le pari risqué d'un président surnommé « Chinochet »

**LIMA**

de nos envoyés spéciaux

« Qu'est-ce que je ferais si je n'étais plus président ? Je ne vois vraiment pas comment je pourrais vivre autrement. L'exercice du pouvoir me fas-

#### PORTRAIT

En dix ans, El Chino a montré une dureté sans égale dans la conduite de sa politique

sique, « Travail, honnêteté, technologie », juché sur un tracteur.

Il se présente en 1990 comme le « Chinito », c'est-à-dire le descendant typique du Japonais qui administre son minuscule commerce, au coin de la rue, toujours courtois, toujours poli, réputé honnête et travailleur. Il est populaire chez les plus pauvres, qui avouent volontiers « qu'avant, ils n'avaient rien et qu'aujourd'hui ils ont un petit peu ». Ce qui a joué en faveur d'Alberto Fujimori jusqu'à cette troisième réélection, c'est l'atténuation du malheur pour ceux qui ont bénéficié des subsides de la présidence, qui gère directement plus de 40 % du budget de l'Etat. El Chino utilise ces ressources dans la tradition des grands populistes, avec un authentique attachement aux projets qui touchent les plus démunis. La faiblesse de ce système tient évidemment dans la cruelle réalité qui veut que, hors de lui, il n'y a pas de salut : tout le pouvoir politique, l'administration, les institutions de l'Etat, dont le très controversé bureau national des élections (ONPE), dépendent de lui ; il nomme et récuse d'un geste.

#### MÉPRIS DES PERSONNALITÉS RECONNUES

Trois mois avant le premier tour de scrutin de l'élection, en 1990, il passe en tête des intentions de vote et nargue, avec la morgue des petits qui ont gagné, le très raffiné romancier Mario Vargas Llosa, grand favori des instituts de sondage et représentant de la minorité européenne. Il triomphera largement au second tour de scrutin ; il confirme ce succès et son ancrage populaire - même si le thème de la fraude était déjà présent - lors de sa réélection au premier tour, en 1995, contre l'ancien et prestigieux secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar. Cet épisode le renforce dans son mépris des personnalités internationalement reconnues et explique, en partie, son indifférence à la réaction internationale qui a accompagné l'élection péruvienne de cette année.

La victoire du Chino a été, en ces deux occasions, celle des pauvres, des analphabètes, des indiens, des métis (les Cholos). En dix ans, El Chino a montré une dureté sans égale dans la conduite de sa politique. Après avoir fait campagne sur des thèmes protectionnistes et populistes, il a viré de bord dès les premières semaines de son exercice du pouvoir passant à un ultra-

libéralisme qui a surpris jusqu'à son adversaire malheureux.

Le « Fujichoc » a donc été appliqué plus qu'à la lettre au Pérou, dix jours après son investiture, sans s'inquiéter du coût social et des conséquences humaines. Aujourd'hui, si le Pérou ne connaît pas de crise financière, comme son voisin l'Equateur, il capitalise une dette énorme, 60 % de sa population survit dans l'économie informelle et plus de 10 % des autres sont officiellement au chômage.

Pour combattre les mouvements de la guérilla et, en premier lieu, le Sentier lumineux, il donne carte blanche à l'armée et en particulier à Vladimiro Montesinos, qui dirige les services de renseignements (SIN) et qui est devenu pour l'opposition, au fil des affaires ténébreuses qui ponctuent l'actualité péruvienne, le symbole d'un régime honni pour ses méthodes. Il installe une justice expéditive et ne s'embarrasse pas des critiques des défenseurs des droits de l'homme ; peu lui importe si plus d'un millier d'innocents croupissent dans les terribles prisons péruviennes. Il gagne la lutte militaire en arrêtant Abimael Guzman en 1992 et met fin à quinze années d'une sale guerre qui fit environ 30 000 victimes dans ce petit pays de 25 millions d'habitants.

Pour gouverner sans partage, face à un Congrès où il n'a pas la majorité, il effectue le 9 avril 1992 un autoputsch : il ferme le Parlement et prend le contrôle de l'ensemble des services publics et du pouvoir judiciaire, qu'il recompose à son gré. Fort d'un appui populaire croissant en raison de ses succès contre le terrorisme et contre l'hyperinflation, il se fait l'avocat, face à la communauté internationale, d'une sorte de démocratie directe, à la manière des despotes éclairés.

« J'ai inventé un pays. Je n'ai pas trouvé de dauphins pour me remplacer, et les candidats de l'opposition détruirent mon œuvre », a-t-il avancé pour ne pas quitter le palais présidentiel et justifier sa candidature à un troisième mandat. C'est la première fois que virait au messianisme le « Chinito », qui très vite s'est mué en un véritable autocrate, connu sous le vocable de « Chinochet ».

Alain Abellard et Nicole Bonnet

## La plupart des casques bleus retenus en otages par les rebelles sierra-léonais ont été libérés

**LE SECRÉTAIRE** général de l'ONU, Kofi Annan, s'est félicité de la libération, dimanche 28 mai, de 89 casques bleus encore retenus en otages par les rebelles sierra-léonais. Ces hommes - 88 Zambiens et un officier gambien - ont été acheminés par hélicoptère vers le Liberia dimanche. Un épisode humiliant de l'histoire de l'ONU, la prise en otages de 500 de ses hommes début mai, semble ainsi en passe de se résoudre. Un groupe de 23 militaires indiens reste encore encerclé à Kuiwa, dans le sud-est de la Sierra Leone. Le porte-parole de la Mission des Nations unies à Freetown, David Wimhurst, a précisé que des soldats étaient encore portés manquants ; les corps d'hommes revêtus d'uniformes de l'ONU avaient été découverts le 21 mai à 80 km de Freetown.

D'autre part, les dirigeants des Etats d'Afrique de l'Ouest, réunis à Abuja (Nigeria), ont annoncé lundi 29 mai l'envoi de 3 000 soldats en Sierra Leone dans le cadre de l'opération des Nations unies (Minusil). Ils ont décidé de « sécuriser » le chef des rebelles sierra-léonais, Foday Sankoh, a indiqué le secrétaire exécutif de la Cedeao (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest), Lansana Kouyaté. Le chef du RUF est actuellement détenu par les autorités de Sierra Leone. « Nous avons décidé de sécuriser Foday Sankoh, probablement hors de la Sierra Leone (...), mais ça ne veut pas dire que nous acceptons les massacres et les mutilations de la population. Ça ne signifie pas non plus qu'il ne pourra pas être traduit en justice plus tard », a précisé M. Kouyaté.

Pour l'envoi des 3 000 hommes,

dont 2 000 Nigérians, au sein de la Minusil, la Cedeao « demande l'appui financier de la communauté internationale », a ajouté M. Kouyaté, et elle souhaite que « le commandement [de la Minusil] soit confié à un officier de la sous-région », c'est-à-dire un officier du Nigeria, pays qui participe déjà avec 3 500 hommes à l'opération en Sierra Leone.

La Cedeao a également décidé l'envoi d'une mission pour négocier « un cessez-le-feu ». Une dizaine de chefs d'Etat ont participé au sommet d'Abuja pour le 25e anniversaire de la Cedeao, parmi lesquels le président sierra-léonais, Ahmed Kabbah, et le président libérien, Charles Taylor, considéré comme le « parrain » de Foday Sankoh et qui a servi d'intermédiaire pour la libération des casques bleus. - (AFP)

## L'Allemagne choisit l'Airbus comme transport militaire

**BERLIN.** Le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping, s'est prononcé en faveur d'une version militaire de l'Airbus (baptisée A-400M) comme nouvel avion de transport pour la Bundeswehr, dans un entretien paru, lundi 29 mai, dans l'hebdomadaire *Focus*. M. Scharping a justifié ce choix par la nécessité d'accorder « une priorité absolue à une solution commune européenne », et il a souligné que la décision récente de la Grande-Bretagne en faveur de l'Airbus était « tout à fait digne d'être saluée ». Une décision européenne en faveur de l'Airbus A-400M serait, dit-il, utile pour le transport conjoint de troupes aéroportées « qui utilisent les mêmes procédures et qui utiliseront désormais le même appareil ». Berlin avait longtemps étudié l'achat d'un avion russe-ukrainien, l'Antonov-70, pour remplacer ses Transall. - (AFP)

## Premières négociations aux Philippines sur la libération des otages étrangers

**JOLO.** Un premier round de négociations a eu lieu, samedi 27 mai sur l'île de Jolo, concernant le sort des dix-neuf otages étrangers, dont deux Français, détenus depuis le 23 avril par le groupe Abu Sayyaf. Robert Aventajado, conseiller du chef de l'Etat philippin, a pu s'entretenir avec les otages. Il a déclaré qu'il avait rejeté deux demandes des ravisseurs : la création d'un Etat musulman dans le sud des Philippines et la formation d'une commission d'enquête sur les conditions de vie de 500 000 Philippins résidant dans l'Etat malaisien du Sabah. Cette demande a également été rejetée par le gouvernement malaisien. Une deuxième séance de discussions est prévue mardi ou mercredi. D'autre part, la police a procédé à vingt-six arrestations à la suite de l'explosion de bombes dans deux supermarchés de Manille. Insurgé à Mindanao, le FMIL (Front Moro islamique de libération), qui doit reprendre mardi des négociations de paix avec Manille, a démenti être responsable de ces attentats. - (Corresp.)

## Affaire Letelier : M. Pinochet pourrait être poursuivi aux Etats-Unis

**WASHINGTON.** Le département de la justice américain a découvert de nouveaux éléments qui permettraient de poursuivre l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet pour son implication dans un attentat commis en 1976 en plein cœur de Washington, a annoncé, dimanche 28 mai, le *Washington Post*. Une bombe avait explosé, causant la mort de l'ancien ambassadeur chilien Orlando Letelier et de la citoyenne américaine qui l'accompagnait, Ronni Moffitt. Deux généraux et collaborateurs de l'ancien président purgent actuellement des peines de prison pour leur responsabilité dans ce qui fut le plus spectaculaire attentat terroriste dans la capitale américaine. L'attorney général Janet Reno, qui a récemment reçu la veuve de M. Letelier, est déterminée à poursuivre l'enquête. Le département de la justice reconnaît toutefois qu'il ne sera pas facile d'inculper M. Pinochet pour un acte commis loin du territoire chilien, et qu'il sera encore plus difficile de le juger aux Etats-Unis. Mais les récents interrogatoires à Santiago de quarante-deux personnes et la visite d'un groupe d'enquêteurs américains auraient fourni des informations cruciales sur le rôle d'Augusto Pinochet dans le meurtre de l'un de ses opposants les plus déterminés. - (Corresp.)

## Ethiopie-Erythrée : les pourparlers doivent reprendre à Alger

**ALGER.** L'Erythrée et l'Ethiopie doivent reprendre des négociations indirectes, lundi 29 mai à Alger, pour tenter d'aboutir à un cessez-le-feu, alors que les combats entre ces deux pays se poursuivent. L'Ethiopie a continué dimanche son offensive sur le front central de Senafe à Tsonora et Adi-Quala, selon Asmara. Ces discussions indirectes se déroulent sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont la présidence est exercée par le chef de l'Etat algérien Abdelaziz Bouteflika. Un premier round avait échoué le 5 mai dans la capitale algérienne après six jours de discussions. L'Erythrée et l'Ethiopie avaient alors repris le 12 mai les hostilités en raison d'un différend frontalier. Depuis cette date, les forces éthiopiennes ont récupéré une partie des territoires qu'elles estimaient occupés par l'Erythrée.

En guerre depuis mai 1998, l'Erythrée et l'Ethiopie ont accepté le plan de paix de l'OUA, lors du sommet de cette organisation en juillet 1999 à Alger. Mais l'Ethiopie n'a pas approuvé des arrangements techniques à sa mise en œuvre, estimant qu'ils ne garantissaient pas le retour à la situation antérieure au conflit. - (AFP)

#### DÉPÉCHES

■ **IRAN :** le président conservateur du Parlement sortant iranien, l'odjatollah Ali Akbar Nategh-Nouri a été nommé, dimanche 28 mai, conseiller du Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, a annoncé dans la soirée la télévision publique. - (AFP)

■ **TUNISIE :** Le parti du président Ben Ali, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir), a remporté plus de 94 % des 4 144 sièges à pourvoir dans 257 conseils communaux lors des élections de dimanche 28 mai en Tunisie, d'après les premiers résultats officiels. Les cinq partis de l'opposition légale en lice ainsi qu'une vingtaine de listes « indépendantes » totaliseraient quelque 250 sièges, soit environ 6 %. Le RCD continuera donc à diriger les 257 mairies de Tunisie pour les cinq ans à venir, alors que les opposants reconnus et « indépendants » siégeront à ses côtés dans une soixantaine de conseils. - (AFP)

## Seulement 15 000 manifestants contre le régime serbe à Belgrade

**BELGRADE.** Seulement 15 000 personnes se sont rassemblées samedi 27 mai dans le centre de Belgrade pour prendre part à une manifestation d'opposition considérée comme un test du soutien aux opposants au régime Milosevic. « Aujourd'hui tout le pays, et notamment Belgrade, est paralysé par la peur, le désespoir et un sentiment d'impuissance », a déclaré à la foule Vuk Draskovic, l'un des leaders de l'opposition.

Mais le plus applaudie a été un activiste du mouvement étudiant Otpor, Igor, âgé de vingt-trois ans, lorsqu'il a lancé que l'opposition perdait son temps. « Je ne pense pas que nous pourrons virer ces salauds sans une approche plus radicale, sans des armes », a-t-il dit. Le nombre de manifestants dans les trois derniers rassemblements de l'opposition a sans cesse décliné, passant de 100 000 à la mi-avril à 25 000 le 15 mai dernier et à 15 000 samedi. - (Reuters.)

**ISTH**  
Enseignements Supérieurs Privés

**PREP'ENM**

Session intensive d'été  
juin / août

- Toutes matières écrites et orales
- Enseignants : magistrats et avocats
- Petits groupes

Taux de réussite exceptionnel.

Tél. : 01 42 24 10 72  
www.isth-es.com

**SONDAGE** Dix-huit mois après l'éclatement du Front national, l'enquête de la Sofres pour *Le Monde* et RTL montre que l'extrême droite apparaît moins menaçante aux Fran-

çais. Moins des deux tiers d'entre eux (62 %) considèrent le FN comme un danger pour la démocratie (contre près des trois quarts en 1999). Dans le même temps, plu-

sieurs des idées sur lesquelles M. Le Pen a bâti ses succès depuis une quinzaine d'années, notamment sur l'immigration et l'insécurité, sont désormais partagées par une majori-

té. ● M. MÉGRET espère attirer vers ses listes aux élections municipales les adhérents du RPF déstabilisés par la crise interne de ce parti. ● LES PARTISANS d'une Europe « ethno-

centrée » se sont retrouvés, dimanche 28 mai, au colloque organisé par le mouvement Terre et Peuple animé par Pierre Vial, membre du bureau national du MNR.

# Les Français décomplexés par rapport aux idées de l'extrême droite

Selon un sondage de la Sofres, le Front national et le Mouvement national républicain apparaissent aujourd'hui moins menaçants pour la démocratie. Les idées de Jean-Marie Le Pen et de Bruno Mégret se banalisent, une partie de la droite souhaite des alliances électorales dès 2001

**DIX-HUIT MOIS** après l'éclatement de l'extrême droite en deux formations rivales – le Front national de Jean-Marie Le Pen et le Mouvement national républicain de Bruno Mégret –, l'opinion publique française est en train d'opérer une spectaculaire métamorphose. Tel est l'enseignement le plus saisissant du sondage annuel réalisé pour *Le Monde* et RTL : d'un côté, l'extrême droite, divisée, affaiblie et largement absente du débat public, apparaît désormais moins menaçante ; mais, du coup, les Français semblent décomplexés par rapport aux idées sur lesquelles M. Le Pen a bâti ses succès pendant une quinzaine d'années. Comme si le fonds de commerce de l'extrême droite devenait fréquentable – et recyclable – dès lors que ses propriétaires d'origine sont moins fringants.

Certes, les Français sont loin d'avoir baissé la garde face au FN et au MNR : 62 % des personnes interrogées considèrent toujours le parti de M. Le Pen comme un danger pour la démocratie et 60 % partagent le même jugement à l'égard de celui de M. Mégret. Mais ce pourcentage est en recul de 11 points dans le cas du FN et de 8 points dans celui du MNR par rapport à une enquête similaire réalisée en mai 1999. A l'inverse, un tiers des sondés – contre un quart il y a un an – répondent que le FN ne représente pas un danger pour la démocratie. Ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui restent les plus vigilants, puisque 77 % d'entre eux jugent que le FN – 74 % dans le cas du MNR – continue à menacer la démocratie.

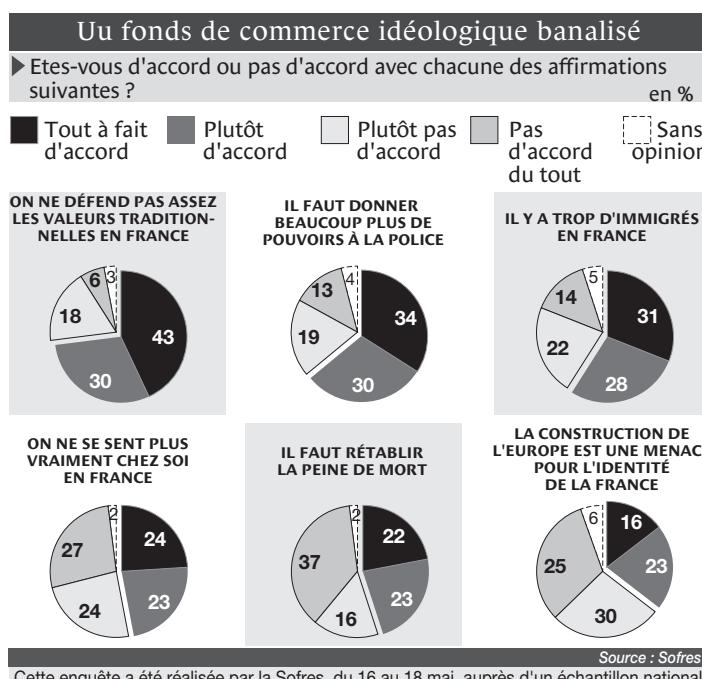
L'affaiblissement de la menace de l'extrême droite est le plus marqué chez les sympathisants de gauche

M. Le Pen, on découvre une opinion très conservatrice et réceptive aux idées de l'extrême droite.

Trois personnes sur quatre (73 %) estiment qu'« on ne défend pas assez les valeurs traditionnelles en France », thème qui était devenu le cœur du discours de M. Le Pen mais que l'extrême droite est loin d'être la seule à incarner. C'est le cas de 73 % des sympathisants du PCF et de 64 % de ceux du PS et des écologistes, mais surtout celui d'une droite très homogène (80 % pour l'UDF, 87 % pour le RPR, 90 % pour le RPF et 94 % pour le FN et le MNR). Les jeunes de moins de 25 ans, eux-mêmes, disent partager ce sentiment pour 59 % d'entre eux. Une seule catégorie socio-démographique se démarque sur ce point : les cadres et professions intellectuelles, dont 48 % ne sont pas d'accord avec cette idée, contre 46 % qui l'approuvent.

## UN SOCLE QUASIMENT INTACT

Beaucoup plus significatif : alors que les Français récusait, traditionnellement, les idées de M. Le Pen sur l'immigration, ils sont près de trois sur cinq (59 %) à estimer qu'« il y a trop d'immigrés en France », dès lors qu'elles ne sont plus estampillées du nom du dirigeant d'extrême droite. Cette idée est minoritaire chez les socialistes (43 % contre 51 % qui ne sont pas d'accord), chez les jeunes (41 % contre 55 %), chez les diplômés de l'enseignement supérieur (31 % contre 61 %) et chez les cadres (33 % contre 62 %). En revanche, elle est largement majoritaire chez les ouvriers (73 %), à droite (65 % à l'UDF, 76 % au RPR, 86 % à DL, 81 % au RPF) et elle fait la quasi-unanimité à l'extrême droite (97 %). Des réponses similaires se retrouvent



Cette enquête a été réalisée par la Sofres, du 16 au 18 mai, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face-à-face à leur domicile.

– le FN est un danger pour 74 % d'entre eux, contre 88 % en 1999 – et chez les cadres (58 %, en recul de 20 points). Surtout, une bonne partie de la droite considère que le FN n'est plus dangereux : c'est le cas pour 30 % des sympathisants de l'UDF (+3 points en un an), 43 % de ceux du RPR (+6 points), 47 % de ceux de DL (+15 points) et de 67 % de ceux du RPF, interrogés pour la première fois. Des chiffres pratiquement identiques sont constatés pour le MNR. Autrement dit, pour la moitié des électeurs d'Alain Madelin et pour les deux tiers de ceux de Charles Pasqua et de Philippe de Villiers, l'extrême droite ne constitue plus une menace pour la démo-

cratie. Mesurée pour la première fois, la proximité idéologique entre les sympathisants du RPF et ceux des partis d'extrême droite est d'ailleurs une constante des résultats de l'enquête de la Sofres.

Les « idées défendues par Jean-Marie Le Pen » ou par Bruno Mégret continuent à être très largement rejetées par les Français : 80 % dans le premier cas et 81 % dans le second, soit un niveau record depuis une quinzaine d'années, à l'exception de 1999. Mais, là encore, l'enquête de la Sofres est très révélatrice de la levée du tabou qui est en train de s'opérer. Quand on interroge les Français sur quelques propositions clés du FN, mais sans les attribuer à

## Une menace qui s'affaiblit

► Pensez-vous que le FN et Jean-Marie Le Pen représentent un danger pour la démocratie ?

## Le FN reste un repoussoir

► Etes-vous d'accord avec les idées défendues par Jean-Marie Le Pen ?

quand on demande aux Français s'il « faut donner plus de pouvoirs à la police » (64 % sont d'accord contre 32 %).

La porosité est moins nette quand on interroge l'opinion pour savoir si elle pense qu'« on ne se sent plus vraiment chez soi en France » : 47 % sont d'accord (contre 51 %), mais le clivage est, là, très net entre les jeunes (30 % d'accord), les cadres (24 %), les diplômés du supérieur (15 %), la gauche (34 %) et l'UDF (43 %), d'un côté, et, de l'autre, les personnes âgées (58 %), les ouvriers (62 %), les RPR (60 %) et, surtout, les sympathisants du FN ou du MNR (94 %). Un résultat comparable apparaît sur la proposition de rétablissement de la peine de mort : 45 % des sondés sont d'accord – et jusqu'à 69 % au RPF et 74 % à l'extrême droite –, contre 53 % qui ne sont pas d'accord. Enfin, le sentiment que « la construction de l'Europe est une menace pour l'identité de la France » n'est partagé que par 39 % des sondés (contre 55 % d'avis contraire). Sur ce point, les clivages sont très nets et sans surprise : les ouvriers (50 %), les communistes (57 %), les non-diplômés (67 %), ainsi que les sympathisants du RPF (69 %) et ceux de l'extrême droite (68 %) sont les plus réfractaires à la construction européenne.

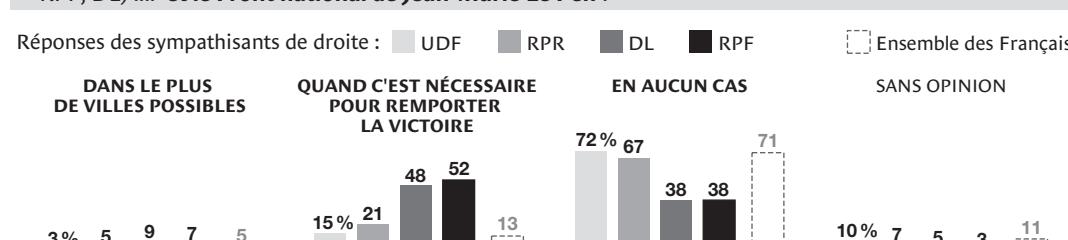
Il apparaît donc qu'une partie importante du socle idéologique qui a fait les beaux jours de l'extrême droite – défense des valeurs traditionnelles, crainte de l'immigration et insécurité – n'est plus un repoussoir pour une majorité de Français dès lors qu'elle n'est plus associée à M. Le Pen et au FN, ou à son clone du MNR.

Gérard Courtois

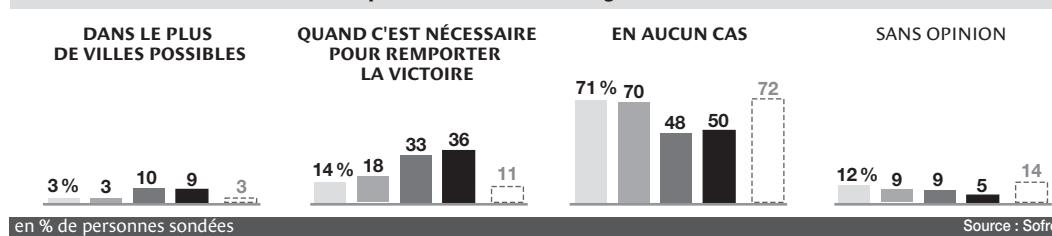
## Le tabou des alliances levé à DL et au RPF

### Municipales : la droite divisée sur les alliances

► Pour les élections municipales de 2001, souhaitez-vous qu'il y ait des alliances entre la droite (UDF, RPR, RPF, DL) .... et le Front national de Jean-Marie Le Pen ?



### ... et le Mouvement national républicain de Bruno Mégret ?



**L'AFFAIBLISSEMENT** de l'extrême droite transforme ses électeurs en une force d'appoint de plus en plus attractive aux yeux d'une partie de la droite. Il est vrai que le bilan du FN et du MNR dans les villes conquises en 1995 (Toulon, Orange, Vitrolles et Marnegane) est calamiteux : 16 % seulement des sondés considèrent que leur gestion est « plutôt réussie » (et à peine plus de la moitié

– 55 % – des sympathisants du FN et du MNR).

Les vitrines municipales de l'extrême droite étant défraîchies, une partie de la droite lorgne avec de moins en moins de retenue du côté de cet électoralat. En 1999, 11 % des personnes interrogées souhaitaient qu'il y ait des alliances électorales entre la droite parlementaire et le FN, tandis que 13 % y étaient favorables dans le cas du MNR. Les sympathisants de droite eux-mêmes y étaient opposés dans des proportions écrasantes (91 % à l'UDF, 82 % au RPR et à DL). Un an plus tard, le souhait d'alliances entre droite et extrême droite pour les municipales de 2001 est partagé par 18 % des sondés, soit une hausse de 7 points. Surtout, cette moyenne masque le basculement massif d'une partie de la droite. Si les sympathisants de l'UDF (72 %) et même ceux du RPR (67 %) restent réfractaires à l'idée d'alliance avec le FN (respectivement 70 % et 71 % dans le cas du MNR), la proportion n'est

L'UN durcit son discours sur l'immigration mais n'en finit plus de tendre la main à la droite. L'autre, pour se faire plus « respectable », met en avant ses quelques représentants de couleur mais d'ouvrir faire route seul. A dix mois des élections municipales, le Mouvement national républicain de Bruno Mégret et le Front national de Jean-Marie Le Pen prennent leurs marques. Vendredi 26 mai, M. Mégret a déclaré, sur i-télévision, que le MNR était prêt à « des accords électoraux ponctuels avec la droite contre la gauche » au second tour des élections municipales de 2001.

En fait, la base MNR ne cesse de travailler avec les représentants d'une droite déboussolée, principalement du Rassemblement pour la France (RPF), narguant les consignes nationales. Certains de ceux-ci, pris en flagrant délit, se

sont fait exclure. Tel a été le cas du villégiante Emmanuel Camoin, chassé de sa fédération de l'Eure pour avoir déclaré qu'il était « partant sur une liste conduite par Yves Dupont », le président du groupe MNR du conseil régional de Haute-Normandie. Mais aussi de Didier Bougeard, responsable RPF dans le Val-de-Marne, qui a lancé avec Philippe Olivier, conseiller régional MNR d'Île-de-France, une pétition « contre le vote des étrangers non européens » signée « Union de la droite nationale ».

Exploitant la zizanie entre le président du RPF, Charles Pasqua, et son vice-président, Philippe de Villiers, le secrétaire général du MNR, Franck Timmermans, a envoyé, mercredi 17 mai, aux secrétaires départementaux du RPF, une lettre les invitant à rejoindre les listes MNR pour les municipales. « Les crises politiques que nous avons

connues respectivement » permettent « de donner une leçon aux plus grands communs diviseurs de notre famille politique », écrit-il non sans ironie.

Le FN aussi lorgne sur le RPF. Ses élus au Parlement européen invitaient récemment leurs homologues RPF à rejoindre leur groupe technique. Pas question, toutefois, d'accords avec ce que le secrétaire général, Carl Lang, appelle la « fausse droite ». « Ce qui compte, c'est faire élire des gens du Front national », martèle M. Lang. Reste que, comme le maire d'Orange, Jacques Bompard, nombre de candidats aux municipales, Marie-France Stirbois la première, à Nice, s'apprêtent à ouvrir largement leurs listes « aux non-inscrits, à divers partis de droite, présidents d'associations et socio-professionnels ».

Ch. Ch.

## Course de vitesse avec le MNR pour rompre l'isolement

D'HABITUDE très discret sur ses activités extra-politiques, Pierre Vial, membre du bureau national du Mouvement national républicain (MNR), avait invité la presse à assister à une table ronde organisée, dimanche 28 mai, à Paris, par l'association culturelle paganiste Terre et Peuple, dont il est président. Au programme, la « reconquête identitaire » et l'avenir des régions. Et, surtout, deux allocutions faisant l'apologie d'une « Eurosibérie ethnocentrique » : l'une de Guillaume Faye, ancien membre du Groupe de recherche et d'étude pour la civilisation européenne (Grecce), qui, après une parenthèse d'une dizaine d'années, fait un retour ; l'autre de Pierre Vial. Les orateurs, pour l'occasion, avaient décidé de faire foin de leurs habituelles précautions oratoires.

« Assez de discours ampoulés pour ne pas fâcher », « parlons clair », a plusieurs fois déclaré M. Vial, avant de détailler le combat que Terre et Peuple entend mener contre l'islam et les « collaborateurs des envahisseurs » qui, précise-t-il, « devront un jour rendre compte devant le tribunal des peuples ». « Nous luttons contre les mosquées car ces édifices symbolisent une colonisation ethnique de notre terre par des populations non européennes. Si ces populations se couvraient d'un autre voile religieux, notre opposition n'en resterait pas moins totale », a-t-il sou-

ligne. Pour M. Vial, « l'appartenance religieuse, chez un peuple, est une superstructure que l'on peut toujours remettre en cause. Par contre, l'élément déterminant, c'est l'infrastructure biologique ». « Eh oui, il faut appeler les choses par leur nom, c'est-à-dire la dimension ethnique », a-t-il insisté.

### LES RÉGIONS, PATRIES CHARNELLES

Quelques instants plus tôt, M. Faye avait expliqué que « le problème de l'identité européenne n'est pas seulement culturel, civilisationnel », mais qu'il serait aussi « anthropobiologique » et que l'avenir appartiendrait « aux blocs ethniques ». Critique à l'égard de l'Union européenne, il suggère toutefois de « monter dans l'avion et braquer le pilote » afin de diriger l'appareil vers « une Europe fédérale, ethnocentrique, qui ne regroupera pas les Etats-nations mais des grandes régions de l'espace historique des indo-européens ». « Il faut dépasser l'Etat-nation par le haut avec l'Eurosibérie et par la base avec les régions, patries charnelles. Il ne s'agit pas de mettre en cause la France, mais de l'organiser au mieux, au plus près du territoire », a précisé M. Vial, avant d'affirmer que « la véritable révolution culturelle est la révolution ethnique, la révolution identitaire ».

Christiane Chombeau

### 2 Formations diplômantes

Niveau II Mercatique-Vente homologué (Bac+4) - DESS Mercatique-Vente (Bac+5)

Préparatoire : "La Fondamentale"

Brochure et renseignements : ICSV-CNAM

292, rue St Martin - 75141 Paris Cedex 03.

Courrier électronique : daif@cnam.fr

Tél. 01 40 27 26 15 ou 27 21

Présentation des formations et programmes

17/06 et 09/09/00 de 10 à 12h au CNAM Amphi C

Présentation



G. C.

# Choisi à Paris par le RPR, Philippe Séguin propose une rencontre à Jean Tiberi

Le député des Vosges a été investi par le RPR à l'unanimité

Les 225 membres du comité politique du RPR ont investi à l'unanimité et à huis clos, par un vote à main levée, Philippe Séguin comme chef

de file pour les élections municipales à Paris, samedi 27 mai. La présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie a souhaité que Jean Tiberi retire sa

candidature. Le député des Vosges propose de rencontrer le maire de Paris ailleurs qu'à l'Hôtel de Ville.

**LE DERNIER** acte de la pièce a tourné court. En trois petits quarts d'heure, samedi 27 mai, les 225 membres du comité politique du RPR ont investi Philippe Séguin, candidat à la Mairie de Paris. Sans drame ni tapage particulier, sans qu'aucune objection ne s'élève dans les rangs, comme une investiture ordinaire parmi les quatre-vingts qui étaient soumises à l'approbation des membres du comité (*lire ci-dessous*).

Envolée la polémique sur le mode de scrutin – à main levée ou à bulletin secret. Et pour cause : ses principaux instigateurs, Alain Juppé (retenue à Bordeaux) et Edouard Balladur (en week-end à la campagne) étaient absents. Quand à Françoise de Panafieu, elle aussi retenue tard dans la matinée par diverses festivités, dans « mon arrondissement », devait-elle préciser, elle s'était arrangée pour n'arriver qu'après le vote... A l'issue de la réunion, la députée du 17<sup>e</sup> a simplement redit qu'elle serait tête de liste dans son arrondissement, sans en demander « à quiconque » la permission. « Là-

dessus, j'ai déjà donné », a-t-elle abruptement commenté.

Si tôt investi et applaudi par ses « compagnons », le nouveau candidat à la Mairie de Paris a déserté la réunion, suivi de son escorte, le député de Paris, Pierre Lellouche, et le président du groupe RPR du conseil régional d'Île-de-France, Roger Karoutchi, futur coordinateur de la campagne. Son seul commentaire a été pour Jean Tiberi, qu'il souhaite, « par courtoisie élémentaire », rencontrer rapidement. Mais s'il est courtois, M. Séguin n'est pas tombé de la dernière pluie. Pas question, pour lui d'aller rendre visite au maire sortant sur ses propres terres, à l'Hôtel de Ville de Paris. D'ici mars 2001, M. Séguin ne veut surtout pas, a-t-il expliqué, s'« immiscer dans les affaires municipales ». D'où la proposition du député des Vosges au député de Paris, M. Tiberi, d'une rencontre à l'Assemblée nationale.

« Mais pourquoi l'Assemblée, il n'en est plus le président ! », a immédiatement rétorqué M. Tiberi, flairant le piège, dans un entretien

#### J'APPLIQUERAIS LES STATUTS

Mme Alliot-Marie a confié à la presse qu'« en tant que juriste », elle n'appréhende pas « l'issue judiciaire de l'affaire des HLM de la Ville de Paris ». Le problème « n'est pas là », a-t-elle expliqué. En politique, c'est comme ça. Il y a des gens qui peuvent avoir un bon bilan mais dont les électeurs, un beau jour, ne veulent plus ». Et si le maire de Paris s'obstine ? « J'appliquerai les statuts », a répondu sèchement la présidente du RPR. Il serait donc exclu ? « Chaque

chose en son temps », a-t-elle conclu.

« Mme Alliot-Marie a vraiment beaucoup de toupet ! », a répliqué le maire de Paris dans un entretien au *Journal du dimanche* du 28 mai, en répétant, une fois de plus, sa détermination à se « battre jusqu'au bout » et en se qualifiant lui-même de « candidat de résistance ». La partie engagée contre M. Tiberi ne sera sans doute pas facile à gagner. Or, la bataille qui semble, désormais, engagée, conditionne en partie l'issue des négociations que M. Séguin va devoir mener pour la constitution des listes dans les arrondissements. Il a, pour sa part, déjà laissé entendre qu'il n'est pas pressé. Mme Alliot-Marie, de son côté, préférerait aller vite, ne serait-ce que pour bien marquer qu'elle a, jusqu'au bout, les choses bien en main. Elle souhaite, en effet, que les vingt têtes de liste soient désignées avant l'été. « Afin de démarquer rapidement la campagne », a-t-elle précisé.

Christine Garin

## Soixante-dix-neuf autres chefs de file investis pour les élections municipales de 2001

**OUTRE** Philippe Séguin, le comité politique du RPR a investi, samedi 27 mai, à main levée, les chefs de file du mouvement gaulliste pour les élections municipales de 2001 dans 79 villes. Le comité politique n'a pas tranché si le « chef de file » sera tête de liste ou simplement premier candidat RPR de la liste. Mais un certain nombre de maires sortants seront, sans surprise, têtes de liste, comme Alain Juppé à Bordeaux, Marie-José Roig (Avignon), Nicolas Sarkozy (Neuilly-sur-Seine), Philippe Marini (Compiègne), Patrick Devedjian (Antony) ou encore François Baroin (Troyes). Yvon Jacob devrait être également tête de liste à Rennes pour affronter le maire sortant, Edmond Hervé (PS). A Epinal, Michel Heinrich prend la relève de M. Séguin.

Sur les 80 candidats désignés, une vingtaine sont des femmes. On note, en particulier, l'investiture de Danièle Pagès, secrétaire départementale, à Perpignan (Pyrénées-Orientales), celle de Michèle Joyan, conseillère régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à La Seyne-sur-Mer (var), ou encore celle de Michèle Pintat, à Bayonne, pour succéder au maire sortant, Jean Grenet (UDF), dont elle est adjointe.

Autre signe de renouvellement, le RPR a investi Bernard Brochand, publicitaire, ami de Jacques Chirac,

Clarisse Fabre

## L'optimisme retrouvé de Mme Voynet lors de l'« Ecolo-parade »

**PLUS** de 1 500 personnes, 900 selon la police, ont défilé, dimanche 28 mai, de la Bastille aux Tuilleries, à Paris, dans une ambiance festive et bon enfant, pour la deuxième édition de l'« Ecolo-parade ». A pied, en voiture à cheval, à rollers ou à vélo, les participants n'étaient cependant pas aussi nombreux que l'espéraient les Verts, principaux organisateurs de ce défilé. Sur l'un des chars, représentant une des locomotives Diesel de la gare de l'Est « qui empoisonnent nos enfants », était juchée la mort et sa fauve. Derrière, une inscription vengeresse : « Gayssot responsable, Gallois coupable ». Plus loin, précédée d'une batterie de tambours, une 4L dorée d'où émergeait un arbre portait des pancartes réclamant le droit de vote pour tous les résidents étrangers en mars 2001.

« L'Ecolo-parade » a eu lieu l'année dernière, année sans élections. Elle a lieu cette année, elle aura lieu l'année prochaine. C'est devenu un rendez-vous que nous entendons renouveler », a averti Dominique Voynet, ministre de l'environnement, venue rejoindre le défilé en

compagnie de Guy Hascoët. Répondant aux critiques de Jean Tiberi, qui avait jugé « choquant », vendredi, que des écologistes perturbent un dimanche consacré aux cyclistes et aux piétons, le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire a qualifié la réaction du maire de Paris de « maladroite et extrêmement ridicule ».

#### UN SCORE À DEUX CHIFFRES

« On est heureux d'être autour d'Yves Contassot, qui sera notre tête de liste à Paris », a déclaré pour sa part Mme Voynet. Tout en se refusant à un pronostic, elle espère à Paris un « score à deux chiffres, au vu des dernières partielles, qui montrent que l'on a quitté l'étage des dernières années ». Juché sur son vélo, entre les deux ministres écologistes, M. Contassot s'était longuement arrêté devant l'Hôtel de Ville pour stigmatiser Philippe Séguin, « député venu de loin pour faire une OPA sur Paris » et « mouillé dans tous les dossiers » de la capitale.

Beatrice Gurrey

# Jacques Chirac poursuit ses consultations sur le quinquennat

M. Vaillant s'oppose à une reprise du texte de 1973

**JACQUES CHIRAC** a inauguré, dimanche 28 mai, le nouveau court central du stade Roland-Garros, puis il a repris ses consultations sur le quinquennat. Comme s'il suivait avec application cette petite routine qu'il s'est imposée pour marquer qu'il « réfléchit » avant de dire, probablement la semaine prochaine, qu'il est favorable à la réduction de la durée du mandat présidentiel. Le président a donc reçu, dimanche, Edouard Balladur. « Nous avons parlé, comme il était convenu, exclusivement des problèmes constitutionnels, du quinquennat d'abord, et puis des problèmes européens et du sens de la prochaine présidence française », a déclaré laconiquement M. Balladur. « Je suis favorable au quinquennat, d'ailleurs tout le monde le sait », a-t-il ajouté, souhaitant que cette réforme se fasse « le plus rapidement possible ». La veille, le chef de l'Etat avait « consulté » le constitutionnaliste Guy Carcassonne, tenant du quinquennat, et le président du Parti radical de gauche (PRG), Jean-Michel Baylet, qui prône le

quinquennat assorti d'un « véritable régime présidentiel », c'est-à-dire avec « le renforcement des pouvoirs du Parlement et l'abandon du droit de dissolution ». Exactement ce dont le président ne veut à aucun prix.

Les consultations se poursuivront cette semaine avec le président (PS) de l'Assemblée nationale, Raymond Forni. Pour autant, Valéry Giscard d'Estaing estimait déjà, dimanche soir, sur France 3, que M. Chirac est bien converti. Il est, dit-il, « la personne qui a le plus à gagner » avec cette réforme. Reste à savoir comment la faire. Comme le député (RPR) de l'Aube François Baroin suggérait, dimanche, au « Forum RMC-Le Figaro », que « juridiquement, rien ne s'oppose à reprendre » le projet, abandonné, de réforme constitutionnelle de 1973, le ministre des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a aussitôt exclu cette hypothèse, sur RMC lundi matin, estimant que cela reviendrait « à court-circuiter le Parlement ».

Raphaëlle Bacqué

# DEXIA SOUSCRIVEZ A L'AUGMENTATION DE CAPITAL

## DEVENEZ ACTIONNAIRE DE DEXIA

N° 1 mondial du « petit épargne »

Une politique déterminée de développement dans la banque de détail

Leader européen de la banque en ligne et de la gestion patrimoniale

Acteur de premier plan dans l'assurance épargne

sera fixé au plus tard le 14 juin 2000.

pour les personnes physiques

déjà actionnaires de Dexia : 1 action nouvelle pour 4 actions anciennes détenues.

Les actions nouvelles souscrites à ce titre, et dans la limite de ce droit, sont éligibles au PEA pour les personnes ayant déjà leurs actions Dexia inscrites dans un PEA.

pour tous les souscripteurs personnes physiques par rapport au prix fixé pour les investisseurs institutionnels.

du 24 mai au 13 juin 2000 inclus (sauf clôture anticipée).

contactez votre

intermédiaire financier habituel (banques, La Poste, Caisse d'Épargne, Trésor Public ou sociétés de Bourse).

Pour en savoir plus : numéro vert

0 800 35 50 00

Cette opération a reçu l'accord de la Commission Bancaire et Financière Belge en date du 11 mai 2000 et le visa préliminaire de la Commission des Opérations de Bourse n° 00-778 en date du 12 mai 2000, renouvelé par le visa préliminaire d'enregistrement n° 00-778 en date du 23 mai 2000, apposé dans le cadre de la procédure de reconnaissance mutuelle des prospectus, sur le fondement du certificat d'approbation délivré par la Commission Bancaire et Financière Belge.



Une valeur européenne à suivre...

# François Bayrou relance l'hypothèse de sa candidature à l'élection présidentielle

Le président de l'UDF espère tirer parti de la réforme du quinquennat

François Bayrou a laissé entendre, dimanche 28 mai, qu'il sera candidat à l'élection présidentielle. Le président de l'UDF a mis en garde ses

amis contre l'*« aveu d'impuissance »* qui résulte de l'absence de la formation centriste lors de ce scrutin. Valéry Giscard d'Estaing a jugé

pour sa part qu'une candidature UDF ne serait *« pas illégitime »*, mais qu'il est prématuré d'évoquer des noms.

**POURQUOI l'UDF** serait-elle la seule à avoir un complexe ? Invité, dimanche 28 mai, de l'émission DMA sur France 2, François Bayrou a laissé entendre qu'il sera candidat à l'élection présidentielle. *« On ne peut pas être absent, lorsqu'on a un projet, de l'élection majeure. Ni le Parti communiste, ni les Verts, ni le Parti socialiste, ni le RPR, ni le RPF, ni même les extrêmes ne posent la question »*, a souligné le président de l'UDF en affirmant que si sa formation n'était pas représentée lors de scrutin, *« ce serait pour elle un aveu d'impuissance »*.

Sera-t-il lui-même candidat ? *« Si l'UDF en décide ainsi, naturellement, ce sera le choix que je suivrai, et même que je défendrai devant elle »*, a répondu le député européen.

En premier lieu, elle place le chef de l'Etat dans une situation inconfortable. Si Jacques Chirac cherche à s'attribuer la paternité du quinquennat, analyse M. Bayrou, il devra d'abord justifier son propre revirement sur la question, avant de subir l'éventuel contre-coup d'une désaffection des Français lors de la campagne référendaire. En second lieu, cette réforme pourrait bien lever l'un des principaux obstacles qui se dressent sur sa route.

Dans un entretien au *Monde* du 24 septembre 1999, le président de l'UDF avait proposé de prolonger de quelques semaines la durée du mandat des actuels députés, afin d'éviter que l'élection présidentielle ne précède les législatives. Sous couvert de rendre *« tout son sens à la fonction présidentielle »*, il s'agissait surtout pour lui d'empêcher que la pression des députés UDF, d'abord soucieux de leur réélection

chiraquien de sa formation, avait jugé *« très habile »* le dépôt de la proposition de loi de Valéry Giscard d'Estaing, la perspective de cette réforme présente plusieurs vertus.

En premier lieu, elle place le chef de l'Etat dans une situation inconfortable. Si Jacques Chirac cherche à s'attribuer la paternité du quinquennat, analyse M. Bayrou, il devra d'abord justifier son propre revirement sur la question, avant de subir l'éventuel contre-coup d'une désaffection des Français lors de la campagne référendaire. En second lieu, cette réforme pourrait bien lever l'un des principaux obstacles qui se dressent sur sa route.

M. Bayrou aura toutefois fort à faire pour convaincre ses propres amis de la pertinence d'une candidature UDF à la présidentielle. Cette question pourrait être tranchée lors du congrès de l'UDF en novembre. La circonspection avec laquelle M. Giscard d'Estaing a accueilli, dimanche soir, sur France 3, la perspective d'une candidature de M. Bayrou est l'un des signes que le président de l'UDF n'est pas au bout de ses peines. *« VGE »* a certes indiqué que cette candidature ne serait *« pas illégitime »*, *« Je pense que dans un système politique comme le nôtre (...) fondé sur deux*

*tours de scrutin, il est normal qu'il y ait des candidats au premier tour »*, a déclaré l'ancien président de la République. *« Ca ne veut pas dire que ça soit toujours nécessaire. Il y a des cas où il vaut mieux qu'il n'y en ait qu'un »*, a aussitôt précisé le député du Puy-de-Dôme.

Surtout, l'ancien chef de l'Etat a jugé prématuress les propos de M. Bayrou. *« Lorsqu'il faudra choisir les candidats, c'est une autre affaire »*, a souligné l'ancien chef de l'Etat, en rappelant qu'aux Etats-Unis *« personne ne parle, à deux ans d'échéances, des candidats »* et que *« les candidats eux-mêmes se gardent d'avancer leur candidature »*. Le 20 février, alors qu'il était l'invité de l'émission Vivement dimanche sur France 2, M. Giscard d'Estaing avait été interrogé sur ses propres intentions. *« Je ne vous répondrai pas. Et c'est un conseil que je donne aux autres. Car l'opinion publique les voit comme candidats, analyse leurs forces et leurs faiblesses, et les écarte »*, avait-il répliqué.

**Jean-Baptiste de Montvalon**

## Six élections cantonales partielles

### CORSE-DU-SUD

#### Canton d'Ajaccio-7 (second tour).

I., 7 556 ; V., 5 141 ; A., 31,96 % ; E., 4 930.

Jean-Louis Luciani, PS, 2 494 (50,59 %)... **ÉLU**

Antoine Ottavi, div. m. de Bastelicaccia, 2 436 (49,41 %).

Jean-Louis Luciani (PS) succède à son père, décédé. Soutenu par la gauche « plurielle », il l'emporte sur son adversaire Antoine Ottavi, qui se présentait sans étiquette mais avec l'appui de José Rossi, président (DL) de l'Assemblée de Corse.

21 mai 2000 : I., 7 556 ; V., 5 338 ; A., 29,35 % ; E., 5 243 ; Antoine Ottavi, div. m. de Bastelicaccia, 1 772 (33,80 %) ; Jean-Louis Luciani, PS, 1 716 (32,73 %) ; Etienne Ferrandi, div. g., 1 157 (22,07 %) ; Jean-Bernard Stahr, div. d., 536 (10,22 %) ; Guy Mariaggi, FN, 62 (1,18 %).

27 mars 1994 : I., 6 499 ; V., 4 574 ; A., 29,62 % ; E., 4 359 ; Félix Luciani, div. g., 2 371 (54,39 %) ; Etienne Ferrandi, div. g., 1 988 (45,61 %).

### JURA

#### Canton de Poligny (second tour).

I., 6 892 ; V., 3 842 ; A., 44,25 % ; E., 3 579.

Jean-François Gaillard, UDF, 2 229 (62,28 %)... **ÉLU**

Attale Mottet-Boesch, Verts, 1 350 (37,72 %).

Jean-François Gaillard (UDF) remporte aisément ce second tour. Il devance le candidat des Verts, Attale Mottet-Boesch, qui ne parvient pas à rassembler sur son nom l'ensemble des voix qui s'étaient portées, au premier tour, sur les candidats de la gauche « plurielle ».

21 mai 2000 : I., 6 892 ; V., 3 542 ; A., 48,61 % ; E., 3 344 ; Jean-François Gaillard, UDF, 1 537 (45,96 %) ; Attale Mottet-Boesch, Verts, 587 (17,55 %) ; Jean-Louis Olivier, app. PCF, adj. m. de Poligny, 507 (15,16 %) ; Roland Chaillou, PS, c. m. de Poligny, 497 (14,86 %) ; René Bach, FN, 216 (6,46 %).

27 mars 1994 : I., 6 846 ; V., 4 599 ; A., 32,82 % ; E., 4 269 ; Michel Meunier, RPR, 2 295 (53,76 %) ; Christian Loichet, div. g., 1 974 (46,24 %).

### MANCHE

#### Canton d'Equeurdreville-Hainneville (second tour).

I., 17 238 ; V., 5 093 ; A., 70,45 % ; E., 4 710.

Pierre Bihet, PS, c. r., adj. m. d'Equeurdreville, 2 999 (63,67 %)... **ÉLU**

Régine Samson, div. d., 1 711 (36,33 %).

[Pierre Bihet (PS) a été élu sans surprise dans ce canton, le plus marqué à gauche de l'agglomération cherbourgeoise. Il obtient un résultat sensiblement égal à celui de son prédécesseur, René Sébire, décédé en février et qui était conseiller général depuis 1979. Conseiller régional, M. Bihet a indiqué qu'il abandonnera ce mandat à son suivant de liste, Pierre Lecostaïs (MDC).]

21 mai 2000 : I., 17 238 ; V., 5 428 ; A., 68,51 % ; E., 5 206 ; Pierre Bihet, PS, c. r., adj. m. d'Equeurdreville, 2 321 (44,58 %) ; Régine Samson, div. d., 1 123 (21,57 %) ; Daniel Bosquet, Verts, 803 (15,42 %) ; Pascal Dormal, PC, 452 (8,68 %) ; Raymond Leccer, FN, 285 (5,47 %) ; Anne-Marie Jean, MNR, 222 (4,26 %).

22 mars 1998 : I., 17 431 ; V., 8 080 ; A., 53,65 % ; E., 7 460 ; René Sébire, PS, adj. m., 4 722 (63,30 %) ; Jean Tissot, div. d., c. m., 2 738 (36,70 %).

### PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

#### Canton de Saint-Etienne-de-Baïgorry (second tour).

I., 4 922 ; V., 3 200 ; A., 33,97 % ; E., 3 020.

Gabriel Dermit, div. d., m. d'Ossès, 1 899 (62,88 %)... **ÉLU**

Jean-Michel Galant, nat., m. d'Ascarat, 1 121 (37,12 %).

[L'ancien conseiller général Gabriel Dermit (divers droite) retrouve le siège qu'il n'avait pas briqué en 1994 mais qu'il enlevait précédemment dès le premier tour. Son adversaire, le nationaliste basque Jean-Michel Galant, élargit sensiblement l'audience de cette famille politique et progresse nettement par rapport au premier tour.

21 mai 2000 : I., 4 967 ; V., 3 431 ; A., 30,92 % ; E., 3 384 ; Gabriel Dermit, div. d., m. d'Ossès, 1 258 (37,17 %) ; Jean-Michel Galant, nat., m. d'Ascarat, 622 (18,38 %) ; Jean-François Tambourin, div. d., 616 (18,20 %) ; Marie-Antoinette Etchebarren, div. d., 612 (18,09 %) ; Bernard Minondo, PS, 276 (8,16 %).

27 mars 1994 : I., 4 968 ; V., 3 659 ; A., 26,35 % ; E., 3 578 ; Marcel Monlong, div. d., 1 477 (41,28 %) ; Jean-Claude Inchauspé, RPR, 1 060 (29,63 %) ; Jean-François Tambourin, div. d., 1 041 (29,09 %).

### SEINE-MARITIME

#### Canton de Doudeville (premier tour).

I., 5 491 ; V., 3 332 ; A., 39,32 % ; E., 3 114.

**Ball.** : Louis Tartarin, div. d., m. de Doudeville, 970 (31,15 %) ; Eric Malandrin, div. d., adj. m. de Doudeville, 872 (28,00 %) ; Patrick Resse, PS, 557 (17,89 %).

**Elim.** : Daniel Durec, div. g., c. m. de Doudeville, 280 (8,99 %) ; Jean-Pierre Cavelier, PCF, 184 (5,91 %) ; Jean-Pierre Destouesse, Verts, 136 (4,37 %) ; Bernard Maignan, MNR, 115 (3,69 %).

[Cette élection est organisée pour pourvoir le siège vacant depuis le décès de Gérard Ducastel (UDF). Louis Tartarin, maire (divers droite) de Doudeville, devance Eric Malandrin, son premier adjoint, dans un duel où la majorité départementale (UDF-RPR-DL) a refusé de choisir. Le candidat socialiste, Patrick Resse, est distancé et ne peut prétendre conquérir ce siège.

20 mars 1994 : I., 5 178 ; V., 3 658 ; A., 29,35 % ; E., 3 443 ; Gérard Ducastel, UDF-rad., 1 905 (55,33 %) ; Andrée Renoir, PS, 828 (24,05 %) ; Jean-Pierre Cavelier, PCF, 367 (10,66 %) ; Bernard Maignan, FN, 343 (9,96 %).

### SEINE-MARITIME

#### Canton de Grand-Couronne (premier tour).

I., 19 493 ; V., 7 155 ; A., 63,29 % ; E., 6 737.

**Ball.** : Laurent Fabius, PS, min., adj. m. de Grand-Quevilly, 3 844 (57,06 %) ; Pierre Colombel, div. d., 1 089 (16,16 %).

**Elim.** : Martine Fauchard, Verts, 537 (7,97 %) ; Jacky Engrand, FN, 519 (7,70 %) ; Bernard Mazier, MNR, 438 (6,50 %) ; Christine Poupin, LCR, 310 (4,60 %).

[La très faible participation empêche Laurent Fabius d'être élu dès le 1<sup>er</sup> tour de cette élection rendue nécessaire par la démission de Marc Massion (PS), sénateur, atteint par le cumul des mandats depuis qu'il a été élu maire de Grand-Quevilly, en remplacement de M. Fabius. Soutenu dès le premier tour par le PCF, le ministre de l'économie ne perd qu'un point par rapport au total PS-PCF du premier tour de 1998 et cela malgré la présence d'une candidate de la LCR, qui n'atteint pas 5 %. La candidate des Verts est en léger recul. Le FN devance le MNR.

15 mars 1998 : I., 19 547 ; V., 11 986 ; A., 38,68 % ; E., 11 445 ; Marc Massion, PS, sén., adj. m., 4 111 (35,92 %) ; Patrice Dupray, PC, c. r., m., 2 715 (23,72 %) ; Bernard Mazier, FN, 1 873 (16,37 %) ; Robert Martin, RPR, 1 763 (15,40 %) ; Bruno Jeannet, Verts, c. m., 983 (8,59 %).

Chaque jeudi avec

**Le Monde**  
DATE VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE DES LIVRES**

> L'ACCÈS MULTICANAL (INTERNET, PC, MINITEL ET TÉLÉPHONE) VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DE LA BOURSE EN LIGNE, MÊME SI VOUS N'ETES PAS RELIÉS À INTERNET. VOUS N'ETES DONC PLUS À L'ABRI DE DEVENIR RICHE.

> JE SOUHAITE RECEVOIR, SANS ENGAGEMENT, UN DOSSIER D'INFORMATION SUR E-CORTAL.

NOM: ..... PRÉNOM: ..... DATE DE NAISSANCE: ..... ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... VILLE: ..... TEL DOM: ..... TEL BUR: ..... E-MAIL: .....

TRANSMETTEZ VOS COORDONNÉES PAR COURRIER SANS L'AFFRANCHIR À CORTAL, LIBRE 92529 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX 00 PAR FAX AU 01.47.38.96.20. Suite à cette offre, et par l'intermédiaire de Cortal, vous pouvez être contacté téléphoniquement par Cortal ou être amené à recevoir par courrier des documents et des offres émanant d'autres sociétés. Ce service s'adresse à une clientèle autonome, acceptant les aléas boursiers.

ACT 1/1/00

WWW.E-CORTAL.COM NUMÉRO VERT: 0 800 10 15 80 36,15 CORTAL

e-cortal

PLUS D'OCCASIONS DE GAGNER PLUS

# Lionel Jospin dénonce la « démagogie » de la droite sur la réforme de la chasse

Un compromis entre députés et sénateurs, lundi 29 mai, est peu probable

Après le vote au Sénat, vendredi 26 mai, d'un projet profondément modifié, la réunion des députés et des sénateurs en commission mixte pa-

ritaire, lundi 29 mai, a peu de chances d'aboutir. Le premier ministre a appelé, vendredi, à un « compromis », tout en dénonçant la « démagogie » et l'« aveuglement » de la droite et des chasseurs. CPNT dénonce « une énorme tromperie de l'opinion publique ».

**RETOUR** à la case départ : après des mois de débats pour trouver un compromis entre les contraintes que Bruxelles impose au gouvernement, les revendications des chasseurs et les attentes des écologistes, le dossier de la chasse est de nouveau dans l'impasse. L'Assemblée nationale avait trouvé un fragile équilibre en légiférant la chasse de nuit aux gibiers d'eau dans vingt départements,

mais en renvoyant la fixation des dates de chasse à un décret ; le Sénat l'a ruiné, vendredi 26 mai, en adoptant un projet qui fait la part belle au mouvement cynégétique (*Le Monde* du 27 mai). Il n'y a guère de chance que les sept députés et les sept sénateurs réunis, lundi 29 mai, en commission mixte paritaire (CMP) parviennent à un accord. Quelques heures après le vote

du Sénat, Lionel Jospin avait plaidé pour un « compromis » permettant de se conformer aux règles européennes et « de faire respecter aussi l'essentiel de nos traditions ». Faut de quoi, avait-il prévenu, « les directives [européennes] nous seront imposées ». « Je pense qu'il ne faut pas attendre ce moment avec aveuglement, pour certains avec démagogie », avait conclu le premier ministre en visant la

droite et les chasseurs les plus intransigeants. Pierre Moscovici est revenu à la charge, dimanche, au « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI ». « Nous serons condamnés à des astreintes considérables de plusieurs millions de francs quotidiennement, a averti le ministre délégué aux affaires européennes. Il faut absolument [l']éviter et se mettre en conformité avec le droit européen. »

Les Verts estiment eux aussi que le Sénat « a mis la France dans une situation difficile un mois avant le début de la présidence française » de l'Union européenne. Le parti de Dominique Voynet espère que M. Jospin « mettra son poids dans la balance du bon côté pour soutenir » le ministre de l'environnement, abandonnée en rase campagne par la gauche sénatoriale. Les chances d'un compromis, lundi, sont minces. Noël Mamère, député (Vert) de Gironde, juge que la CMP « se présente très mal », la droite y étant majoritaire. Il est « totalement illusoire d'espérer un accord », prévient pour sa part François Patriat (PS, Côte-d'Or). « Toute concession supplémentaire discréderait le Parlement », conclut le rapporteur du projet à l'Assemblée.

Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) et plusieurs associations nationales de chasseurs se sont déclarés, samedi, « indignés » du « discours extrémiste provocateur de François Patriat ». Ses « menaces (...) brandies avant même que la Commission et la Cour de justice européennes aient émis le moindre avis » (...) sont « une énorme tromperie de l'opinion publique », déclarent-ils.

S'il y a échec de la CMP, la deuxième lecture du texte au Palais-Bourbon, le 13 juin, s'annonce délicate. Matignon, qui reconnaît que « c'est l'un des textes les plus difficiles de la législature », n'est pas au bout de ses peines : les députés de gauche, encouragés par l'attitude du Sénat, peuvent être tentés de confirmer les mesures en faveur des chasseurs.

Jean-Michel Bezat

## CORRESPONDANCES

### Une lettre de l'Union des fédérations des chasseurs...

*A la suite de nos articles sur la mise en cause par la justice de la gestion des fédérations de chasse (Le Monde du 24 mai), nous avons reçu du président de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs, Pierre Daillant, la mise au point suivante :*

1. Les fédérations départementales des chasseurs sont des associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Elles sont simplement associées à une mission de service public et non chargées d'une mission de service public. La circonscription que les cotisations revêtent un caractère obligatoire – comme c'est d'ailleurs le cas pour la plupart des fédérations sportives – n'entraîne pas leur caractère de « fonds publics ». Au contraire, il résulte des analyses juridiques approfondies auxquelles

nous avons fait procéder que les fonds gérés par les fédérations constituent bien des fonds privés.

2. Les réserves dont vous faites état résultent d'une addition incompréhensible en termes comptables entre réserves immobilisées et réserves disponibles. Les premières ont servi à financer des investissements conformes à l'objectif social des fédérations et ne sauraient être assimilées à un « trésor » sur lequel les responsables fédéraux veilleraient jalousement. Les fédérations sont soumises au plan comptable général et ni la Cour des comptes ni personne ne peut ignorer cette obligation légale. Les montants de réserves évoqués sont absolument sans rapport avec la réalité financière.

3. Un amalgame inacceptable est par ailleurs effectué entre le finan-

cement de certaines manifestations des chasseurs, nationales ou locales, et le prétendu soutien à un parti politique. Devant les attaques insupportables dont la chasse est l'objet, et en conformité avec l'objectif des fédérations qui est, notamment, de défendre les intérêts de la chasse et des chasseurs, les fédérations ont pu légalement financer des manifestations qui, de toute évidence, indisposent les pouvoirs publics par leur ampleur. Cette action ne saurait être assimilée au financement occulte d'un parti politique. Il appartiendra à la justice au cas par cas de se prononcer sur ces sujets, mais je ne peux que m'élever contre le procès global qui est fait à la chasse et à ses responsables associatifs, sans examen sérieux des faits et du droit.

### ... et de la Fondation pour la sauvegarde de la faune

*S'estimant mis en cause par notre article intitulé « Le rapport du Sénat s'appuie sur des chiffres contestés », Bertrand des Clerfs, directeur de la Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune, nous a, par ailleurs, adressé les précisions suivantes :*

Vous prétendez que notre Fondation a publié l'année dernière des chiffres contestables quant à l'abondance de certains oiseaux-

gibiers migrateurs. Je tiens à confirmer que ces chiffres proviennent de publications scientifiques incontestées. Je regrette que vous n'ayez pas pris le temps de vérifier vos sources avant de porter de graves accusations à notre égard. Vous auriez pu très facilement me joindre. Le document que vous mettez en cause a été publié par la Fondation internationale pour

la sauvegarde de la faune, fondation de droit français reconnue d'utilité en 1977. Elle n'est d'aucune façon l'émanation du Conseil international de la chasse – dont je ne suis d'ailleurs pas président, tout en étant rapporteur général d'honneur de sa commission des oiseaux migrateurs pour services rendus à leur conservation et à leur gestion depuis trente ans.

**A la pointe de la technologie dans tous ses domaines de compétence, misant sur des hommes animés par un désir constant d'innovation, Médiapost apporte à ses 20 000 clients les solutions les plus pertinentes pour leurs actions liées au géomarketing.**

**De la connaissance des marchés locaux à la distribution de publicités en boîte à lettres en passant par la stratégie d'implantation, Médiapost les guide et les accompagne jusqu'à leur cible... et précisément jusqu'à leur cible.**

## Les Français jugent l'action de Lionel Jospin

**LES FRANÇAIS** continuent de trouver le premier ministre « courageux », « capable de décider », « honnête », « sympathique », même si les appréciations portées dans le sondage réalisé les 25 et 26 mai, selon la méthode des quotas, auprès de 950 personnes, pour le *Journal du dimanche* du 28 mai, sont en légère baisse par rapport au même questionnaire réalisé en octobre 1997. Ils sont notamment plus que 65 % à juger le premier ministre « proche des gens » (contre 71 % trois ans plus tôt) et 46 % à le trouver « trop autoritaire » (contre 34 %). En revanche, 50 % des Français jugent qu'il « pourrait être un bon président de la République », contre 45 % quatre mois après son arrivée à Matignon. Pour les sondés, les 35 heures (30 %), les emplois-jeunes (20 %) et la baisse de la TVA (17 %) « symbolisent le mieux l'action de Lionel Jospin ». Enfin, les Français attendent en priorité du gouvernement Jospin qu'il « baisse les impôts » (33 % des premières citations) et qu'il « lutte contre la précarité de l'emploi » (24 %).

## José Rossi n'exclut pas de quitter les négociations sur la Corse

**JOSÉ ROSSI**, président (DL) de l'Assemblée de Corse, a expliqué, dans *Le Journal du dimanche* du 28 mai, à la veille d'un des ateliers de réflexion hebdomadaires sur l'avenir de la Corse qui se tiennent à Matignon, que, si ces derniers ne devaient « pas aboutir à des solutions susceptibles de déboucher sur une vraie réforme, il serait légitime de quitter la table des négociations ». M. Rossi, favorable à l'autonomie de l'île, juge « nécessaire que le premier ministre prenne conscience que nous arrivons à l'heure de vérité », car, explique-t-il, « la question cruciale de l'évolution des institutions n'a pas encore obtenu de réponse ». « Chacun est terrorisé par l'idée d'une reprise de la violence liée à l'échec de ce processus », estime enfin M. Rossi.

Samedi 27 mai, à Corte, les nationalistes d'Unita ont, pour leur part, renouvelé leur confiance aux deux élus de Corsica Nazione engagés dans le processus de négociation avec Matignon et jugé qu'il n'était « pas opportun » de quitter les commissions techniques, quatre jours après que deux petites organisations nationalistes membres de cette plate-forme leur eurent demandé de « quitter » les réunions du lundi (*Le Monde* du 26 mai).

## Denis Kessler maintient son projet pour les chômeurs

**DENIS KESSLER**, « numéro deux » du Medef, a indiqué, dimanche 28 mai, que son projet controversé d'aide au retour à l'emploi (CARE) des chômeurs était un « dispositif central » dans la réforme de l'Unedic. Pour M. Kessler, qui était invité au Club de la presse d'Europe 1, le CARE « reste soumis à la négociation » avec les syndicats et « sera, après discussion, mis en place ». Sur la proposition des syndicats de généraliser les conventions de conversion, actuellement destinées aux licenciés économiques, M. Kessler a indiqué qu'« il y a des éléments que l'on reprend [dans les conventions de conversion], mais nous souhaitons que le dispositif soit universel, qu'il s'applique à tous les demandeurs d'emploi ». Les syndicats s'opposent au caractère obligatoire du CARE, qui est assorti de sanctions pouvant aller jusqu'à une suppression des allocations à l'encontre du chômeur jugé récalcitrant à prendre une formation ou un emploi. M. Kessler a précisé que le demandeur d'emploi pour qui le système d'assurance-chômage n'aurait pas retrouvé un emploi « ne verra pas son allocation diminuée ». Patronat et syndicats doivent se rencontrer à nouveau sur ce sujet mercredi 31 mai.

**POST**

GROUPE LA POSTE

15 boulevard du Général de Gaulle - 92126 MONTROUGE CEDEX  
Tél : 01 46 12 44 62 - Internet : www.mediapost.fr

**AFFAIRES** Ancien croisé de la lutte contre la corruption, Alain Serieyx, ex-président de la chambre régionale des comptes (CRC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur est, à son

tour, confronté, à la suspicion. ● LE PARQUET de Marseille s'interroge sur les raisons pour lesquelles la juridiction financière n'avait pas saisi la justice, en 1997, après le contrôle ef-

fectué sur la construction des lycées de la région. ● UNE ENQUÊTE est en cours sur les associations franco-australiennes de M. Serieyx, qui ont été financées par des collectivités

contrôlées par la CRC. ● SON PROJET de construction d'un grand voilier s'est heurté à l'opposition des élus PS, malgré le soutien de M. Bernardini, ex-président (PS) du conseil géné-

ral des Bouches-du-Rhône. Selon un document, M. Serieyx aurait promis à ce dernier, aux prises avec la CRC, son « concours » sur des « dossiers » (lire aussi notre éditorial page 19).

# Les soupçons ternissent la réputation de l'ancien « incorruptible » de PACA

Le rôle d'Alain Serieyx, président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur de 1989 à 1998, est contesté dans plusieurs enquêtes. L'une vise les fonds publics versés à ses associations ; une autre, les lycées de la région, dont les marchés sont examinés par la justice

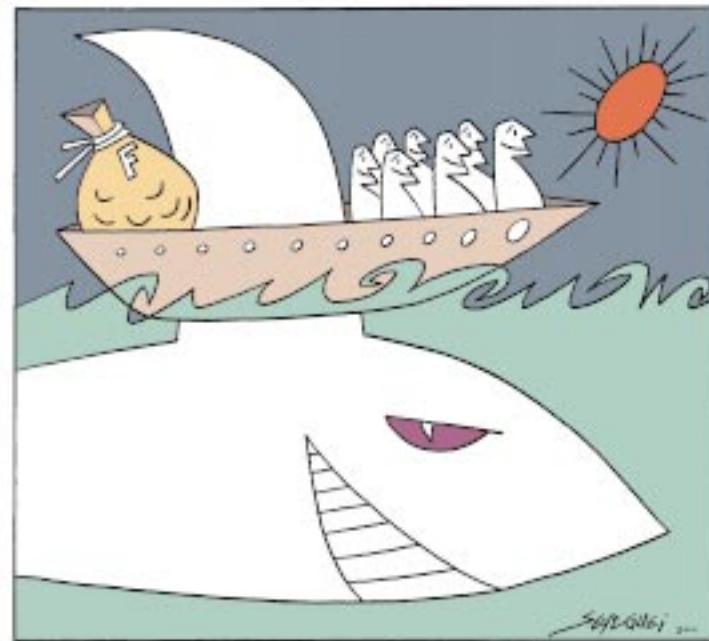
## MARSEILLE

de notre envoyé spécial

« On me prête beaucoup, dit Alain Serieyx. Y compris une influence que je n'ai jamais eue. » Pour l'ancien président de la chambre régionale des comptes (CRC) de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), jadis croisé de la lutte contre la corruption et grand pourfendeur d'élus, les temps ont changé. Retraité de l'administration, il s'est inscrit sans tapage au barreau de Marseille pour exercer, précise-t-il, « un modeste rôle de conseil ». Il y a dix ans, ses sermons sur les « dérives » des politiques et « l'affaiblissement de la morale publique » lui avaient forgé l'image d'un Fouquier-Tinville provençal. Lui se comparait plus volontiers à « Eliot Ness » - le chef des « Incorruptibles ». A ses discours enflammés répondent désormais les murmures. Depuis plusieurs mois, les activités, présentes et passées, de M. Serieyx semblent attiser la méfiance, voire la suspicion, sur fond d'« affaires » marseillaises.

Depuis que le procureur de Marseille a ouvert, le 11 avril, une information judiciaire sur la gestion de la société d'économie mixte pour l'aménagement et le développement régional (Semader), le contrôle effectué entre 1994 et 1996 par la CRC sur cette structure liée au conseil régional - alors présidé par l'actuel maire (DL) de Marseille, Jean-Claude Gaudin - apparaît sujet à caution. Au point que le parquet a discrètement demandé au successeur de M. Serieyx, Alain Pichon, une appréciation rétrospective sur la qualité de ce contrôle et sur les raisons pour lesquelles ses conclusions n'avaient pas été, en leur temps, communiquées à la justice.

Constituée pour coordonner la construction et l'entretien des lycées, la Semader avait essayé les critiques de la juridiction financière, mais la vérification ne comportait aucun examen détaillé des marchés. Datée du 6 février 1997, la lettre d'observations définitive qui concluait cette mission soulevait certaines anomalies, mais elle n'avait pas été transmise au parquet - à l'inverse d'une pratique de la CRC devenue usuelle sous l'ère Se-



rieyx. Or, un audit privé commandé par le successeur de M. Gaudin à la région, Michel Vauzelle (PS), a invqué, depuis, l'existence d'une « succession de délits » au sein de la Semader et fourni les bases de l'enquête judiciaire actuelle (Le Monde du 13 avril). Alors que celle-ci tarde à débuter, ce décalage continue d'intriguer.

**CHIENS TRUFFIERS**

« Si les éléments sur la Semader n'ont pas été transmis, c'est que la collégialité [de la CRC] ne l'a pas souhaité, répond M. Serieyx. Le président n'a pas tous les pouvoirs. » A une reprise au moins, son intervention sur ce dossier ne fut pourtant pas sans conséquence : en 1995, une modification de l'ordre du jour interne empêcha le conseiller-rapporteur saisi de cette mission, spécialiste réputé des marchés publics dont la mutation était programmée, de rédiger lui-même la version provisoire du rapport. Ce dessaisissement de fait avait suscité des contestations au sein de la juridiction. Fin connaisseur des procédures et habile dialecticien, M. Serieyx avait su les apaiser. Les soixante magistrats de la juridiction

marseillaise - qu'il appelait ses « chiens truffiers » - lui savaient gré d'avoir impulsé les enquêtes qui conduisirent, entre autres, au démantèlement du « système Médecin » à Nice et à la mise au jour de réseaux de corruption dans le Var des années Arreckx. Ce tableau de chasse, qui contribua à la réputation de la CRC, occultait largement celle de son président, déjà teintée d'ambiguité.

Fondateur ou animateur d'une série d'associations vouées au développement de l'amitié franco-australienne, M. Serieyx a en effet obtenu pour celles-ci d'importants concours auprès des collectivités territoriales placées sous son contrôle. Ouverte depuis l'été 1998, une enquête préliminaire est toujours en cours sur les conditions d'attribution et l'utilisation de ces subventions. Nul ne sait combien de communes et de départements de la région PACA ont consenti de tels versements aux associations de M. Serieyx lorsque celui-ci présidait la CRC. Certains élus avaient refusé, en dépit de relances parfois pressantes. En 1990 et 1991, le conseil régional avait apporté sa contribution au Provence-Western Australia Bu-

siness Club, notamment pour l'organisation d'un voyage de chefs d'entreprise et d'élus aux antipodes, dont M. Serieyx était l'un des initiateurs. En 1996, le conseil général du Var, lui, avait accordé 130 000 francs à l'association France-Australie-Provence « pour lui permettre de transférer son siège à Draguignan ».

**ENTRE LE VAR ET L'AUSTRALIE**

Crée en 1990 par M. Serieyx - dont l'une des filles réside en Australie - pour « développer entre ses membres une meilleure connaissance de l'Australie par tous les moyens possibles », l'association avait initialement été baptisée France-Provence-Australie et domiciliée à Marseille, au siège même de la chambre régionale des comptes. Si elle fut bien la destinataire de l'aide votée par les élus varois, la demande émanait curieusement d'une autre structure associative : Dracénie Rainbow Coast, consacrée au jumelage de Draguignan avec la ville australienne d'Albany et présidée par l'épouse de M. Serieyx.

Peu convaincus de « l'intérêt pour le département » de telles subventions et « sceptiques quant à l'utilisation » des fonds, plusieurs élus s'opposèrent, le 30 juin 1997, à un nouveau versement de 220 000 francs, destiné à l'organisation d'« échanges d'étudiants et d'enseignants » entre le Var et l'Australie. Le compte rendu des débats atteste que seule l'intervention du président (DL) du conseil général, le sénateur Hubert Falco, permit d'emporter la décision. La question de la compatibilité de cette attribution avec les fonctions exercées par M. Serieyx ne fut pas abordée.

« Si certains ont cru me faire plaisir et s'attirer mes bonnes grâces en versant des subventions, ils se sont bien trompés, commente M. Serieyx. De toute façon, cela n'avait rien d'ilégal. » Invoquant le « contrôle de légalité » de toutes les subventions accordées par les collectivités, M. Falco souligne que « le préfet ne s'y est jamais opposé ». « Nous n'avons pas aidé ces associations pour faire plaisir à M. Serieyx, résume-t-il, mais parce qu'elles rendaient service au département. » Le

conseil général leur retira pourtant son appui en 1999, considérant qu'elles « n'avaient pas atteint les objectifs espérés ». Entre-temps, M. Serieyx avait quitté la chambre régionale.

La régularité de ces subventions fut contestée qu'une fois. Directeur du cabinet de François Trucy lorsque ce dernier était maire (DL) de Toulon, Jean-Pierre Colin avait

## En 1980, un écueil dans une carrière éclectique

La carrière d'Alain Serieyx est marquée par l'éclectisme. Entré à la Cour des comptes en 1960, il a fréquenté le secteur privé (Matra, Ribourel) et les cabinets ministériels des années Pompidou, dont celui de Jacques Chirac au ministère des relations avec le Parlement, en 1971. Lancé en politique par « [son] ami Chirac », dit-il, il fut conseiller général (UDR) de Haute-Vienne, de 1973 à 1981, mais échoua aux législatives de 1973 et aux municipales de 1977, après être devenu secrétaire national des Républicains indépendants. Nommé directeur du tourisme en 1978 par Jean-Pierre Soisson, alors ministre de la jeunesse et des sports, M. Serieyx fut écarté, deux ans plus tard, après la publication d'un rapport de la Cour des comptes dénonçant des « irrégularités » dans la gestion de ses services. Déclaré « comptable de fait », il dut rembourser une partie des sommes contestées. Nommé en février 1989 à la tête de la chambre régionale des comptes de Marseille, il confiait au Monde, en 1994, que cette « épreuve » avait fait de lui « un bon expert de la gestion de fait ».

étés mis en examen, en 1996, pour « faux en écriture privée » et « abus de confiance » à la suite d'une des enquêtes de la CRC sur la municipalité toulonnaise. Il avait en retour contesté la régularité des actes de la juridiction financière sous la présidence de M. Serieyx et sollicité une enquête de la Cour des comptes - qui exerce la tutelle sur les chambres régionales - sur ces pratiques, invoquant le code des jurisdictions financières, qui interdit à leurs membres de percevoir, même indirectement, des fonds soumis à leur contrôle. Le 6 avril 1999, il lui fut répondu que le départ en retraite du magistrat interdisait toute procédure disciplinaire à son encontre, « quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur son bien ou son mal fondé ».

Entre-temps, M. Colin avait aussi déposé plainte contre M. Serieyx, estimant que les aides perçues par ses associations pouvaient être constitutives du délit de « prise illégale d'intérêts ». Cette plainte fut déclarée irrecevable le 11 mai 1998,

de la CRC s'est soldé par un naufrage (Le Monde du 30 octobre). Associé à un groupe d'entrepreneurs marseillais, M. Serieyx avait lancé le projet de construction d'un immense voilier, baptisé *La Marseillaise* et censé participer aux commémorations franco-australiennes prévues pour 2001. Présidée par l'ancien premier ministre Michel Rocard, l'association qui conduisait ce projet avait collecté les soutiens les plus haut placés, mais s'est heurtée au refus des socialistes locaux, après une série de tournées qui ne paraissent pas étrangères à la personnalité de M. Serieyx (lire ci-dessous). Les adversaires du projet jugeaient incertain son montant financier. Amoureux de la mer et des terres australiennes, M. Rocard raconte, lui, avoir reçu, au téléphone, un avertissement du nouveau président de la chambre régionale des comptes, qui lui conseillait « de prendre [ses] distances avec M. Serieyx et avec toute cette histoire »...

Hervé Gattégno

## Les « concours » de l'ancien magistrat sur les « dossiers chers » à François Bernardini

### MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Ancien président de la chambre régionale des comptes (CRC) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Alain Serieyx peut-il avoir aidé de ses conseils François Bernardini, l'ancien président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, démis de ses fonctions à la suite d'une décision de la juridiction financière ? Devenu avocat, l'ancien magistrat s'est vu proscrite par la commission de déontologie du barreau de Marseille toute intervention auprès des collectivités - et de leurs dirigeants - sur lesquelles la CRC exerçait son contrôle. M. Serieyx assure au demeurant « [s]i j'interdis de mélanger les genres » pour privilégier « l'action citoyenne ». Un document, dont *Le Monde* détient une copie, accrédite pourtant l'hypothèse d'un marchandage discutable entre les deux hommes, dans la coulisse d'un projet initié par l'ancien président de la CRC : la construction du voilier *La Marseillaise*, dont le coût, estimé à 160 millions de francs, nécessitait la garantie financière du conseil régional PACA, du conseil général des Bouches-du-Rhône et de la ville de Marseille.

Rédigée dans les derniers jours de 1998, la lettre porte la mention manuscrite « Très confidentiel ». Signée par M. Serieyx, elle est adressée à Michel Rocard, président de Terra Australis 2001, comité chargé de la commémoration du bicentenaire de l'expédition australie du savant français Nicolas Baudin : le navire phocéen devait être le fleuron de ces festivités. Le texte relate le tête-à-tête discret de MM. Serieyx et Bernardini, le 22 décembre 1998, dans

un contexte délicat. Quelques jours auparavant, les élus socialistes au conseil général avaient émis un vote négatif qui bloquait le projet. Derrière cette manifestation de défiance, le signataire de la lettre croyait apercevoir la main du leader socialiste, même si ce dernier avait abandonné son siège depuis le mois de juin précédent. Au sortir de l'entretien, M. Serieyx se déclare « franchement optimiste » et tire de troublantes conclusions :

« Compte tenu d'un certain nombre d'explications et d'échanges parfois rugueux au cours de notre

réunion, écrit-il, FB [François Bernardini] accepte de « changer les boules noires en boules blanches » et s'engage à faire adopter le projet dès janvier (...) Les éléments de notre conversation, et des concours que je me suis engagé à apporter à certains dossiers chers (très) à l'intérêt me paraissent de nature à assurer que les promesses qu'il a faites ne resteront pas lettre morte. »

Interrogé sur le contenu de ces « dossiers », M. Serieyx a assuré au Monde qu'il n'en avait « pas gardé de souvenir précis », avant d'évoquer « une ou deux affaires immobilières ».

« Compte tenu d'un certain nombre d'explications et d'échanges parfois rugueux au cours de notre

réunion, écrit-il, FB [François Bernardini] accepte de « changer les boules noires en boules blanches » et s'engage à faire adopter le projet dès janvier (...) Les éléments de notre conversation, et des concours que je me suis engagé à apporter à certains dossiers chers (très) à l'intérêt me paraissent de nature à assurer que les promesses qu'il a faites ne resteront pas lettre morte. »

Interrogé sur le contenu de ces « dossiers », M. Serieyx a assuré au Monde qu'il n'en avait « pas gardé de souvenir précis », avant d'évoquer « une ou deux affaires immobilières ».

« Compte tenu d'un certain nombre d'explications et d'échanges parfois rugueux au cours de notre

réunion, écrit-il, FB [François Bernardini] accepte de « changer les boules noires en boules blanches » et s'engage à faire adopter le projet dès janvier (...) Les éléments de notre conversation, et des concours que je me suis engagé à apporter à certains dossiers chers (très) à l'intérêt me paraissent de nature à assurer que les promesses qu'il a faites ne resteront pas lettre morte. »

Interrogé sur le contenu de ces « dossiers », M. Serieyx a assuré au Monde qu'il n'en avait « pas gardé de souvenir précis », avant d'évoquer « une ou deux affaires immobilières ».

« Compte tenu d'un certain nombre d'explications et d'échanges parfois rugueux au cours de notre

réunion, écrit-il, FB [François Bernardini] accepte de « changer les boules noires en boules blanches » et s'engage à faire adopter le projet dès janvier (...) Les éléments de notre conversation, et des concours que je me suis engagé à apporter à certains dossiers chers (très) à l'intérêt me paraissent de nature à assurer que les promesses qu'il a faites ne resteront pas lettre morte. »

« Compte tenu d'un certain nombre d'explications et d'échanges parfois rugueux au cours de notre

réunion, écrit-il, FB [François Bernardini] accepte de « changer les boules noires en boules blanches » et s'engage à faire adopter le projet dès janvier (...) Les éléments de notre conversation, et des concours que je me suis engagé à apporter à certains dossiers chers (très) à l'intérêt me paraissent de nature à assurer que les promesses qu'il a faites ne resteront pas lettre morte. »

## L'enquête sur les lycées de Provence toujours « en phase de préparation »

DEUX MOIS après l'ouverture, par le parquet du pôle économique et financier de Marseille, d'une information judiciaire sur la gestion de la Société d'économie mixte pour l'aménagement et le développement régional (Semader), les investigations n'ont pas commencé. Transmis aux autorités judiciaires par le cabinet du président (PS) du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Michel Vauzelle, le rapport d'audit réalisé par un ancien magistrat de la Cour des comptes, Jean-Pierre Gohon, reste pour l'heure la seule matière disponible aux enquêteurs. Ouvert sur les qualifications d'*« atteinte à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics, faux usage de faux et recel »*, le dossier a été confié, le 11 avril, à la juge d'instruction marseillaise Laure Roche, qui a saisi la brigade financière. Mais les enquêteurs sont encore « en phase de pré-

paration », indique-t-on de source policière.

Dans l'attente de développements à venir, l'affaire perturbe le climat politique marseillais. Le maire (DL) de Marseille, qui présidait le conseil régional au moment de la création de la Semader, en 1997 - et qui en fut lui-même le président - a dénoncé un « coup politique » orchestré contre lui, répétant en chaque occasion que la chambre régionale des comptes avait, en son temps, examiné les comptes de la société sans y déceler d'infractions pénales. « Lorsqu'on nous remettra cet audit, nous pourrons répondre point par point, assure l'ancien directeur des services régionaux, Jean-Claude Gondard. Pour l'instant, tout le monde en parle, mais on refuse de nous le montrer. »

Conçue pour piloter l'achèvement du chantier de l'hôtel de région puis pour mettre en œuvre le plan « Lycées réussite », ratifié par le conseil

régiunal en 1989 pour construire ou rénover 113 établissements méridionaux, la Semader est soupçonnée, selon l'audit de M. Gohon, de « nombreuses irrégularités » qui pourraient avoir grevée les finances publiques dans d'importantes proportions.

« PRATIQUE SYSTÉMATIQUE »

Si son objet initial était « d'agir avec efficacité et célérité tout en offrant des garanties nécessaires de contrôle » à la collectivité régionale, l'examen des marchés attribués sous son égide conduisait M. Gohon à dénoncer un « détournement des procédures permettant l'utilisation des fonds publics en dehors de tout véritable contrôle », selon le document adressé au parquet de Marseille.

L'étude détaillée des procédures d'appels d'offres mettrait ainsi en évidence, selon l'audit, la « pratique systématique » d'avenants augmen-

tant le montant du marché après désignation de l'entreprise choisie. Le rapport cite l'exemple de la société Mistral (filiale du groupe Bouygues), qui avait obtenu le marché de la construction de l'hôtel de région pour un montant de 109 millions de francs ; après une série d'additifs, l'entreprise a facturé, en définitive, quelque 142 millions de francs, soit sensiblement plus que les propositions faites par ses concurrents lors de l'appel d'offres. De tels dépassements ont été constatés sur nombre de chantiers de lycées. « Les programmes annuels de travaux d'entreprises votés et délibérés par le conseil régional, et qui représentent chaque année plusieurs dizaines de millions de francs, sont rarement l'objet de marchés passés dans les conditions prévues par le code des marchés publics », conclut l'auteur du rapport.

H. G.

« Dans quelques semaines, dit-il, j'aurai tout remboursé. Je serai à nouveau éligible. »

H. G.

# L'enseignement multimédia à distance s'impose au Marché mondial de l'éducation de Vancouver

Les nouvelles techniques vont bouleverser la vie universitaire

Le Marché mondial de l'éducation (World Education Market, WEM), qui s'est tenu pour la première fois à Vancouver (Canada), s'est achevé sa-

medi 27 mai. Les universitaires français affirment y avoir pris conscience des enjeux que représente la diffusion des techniques multimédias

pour l'enseignement à distance. La question du rôle de la puissance publique face à l'explosion de ces marchés a été au centre des débats.

## VANCOUVER (Canada)

de notre envoyée spéciale

Les représentants de la France étaient venus « pour voir », « pour sentir les tendances ». Le premier Marché mondial de l'éducation (World Education Market, WEM en anglais) qui s'est achevé, samedi 27 mai à Vancouver (Canada), ne les a pas déçus. Pour eux, il s'agissait de mesurer la réalité de ce marché émergeant aussi riche de promesses que de dangers.

Alors que l'enseignement à distance s'est imposé comme le sujet-phare de ce Salon commercial qui a réuni quelque 2 500 professionnels en provenance de 77 pays, les universitaires français qui étaient présents à Vancouver ont pu évaluer l'étendue du chantier qui s'ouvre à eux. Ils évoquent une « prise de conscience » et assurent revenir avec « des idées ». « Les universités françaises doivent s'engager dans le multimédia, mettre des cours en ligne et revoir leur dossier de l'enseignement à distance », insiste Maryse Dusselier, chargée de mission au pôle universitaire européen de Bordeaux.

Dans ce marché, où les ministères et les organismes publics ont côtoyé des éditeurs de produits multimédias, des concepteurs et fournisseurs de service en ligne ou de tél-enseignement et des entreprises d'équipement informatique, le partenariat entre secteurs public et privé semble inévitable. Un mélange des genres que certains responsables universitaires sont prêts à assumer pour permettre à leur établissement de réaliser une mutation technologique et pédagogique.

Qu'il s'agisse d'emploi du temps, de lieu ou de conditions d'études, le WEM promet un avenir radicalement nouveau non seulement à l'étudiant du XXI<sup>e</sup> siècle, mais aussi à l'enseignant. Terminés les amphithéâtres bondés où les élèves prennent en note, des heures durant, des pages

et des pages de cours magistraux. L'étudiant pourra suivre sa formation chez lui, sur écran, à son rythme. Il pourra la compléter tout au long de sa vie. Finies les recherches interminables (parfois en vain) de livres et de documenta-

économique. A l'image de ce qui se joue actuellement dans le domaine de la formation continue ou de l'accompagnement scolaire, les opérateurs de télécommunication, les géants de l'informatique, les start-up et les éditeurs de pro-

cation qui sera au service de la technologie ? », s'inquiète Laurent Heurley, maître de conférences à l'université Jules-Verne de Picardie.

Pour éviter que le marché ne décide par lui-même de l'avenir de l'éducation, la question du rôle de la puissance publique a été maintes fois soulevée lors des conférences du WEM consacrées à l'évolution des systèmes éducatifs. Les Etats sont appelés à garantir la qualité des contenus, à maintenir les identités culturelles, à permettre un partage universel du savoir, à devenir, en quelque sorte, les agents de contrôle d'un marché qui, dans sa version la plus pessimiste, ne ferait que renforcer les inégalités.

Pour Amata Garito, de l'université italienne Everywhere Nettuno, « le risque d'un processus incontrôlable vers une société de plus en plus déscolarisée existe » si les universités ne prennent pas conscience de la nécessité de créer « un nouveau modèle d'enseignement à distance ».

Parce qu'ils ont pu constater que des entreprises sont désormais prêtes à proposer des programmes clé en main de formation en ligne, que certaines sont venues leur demander des contenus d'enseignement, que d'autres proposent leurs services pour mettre des cours sur le Web, les universitaires français participant au WEM sont convaincus que les formations à venir seront délivrées en associant de multiples formes de transmission des savoirs : au « face à face » (un enseignant devant une classe) viendront s'ajouter la télévision éducative, Internet et le tutorat. Mais sous le pavillon français du WEM, chacun insistait sur « la nécessité d'une volonté politique » pour faire face à la concurrence internationale.

Sandrine Blanchard

**Terminés les amphithéâtres bondés où les élèves prennent en note, des heures durant, des pages et des pages de cours magistraux. L'étudiant pourra suivre sa formation chez lui, sur écran, à son rythme**

dition. Place aux bibliothèques virtuelles élaborées et enrichies pour un usage pédagogique. Oubliés les rendez-vous à heure fixe avec les enseignants : à tout moment, l'étudiant pourra interroger son tuteur. Et pour internationaliser son cursus, il pourra s'inscrire par Internet à des cours américains, canadiens ou australiens.

Mais les nouvelles technologies de l'information et de la communication n'entraîneront pas seulement un bouleversement pédagogique. La nouvelle donne est aussi

duits en ligne s'intéressent de plus en plus au secteur maîtrisé pour l'instant par l'enseignement public.

Mais qui va vendre quoi sur ce marché mondial de l'éducation ? A l'issue de ce premier Salon, cette question primordiale reste en suspens. « Les acteurs commencent à se positionner, mais le potentiel et les opportunités ont été compris par chacun », estime Elaine Legault, directrice de programme du WEM.

« La technologie sera-t-elle au service de l'éducation ou est-ce l'édu-

## L'histoire contemporaine en multimédia

Des éditeurs (Nathan, Giunti multimedia, etc.), des universités, des fournisseurs d'archives (RAI, INA, etc.) et des opérateurs de télécommunications : le consortium établi pour le projet Eurodelphes se veut un exemple « intelligent » du partenariat entre les secteurs public et privé pour créer un nouveau système d'apprentissage. Initié par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), Eurodelphes va tester dans les classes de dix établissements scolaires allemands, italiens et français un programme multimédia d'histoire contemporaine.

Certains intervenants du Marché mondial de l'éducation ont aussi profité de ce rendez-vous pour rappeler que les nouvelles technologies devaient favoriser l'entraide et le codéveloppement. Afin d'éviter que s'accroisse le fossé technologique entre le Nord et le Sud, le Réseau africain d'enseignement à distance (Resafed), initié par le ministère français des affaires étrangères, tente, depuis 1997, de former à l'utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement à distance des cadres de cinq pays d'Afrique.

## Un faux avocat marseillais arrêté à l'audience

### MARSEILLE

de notre correspondant

Les gendarmes de Roquevaire (Bouches-du-Rhône) ont réussi, mardi 23 mai, un singulier « flagrant délit ». A l'audience du tribunal de commerce de Marseille, les militaires ont interpellé un avocat qui, ce matin-là, plaideait une demande de paiement contre un tapisier marseillais. « Les deux gendarmes sont entrés dans la salle d'audience, et l'avocat les a suivis sans difficulté », raconte la greffière. Quarante-huit heures plus tard, au terme d'une garde à vue, le juge d'instruction marseillais, Marie-Pierre Sainte, notifiait sa mise en examen à Alain Donnadieu pour escroqueries, et le laissait en liberté en dépit de réquisitions favorables à une incarcération provisoire.

Durant quatre ans, ce Marseillais de quarante-deux ans se faisait passer pour avocat. Maintes fois, il s'est présenté devant les juridictions de Provence - Alpes - Côte d'Azur, « mais uniquement devant les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes », précise un enquêteur. Les preuves de ses agissements tiennent notamment en plusieurs jugements portant la trace de sa présence au côté de justiciables. Son papier professionnel arborait l'entête « Cabinet Donnadieu Lawyers » et indiquait une fausse inscription aux barreaux de Paris et

de Genève. Il y précisait sa spécialité : le droit de la propriété industrielle.

Titulaire d'une licence de droit et d'un diplôme d'études approfondies en sciences criminelles délivrés par l'université d'Aix-en-Provence, Alain Donnadieu a reconnu s'être indûment glissé dans la peau d'un avocat, métier qui requiert une maîtrise de droit puis un certificat d'aptitude. Au juge, il a expliqué qu'un avocat marseillais - aujourd'hui radié du barreau - chez lequel il était en stage lui avait fait espérer une équivalence. Il avait alors tenté de réunir les pièces nécessaires à son inscription à Genève. En vain.

**UN PROFESSIONNEL TRÈS EFFICACE**

Jusqu'en 1995, il se contentait de prodiguer des conseils. Parmi ses clients figure l'antenne marseillaise d'une société de communication cotée en Bourse, sous-traitant de France Télécom. Les gendarmes ont également interrogé le découvreur d'un site naturel exceptionnel. Celui-ci a certifié au Monde qu'Alain Donnadieu était « un professionnel très efficace : il a bien défendu mon morceau ».

Lors de sa garde à vue, le tribunal de commerce a d'ailleurs rendu une ordonnance qui lui était favorable. « Ses conclusions n'étaient pas si mal que cela », affirme à ce pro-

pos M<sup>e</sup> Jean-Jacques Campana, son défenseur.

Installé à Reillanne, un village des Alpes-de-Haute-Provence, le faux avocat recrutait ses clients par le bouche-à-oreille. Jusqu'à ce que, le 30 mars, le beau-frère de sa compagne dépose une plainte contre lui. Cet enseignant avait maille à partir avec le ministère de l'éducation nationale, qui l'avait écarté de son poste pour des raisons de santé. Contestant cette décision, il avait confié ses intérêts à Alain Donnadieu. Mais le 8 mars, lors d'une rencontre au rectorat, l'enseignant s'apercevait que le recours formé neuf mois plus tôt n'avait pas été déposé, malgré 47 800 francs d'honoraires et de frais de déplacement.

Au domicile d'Alain Donnadieu, les gendarmes ont saisi une disquette contenant la liste d'une bonne douzaine de clients qu'ils s'apprêtent à interroger. Ce grand homme blond, « beau parleur, avec beaucoup d'allure », a souhaité clore sa garde à vue sur cette remarque : « Je tiens à dire que je vous félicite de la façon dont vous avez mené votre interrogatoire et de la façon dont vous avez respecté ma dignité et mon honneur. » Un compliment, couché sur le procès-verbal, qui sortait de la bouche d'un « juriste ».

Luc Leroux

### LES TRAVERSÉES CALAIS-DOUVRES

**ENVIE D'ALLER EN ANGLETERRE AVEC VOTRE VOITURE ?**

**ALLER-RETOUR 3 JOURS (72H) EN VOITURE 780F\***

\* OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. VALABLE JUSQU'AU 6 AVRIL.

Licence 07850247 RCS PARIS B 377 224 319 Gagné par le Crédit du Nord

**N° Indigo 0803 044 045**

0,99TTC/MIN

**SEAFRANCE**  
SEALINK

# A Paris, la manifestation pour le droit de vote des étrangers a peu mobilisé

Les candidats de gauche aux municipales en tête

**LES ORGANISATEURS** avaient annoncé une manifestation nationale. Ce fut surtout un cortège parisien qui a défilé, samedi 27 mai, de la place de la Nation à celle de la République, en faveur du droit de vote des étrangers.

Les Verts avaient également mobilisé, mais semblaient déçus de la faible participation. « C'est les fondamentaux qui sont là », remarquait Noël Mamère, député de la Gironde et rapporteur de la proposition de loi sur le droit de vote à l'Assemblée nationale. J'aimerais que le gouvernement mette autant d'empressement à l'application du droit de vote qu'il en met pour le quinquennat. »

Même tonalité dans les rangs de la Ligue des droits de l'homme : « Il faut que le PS aille jusqu'au bout de sa logique et qu'il fasse savoir au gouvernement son désaveu sur le fait que Jospin ne saisit pas le Sénat de la proposition de loi », pestait son président, M<sup>e</sup> Henri Leclerc.

### UN RÉSIDENT, UNE VOIX

Les anarchistes de Scalp-Reflex l'ont rappelé plus rudement aux maigres troupes du Parti socialiste. Deux heures durant, les militants socialistes ont été harcelés aux cris de « P comme pourris, S comme sa-lauds » ayant dû être chargés avec force gaz lacrimogènes et cannettes. Patrick Bloche, premier secrétaire de la fédération de Paris, abandonnait la partie, tandis que la moitié de ses troupes se réfugiaient sous la banderole de l'association antifasciste Ras-le-front. Conscients, les organisateurs tentaient de donner le change en annonçant 50 000 signatures de leur pétition en faveur du droit de vote. « On n'est pas très nombreux aujourd'hui, mais que les hommes politiques fassent gaffe : le droit de vote est une idée qui marche », assurait Nabil Azouz, porte-parole du collectif « Un résident, une voix ». Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, renchérissait : « La modernisation de la vie politique passe aussi par là. »

Sylvia Zappi

## Les prisonniers basques ont cessé leur grève de la faim

### BAYONNE

de notre correspondant

Considérant qu'une sensibilisation suffisante de la population avait été atteinte, les détenus basques incarcérés dans les prisons espagnoles et françaises ont fait savoir, samedi 27 mai, que s'arrêtaient la grève de la faim tournée entamée par certains d'entre eux depuis novembre dernier. Cette décision a été rendue publique à l'issue d'une « manifestation nationale » (c'est-à-dire concernant les deux côtés des Pyrénées) qui a regroupé, samedi soir, plusieurs milliers de personnes dans le centre de Saint-Sébastien (Pays basque espagnol).

Ce rassemblement était organisé par une quarantaine de structures, partis et associations, de l'ensemble du Pays basque autour du thème « Presoak Euskal herria » (les prisonniers au Pays basque) et venait en point d'orgue d'une semaine de sensibilisation pour le rapprochement de leur domicile des 463 détenus basques dispersés soit sur le territoire espagnol soit, pour 71 d'entre eux, dans des prisons de l'Hexagone.

**ACTIONS ET RASSEMBLEMENTS**

Côté français, les initiatives ont été concentrées sur le vendredi 26 mai. « C'est la première fois qu'est menée une mobilisation d'une journée entière en faveur des prisonniers politiques basques », constatait Jean-François Lefort, porte-parole de la Coordination des comités de soutien. Selon son bilan « des actions et rassemblements ont eu lieu dans treize localités du Pays basque français », impliquant pour la première fois des lycéens tant à Saint-Jean-Pied-de-Port qu'à Bayonne, des paysans ou des salariés sur la zone de Joncaux à Hendaye.

Des gestes symboliques et pacifiques ont également été accomplis par les « démos » : ces militants,

Michel Garicoix

### LE MONDE INTERACTIF

avec **Le Monde**  
DATE MERCREDI

# Six semaines après le drame, Lille-Sud vit dans la mémoire de Riad, tué par un policier

Un calme précaire règne entre jeunes et forces de l'ordre

Un mois et demi après la mort de Riad Hamlaoui, tué par un policier lors d'un contrôle, le quartier de Lille-Sud reste habité par le drame.

## LILLE

de notre envoyé spécial

« Salut, Kamel, ça va ? » Comme tous les après-midi vers 14 heures, Jean-Marie, flotier à Lille-Sud, commence sa patrouille dans le quartier. Accompagné de deux autres policiers en tenue, le gardien de la paix salue les visages connus et s'arrête pour discuter avec certains. Au pied de la tour La Fontaine, « Mousse » et Akim, « deux clients » déjà épinglez pour trafic de drogue, comparent avec les policiers les performances de leurs nouveaux téléphones portables. Un peu plus loin, Mickaël salue les flotiers d'un grand geste. « Lui, c'est la relève. Il n'a que quinze ans, mais on l'a déjà coincé plusieurs fois pour vol de voiture », commente Jean-Marie, flotier depuis presque huit ans dans ce quartier sensible et figure de la police de proximité. Ce jour-là, la tournée est plutôt tranquille. Pas d'insultes ni de jets d'œufs ou de pierres, comme certains policiers en essaient encore régulièrement.

Un mois et demi après la mort du jeune Riad Hamlaoui – tué par un policier dans la nuit du 15 au 16 avril – et les émeutes qui ont suivi, la situation reste tendue à Lille-Sud, mais le quartier a retrouvé le calme. « Au début, quand on a recommandé à patrouiller, les gens nous disaient "vous êtes fous, vous allez vous faire tuer". Mais ils nous connaissent, ils font la différence entre nous et ce qui s'est passé », explique Jean-Marie. Conformément aux consignes de prudence et d'apaisement, les policiers évitent quand même de trop se montrer dans le quartier Balzac, là où Riad a été tué. « On fait notre boulot, on n'hésite pas à intervenir s'il le faut, mais on ne va pas aller faire de la provocation », souligne l'flotier.

A Balzac, l'emplacement de par-

Aux trois nuits d'émeutes a succédé un calme précaire. Les flotiers patrouillent sans difficultés, mais reconnaissent éviter de trop se montrer

dans le quartier Balzac, où vivait le jeune homme. « On ne va pas aller faire de la provocation », souligne l'un d'eux.

king où s'est déroulé le drame est devenu une espèce de mémorial, entouré de barrières de protection et d'une banderole : « Justice pour Riad ». Au milieu, des photos du jeune homme, des fleurs et des messages de soutien. « Personne n'y touche, t'as pas intérêt... C'est pour marquer le coup, pour ne pas oublier », explique un jeune.

À fil des tracts vengeurs qui circulent dans le quartier, des rumeurs sur la version policière des faits et sur la procédure judiciaire en cours – dans laquelle l'auteur du coup de feu mortel a été mis en examen pour homicide volontaire –, la mort de Riad demeure au centre des discussions d'une partie des habitants du quartier, et des jeunes en particulier. Une collecte a été organisée en faveur des parents de Riad, certains parlent même d'une stèle. « La mort de Riad, ce n'est pas un accident ni un meurtre, c'est une exécution. C'était quelqu'un de calme et de sérieux, qui n'avait rien à se reprocher. On l'a tué à bout portant et sans sommation », déclare Abdel, en évoquant le climat de « vengeance » qui régnait alors dans le quartier entre jeunes et policiers, à la suite du tabassage d'un membre de la brigade anticriminalité (BAC) par un groupe s'opposant à une interpellation. Parmi les jeunes, les plus virulents entretiennent la mémoire des événements et la « haine » de la police. « C'est les parents qui disent de ne pas bouger, sinon ça exploserait », explique un jeune des « blocs gris », le groupe d'immeubles où habite la famille de Riad. « Tout le monde attend le procès. Si c'est une parodie de justice, cela risque de mal se dérouler », affirme ce copain de Riad, qui l'avait vu l'après-midi avant sa mort.

« Le décès de Riad est un événement

malheureux, ce n'est pas une vengeance. Un policier ne se lève pas le matin en se disant qu'aujourd'hui il va venger un collègue. Cela n'a pas de sens », affirme le lieutenant Jean-Marc Herkenrath, responsable de la police de proximité à Lille-Sud. L'officier se défend de vouloir minimiser la « bavure », mais souligne les difficiles conditions du métier dans la cité.

## LES RAMBOS DE LA BAC

« Les policiers sont dans un état de stress, surtout la nuit où leur tâche est forcément plus répressive. Ils sont souvent agressés, verbalement voire physiquement », plaide M. Herkenrath, inquiet du climat de tension actuel. « En ce moment, c'est encore chaud, on sent que ça peut répéter. Le boulot de la police de proximité, c'est d'essayer de démasquer ce genre de situations par le dialogue », explique le lieutenant, qui s'appuie notamment sur la mosquée pour renouer le contact avec la population.

La tâche s'annonce difficile, en particulier chez les jeunes. « On n'est pas contre la police en général.

Qu'elle attrape les délinquants et les mette en prison, elle est là pour ça. Nous, on est des Français à part entière, on paie nos impôts pour ça », explique un jeune habitant d'origine maghrébine. « Le problème, c'est que les policiers sont censés représenter la loi et être des professionnels alors qu'ils font des trucs inadmissibles », affirme un membre du « groupe contact », une association du quartier. Et d'évoquer les contrôles de police au faciès, l'agressivité, les mots ou les gestes déplacés de certains fonctionnaires, la nuit.

« Avec les flotiers, ça se passe bien. Ils font leur boulot en essayant de dialoguer. Mais le soir, on nous envoie les Rambos de la BAC qui jouent les cow-boys avec leurs fusils à pompe », dit un jeune. Le soir, lui et ses amis de Lille-Sud continuent à se retrouver pour discuter sous les lampadaires. La mort de Riad est présente dans tous les esprits, avoue un jeune du quartier : « La nuit, on pense au contrôle, on n'a pas envie d'être le prochain Riad. »

Frédéric Chambon

# Appel en faveur de l'opposant tunisien Salah Karker

UN APPEL international a été lancé, mercredi 24 mai, pour la « levée de l'assignation à résidence » dont est l'objet depuis le 30 octobre 1993 Salah Karker, un responsable islamiste tunisien réfugié en France. Parmi les premiers signataires figurent Gilles Perrault, Mgr Jacques Gaillot, Pierre Vidal-Naquet, Khemaïs Chamari, Radhia Nasraoui, Taoufik Ben Brik, Huguette Bouchard, Bechir Ben Barka et Michel Cardoze.

Arrivé en France en octobre 1987, Salah Karker – menacé de mort dans son pays – a obtenu le statut de réfugié politique l'année suivante. En 1993, il a été frappé d'un arrêté d'expulsion en urgence absolue pour « soutien actif » à un « mouvement terroriste » qui, faute d'être mis à exécution, s'est mué en assignation à résidence. Depuis, M. Karker doit vivre à Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence), alors que des recours en annulation ont été déposés contre les arrêtés administratifs.

## DÉPÉCHES

■ SERVICE NATIONAL : plusieurs centaines à quelques dizaines de jeunes gens, selon les villes, ont défilé, samedi 27 mai, à l'appel du collectif « Sans nous », pour protester contre l'obligation faite aux surveillants nés avant 1979 d'effectuer un service national (*Le Monde* daté 23-24 avril). Ces défilés ont eu lieu notamment à Paris, Lyon, Caen, Rennes, Toulouse, Nancy, Metz et à Montpellier.

■ JUSTICE : un garçon de 13 ans et une femme de 32 ans ont été mis en examen et écroués pour assassinat, samedi 27 mai, après avoir avoué, selon le parquet de Lille, qu'ils avaient tué une jeune femme de Roubaix (Nord). La victime était la mère biologique de l'adolescent et la rivale en amour de la complice du jeune homme.

■ ACCIDENT : deux personnes ont été tuées quand un hélicoptère s'est écrasé dans la forêt de Bonifato (Haute-Corse), samedi 27 mai. Il s'agit d'un employé du parc régional de la Corse et du pilote de l'appareil, chargé de l'approvisionnement de maisons forestières et de refuges en montagne. L'accident s'est produit alors que l'hélicoptère Ecureuil venait de manœuvrer pour déposer des bouteilles de gaz près d'une maison forestière.

■ NUCLÉAIRE : le réacteur n° 1 de la centrale du Blayais (Gironde), arrêté depuis son inondation dans la nuit du 27 au 28 décembre lors d'une crue de la Gironde, a été reconnecté au réseau samedi 27 mai, a indiqué dimanche la direction de la centrale. Les réacteurs n° 2 (également inondé au cours de la tempête) et n° 3 sont également en fonction. Le quatrième réacteur est momentanément arrêté pour sa révision annuelle et des travaux de maintenance.

## Six cents kilos d'explosifs foudroient la « Muraille de Chine »

SAINT-ÉTIENNE  
de notre correspondant

En moins de quinze secondes, la « Muraille de Chine » a été foudroyée. Cette barre de cinq cents logements, livrée en 1965, s'est écroulée dans un grand nuage de fumée, emportant dans son souffle un pan de l'histoire urbaine de Saint-Étienne, balayant des années d'espérances et d'angoisses.

Cette chute avait été minutieusement préparée par un bureau d'études spécialisé en ingénierie de la démolition, CEBTI Démolition, et par des artificiers. Ces derniers avaient placé 600 kilos d'explosifs répartis en 2 700 charges élémentaires dans les entrailles de ce bâtiment dont la structure avait été affaiblie ces dernières semaines pour faciliter le foudroyage et le basculement des huit blocs de logements. Le dynamitage de cette barre, longue de 270 mètres, s'est déroulé selon le scénario technique retenu. Hormis quelques éclats de pierre sur la façade de l'immeuble le plus proche et beaucoup de poussière, l'explosion n'a pas entraîné de désordres majeurs dans l'environnement immédiat du quartier de Montchovet.

Pour fêter cet événement, la municipalité stéphanoise n'avait pas, elle non plus, lésiné sur les moyens. Près de 2 000 personnes avaient été invitées à suivre en direct cette déflagration, au-dessus du site, dans l'enceinte de l'Ecole nationale d'ingénieurs de Saint-Étienne (Enise). Ultime pied de nez à une histoire très controversée, la chute de la « Muraille de Chine » éveillait enfin la curiosité des VIP et personnalités, plus familiers des salons de la préfecture ou des loges du stade Geoffroy-Guichard, qui saluèrent par des applaudissements et des exclamations d'admiration cette « fantastique réussite technique ». Seuls des élus de gauche et des habitants du quartier ne s'associèrent ostensiblement pas à cette clameur, qu'ils jugaient indécente.

AMERTUME DES HABITANTS  
Invité à poser une question au ministre délégué à la ville, Claude Bartolone, lors d'une table ronde de circonstance, Krimo Sellah a fait part de l'amertume d'habitants du quartier qui n'ont pas été véritablement associés, selon lui, à ce projet de démolition. Pour ce jeune passionné d'informatique, qui a été à l'initiative de la création d'un journal et d'un club de football locaux, « les problèmes ont été déplacés », sans susciter davantage l'intérêt des élus. Les parkings des immeubles sont toujours sous-dimensionnés, laissés à l'abandon.

Soucieux d'en finir avec l'ère de la ville industrielle et d'ouvrir l'ère de la ville citoyenne, de prendre en compte les habitants de tous les quartiers, Claude Bartolone a rappelé l'intérêt qu'il porte à une « gestion urbaine de proximité ». « Pour moi, ces quelques secondes ne sauraient foudroyer la mémoire du quartier », a souligné le ministre, qui a plaidé pour substituer au « mot douloureux et violent de dynamite celui, plein de promesses, de dynamique ».

D'autres démolitions n'en restent pas moins inscrites au calendrier stéphanois. Trois tours de 200 logements devraient être détruites dans le quartier de Montreynaud dans les premières semaines de 2001.

Vincent Charbonnier

## Groupama 1999, une solidité financière renforcée malgré les tempêtes.

« En moins de deux ans, nous avons réussi à construire un véritable groupe s'appuyant sur des réseaux diversifiés, deux marques fortes et des fondations saines à l'international. Nous nous inscrivons clairement dans une dynamique de croissance dans un contexte où les synergies peuvent jouer à plein. » Bernard Delas, Directeur général

2<sup>e</sup> assureur dommages  
2<sup>e</sup> assureur auto  
1<sup>er</sup> assureur agricole  
1<sup>er</sup> assureur santé individuelle  
5<sup>e</sup> assureur vie  
3<sup>e</sup> assureur transports

En 1999, Groupama a consolidé sa bonne santé avec une hausse de son chiffre d'affaires à données comparables de 3,4 % à 78,1 milliards de francs (11,9 milliards d'euros). Cette progression s'appuie sur une dynamique commerciale retrouvée pour le Gan qui renoue avec les bénéfices, et une bonne performance des réseaux Groupama Assurances.

Le Groupe a aussi poursuivi le rééquilibrage de ses activités avec une progression de 10,4 % de l'activité assurance vie, pour représenter 35 % de l'activité du Groupe, alors que l'assurance dommages se maintient.

Cependant, la sinistralité générée par les tempêtes de fin d'année, a fortement affecté le résultat net consolidé du groupe qui s'élève à 169 millions de francs (hors tempêtes il aurait été de 1 369 millions de francs contre 905 millions en 1998). Ces événements exceptionnels n'ont pas entamé la solidité financière du Groupe, qui a même été renforcée au cours du dernier exercice et ont permis de conforter la confiance de nos assurés en la capacité de réaction de leur Groupe.

### Un Groupe, deux marques

1<sup>er</sup> MUTUELLE D'ASSURANCE

gan

www.groupama.com

# Lorraine et Nord - Pas-de-Calais : deux politiques pour les bibliothèques publiques

Si la région de Metz et de Nancy a rattrapé son retard et mise sur le multimédia, l'offre reste très insuffisante dans l'agglomération lilloise ou le Valenciennois. Des inégalités liées à l'attitude de certains élus, pas toujours convaincus que l'accès à la lecture est une priorité

## LILLE de notre correspondante

Dans le Nord - Pas-de-Calais, le débat sur le prêt payant prend une signification particulière. En matière de lecture publique comme dans d'autres domaines, la région continue d'accuser des retards importants : c'est elle qui concentre le plus de villes non équipées en bibliothèques municipales. Cette carence est particulièrement frappante dans les villes de plus de 10 000 habitants, même si la plupart possèdent une bibliothèque associative. Selon une étude réalisée par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), une trentaine de communes de cette taille n'ont toujours pas de bibliothèque municipale – c'est le cas notamment de plusieurs villes de l'agglomération lilloise ou du Valenciennois – ou disposent d'équipements très insuffisants au regard de leur population.

« En dehors des locaux, de nombreux indicateurs témoignent des insuffisances importantes », confirme Richard Martineau, directeur de la DRAC. Ainsi la région se situe-t-elle à la vingt et unième place en termes de personnel qualifié. « L'idée selon laquelle travailler dans une bibliothèque est un véritable métier a mis beaucoup de temps à s'imposer en France, elle n'est toujours pas acquise chez certains élus de la région », souligne Pascal Allard, conseiller pour le livre et la lecture de la DRAC. « Certains maires considèrent encore que quelqu'un qui sait lire, c'est bien suffisant pour diriger une bibliothèque », confirment plusieurs bibliothécaires.

Pour les dépenses d'acquisition de livres par habitant, le constat est du même ordre : la région se situe à une lointaine vingtième place. Quant au budget consacré par cer-

taines municipalités, la dépense annuelle par habitant s'élève à 40 francs à Marcq-en-Barœul ; à 30 francs à Mons-en-Barœul ; elle tourne autour de 20 francs à Carvin, dans le bassin minier. Beaucoup plafonnent à 50 francs. A titre de comparaison, cette somme atteint 150 francs à Arras, grimpe à 180 francs à Valenciennes, dépasse les 170 francs dans beaucoup de petites communes pourtant peu favorisées du bassin minier, comme Aulnoye-Aymerie, près de Valenciennes, ou Auby, près de Douai, autant de villes qui ont effectué des

efforts véritables. Cette situation est d'autant plus dommageable que les habitants de la région ont un appétit réel de lecture. « Le taux d'inscrits du Nord - Pas-de-Calais est supérieur à la moyenne nationale », notait en 1997 une étude du ministère de la culture. « Les bibliothèques sont des lieux que les gens s'approprient très facilement. Si la région rattrapait son retard, on aurait des taux de lecture colossaux », soulignent les professionnels du livre.

Diverses raisons sont avancées pour tenter d'expliquer cette situa-

tion. Les choix historiques de la région en matière de politique culturelle, le partage des rôles très strict entre les différentes collectivités territoriales n'y seraient pas étrangers. Depuis toujours, en effet, la région a principalement porté ses efforts sur le spectacle vivant et la création, délaissant le livre.

## DE GRANDES RÉTICENCES

« Ces choix n'ont pas été réalisés par mépris de la lecture publique, insiste Ivan Renard, vice-président (PCF) à la lecture au conseil régional, mais il s'agissait alors pour la ré-

gion de s'occuper en priorité des domaines où c'était le désert complet. »

Début 1982, un grand colloque avait pourtant été organisé à l'initiative de la région à Hénin-Beaumont, dans le bassin minier. Intitulé « Une ville qui lit est une ville qui vit », il avait dressé l'état des lieux et insisté sur la nécessité d'agir. « Puis tout le monde s'était quitté en se réjouissant de la nomination d'un directeur du livre au ministère de la culture. Depuis, peu de choses ont changé », ironise le conseiller au livre de la DRAC.

Au fil des années, les choix ini-

tiaux de la région ont été reconduits : aujourd'hui, elle s'occupe toujours très peu de livres, domaine réservé des départements. Le problème est que ces derniers n'ont pas pour mission d'intervenir sur la totalité du champ. A travers les bibliothèques centrales de prêt, leurs actions portent principalement sur les communes de moins de dix mille habitants, rurales notamment.

Mais l'obstacle majeur reste l'attitude de certains maires, qui sont les principaux responsables quant au choix de construire ou pas une bibliothèque publique. Il reste encore de grandes réticences à vaincre. Depuis toujours, certains préfèrent investir dans une salle de spectacles ou un centre culturel, plutôt que dans une bibliothèque. Question de priorités, de retombées économiques, d'image... Si ces réflexes ont parfois disparu, y compris dans des secteurs en difficulté, ils persistent ailleurs.

Pour lutter contre une image très dégradée, Roubaix, seule ville française de cette taille à n'avoir aucune bibliothèque de quartier, a choisi en priorité d'embellir son centre culturel et de s'attaquer à un projet de musée, plutôt que de rénover une bibliothèque centrale aux capacités très insuffisantes. De la même façon, Lille a privilégié son Palais des beaux-arts, même si, comme le reconnaît l'adjointe à la culture, Jackie Buffin, « la bibliothèque centrale n'est plus vraiment à la hauteur et les bâtiments sont vieillots ». Il est vrai cependant que des efforts réels ont été faits en matière de bibliothèque de proximité. « Le problème est qu'on n'a jamais vu des gens descendre dans la rue pour réclamer une belle bibliothèque », conclut M. Allard.

Monique Raux

Nadia Lemaire

## Dans l'Est, l'Etat a investi, les collectivités locales se sont mobilisées

### NANCY

#### de notre correspondante

En Lorraine, autre ancienne région minière, l'Etat a pratiqué depuis le milieu des années 80 une politique volontariste, en investissant 95 millions de francs qui ont permis la création de 56 bibliothèques ou médiathèques. Les élus, qui ont compris tout le parti qu'ils pouvaient tirer de cette politique de rattrapage, y ont adhéré. « Une bibliothèque ou une médiathèque est un élément essentiel du développement de la vie culturelle, très valorisant, mais aussi une sorte d'équipement pivot sur lequel s'articule la vie associative et éducative », explique Françoise Vincent, conseiller pour le livre et la lecture à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

En quinze ans, plus de 50 000 mètres carrés ont été réalisés. Trente-six sites ont bénéficié d'une aide à l'informatisation, indispensable pour attirer le jeune public. Les petites communes, elles aussi, se sont équipées, comme Marbache (1 800 habitants) ou Thiaucourt (1 200), qui a rattrapé le vieux presbytère pour y installer livres et disques. Gerbéviller, au cœur du Lunévillois profond, a son projet, tout comme Custines, à une quinzaine de kilomètres de Nancy. Il y a une dizaine d'années, Nancy s'est offert une médiathèque, venue donner un peu d'air à la bibliothèque municipale – qui fête cette année ses

deux cent cinquante ans –, somptueuse avec ses boiseries du XVII<sup>e</sup> qui viennent d'un couvent de jésuites de Pont-à-Mousson, détruit à la Révolution. L'édifice a été littéralement construit autour des boiseries !

### UN LABORATOIRE DE LANGUES

Dernière grosse opération, la médiathèque de Vandœuvre a ouvert ses portes, le 13 mai. Dans cette commune, la deuxième de Meurthe-et-Moselle, 35 000 habitants et 85 nationalités, une ZUP (zone à urbaniser en priorité) parfois remaniée, on est passé « d'un bricolage de bibliothèque » de 750 mètres carrés à une médiathèque de 2 400 mètres carrés. « Nous sommes très fortement positionnés sur le multimédia », explique sa directrice, Catherine Viard-Masson. Il y a même un laboratoire de langues pour tenir compte de la composante pluriethnique de la cité. Même intégration dans le tissu local pour Nilvange, en Moselle. Une médiathèque de 2 000 mètres carrés a été ouverte dans cette ville de 5 000 habitants, au cœur d'une ancienne vallée sidérurgique, la Fensch. Déjà 4 000 inscrits : cette structure fait aussi office de bibliothèque départementale et irrigue un réseau de 35 bibliothèques de l'arrondissement de Thionville. A Nilvange, sous l'impulsion de son directeur, Michel Colnot, le livre sort des murs de la médiathèque.

Par des actions auprès des enfants du voyage, « pour finir par atteindre, un jour, les parents », mais aussi des opérations plus ponctuelles. « On dépose des livres chez les coiffeurs, dans les bistrots ou chez les médecins. On est même allés, l'an passé, faire des lectures publiques au poste du matin à l'usine qui fabrique les rails du TGV. Mais quatre heures du matin, c'était tout de même un peu fatigant », se souvient M. Colnot.

Le succès d'une bibliothèque dépend aussi de la motivation d'un personnel qui doit « sortir de la grosse cavalerie des best-sellers pour amener les gens à des découvertes », résume André Ansroul, responsable de la bibliothèque départementale de Meurthe-et-Moselle et président du groupe Lorraine de l'Association des bibliothécaires français, qui a réuni son congrès national ce week-end à Metz. « Le bibliothécaire est le support de l'équipement, on lui demande de sortir de sa bibliothèque, de l'animer », souligne Françoise Vincent. A Pont-à-Mousson, l'opération « Tribune de jeunes lecteurs » remporte un grand succès auprès des adolescents de douze à quatorze ans, qui travaillent, sous la conduite d'un journaliste, à une approche critique du livre et rencontrent des auteurs. On a même dû mettre en place des listes d'attente !

## LETTRE OUVERTE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

## LA CAISSE DES DÉPÔTS RESPECTERA-T-ELLE SES ENGAGEMENTS À MONTPELLIER ?

Le 8 octobre 1998, la Caisse des Dépôts signait une convention avec l'Etat par laquelle elle s'engageait à s'investir massivement en faveur de la redynamisation des centres villes.

Jusqu'à ce jour, cette démarche voulue par le Gouvernement de Monsieur JOSPIN a conduit la Caisse des Dépôts à soutenir des projets d'intérêt général en matière de renouvellement urbain à Dieppe, Besançon, Caen ou encore Aulnay-sous-Bois.

Dès lors, comment expliquer le rôle pour le moins choquant que joue aujourd'hui la Caisse des Dépôts en finançant le centre commercial Odysseum à Montpellier ?

Tout dans l'intervention de cette grande Institution contrevient à sa mission d'origine et aux engagements pris avec l'Etat :

- Comment justifier l'utilisation de fonds réservés aux projets d'intérêt public dans une opération spéculative à hauts risques ?
- Comment la Caisse des Dépôts peut-elle prétendre aider au renouvellement des centres urbains en investissant dans un pôle commercial de périphérie de 90 000 m<sup>2</sup> qui menace de tuer le centre-ville de Montpellier ?
- Pourquoi la Caisse des Dépôts, qui est à l'initiative de ce projet, s'est-elle gardée de consulter les acteurs économiques locaux sur l'opportunité d'une telle opération ?

A quelques semaines d'un choix qui a pris une dimension nationale, la Caisse des Dépôts se doit d'apporter des réponses à ces questions. C'est son devoir vis-à-vis du Gouvernement et de nos concitoyens.

**V**ALÉRY GISCARD D'ESTAING a décidé d'être heureux tous les jours de l'année. Sans exception. Longtemps, très longtemps, il a buté sur l'un d'eux. Un jour de printemps qui était son hiver à lui : le 10 mai. Il y a dix-neuf ans, les Français lui ont dit, ce jour-là, qu'ils ne voulaient plus de lui. Même pour celui qui se définit « fondamentalement comme quelqu'un que les choses amusent et qui a une aptitude au bonheur », cela prête à réflexion. Chaque 10 mai, la douleur se réveillait. Presque intacte, toujours inexpliquée, et pour lui inexplicable. « Mais quelle faute professionnelle ai-je commise pour que l'on me licencie ? », demandait-il à un professionnel de l'opinion publique en 1981 (cité par Philippe Meyer, *Eaux fortes*, Flammarion 1995). Le 10 mai, c'était jour de deuil. Pas de téléphone, dont il est pourtant un consommateur effréné, pas de réception, pas de rendez-vous : la retraite et le silence.

« Les Français », depuis toujours, c'est l'affaire de Valéry Giscard d'Estaing. Sa chasse gardée, son territoire. Même s'ils ne s'en doutent pas

Edouard Balladur se souvient encore avec stupéfaction de ce malheureux 10 mai 1994 où il avait convié l'ensemble des chefs de la majorité, dont le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, à déjeuner à Matignon. Ulcéré par le choix de cette date, qui lui apparaissait comme une singulière faute de goût, l'ancien président lui avait violemment reproché, en tête à tête, de ne pas avoir eu un mot, une attention pour lui en cette journée si particulière.

Puis est venu le 10 mai 2000, et Valéry Giscard d'Estaing s'est dit que, maintenant, cela suffisait. Ce jour-là, il est arrivé, son quinquennat sous le bras. Et il l'a posé, au beau milieu du débat politique, dans son joli paquet tout enrubanné de revanche. Un quinquennat pour célébrer son septennat. Bon anniversaire moi-même. Et que la fête commence. Depuis, il jubile. On l'écoute, on le voit, on le déteste, on l'admire, il agace, il impressionne, bref, il existe. Il court les plateaux de télévision et les studios de radio. Du petit matin aux heures tardives de la nuit, du lundi au dimanche compris, il parle, il explique. Et, au fur et à mesure, il raye sur la feuille les dix ou quinze formules qu'il avait prévu de prononcer et qu'il parvient à placer, à une ou deux près. Avec le quinquennat, il s'agit, dit-il, d'une réforme « voulue par les Français » et « utile à la France », à laquelle il ne fait qu'apporter sa modeste contribution. Toute autre interprétation serait fausse ou malveillante et, d'ailleurs, « les Français » ne comprendraient pas qu'il en fût autrement.

« Les Français », depuis toujours, c'est l'affaire de Valéry Giscard d'Estaing. Sa chasse gardée, son territoire. Même s'ils ne s'en doutent pas. A intervalles réguliers, l'ancien président vient leur rappeler qu'il s'occupe d'eux et de leur avenir dans la République, dans l'Europe, contre le chômage, pour la valeur de leur monnaie, l'équilibre de leur justice, le respect de leurs institutions et la baisse de leurs impôts. Il leur rend visite sur le terrain, il s'invite dans leurs salles à manger à l'heure du journal télévisé, ou dans les émissions qui leur ressemblent.

**G**ENTIMENT, il met aussi un soin tout particulier à leur donner de ses nouvelles à lui, leur ancien président, et à leur montrer à quel point il est resté proche d'eux. Il tourmente son attache de presse jusqu'à ce qu'elle obtienne la publication d'un écho dans les journaux expliquant que Valéry Giscard d'Estaing conduit lui-même sa voiture ou qu'il prend régulièrement le train. Il insiste auprès de Michel Drucker, lors de la préparation de son émission, « Vi-

# Au bonheur de l'« Ex »



**Longtemps, le 10 mai a été pour lui jour de deuil. Dans les mois et les années qui ont suivi sa défaite, en 1981, Valéry Giscard d'Estaing a inventé et organisé son nouveau statut, celui d'ancien président de la République. Puis il est arrivé avec son quinquennat sous le bras, le 10 mai 2000. Depuis, on l'écoute, on le voit, il agace, il impressionne. Bref, il existe**

vement dimanche » sur France 2, pour que son épouse, filmée dans leur propriété de Touraine, soit interrogée « près des rondins de bois, pour que les Français voient que nous avons beaucoup souffert de la tempête de décembre, nous aussi ». Et tant pis si, dans la même émission diffusée le 20 février, « les Français » l'entendent s'adresser en anglais à ses deux labradors. « Sit, come on. » « Ce n'est pas par snobisme, c'est juste parce qu'ils sont de souche anglaise », explique-t-il simplement. Comment diable n'y a-t-on pas pensé plus tôt ? D'ailleurs, poursuit-il, il a songé à écrire un livre que « les chiens pourraient comprendre, avec seulement trente ou quarante mots », mais en français cette fois.

Et ça marche. « Les Français » ont été plus de cinq millions ce jour-là à regarder l'ancien président à la télévision. Records battus, ex aequo avec Johnny, on peut difficilement rêver mieux. A Michel Drucker, qui lui communiquait dès le lendemain matin, à sa demande, les scores d'audience de l'émission quart d'heure par quart d'heure, il a lancé, ravi : « On a fait un tabac ! »

Avec le quinquennat, bien sûr, le « tabac » est un peu plus difficile. Surtout que, en dépit de ses dénégations, ces maudits commentateurs et nombre d'acteurs politiques s'échinent à voir dans cette initiative qu'il ne sait quelle agression contre Jacques Chirac. Comme si cela pouvait être digne d'un ancien président de la République ! Non, décidément, ils n'y sont pas du tout. Pour ce qui est de Jacques Chirac, la question est réglée depuis longtemps. Il ne l'aime pas, et il ne lui fait pas confiance depuis ce jour de 1976 où, pour justifier devant lui sa démission, son premier ministre lui a fait croire qu'il faisait une dépression nerveuse et qu'il avait décidé de quitter la politique... alors qu'il se préparait à fonder le RPR. « Il est capable de tout », constate-t-il dans ses bons jours. « Chirac ? Il finira comme Helmut Kohl... », pronostique-t-il. En tout cas, une chose est

sûre : « J'ai toujours pensé qu'il n'avait pas la dimension de la fonction. »

Certes, en 1995, pendant la campagne présidentielle, il lui a apporté son soutien du bout des lèvres. Mais c'est qu'il avait dû choisir entre deux détestations. Celle qu'il porte à son ancien premier ministre, accusé d'avoir largement contribué à le faire battre en 1981, et celle qu'il ressentait alors pour l'ancien collaborateur honni de Georges Pompidou, Edouard Balladur, qui avait en plus eu l'impudence de séduire ses troupes de l'UDF. De ce choix difficile et douloureux, Valéry Giscard d'Estaing a longtemps cru qu'on lui saurait gré. Nenni. Pas la moindre présidence de Banque centrale européenne, de FMI ou de Conseil constitutionnel. Pas même le titre convoité de « M. PESC » ou encore de « sage » européen. Pas l'ombre d'une mission de bons offices confiée à lui. Valéry Giscard d'Estaing, qui pourtant « connaît la terre entière ». « Je ne comprends pas qu'on ne m'utilise pas davantage, soupire-t-il. C'est une déperdition d'expérience. »

Les conseils qu'on ne lui demande pas, Valéry Giscard d'Estaing a donc décidé de les donner quand même. Et tout particulièrement à Jacques Chirac, qui, selon l'ancien président, a tant de mal avec la « fonction présidentielle ». La « fonction présidentielle » est, avec « les Français », la deuxième chasse gardée de Valéry Giscard d'Estaing ou, pour parler plus justement, son « domaine réservé ». Depuis la mort de François Mitterrand, il est le seul à pouvoir veiller dessus, et il se montre un intraitable guetteur.

Ce fut un long apprentissage. Dans les mois qui ont suivi sa défaite, en 1981, Valéry Giscard d'Estaing a apporté un soin tout particulier, avec la bienveillance intéressée de François Mitterrand, à inventer et à organiser ce statut exceptionnel auquel nul n'avait songé.

Un rang, le cinquième dans l'ordre protocolaire de la République, et des moyens, un bureau et une poignée de collaborateurs pour assurer son secrétariat et organiser ses déplacements. Puis, pour exercer pleinement cette fonction d'ancien président, il a encore fallu qu'il renonce à redevenir président. Cruelle décision.

Des années durant, Valéry Giscard d'Estaing a cru pouvoir raviver chez « les Français » un désir de lui. Dans un livre publié en février 1995, *Dans cinq ans l'an 2000*, il consacrait encore deux pages à la question de sa candidature. Un mélange détonant de rationalité et d'impudeur, un pêle-mêle de polytechnicien sentimental. A gauche, les « contre » : « Trop vieux, trop bourgeois, trop loin des Français, ne dispose pas du soutien de ses amis, très bas dans les sondages, on l'a déjà vu, on n'a pas envie de le revoir. » A droite, en regard, les

nistre, Alain Juppé. Comme encore, cet après-midi du 16 mai, où devant les députés réunis dans l'Hémicycle pour la séance des questions au gouvernement, il s'est offert l'une de ces mises en scène dont il raffole en interrogant Lionel Jospin sur le sort qu'il entendait réservé à sa proposition de loi sur le quinquennat.

Il a d'abord goûté le silence. Un de ces silences précieux que l'Assemblée nationale n'accorde qu'à ceux-là, amis ou ennemis, une poignée tout au plus, qu'elle se reconnaît comme maîtres. Il a savouré les regards inquiets, agacés, ravis, mais toujours curieux, que ses collègues députés tendaient vers lui. Puis, tel un comédien expérimenté qui, se sachant attendu, aborde la plus fameuse tirade d'une pièce, il a déployé tout son talent. De ses mots écrits, répétés, raturés jusqu'à la dernière seconde, il a maîtrisé le rythme, ajusté la force, anticipé les effets. Cruel, précis, drôle aussi : « Vous conviendrez, Monsieur le président, que, si je dépasse mon temps de parole, c'est à cause des applaudissements... »

Entre l'Auvergne et Paris, Valéry Giscard d'Estaing avait encore largement le temps de glisser ses activités d'ancien président : écrire ses Mémoires de président, dont le troisième tome est à paraître en 2001 ; donner des conférences d'ancien président, un peu partout dans le monde ; rencontrer d'autres anciens présidents ou équivalents : en Allemagne, son ami Helmut Schmidt, aux Etats-Unis, son autre ami, Gerald Ford, qui le convie chaque année à la conférence qu'il organise à Vail (Colorado) en juin ; assister aux enterrements d'anciens présidents. Il a ainsi apprécié qu'en 1993 François Mitterrand lui demande de l'accompagner aux obsèques d'Houphouët-Boigny. Il a encore davantage aimé qu'en 1994 Edouard Balladur, premier ministre, le charge de représenter la France à celles de Richard Nixon. Il n'a pas pardonné à Jacques Chirac de ne pas l'avoir convié dans l'avion présidentiel pour assister, en février 1999, à celles d'Hussein de Jordanie.

**E**n fait, c'est la dissolution manquée de 1997 qui a soudainement densifié ses activités d'ancien président. On pourra dire, pour résumer : François Mitterrand a donné un statut à la fonction d'ancien président de la République, Jacques Chirac lui a donné un contenu... qui est de critiquer Jacques Chirac. Consulté par le chef de l'Etat sur la dissolution, le matin du 21 avril, il lui avait fortement déconseillé cette initiative. « C'est trop tard, ma décision est prise. La télévision est convoquée à 16 heures », lui avait répondu Jacques Chirac. « Vous n'avez qu'à leur dire que vous changez de premier ministre. Ca fera gagner du temps », avait-il répliqué.

Depuis, chaque année apporte son lot de commentaires giscardiens sur la fonction présidentielle. En avril 1998, dans un entretien au *Figaro Magazine*, il déplore l'absence de « locomotive pour tirer le convoi politique français (...). En réalité, nous ignorons où nous allons ! Il n'y a plus de phare pour nous éclairer. Il est dé-

Jacques Chirac ? « Il est capable de tout », constate-t-il dans ses bons jours.

« Il finira comme Helmut Kohl... », pronostique-t-il les autres jours

commentaires : l'âge : « C'est vrai. Qui le regrette plus que moi ? » L'âge : « Exact. Dispense de la tentation de s'enrichir. » Et ainsi de suite, jusqu'à cet aveu : « Si j'étudie calmement ces données (...) les « contre » l'emportent sur les « pour », mais de peu : l'espace peut-être d'une campagne ! » Et il ajoutait, mélancolique : « J'aime les campagnes électorales, leur bruissement, les milliers d'occasions de rencontres, l'enthousiasme qui vous soulève quand commence à grandir l'espoir de gagner. »

Avec l'élection de Jacques Chirac, en 1995, une autre page de la vie de Valéry Giscard d'Estaing s'est ouverte. Sur l'échiquier politique, il est vraiment devenu cette pièce unique : ancien président de la République. Le reste, député, président de la région Auvergne, est accessoire. Un passe-temps, une occupation, une tribune, un plaisir surtout, comme cette mémorable séance de novembre 1996, consacrée à un débat sur la future monnaie européenne où l'ancien président avait infligé une humiliante leçon au premier mi-

« Il a une conception patrimoniale de la fonction présidentielle », observe l'un de ses proches. Qui d'autre que lui pourrait, en effet, lorsque que dans une conversation vous évoquez le président de la République, vous interrompre brutalement, fixer sur vous des yeux sincèrement interrogateurs et vous demander de préciser : « Le président de la République ? Euh... lequel ? »

**Pascale Robert-Diard**  
Photo Despatin/Gobeli pour « Le Monde »

Louis Chauvel, sociologue

# La dynamique générationnelle des inégalités est préoccupante

Si les générations devenues adultes après la seconde guerre mondiale et, plus encore celle du baby-boom, ont bénéficié d'un enrichissement partagé, les suivantes ont subi un ralentissement général. Entre les jeunes et les anciens, le partage demeure inégal

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Louis Chauvel, sociologue, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, a présenté une communication, dimanche 14 mai, sur « les rapports entre les générations historiques ». Nous

publions une version, résumée par l'auteur, de cette conférence, qui prenait place dans un cycle consacré au thème « Familles et générations : tribus et âges de la vie ».

Génération dorée, génération sacrifiée, génération 1968, Mitterrand, Moulinex, cocon, kangourou... Voilà autant de syntagmes étranges glanés au fil des jours, réduisant à un seul terme la diversité de tous ceux qui furent jeunes à la même époque. Ce n'est pas sérieux, et si le mot de « génération » n'était que cela, il faudrait l'abandonner. Malgré les abus, il est impossible de penser sans lui l'avenir, celui de la démographie, de la santé, des retraites, de l'école ou de tout sujet important.

« Génération », c'est un peu comme « classe sociale », un terme plein de sens, complexe, révélateur de liens et de conflits, un mot qui soulève des enjeux politiques majeurs. Un mot dangereux où le savoir des sciences sociales cotoie la politique et le pouvoir. Il révèle beaucoup des changements et des rapports sociaux et politiques, souvent violents, parfois feutrés, mais dont les conséquences sont alors plus graves encore. Il révèle des processus de changement, des inégalités invisibles, des problèmes actuels d'intégration et de socialisation, mais aussi des déficiences de régulation politique. Génération fait partie de ces notions infiniment complexes dont il est impossible d'épuiser les facettes.

Son sens moderne est éclairé par celui de « cohorte de naissance ». La dyade génération *versus* cohorte, c'est un peu comme la paire « classe/couche » sociale. La cohorte est l'ensemble des individus nés la même année. C'est un groupe vidé de tout contenu social, neutralisé, un groupe opérateur informe, dont les membres sont d'une diversité infinie : des riches et des pauvres, des hommes et des femmes, des gens de toutes origines, *a priori* sans communauté de destin. Néanmoins, de l'année de naissance résultent de nombreuses contraintes structurantes. Les premières cohortes du baby-boom ont eu vingt ans en 1968 : cela forme l'esprit et ouvre des possibilités. Les cohortes nées en 1955 ont connu au même âge les débuts du chômage de masse.

A quelques années de distance, les possibilités collectives s'ouvrent pour certaines ou se referment pour celles arrivées trop tard. L'histoire sociale, c'est aussi le destin de cohortes différentes aux interrelations

complexes, parfois imbriquées dans un jeu éternel d'éducation, de succession et de transmission créatrices, parfois dans des rapports conflictuels entre l'impatience des uns et l'incrustation des autres. Ici apparaît en filigrane la notion de « générations sociales », qui qualifie des cohortes partageant des traits communs. Lorsqu'elles ont la conscience d'une communauté de destin, d'une « appartenance », on parle de « générations historiques ».

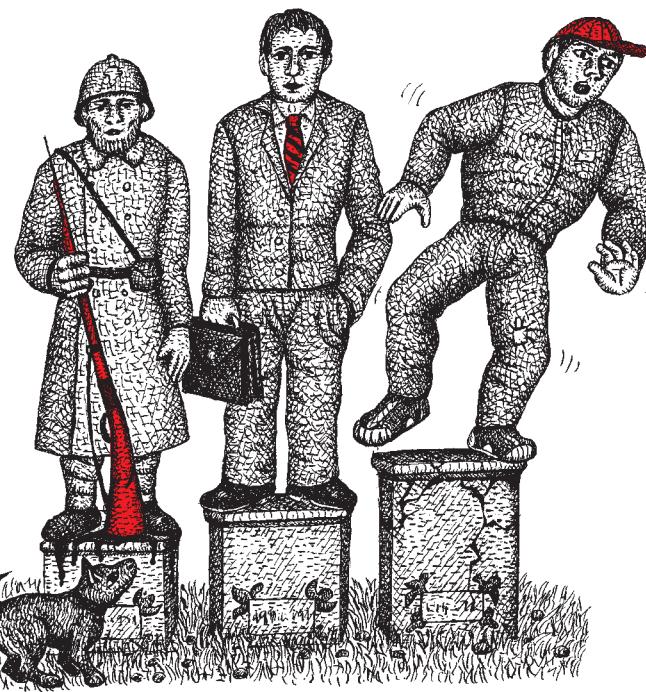
La génération qui fit 1968 possède cette conscience. Lorsqu'on parle de différences de générations, on pense avant tout aux oppositions de valeurs et de modes de vie : les anciens ont été élevés dans une société proscrivant l'avortement et la contraception, où la culture religieuse restait forte, l'institution du mariage hédonistique, etc. Ce fut l'œuvre de la génération de 1968 que de bousculer ces carcans moraux.

Un aspect moins évident est celui des inégalités. C'est retrouver ici l'idée de Kant d'une irrémédiable dissymétrie : les puînés héritent d'un monde plus riche, beau, complet et élaboré, en raison du produit du travail des anciens. C'est le privilège d'être né plus tard. Cette dette envers ceux qui se sont sacrifiés pour léguer un monde meilleur ne peut être réglée, sinon en la rendant à nos enfants, en travaillant à notre tour pour leur transmettre mieux encore.

Pourtant, cette loi du progrès générationnel de long terme connaît des exceptions. Pour ceux qui eurent vingt ans en 1914, les survivants des tranchées, de la grippe et de la tuberculose ont subi la stagnation de l'entre-deux-guerres et une vieillesse misérable : c'est la génération sacrifiée. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, cette loi du progrès est aussi problématique.

Pour la première fois en période de paix, la situation des enfants semble plus défavorable que celle connue par leurs parents. Comme l'ont montré Christian Baudelot et Michel Collac, en 1975, l'écart de traitement entre les salariés de 50 ans et ceux de 30 n'était que de 15 %. Maintenant, il

ANNE VAN DER LINDEN



est de 40 %, d'où un écart béant entre jeunes et vieux. Le calcul des cohortes montre que les jeunes valorisés d'hier et les vieux favorisés d'aujourd'hui sont les mêmes : la croissance moyenne de 20 % a été dévolue aux générations nées avant 1950. Il serait possible de dérouler un long catalogue d'indicateurs de la statistique sociale indiquant le retourment et la fracture générationnelle : les premières générations du baby-boom ont connu des chances socio-historiques extraordinaires d'ascension sociale, d'accès aux catégories sociales supérieures, à des emplois plus stables, etc.

D'une façon générale, les générations nées avant 1920 n'ont guère bénéficié des progrès du XX<sup>e</sup> siècle. Les suivantes, devenues adultes après la seconde guerre mondiale, ont été marquées par la progression de l'Etat-providence et bénéficié d'un enrichissement partagé, plus égalitaire. Cette dynamique a culminé pour les premiers nés du baby-boom.



## LOUIS CHAUVEL

■ Né le 2 novembre 1967, Louis Chauvel, diplômé de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensa), est titulaire d'un doctorat de sociologie. Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, il est chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE/FNSP) et à l'Observatoire sociologique du changement (OSC/FNSP-CNRS). Il est membre du comité de rédaction de la revue *Mouvements*. Ses travaux portent sur le changement macrosocial et socio-économique de long terme. Outre une trentaine d'articles dans *La Revue de l'OFCE*, *La Revue française de sociologie*, *Futuribles*, *Sciences humaines*, *Alternatives économiques*, etc., il a publié *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes au XIX<sup>e</sup> siècle* (PUF, 1998).

l'emploi et de la famille stables, pérennes et autonomes, cache la dislocation même du modèle adulte, qui devient incertain, multiple et divers, flexible et plurivoque. Nombreux sont ceux qui subissent ainsi une double injonction contradictoire : soyez « adultes, stables et responsables », et « soyez flexibles, malléables et impermanents ». Les plus fragiles subissent difficilement cette double contrainte, le « double bind », comme aurait dit Gregory Bateson.

Nous retrouvons ici Durkheim et Halbwachs et leur interrogation commune sur le lien entre une intégration sociale déficiente et le suicide : le taux en a doublé pour les cohortes nées après 1955. Les 10 000 suicides annuels, dont les moins de cinquante ans garnissent de plus en plus souvent les rangs, dissimulent autant de fractures psychiques et sociales dont les jeunes de 30 à 45 ans en difficulté, trop vieux pour être jeunes, trop jeunes pour espérer une retraite prochaine, portent plus spécifiquement le fardeau.

Selon Margaret Mead, dans les sociétés développées en projection vers l'avenir, les progrès constants disqualifient l'expérience des anciens, dont le pouvoir est déstabilisé par les exigences d'émancipation des jeunes. La « guerre des générations » de 1968 aurait ainsi découlé de l'écart des temps macrosociaux portés par les générations : les anciennes traînent le passé et les autres portent l'avenir. Pourtant, ne voir le rapport qu'à l'aune de l'expérience de 1968 serait erroné. Depuis cette date, l'ancienneté s'est valorisée, en politique notamment. L'âge moyen du représentant syndical ou politique était de 45 ans en 1982 et de 57 ans en 1997 : un vieillissement de douze ans en quinze années de temps. Les « quardas » des années 80, qui prenaient alors le pouvoir, s'apprirent à être les « sexas » des années zéro du XXI<sup>e</sup> siècle.

Certaines générations sont surreprésentées au sein du personnel politique, dans leur jeunesse puis leur maturité. Derrière la diversité des partis, l'homogénéité cohortale frappe l'esprit. C'est là un aspect du problème politique des générations, à poser en termes de projet. Néanmoins, les anciens ont voulu un interventionnisme massif, orienté par un projet politique d'égalisation et de progrès, de construction de l'Etat-providence et de services publics de qualité, contribuant à une intégration précoce des jeunes. Depuis, le ralentissement économique résulte, notamment, d'une réduction drastique non pas des effectifs mais des embauches publiques : depuis vingt ans, les titularisations sont moins nombreuses d'un tiers ; les places au concours de médecine ont été divisées par deux ; les pyramides des âges dans la recherche et l'université sont dressées sur leur pointe. Autant de changements préjudiciables au long terme.

Le modèle nouveau est plus difficile à identifier. La survie partielle du modèle ancien va de pair avec l'apparition de formes de travail flexible et de familles recomposées, s'offrant en apparence comme des alternatives aux carcans d'antan. Néanmoins, la remise à un éternel lendemain de

Certains y voient la conséquence

## Programme des conférences

**Mai. Le 30, Claude Lefort, Le pouvoir. Le 31, Etienne Picard, La notion de citoyenneté.**

**Juin. Le 1<sup>er</sup>, Richard Kleinschmager, Géographie, pouvoir et géopolitique. Le 2, Gérard Noiriel, La construction historique de la nation. Le 3, Yves Michaud, Violence et conflit. Le 4, Daniel Cohen, L'évolution des inégalités. Le 5, Frédéric Ocquetau, Les besoins de protection. Le 6, Thierry Leterre-Robert, La démocratie électronique.**

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.

## Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

# « L'élargissement de l'Europe est, en soi, un grand projet politique »

moi-même, avec nos homologues allemands. Il n'y a pas eu d'"incident Chevénement", parce que nous savons où nous nous sommes les uns avec les autres.

**Que pensez-vous de la fédération européenne défendue par le ministre allemand des affaires étrangères, Joschka Fischer ?**

Le fédéralisme ou des éléments de fédéralisme existent déjà en Europe. La Banque centrale européenne, qui peut nier que c'est une institution fédérale ? La Commission, à sa manière, c'est une institution fédérale. La Cour de justice des communautés européennes, c'est une institution fédérale. Quand on décide au conseil des ministres à la majorité, c'est du fédéralisme. Mais ce fédéralisme est diffus, mal organisé.

Je suis pour une Europe de projets. Ce qui compte, dans une Europe à trente, qui sera nécessairement plus hétérogène, c'est que certains puissent ensemble développer de grands projets.

**Est-ce qu'il faut que la**

France, pour sa présidence de six mois, se contente d'être modeste, ou bien est-ce qu'il faut qu'elle inscrive au sommet de Nice, en décembre, ce projet européen ?

Ce serait une erreur. Il ne faut pas faire se télescopier les débats et les échéances. Si on posait tout de suite le problème d'une fédération ou d'une Constitution de l'Europe, à laquelle certains croient et d'autres pas, on compromettrait nos chances de résoudre la question à court terme qui est la nôtre : comment faire fonctionner l'Europe à quinze pour qu'elle puisse continuer à fonctionner à trente ?

La priorité, c'est que nous réussissions la conférence intergouvernementale. Mais réussissons-la avec ambition ! Pour moi, il n'y a plus trois questions - la réforme de la Commission, le vote à la majorité qualifiée, la pondération des votes au Conseil - mais quatre, la quatrième étant celle des coopérations renforcées, parce qu'elles sont à la fois un élément pour faire mieux fonction-

ner l'Europe d'aujourd'hui et une passerelle vers l'Europe de l'avenir.

**N'est-ce pas, pourtant, le moment d'avancer et de renforcer l'identité politique de l'Union européenne ?**

Si l'on avait une grande Europe, à trente, avec une Commission, un Parlement de sept cents membres, un conseil des ministres et puis, à l'intérieur, une petite Europe de six, huit ou dix Etats, y aurait-il un deuxième Parlement, une deuxième Commission, un deuxième Conseil ? Comment pourrait-on rendre cela lisible à nos concitoyens ? Je ne suis pas pour le grand saut institutionnel ni pour un traité dans le traité. C'est pour cette raison que j'en viens à la géométrie variable, qui permet d'avoir des avantages.

**Il ne faut donc espérer de la présidence française aucun programme vers une identité politique européenne plus affirmée...**

Nous sommes en train de penser à l'Europe élargie ; c'est un projet politique fort ! Nous allons

réunifier, dans les dix ans qui viennent, une Europe qui a été divisée par cinquante ans de guerre froide, et la réforme institutionnelle répond à cet impératif-là. Ne faisons pas comme si la conférence intergouvernementale n'était rien et comme s'il y avait par ailleurs un grand projet politique ! L'élargissement est, en soi, un grand projet politique. C'est pour cette raison que le futur traité de Nice est un projet très important.

Dans une Europe à trente, il faut envisager une structure et un fonctionnement différents. D'où la question de l'identité politique, pour laquelle nous soutenons les coopérations renforcées. Cela veut dire que, dans le cadre des traités qui sont signés à quinze, et un jour à trente, un petit nombre d'Etats - cinq, huit, dix, on verra bien - sont capables de provoquer entre eux un mécanisme de coopération pour mener une politique, un projet. Je continue de penser qu'il y aura un président du conseil de l'euro et qu'il peut y avoir des institutions qui

concernent la défense, qu'il peut y avoir des actions sur les transports. Chacun de ces projets, il faut être capable de les structurer politiquement.

**Chaque pays peut y mettre son veto. Comment allez-vous faire, à Nice, pour faire accepter ce genre d'évolution par les "peits" Etats ?**

Nous allons à Nice avec des idées assez claires. Première idée : il faut que le traité soit ambitieux. Nous n'accepterons pas un traité au rabais. Nous préférons pas de traité du tout à un mauvais traité de Nice. Deuxième idée : s'il n'y a pas de traité à Nice, on se trouvera dans une situation sérieuse pour l'Europe. Qu'adviendra-t-il de l'élargissement ? Donc, si l'on n'aboutit pas à Nice, peut-être sera-t-il nécessaire de repenser la question de l'avenir de l'Europe à frais nouveaux, en des termes peut-être plus radicaux. »

**Propos recueillis par**  
**Patrick Jarreau,**  
**Oliver Mazerolle**  
**et Pierre-Luc Séguillon**

# Haïti : la deuxième chance d'Aristide

**IL Y A DIX ANS**, un jeune prêtre des bidonvilles de Port-au-Prince, Jean-Bertrand Aristide, se lançait dans la course à la présidence d'Haïti avec un programme intitulé « La chance à prendre ». Élu en décembre 1990 par une avalanche (*lavalas*, en créole) de voix, cet adepte de la théologie de la libération était renversé neuf mois plus tard par un sanglant coup d'Etat militaire. Depuis lors, la chance est repassée sans qu'Haïti, le pays le plus pauvre du continent, ne parvienne à la saisir.

La crise n'a cessé de s'approfondir, malgré le débarquement en 1994 de 20 000 soldats américains venus « rétablir la démocratie » et la promesse de plus de 2 milliards de dollars d'aide internationale. L'économie, en ruine, pousse chaque mois des milliers d'Haïtiens à s'expatrier illégalement vers la République dominicaine voisine ou, lorsqu'ils échappent aux garde-côtes et aux requins, vers la Floride et les Bahamas. Seul le trafic de cocaïne est en plein essor, au point que certains analystes américains n'hésitent pas à qualifier Haïti de narco-État, sous le contrôle des cartels colombiens qui profitent de sa position géographique, à mi-chemin du marché nord-américain, et de la faiblesse de ses institutions.

En se rendant massivement aux urnes le dimanche 21 mai pour renouveler le Parlement et les conseils municipaux, malgré le climat de violence et d'intimidation qui règne depuis plusieurs mois, la population haïtienne a clamé sa volonté de rompre la spirale infernale de la misère et de la décomposition.

Mais une nouvelle fois, la chance pourrait échapper aux Haïtiens et le casse-tête se compliquer pour la communauté internationale, surprise par le résultat qui s'annonce.

#### AUCUN RÉSULTAT RENDU PUBLIC

Sur la base des informations préliminaires recueillies par ses 200 observateurs, la mission d'observation déployée par l'Organisation des Etats américains (OEA) a, dans un premier rapport, validé la crédibilité du scrutin malgré un certain nombre « d'irrégularités majeures », telles que le vol de bulletins et d'urnes par des groupes armés et « des scènes chaotiques » lors du comptage des bulletins et de la compilation des résultats. « En dépit de la gravité de ces événements, ils n'auront pas nécessairement d'incidence majeure sur les résultats », estime la mission de l'OEA, qui souligne que « ces incidents sont isolés » et n'ont affecté qu' « un nombre très réduit » des bureaux de vote.

Ce n'est pas l'avis de l'opposition, qui, dès le soir du scrutin, a

dénoncé la « *fraude massive* » qu'auraient orchestrée la Famille Lavalas, le parti de Jean-Bertrand Aristide, et son allié, le gouvernement du président René Préval. La grande désorganisation, pour ne pas dire la pagaille, qui régnait dans de nombreux bureaux à l'ouverture du scrutin et au moment du dépouillement, les caillouages du Conseil électoral provisoire (CEP) concernant l'accréditation des délégués de partis et les « *incidents graves* » constatés par les observateurs internationaux étaient le dossier de l'opposition. L'Organisation du peuple en lutte (OPL), l'une de ses principales composantes, vient de réclamer l'*« annulation de l'ensemble du processus électoral* », tandis que l'Espace de concertation, qui regroupe les partis de l'opposition de centre gauche, demande la constitution d'une « *commission conjointe d'évaluation* » avant la publication des résultats.

Une semaine après la consultation, aucun résultat n'a encore été rendu public. Mais le recouvrement des données recueillies par les observateurs et les journalistes laisse entrevoir une large victoire des candidats de la Famille Lavalas, qui a appelé la population « à la vigilance pour défendre sa victoire ». En l'absence de sondages fiables, la plupart des analystes et des diplomates s'attendent à un vote beaucoup plus partagé, au bénéfice d'une opposition dont certains anticipent qu'elle contrôlerait le Parlement. L'attitude de Jean-Bertrand Aristide, qui refuse de condamner les violences des « chimères », les bandes de casseurs agissant en son nom, et le manque d'empressement du président Préval pour organiser les élections confortaient la thèse de l'effritement de la popularité de l'ancien curé des bidonvilles, qui vit maintenant dans une très confortable résidence de la banlieue de Port-au-Prince.

Les hésitations de l'opposition, qui ne s'est lancée dans la bataille électorale qu'au tout dernier moment, sa fragmentation, son manque de moyens financiers, le climat de peur qui a empêché la tenue de meetings ont joué en sa défaveur. Les électeurs de la petite classe moyenne et de la bourgeoisie fortunée, encore plus réduite, se sont abstenus en plus grand nombre, par crainte de violences, que les habitants des quartiers populaires. La très médiocre performance du précédent Parlement, contrôlé par l'opposition, et diverses affaires de corruption n'ont pas incité la population à voter en faveur de politiciens qui sont parfois apparus comme les instruments d'institutions étrangères. Particulièrement de l'Insti-

tut républicain international (IRI, un appendice du Parti républicain américain), qui a tenté sans finesse de créer un front commun de l'opposition « anti-Lavalas ».

#### RUMEURS DE TRAFIC DE COCAÏNE

« Le pire maintenant serait de continuer à diaboliser Aristide », affirme un jeune entrepreneur démocrate, qui a apporté son vote et son appui financier à l'opposition. Revêtu d'un tee-shirt d'observateur, il a constaté que le peuple avait donné « une nouvelle chance à Aristide » en lui confiant le pouvoir législatif, prélude probable à sa victoire à l'élection présidentielle prévue pour la fin de l'année. Il regrette que Washington n'ait pas laissé Aristide finir son mandat – les trois ans volés par les militaires – après l'interven-

tion de 1994 : il ne pourrait se présenter cette année.

Interrogé sur les rumeurs associant plusieurs lieutenants d'Aristide au trafic de cocaïne ou à certains assassinats politiques, l'ambassade des Etats-Unis répond que son gouvernement « ne dispose pas de preuves suffisantes ». Une chose est claire : l'état d'anarchie et la paralysie des institutions profitent aux trafiquants. Tant qu'il n'y aura pas de Parlement, le projet de loi sur le narcotrafic et le blanchiment de l'argent de la drogue restera en sommeil. S'il se confirme qu'Aristide revient aux affaires avec toutes les cartes en main, il n'aura plus d'excuse pour laisser, une fois encore, passer la chance.

Jean-Michel Caroit

## Tournures utiles par Guillaume Dégé



monde à l'heure

## En Corse, une incertaine envie d'autonomie

Suite de la première page

Pour s'en tenir à un seul exemple, les Corse ont pu longtemps critiquer amèrement l'immobilisme des élus « traditionnels »... tout en votant massivement pour eux à chaque élection.

Deuxième élément, la démographie de l'île. Comme partout, le troisième âge y est plus conservateur – et en l'espèce plus attaché au modèle traditionnel de la Corse « républicaine » – que les générations jeunes, qui constituent les forces vives de l'île et façonnent son visage de demain. Ainsi pourrait s'expliquer partiellement le décalage, selon un phénomène bien connu des sondages : le courant favorable à l'autonomie serait plus représenté, et donc plus audible, dans les générations les plus dynamiques ; mais le refus de l'autonomie resterait quantitativement important, en particulier dans les générations les plus âgées : moins présentes dans le débat, celles-ci sont, en fait, surreprésentées en nombre dans la population corse, par rapport à la moyenne nationale.

En dépit des réserves usuelles sur les sondages, une analyse détaillée de la fameuse enquête Louis Harris

valide en partie cette hypothèse, au moins pour les cotes de popularité des représentants les plus emblématiques de chaque camp : Emile Zuccarelli pour les opposants à l'autonomie, Edmond Simeoni ou Jean-Guy Talamoni pour ses partisans. Pour l'ensemble du sondage, Emile Zuccarelli recueille des opinions favorables chez 62 % des personnes interrogées (contre 30 % d'opinions défavorables). Les chiffres sont de 50 % d'opinions positives (34 % de négatives) pour Edmond Simeoni et 40 % de bonnes opinions, contre 41 % de mauvaises, pour Jean-Guy Talamoni.

#### CLIVAGE DE GÉNÉRATIONS

Emile Zuccarelli, majoritairement populaire dans toutes les tranches d'âge, fait un tabac chez les personnes âgées : il obtient 75,3 % d'opinions favorables, son meilleur score personnel, dans la tranche 65 ans et plus. A l'inverse, son record de mauvaises opinions (37,1 %) se trouve dans la tranche 18-24 ans. De l'autre côté de l'échiquier politique, le dirigeant autonomiste Edmond Simeoni enregistre la plus grande popularité chez les 35-49 ans (61,9 % de bonnes opinions) et les 25-34 ans (54,5 %), tandis que son record de mauvaises opinions (42,6 %) se trouve précisément chez les 65 ans et plus. Le nationaliste Jean-Guy Talamoni suscite des clivages moins nets. Ses meilleurs scores sont dans les tranches 18-24 et 25-34, mais avec respectivement 42,9 et 44,3 % de bonnes opinions, tandis que les mauvaises opinions culminent à 43,9 % chez les plus âgés, au même niveau que les 25-34 (43,6 %).

Le choix de l'une ou l'autre motion reproduit partiellement le clivage de générations : seuls 28 % (le plus mauvais score) de la tranche la plus âgée se retrouve dans la motion Rossi-Giacobbi (autonomiste), qui obtient, à l'inverse, son meilleur score (47,7 %) dans la tranche des 35-49 ans. Mais les 25-34 ans sont légèrement plus nombreux (63,9 %) à se retrouver dans la motion Zuccarelli (anti-autonomiste) que les 65 ans et plus (62,6 %). De toute façon, si le sondage reflète fidèlement la réalité, la motion autonomiste n'obtient une majorité absolue dans aucune tranche d'âge. Un redressement – aimablement effectué à notre demande, à titre indicatif, par l'Institut Louis Harris –, pour comparer les résultats si la Corse avait eu une pyramide des âges plus jeune, analogue à celle de l'ensemble de la France, ne change pratiquement rien aux résultats : la motion anti-autonomiste obtient toujours plus de 55 % de soutien.

Dans ce contexte, un troisième type d'explication est peut-être

#### RECTIFICATIF

#### HÉPATITE C

Dans notre page médecine consacrée à l'hépatite C (*Le Monde* daté 30 avril-2 mai), l'existence d'un traitement efficace, permettant de véritables guérisons, s'appliquait bien à l'hépatite C et non à l'hépatite B, comme indiqué par erreur. En effet, le virus de l'hépatite C étant un virus à ARN, il n'y a pas d'intégration d'ADN viral dans l'ADN des cellules hépatiques infectées, et l'arrêt de la multiplication du virus permet progressivement de débarrasser l'orga-

donné par l'analyse de François Alfonsi, l'un des dirigeants autonomistes, dans l'hebdomadaire *Arri* (n° 1707, du 11 au 17 mai). François Alfonsi affirme notamment, à propos de la « *gestion de la relation avec la France* », que, lorsqu'une option devient consensuelle, le « *ralliement est général* », mais qu'en cas de désaccord les « *retraits sont immédiats* ». « *Le peuple corse, ajoute M. Alfonsi, a en fait une priorité : sortir du conflit qui lui pèse depuis trente ans. Aux responsables politiques de trouver la sortie ; quand elle semble s'éloigner à nouveau, il rentre dans sa coquille. C'est bien sûr l'aile protectrice de l'Etat qui l'attire alors.* » Cet Etat qui doit faire face aujourd'hui aux incertitudes sur les aspirations de la société corse, aux dangereuses impatiences des nationalistes, aux avis divergents au sein de la majorité plurielle, sans oublier la concurrence entre l'Elysée et Matignon.

Jean-Louis Andreani

nisme de celui-ci. On ne peut parler de guérison pour l'hépatite B.

#### PRÉCISION

#### JUSTICE

Contrairement à ce que suggérait le titre de notre article sur l'arrestation de malfaiteurs dans le cadre d'une enquête sur l'attaque d'un fourgon blindé (*Le Monde* du 11 mai), Gérard Biour n'a pas été mis en cause pour vol à main armée mais mis en examen, comme l'indiquait l'article, pour « *association de malfaiteurs* ».

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

#### ÉDITORIAL

## Les élus et leurs juges

**A**LAIN SERIEYX, ex-fougueux magistrat de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est-il en train de jouer, bien malgré lui, une nouvelle version de l'arroseur arrosé ? La suspicion qui porte aujourd'hui sur son action passée à la tête des magistrats financiers de PACA apparaît sans doute à bon nombre d'élus comme une juste revanche du sort.

Cette affaire tombe mal, en effet, pour l'ensemble des magistrats qui, tous ordres confondus – pénal, administratif, financier – avaient, pour la première fois, organisé, le 10 mai, une conférence de presse commune afin de dénoncer les tentatives des élus pour les « *muselets* ». Le calendrier parlementaire, qui prévoyait l'examen de plusieurs textes touchant, d'une manière ou d'une autre, aux relations justice-élus, avait provoqué cette mobilisation. Depuis, le gouvernement a retiré de l'ordre du jour du Sénat l'un de ces textes, la proposition de loi Fauchon allégeant la responsabilité pénale des élus pour les délits non intentionnels.

La conférence de presse commune des magistrats marquait une nouvelle escalade dans la polémique qui oppose les élus aux magistrats financiers, sur fond de suspicion réciproque. Dans un contexte de multiplication des « affaires », mais aussi de mise en cause croissante de la responsabilité des élus dans l'exercice quotidien de leur mandat, les magistrats soulignent l'importance de leur rôle, demandent plus de moyens, s'élèvent contre les entraves apportées à leur travail. Les élus, pour leur part, accusent de plus en plus ouvertement les

chambres régionales des comptes d'outrepasser leurs missions et de passer du contrôle de légalité de leurs actes à un contrôle d'opportunité de leur action politique. En filigrane, il est évident que certains élus se satisferaient tout simplement de juridictions financières moins actives...

Alain Serieyx était précisément l'archétype du magistrat financier qui se présentait comme un véritable « *chevalier blanc* » face aux « *incurables* ». Cette affaire tombe mal, en effet, pour l'ensemble des magistrats qui, tous ordres confondus – pénal, administratif, financier – avaient, pour la première fois, organisé, le 10 mai, une conférence de presse commune afin de dénoncer les tentatives des élus pour les « *muselets* ». Le calendrier parlementaire, qui prévoyait l'examen de plusieurs textes touchant, d'une manière ou d'une autre, aux relations justice-élus, avait provoqué cette mobilisation. Depuis, le gouvernement a retiré de l'ordre du jour du Sénat l'un de ces textes, la proposition de loi Fauchon allégeant la responsabilité pénale des élus pour les délits non intentionnels.

La conférence de presse commune des magistrats marquait une nouvelle escalade dans la polémique qui oppose les élus aux magistrats financiers, sur fond de suspicion réciproque. Dans un contexte de multiplication des « affaires », mais aussi de mise en cause croissante de la responsabilité des élus dans l'exercice quotidien de leur mandat, les magistrats soulignent l'importance de leur rôle, demandent plus de moyens, s'élèvent contre les entraves apportées à leur travail. Les élus, pour leur part, accusent de plus en plus ouvertement les

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE  
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;  
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhumeau

Directeur artistique : Dominique Roynette  
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (*Editoriaux et analyses*) ;  
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ;  
Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ;  
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;  
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président  
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lescouer (1991-1994)

**Le Monde** est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Défilé de Pentecôte à Berlin-Est

**C'EST** sous un soleil d'orage coupé de brèves éclaircies que le demi-million de jeunes progressistes participant, dans Berlin-Est, au rallye de la Pentecôte a défilé huit heures durant le long de la célèbre avenue Unter den Linden.

Si les dix-huit millions d'Allemands qui vivent en zone orientale étaient toute l'Allemagne, on pourrait dire qu'il y a peu de changement depuis Hitler. Les centaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles qui ont défilé hier en uniforme dans les rues de Berlin, portant des étendards, des bouquets ou des panneaux pourvus de slogans, rappellent à s'y méprendre les grands rassemblements de Nuremberg.

Les chemises brunes ont bleui, les formules sont autres, mais le spectacle est le même, bien mis en scène, grandiose et flatteur pour des coeurs juvéniles : la marche au

(30 mai 19



# Ce fragile futur humain qui s'invente sur la scène *par Edward Bond*

**D**ANS sa grande majorité, la littérature mondiale nous dit à quel point nous sommes habités par le mal. Mes pièces semblent en être un exemple manifeste. En réalité, elles parlent de l'innocence et du bien. C'est un risque. Le public se sent plus à l'aise avec le mal et le crime. Mais on ne peut pas faire le mal sans savoir ce que l'on fait : le mal exige la connaissance. De même le crime : il faut savoir ses motifs réels avant de pouvoir commettre un crime, au sens moral et non au sens purement légal.

Mon sujet est l'ignorance. C'est pour cette raison que mes pièces ont souvent à voir avec la violence. La Bible dit : « *Pardonnez-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font* ». Je suis plus ambitieux. Je veux leur montrer ce qu'ils font. Le temps va nous manquer. Nous sommes technologiquement si puissants que notre ignorance est en train de nous détruire.

La société ne veut pas que nous le comprenions, ni ce que nous sommes. Comprendre est mauvais pour l'économie, cela gêne la consommation et perturbe les comportements sociaux en militant contre la conformité. Le savoir et le comportement sont de plus en plus incorporés au monde économique.

Je ne veux pas faire le catalogue de nos fautes, elles sont bien connues. On peut les résumer de cette façon : parce que nous passons le plus clair de notre temps à nous exploiter et à nous détruire les uns les autres, nous essayons d'y mettre des limites en créant des droits de l'homme : il y a le droit à la liberté, le droit de ne pas être torturé, le droit à la nourriture, le droit de parole.

Ce sont des droits importants. Mais aucune autorité ne nous donne le droit d'être humains. Qu'est-ce que cela pourrait bien vouloir dire ? Pourtant, sans ce droit – et son exercice rigoureux – tous les autres droits sont vides. Ils peuvent même nous affaiblir et, de toute façon, ils ne pourraient être imposés que par la violence, et la violence est inhumaine.

Demander sérieusement le droit d'être humain ébranlerait les fondements de la société. C'est pourtant la question que nous devrions nous poser chaque fois que nous entrons ou sortons de chez nous. Nous de-

les touristes étrangers qui viennent voir des pièces dans une langue qu'ils comprennent à peine. Ils les voient comme une nouveauté parce que leurs propres théâtres ont été fermés pour raisons économiques.

Je suis anglais et je choisis de faire créer mes pièces en France parce que, pour le moment, ce pays a le meilleur théâtre d'Europe. Il peut encore poser les questions pour lesquelles le théâtre a été créé : qu'est-ce que la justice et comment pourrions-nous être humains ? Il peut encore payer à la tragédie et à la comédie le prix que nous leur devons pour exister sur cette terre. C'est pour cette raison que les lettres que je reçois des jeunes Français vibrent d'énergie intellectuelle.

Ma pièce *Café* qui se joue au Théâtre de la Colline [NDLR : *Le Monde* du 17 mai] est basée sur un fait réel. Des soldats massacraient des civils innocents. Ils avaient fini la tuerie journalière. Ils faisaient du café. Un officier est arrivé avec une cinquantaine de victimes qui s'étaient cachées. Il fallait les tuer. Un soldat jeta son café par terre – non par dégoût d'avoir à tuer encore plus de gens mais par dépit, parce qu'il ne pouvait pas boire tranquillement son café alors qu'il était en droit de le faire... La seule survivante du massacre a vu cela : cela s'est incrusté dans son esprit comme dans le mien quand je l'ai lu. Cette petite image est le pivot sur lequel tourne tout le XX<sup>e</sup> siècle. Elle crie pour que son sens soit compris. Les monstres massacrent des innocents, les êtres humains boivent du café.

Comment les deux peuvent-ils faire un seul ?

Je suis un dramaturge : je suis concerné par le café, pas par la tuerie. Ceux qui ne comprennent pas cette remarque ne devraient pas être critiques dramatiques ni enseignants ni, encore moins, détenir une charge publique. Si j'avais appelé ma pièce *Sang* et montré des victimes en train d'être tuées et non pas les tueurs, tout irait bien. Le public saurait comment réagir. En être civilisés, les gens condamneraient les meurtres. Mais les meurtriers eux-mêmes en auraient certainement fait autant – si on le leur avait demandé dix ans plus tôt ou même seulement dix jours plus tôt. Ils auraient sans doute été ceux qui auraient protesté avec le plus de véhémence. Alors, qu'aurais-je fait ?

**C**hacun de nous crée son humanité en cherchant à résoudre du mieux qu'il le peut les problèmes politiques et ses problèmes personnels. C'est pour cela que nous avons besoin de la tragédie et de la comédie

vrions le crier dans les rues, les universités, les tribunaux – dans toutes nos institutions sociales.

Au lieu de ça, nous demeurons silencieux. La langue mondiale – l'anglo-américain – n'est pas appropriée pour le demander. C'est une langue engendrée par le marché mondial et le système monétaire. Elle réduit le sens à « *pouvoir faire* », la possibilité de faire quelque chose mais pas de comprendre ce qu'on fait ou de demander si c'est souhaitable autrement qu'en termes de profit.

Cette langue « morte » corrompt toutes les cultures. Par exemple, l'industrie cinématographique française veut maintenant faire des films en anglo-américain. Cela la réduira rapidement à l'état de pré-idiotie dans lequel se trouve l'industrie cinématographique britannique – qui fait de gros profits sur le marché mondial. Les films français deviendront puerils, sentimentaux et à moitié fascistes.

Le théâtre anglais est aussi dégradé que le cinéma anglais. La seule différence, c'est qu'il est plus présentiel. Les principaux théâtres anglais ne produisent plus que des pièces susceptibles d'être transférées à Broadway ou d'être tournées au cinéma (avec l'accord des financiers de Los Angeles).

Il reste encore un théâtre anglais de protestation, mais c'est le « *théâtre des symptômes* », pas un théâtre de la compréhension. Ceux qui l'écrivent sont exploités et disparaissent après deux ou trois pièces. Ils finissent en écrivant des scénarios pour le cinéma ou la télévision ou, par désespoir, ils deviennent financiers ou se suicident. Le théâtre anglais est soutenu par

les touristes étrangers qui viennent voir des pièces dans une langue qu'ils comprennent à peine. Ils les voient comme une nouveauté parce que leurs propres théâtres ont été fermés pour raisons économiques.

Il semble que je surévalue l'importance du théâtre. Evidemment, il est bien trop inadapté pour avoir un tel pouvoir. Mais songez à quel point nous sommes nous-mêmes

contextes qui permettaient au public de voir et de recréer en lui-même les moyens par lesquels ils créaient leur propre humanité. Si ces moyens sont perdus – détruits par des images fausses ou un langage mort –, nous n'aurons pas de futur humain.

Il semble que je surévalue l'importance du théâtre. Evidemment, il est bien trop inadapté pour avoir un tel pouvoir. Mais songez à quel point nous sommes nous-mêmes

des nations entières. Pourquoi cela nous déroute-t-il ? Pourquoi nous comprenons-nous si peu nous-mêmes ? Est-ce parce que, dans le passé, nous sommes arrivés à recréer de l'humanité alors qu'elle semblait irrémédiablement perdue ? Eh bien, depuis quarante ans nous avons cessé de la recréer. Nous vivons sur la mémoire qu'il nous en reste, sur des traditions mourantes, sur une époque d'emprunt.

Nous essayons de remplacer l'hu-

moindre provocation. Après avoir écrit *Café*, j'ai écrit *Le Crime du XX<sup>e</sup> Siècle* pour montrer une société future qui n'a pas appris la leçon – et l'avertissement – que le café jeté devrait nous donner.

Ce n'est pas mon travail de défendre ma pièce. Si elle a une utilité, elle finira par se justifier elle-même. Mais je suis sûr d'une chose : j'ai la grande chance d'avoir ma pièce mise en scène au Théâtre national de la Colline. Eschyle, le père de notre théâtre, serait chez lui sur cette scène aujourd'hui – et il accueillerait avec joie et honneur les acteurs qui y jouent parce qu'ils servent bien le théâtre.

Il est facile d'écrire une pièce pour faire plaisir aux critiques. Il est facile d'écrire des films qui vous font devenir riche. Il est facile d'écrire des trivialités et de recevoir les applaudissements du jour. Il est facile de quitter un théâtre en colère. Il est facile de trahir son voisin. Il est facile de passer indifférent au malheur qu'on voit dans les rues. Il est facile d'humilier les jeunes et de rendre barbares les plus âgés. Tout cela devient de plus en plus facile chaque jour. Avec un peu de temps, il deviendra facile de tuer des innocents. Je ne peux offrir que du café, mais c'est ce que la mère, dans la pièce, appellera « un geste d'humanité ».

**Edward Bond** est auteur dramatique. (Traduit de l'anglais par Michel Vitzoz.)

**Les monstres massacrent des innocents, les êtres humains boivent du café.**

**Comment les deux peuvent-ils faire un seul ?**

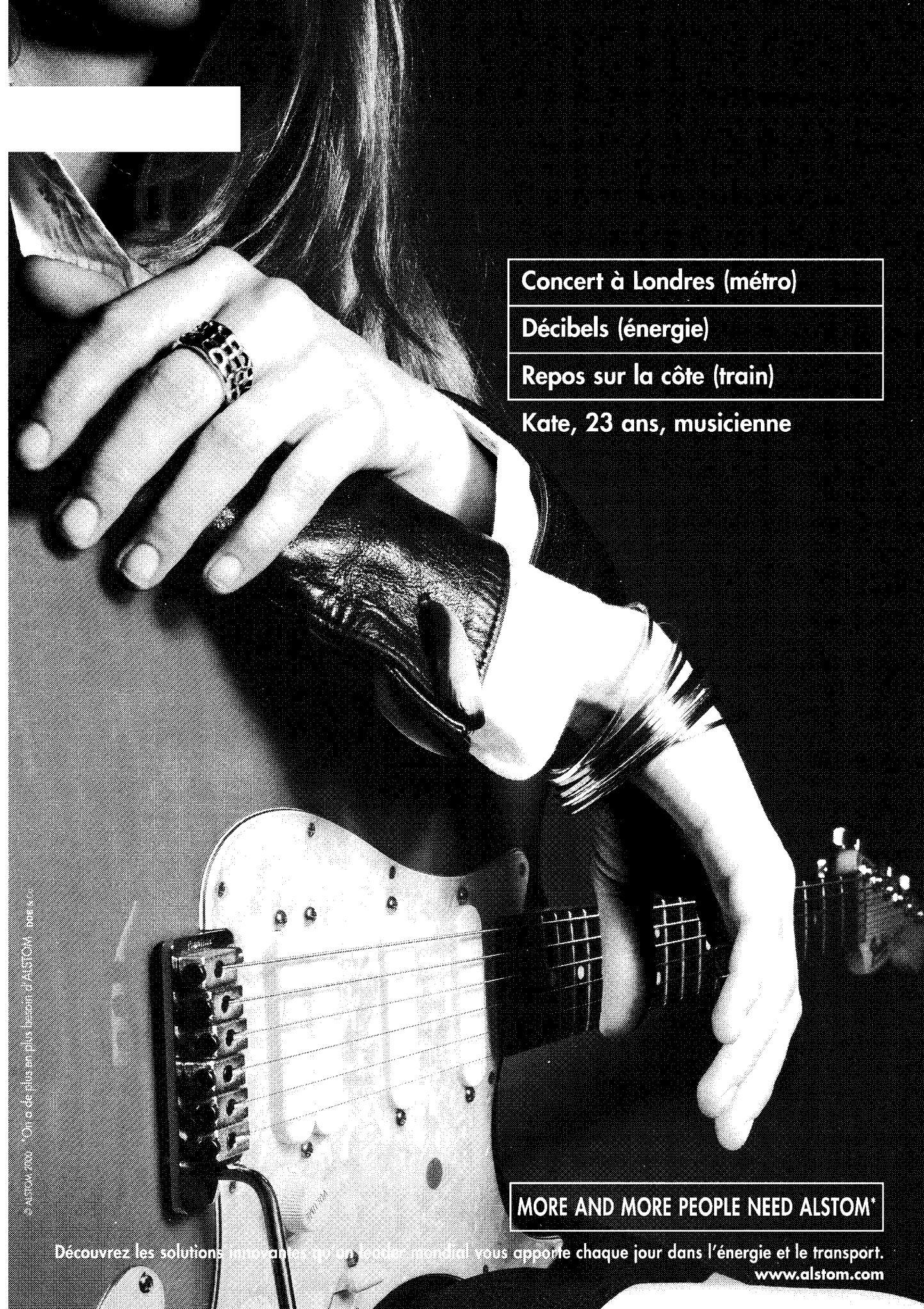
**Je suis un dramaturge : je suis concerné par le café, pas par la tuerie.**

inadaptés, petites créatures accrochées à une miette de terre perdue dans le vide infini de l'espace. C'est cet infini qui donne sa grande importance au petit espace de la scène.

L'humanité se crée seulement à travers un effort, par un drame de la conscience. Dans notre situation de perpétuel changement, elle ne peut se maintenir que par une perpétuelle récréation. Les individus peuvent perdre leur humanité. De même des groupes humains, de même peut-être, pour un temps,

main par la consommation, mais cela ne peut pas nous satisfaire, notre besoin est trop fort. Nous essayons de remplacer la justice par des lois mais ce n'est pas la même chose. C'est ce que nous enseigne le théâtre. Les massacres sont perpetrés dans un cadre légal – c'est seulement jeter le café qui est humain. Ce résidu d'humanité est peut-être tout ce qui nous reste pour bâtir notre futur.

Nous vivons un âge de l'épuisement. Les gens épuisés réagissent de façon irrationnelle et violente à la



**MANAGEMENT** Carlos Ghosn a été nommé il y a un an à la tête du deuxième constructeur automobile japonais, Nissan, passé sous le contrôle de Renault, avec pour mis-

sion de le sauver. ● **CE FRANÇAIS** d'origine libanaise né au Brésil, ancien directeur général adjoint de Renault, explique, dans un entretien au *Monde*, la stratégie mise en place

pour enrayer le déclin du constructeur japonais et modifier les méthodes de gestion de l'entreprise.

● **APRÈS SEPT ANNÉES DE PERTES** depuis 1992, le constructeur japonais

subit une profonde restructuration, qui doit porter ses fruits dès cette année avec un retour aux bénéfices.

● **M. GHOSN** affirme la nécessité pour lui de ne pas « être complai-

sant ». « *J'y vais fort, mais je n'ai pas le choix. Je ne le fais pas par plaisir.* »

● **IL SOULIGNE** par ailleurs la volonté du personnel de Nissan de s'en sortir et le goût des Japonais pour les défis.

# Carlos Ghosn utilise une thérapie de choc pour sauver Nissan

Nommé il y a un an à la tête du constructeur japonais avec pour mission de redresser les comptes et les ventes du groupe, l'ancien numéro deux de Renault explique, dans un entretien au « *Monde* », sa stratégie : faire comprendre l'urgence de la situation

**CARLOS GHOSN**, nommé en juin 1999 à la tête de Nissan, est le premier étranger à diriger une entreprise japonaise. Ce polytechnicien de 46 ans d'origine libanaise, né au Brésil, a commencé sa carrière chez Michelin avant de devenir directeur général adjoint de Renault. Le constructeur français, après avoir pris 36,8 % du capital de Nissan, en mars 1999, a chargé M. Ghosn de redresser l'entreprise japonaise en difficulté.

« Qu'avez-vous perçu à votre arrivée au Japon ?

— En arrivant chez Nissan, j'ai observé un décalage entre la perception des dirigeants et la réalité de l'entreprise, la stratégie définie au sommet n'était pas partagée, il régnait un réflexe typique dans les entreprises en déclin : on renvoyait la responsabilité des problèmes sur l'extérieur, par exemple en invoquant le contexte économique.

» Nissan a fait sept années de pertes sur huit exercices, sans réagir. Pour comparaison, Renault a fait une perte en 1996. La première en dix ans, et la situation s'est rétablie. Nissan n'avait pas le sens de l'urgence, mais cela commence à changer. En disant que je ramènerai Nissan à la profitabilité dès cette année, j'ai, de fait, instauré cette notion d'urgence. Si j'avais écouté tous les conseils qu'on m'a prodigués, je n'aurais pas fait grand-chose. Il ne faut pas être complaisant en se disant : il faut du temps au Japon, c'est une culture différente, etc. Là, vous mettez déjà les gens dans une situation de confort. J'ai préféré dire : la situation est inacceptable et ne peut être tolérée. Nous devons faire tout, tout de suite.

— Que faites-vous pour que le sens de l'urgence se diffuse dans l'entreprise ?

— Désormais, il n'y a plus d'objectifs sans délais. C'est une surprise chez Nissan et le premier délai qui m'est donné n'est en général jamais acceptable. Il faut que ces objectifs soient exigeants, pas forcément faciles à tenir. Le Japonais aime les défis. Pour l'instant, tous les délais importants sont tenus.

Pour plus de précision, je communique principalement en anglais. Si je m'exprime en japonais, je demande systématiquement que mes déclarations me soient retraduites en anglais pour vérification.

— Sur qui vous êtes-vous appuyé ?

— J'ai été surpris par la profonde volonté des gens de Nissan de s'en sortir. Certains m'ont dit que l'entreprise avait besoin de *leadership*, de patrons qui assument leurs res-

tratégies, nous sommes en train de la construire. Tout le monde était focalisé sur la gestion de la dette, il n'y avait plus de plan à long terme, pas de justification claire des efforts qu'on demandait aux salariés. A force, on perd la substance de l'entreprise, on fait les choses par habitude, par tradition et non par finalité.

» La notion de profit, absente elle aussi, commence à être intégrée. Désormais, les bonus des cadres sont fondés sur la rentabilité et peuvent représenter jusqu'à 35 % de la rémunération. Plus de 500 dirigeants bénéficient de stock-options. Le groupe n'était pas géré globalement : Nissan était une entreprise japonaise avec quelques entreprises affiliées. J'ai supprimé les postes de présidents aux Etats-unis et en Europe pour obliger l'équipe japonaise à s'intéresser au marché global. Cela a amené une plus grande transparence et une meilleure coordination entre les opérations régionales et le siège.

— Quels sont les autres dysfonctionnements que vous cherchez à faire disparaître ?

— Il n'y avait pas de véritable orientation client chez Nissan. L'important était ce que faisaient les concurrents mais, finalement, le client était une abstraction. Nous avons, depuis un an, suspendu deux projets de nouvelles voitures. On ne voyait pas clairement en quoi elles allaient se différencier des voitures existantes, à qui elles étaient destinées. On ne lance pas des voitures dans ces conditions. Désormais, il n'y a pas un produit qui ne soit lancé sans une analyse de marché, une définition de la cible de clientèle, un engage-

ment sur la rentabilité et le niveau de ventes. Les décisions sont prises au cours d'une réunion que je dirige avec certains membres du comité exécutif. Nous bombardons de questions les responsables des projets pendant plusieurs heures. Nous voulons des engagements précis et un produit ciblé. Nous avons créé un marketing. Cette fonction était épargnée dans l'entreprise et il manquait une réflexion globale.

— Vous avez critiqué les féodalités dans le groupe. Que faites-vous pour y remédier ?

— J'ai fait comprendre aux responsables du comité exécutif que cela n'était plus les règles du jeu. Il ne doit pas exister de chasse gardée. Je sens qu'il y a désormais un effort pour travailler de façon plus transversale.

— Avez-vous remplacé des personnes qui n'arrivaient pas à rentrer dans ce nouveau fonctionnement ?

— Oui, il y a eu beaucoup de changements, notamment au niveau des équipes commerciales. Plusieurs dizaines de personnes ont pris des responsabilités différentes. Le comité international, récemment créé, est constitué de nouveaux venus. Il y a beaucoup de gens très bien à l'intérieur de Nissan. Le défi est de les mettre en condition pour qu'ils puissent exercer leurs responsabilités.

— Avez-vous modifié les grilles d'évaluation ?

— C'est simple : la première grille d'évaluation, c'est la performance. S'il n'y en a pas, on ne va pas plus loin dans l'évaluation. Être, c'est important. Mais faire, dans une entreprise, ça l'est encore plus.

— Combien de temps ce genre de management dans l'urgence peut-il durer ?

— Après les résultats 2000 et le retour des profits, Nissan sera toujours à l'hôpital mais sortira des urgences. Dans trois ans, nous sortirons définitivement de l'hôpital. De manière réfléchie et adaptée, la communication de crise peut fonctionner pendant trois ans.

— Vous y allez plutôt fort...

— J'y vais fort mais je n'ai pas le choix. Je ne le fais pas par plaisir. Quand il y a crise, il faut un type de management de crise. Quand on est sorti de la crise, il faut manager autrement. L'art du management consiste à l'adapter en fonction des circonstances.

— Que faites-vous maintenant que vous n'auriez pas fait à votre arrivée ?

— Il y a des signaux que j'apprends à décoder. En début d'année, je n'ai pas assisté à la traditionnelle réunion de vœux organisée avec les fournisseurs. J'étais au Brésil. Deux semaines après être rentré, j'ai découvert que les fournisseurs n'avaient pas apprécié mon absence. C'était pour eux une forme de respect que d'être présent. Je vous assure que

je ne raterai pas cette réunion l'année prochaine. Également, en février, je suis allé rencontrer des concessionnaires. J'ai commencé par expliquer mon plan d'action. J'avais prévu de les écouter ensuite. Ce fut une erreur. Ils ont eu l'impression de ne pas avoir été entendus. Lors d'une autre réunion, je n'ai pas fait la même erreur et le retour a été beaucoup plus positif. En France, pour être crédible, il faut commencer par des considérations générales avant de parler de choses précises et concrètes. Au Japon, c'est l'opposé. Il s'agit de faire cohabiter ces deux types de fonctionnement. C'est un apprentissage quotidien.

— Avez-vous l'impression de changer ?

— J'apprends beaucoup. Au Japon, il faut faire preuve de beaucoup de modestie. Etre tout le

## 100 % Nissan et 100 % Renault

Carlos Ghosn avoue ressentir « une appartenance de fond à Renault et une appartenance active à Nissan », ajoutant qu'en interne il est pleinement « considéré comme le patron de Nissan ». L'autonomie entre Renault et Nissan est-elle possible ? « Il y a bien sûr une autonomie. En me nommant à la tête de Nissan, il était évident qu'on me faisait confiance et qu'il fallait me laisser les coulées franches. Le contrat de base est clair : ce que je fais, c'est dans l'intérêt de l'alliance Renault-Nissan. Nous avons avec Renault une approche commune à long terme, même s'il peut y avoir conflit sur des micro-décisions. »

Il y a six mois, Carlos Ghosn avait surpris Renault en annonçant sa démission si Nissan ne revenait pas aux bénéfices en mars 2001. « Cette déclaration a jeté un certain trouble, reconnaît-il, mais je n'ai pas l'intention de lâcher Nissan au milieu du gué. Je voulais surtout démontrer en interne la confiance que j'ai dans la réussite du plan. »

Temps à l'écoute. Les Japonais sont très pudiques et polis. La première phrase n'a pas d'importance, c'est la deuxième qu'il faut écouter. Si un Japonais vous dit : « La réunion était intéressante, tout comme M. Ghosn, cependant... », c'est à partir de là qu'il faut prendre des notes et agir pour remédier au problème. C'est ce qui vous rend crédible par la suite. Le Japon est une école de patience. Je remarque que je suis plus patient qu'avant : c'est peut-être l'âge ou parce que je deviens japonais ! »

Propos recueillis par Laure Belot et Stéphane Lauer

## Le Français le plus connu au Japon

**TOKYO**

de notre correspondant

Depuis un peu plus d'un an, Carlos Ghosn est incontestablement le Français le plus connu au Japon. On ne compte plus les articles et les couvertures d'hebdomadaires qui lui ont été consacrés. Peu avant l'annonce des résultats de Nissan le 18 mai, l'*Asahi* lui consacrait deux articles en première page dans sa série intitulée « Porte-drapeaux du XXI<sup>e</sup> siècle ». Selon le journal, le Français pourrait être un exemple pour d'autres entreprises qui ont du mal à rompre avec les méthodes du passé. Pour Carlos Ghosn, écrit l'*Asahi*, « Nissan est comme un coureur avec un poids sur les épaules ». L'exemple de Nissan, poursuit le quotidien, démontre que le Japon a « besoin de l'impulsion d'une culture étrangère pour éliminer le poids du passé ». Depuis 1995, le slogan de Nissan était le changement (*kawaranaky*, scandait la couleuvre du baseball nippon, Ichiro, dans les publicités du constructeur à la télévision). Mais rien ne s'est passé avant l'arrivée de Carlos Ghosn, véritable « remède » de l'entreprise.

Le crédit dont bénéficie Carlos Ghosn pour avoir accepté cette « mission impossible » et sa politique de relations publiques savamment

orchestrée et contrôlée ne laissent guère place aux critiques. Chez Nissan, les jeunes cadres parlant anglais apprécient ses réformes qui permettent de contourner le système traditionnel de promotion à l'ancienneté. Ils le voient comme une sorte de « *Douglas MacArthur* » (selon l'hebdomadaire *Shukan Asahi*), l'homme qui démolit la Japonais vaincu. D'autres cadres sont moins loquaces : « Il faut attendre les résultats du plan de renaissance. Il serait suicidaire de ne pas aller dans le même sens que les autres », dit l'un d'eux.

### DE LONGUES HEURES AU BUREAU

Certains journaux émettent cependant quelques réserves. Ainsi, *Nihon Keizai* estimait, en 1999, que la nouvelle direction française négligeait le point fort de l'entreprise, ses capacités technologiques. « Renault conçoit ses voitures comme le ferait un fabricant de machines à laver », écrivait le quotidien économique. Le retard du lancement de la voiture hybride – équipée d'un moteur à essence et d'un moteur électrique – a été mal perçu. L'image de Nissan, « entreprise à la pointe de la technologie », risque de s'ébranler, renchérit le *Yomiuri*. L'hebdomadaire économique *Ekonomisuto* insiste sur les risques

d'épuisement des équipementiers, à qui M. Ghosn demande de réduire de 20 % les coûts en trois ans. Pour l'*Asahi*, cet objectif n'est pas hors de portée, mais les fournisseurs du groupe perçoivent mal leur avenir et les fruits qu'ils peuvent retirer de leurs efforts. « Beaucoup se demandent si Nissan peut vraiment redevenir un constructeur de premier plan sans d'abord surmonter les différences entre deux cultures d'entreprise », s'interrogeait, au début de l'année, le *Yomiuri*. Les mesures draconiennes mises en place ont provoqué une amertume chez les employés de plus de quatre-cinq ans. »

Bien que « M. Ghosn soit surnommé Mr Seven Eleven (chaîne de supérettes fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre) pour les longues heures qu'il passe au bureau, ajoute le journal, il est aussi envoyé pour les compensations qu'il reçoit et ses conditions de vie qui le mettent à trente minutes de son bureau ». Les membres japonais de la direction de Nissan ne bénéficient pas des mêmes avantages. Au Japon, le signal fort serait la mise sur le marché d'un nouveau modèle attractif, symbole de la renaissance de Nissan.

Philippe Pons

## Les DRH des grandes entreprises mondiales définissent leur stratégie à Paris

**DURANT TROIS JOURS**, Paris peut se targuer d'être la capitale mondiale des ressources humaines.

Pour la première fois, la France accueille, du lundi 29 au mercredi 31 mai, le 8<sup>e</sup> congrès mondial des ressources humaines (DRH). Si plus de 700 Français sont inscrits, les organisateurs attendent également la venue d'une centaine de Nord-Américains, d'une centaine de Maghrébins (dont plus de soixante Algériens) et d'une quarantaine d'Asiatiques. Quatre thèmes dominent les débats de cette profession souvent mal perçue par les salariés : la mondialisation de l'économie et la constitution d'équipes internationales, l'acquisition et le développement des compétences, le modèle social européen, et enfin, les opportunités mais aussi les risques que repré-

sentent les nouvelles technologies.

« Ces grandes questions sont au cœur de la problématique actuelle des DRH », explique Bernard Niglio, président de l'Association nationale des directeurs et cadres de la fonctionnel (ANDCP), qui regroupe les DRH français et organise le congrès. « Sur les nouvelles technologies, il est évident que c'est un outil très utile mais la profession voit dès à présent certains risques. Paradoxalement, les salariés sont de plus en plus attachés à la communication face à face. De même, gare aux messages électroniques. Les différences culturelles sont parfois telles, même à l'intérieur d'un groupe, qu'un message envoyé de Paris ne sera pas perçu par son destinataire japonais comme le prévoit son émetteur français », poursuit M. Niglio.

De nombreux consultants, enseignants et dirigeants d'entreprises sont invités à prendre la parole :

Paolo Cantarella (Fiat), Bertrand Collomb (Lafarge), Jean-Dominiq Perceval (Schlumberger), Rob Kuijpers (DHL) ainsi que deux syndicalistes (Emilio Gabaglio, secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, et John Monks, secrétaire général du TUC britannique). Le directeur général du Bureau international du travail intervient également au cours de ce congrès qui sera, en principe, conclu par Jacques Chirac mercredi.

### EXPRESSION DES SALARIÉS

Derrière l'aspect grand-messe d'une telle manifestation, celle-ci permet de prendre le pouls d'une profession-charnière dans les entreprises. Pour connaître leurs préoccupations, l'ANDCP a fait sonder 2 800 DRH à travers la planète. Premier enseignement de ce sondage : dans tous les pays, les

DRH estiment que le besoin d'expression des salariés s'accroît. Ils sont 88 % à le penser aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, 81 % en France, 80 % en Italie. Seuls les Japonais y semblent moins sensibles. Ils ne sont que 52 % à estimer que les salariés veulent davantage s'exprimer. Qui dit s'exprimer ne dit pas forcément revendiquer. Globalement, les dirigeants, les salariés et les syndicats sont perçus comme davantage tournés vers l'échange et le dialogue que vers le conflit. Une exception ne manque pas de sel : la France. Une majorité de DRH (56 %) jugent que le patronat est davantage tourné vers le conflit ! Or 52 % seulement estiment que c'est également le cas des syndicats !

Malgré la mondialisation, des différences sensibles apparaissent entre les principaux pays ou entre continents. Ainsi, pour évaluer les salariés, les DRH allemands privilie-

gient les compétences liées au poste occupé alors que, partout ailleurs sur la planète, les DRH préfèrent comparer les résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés.

### SAVOIR-ÊTRE OU SAVOIR-FAIRE

Vues d'Europe, les entreprises américaines paraissent sur certains points très traditionnelles et très en avance sur d'autres. Ainsi, contrairement à une idée reçue, les DRH américains continuent, lors de l'embauche, à privilégier le diplôme alors que dans les autres pays, ce sont soit les compétences qui sont déterminantes (c'est le cas en Europe), soit l'attitude des salariés (c'est le cas au Japon). En revanche, le DRH américain estime que son rôle de manager consiste à « faire réfléchir » les salariés. De même, en matière de formation, les DRH américains disent privilégier le « savoir-être » des salariés. Les forma-

tions sont donc essentiellement comportementales. En revanche, dans la plupart des autres pays (Allemagne, Italie, France, Japon), les entreprises continuent de mettre en avant le « savoir-faire » plus traditionnel.

Néanmoins, un point commun lie les directeurs des ressources humaines : quel soit le pays, ils estiment que « l'épanouissement dans le travail » constitue le « lien idéal » entre les dirigeants ou les salariés et l'entreprise. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. Dans presque tous les pays, une majorité de DRH déplorent que les dirigeants et le management intermédiaire soient essentiellement préoccupés par leur carrière alors que les autres salariés sont essentiellement motivés par l'argent. Une réalité qu'aucun congrès ne suffira à transformer !

Frédéric Lemaître

# France Télécom sur le point de racheter le britannique Orange

Le groupe français pourrait payer plus de 320 milliards de francs le troisième opérateur britannique de téléphonie mobile.

Le gouvernement n'entend pas réduire sa participation à moins de 54 %

**Michel Bon**, le PDG de France Télécom, était à Londres, lundi 29 mai, pour mettre la dernière main à la négociation exclusive engagée avec Vodafone pour le rachat d'Orange, troisième opérateur britannique de télépho-

nie mobile avec plus de 6 millions d'abonnés. Les discussions finales tournent autour du prix, estimé à près de 50 milliards d'euros (328 milliards de francs). France Télécom offrirait entre 20 et 30 milliards d'euros en

liquidités et reprendrait 10 milliards d'euros de dettes. Le solde du paiement devrait s'effectuer en titres France Télécom. Le gouvernement français, qui contrôle actuellement 62 % du capital de France Télécom,

n'entend pas réduire sa participation à moins de 54 %. Avec Orange, France Télécom posséderait 20 millions d'abonnés au téléphone mobile et envisagerait d'introduire en Bourse cette activité.

**MICHEL BON** était à Londres, lundi 29 mai, pour mettre la dernière main à la négociation exclusive engagée avec Vodafone pour le rachat d'Orange, troisième opérateur britannique de téléphonie mobile avec plus de 6 millions d'abonnés. Les discussions tournent autour du prix, estimé à près de 50 milliards d'euros (328 milliards de francs), et des modalités de paiement. France Télécom met tous les

des licences de téléphonie de troisième génération UMTS.

Pour obtenir Orange, France Télécom n'hésite pas à payer le prix fort : 8 300 euros (plus de 50 000 francs) par abonné, contre 6 000 euros lors du rachat d'E-Plus par KPN. Toutefois, il accepte de payer une part importante de son acquisition en *cash*, alors que toutes les autres fusions dans les télécommunications se sont réalisées par échange d'actions. France Télécom offrirait entre 20 et 30 milliards d'euros en liquidités et reprendrait 10 milliards d'euros de dettes. Le solde du paiement devrait s'effectuer en titres France Télécom.

#### HAUTEMENT STRATÉGIQUE

Aux yeux de la communauté boursière, M. Snook est aussi l'un des pionniers de la téléphonie mobile outre-Manche, et reste l'un de ses plus fervents apôtres. Crée en avril 1994, Orange avait atteint 4,9 millions d'abonnés à la fin de 1999, après avoir gagné plus de 2,16 millions d'abonnés en un an – un record. Et sa croissance ne s'est pas arrêtée en si bon chemin, puisqu'un million de nouveaux abonnés ont rejoint l'opérateur en moins de six mois. Par ailleurs, Orange devrait dégager un résultat courant avant impôt positif, mais

démontré son dynamisme. D'après la presse britannique de lundi, le maintien de M. Snook, l'un des chouchous de la City, était également important aux yeux des grands investisseurs. Selon les termes du *Financial Times*, ils considèrent le patron d'Orange comme « un original, une sorte de Richard Branson des télécoms... Snook fait l'unanimité parmi ses pairs pour avoir prévu le formidable essor du téléphone cellulaire ».

peut-être encore une légère perte nette sur l'exercice 2000. Enfin, Orange détient un actif hautement stratégique puisqu'il a emporté une licence de téléphonie mobile de troisième génération mise aux enchères en Grande-Bretagne pour la somme de 4,09 milliards de livres, soit pratiquement 45 milliards de francs.

France Télécom et son associé, le câblo-opérateur américain NTL, avaient dû renoncer à surenchérir pour la licence A réservée aux nouveaux entrants, qui a été conquise par le canadien TIW pour 4,38 milliards de livres. En rachetant Orange, France Télécom fait d'une pierre deux coups : il gagne une forte base installée de clientèle, difficile à conquérir pour un nouveau venu, et une précieuse licence UMTS. L'opérateur français pose sa candidature dans tous les pays européens qui sont en train de se doter de ces nouveaux réseaux : en Allemagne, où les enchères débuteront en juillet, avec son partenaire MobilCom, en France où il se présente seul, en Italie et en Belgique. Dès que Vodafone a fait connaître

sa décision de mettre Orange sur le marché, France Télécom a été perçu comme le favori. Lors de la prise de participation de France Télécom dans l'opérateur de câble NTL, voilà un an, Michel Bon avait fortement impressionné les analystes londoniens, avec ses allures de lord raffiné, sa modestie, son sourire... sa discrète poigne de fer. Aujourd'hui, les mêmes notent que comme M. Snook, c'est un dirigeant atypique qui a su concilier les intérêts divergents de la Bourse et ceux de l'Etat actionnaire. En revanche, certains voient en lui le pur produit d'une « filière » française, un énarque fortement marqué par son passage dans le service public qui sait faire jouer ses multiples relations au sein du gouvernement. Beaucoup insistent aujourd'hui sur le potentiel « choc de culture » entre M. Bon, perçu comme un grand commis de l'Etat français, et M. Snook, cow-boy des télécoms qui préfère les jeans et les vestes de cuir aux costumes de Saville Row.

**Enguérard Renault avec Marc Roche à la City**

La reprise du trafic à la SNCF restait partielle lundi matin

**LA CIRCULATION** des trains était toujours perturbée lundi matin, par des grèves liées aux modifications dans l'organisation du travail en raison du passage aux horaires d'été. Toutefois, « la tendance est à la reprise », précise-t-on à la SNCF.

Sur la ligne D du RER, environ un train sur quatre circulait lundi matin. Le trafic était en revanche normal sur les lignes B, C, et E du RER ainsi que sur les lignes TGV, sauf sur Paris-Dijon. Sur les autres grandes lignes, étaient touchées les liaisons Paris-Bâle, Nantes-Lyon, Bordeaux-Marseille, Metz-Nancy.

La reprise du travail est prévue progressivement dans la journée de lundi dans les dépôts de Limoges et de Brive. Le trafic sur les lignes Paris-Limoges-Toulouse et Bordeaux-Lyon, ainsi que sur le réseau régional, devait redevenir normal mardi matin.

Informations disponibles au 08-36-67-68-69 (1,49 franc la minute), consulter le Minitel 36 15 SNCF (1,29 francs/minute) ou Internet ([www.sncf.fr](http://www.sncf.fr)).

## M. Peyrelevade dénonce la « bulle » des télécoms

**La valorisation en Bourse des opérateurs de téléphonie et la surenchère sur les prix des nouvelles licences UMTS (Internet par téléphone mobile) représentent une « bulle » spéculative, qui risque d'étouffer le système bancaire, a estimé dimanche 28 mai Jean Peyrelevade, le président du Crédit lyonnais. Interrogé sur LCI, M. Peyrelevade a estimé qu'« on a survalorisé les licences et la valeur des opérateurs de téléphonie mobile », ajoutant : « On est aux limites des capacités de financement. Oui, on est dans une bulle. »**

« Au niveau actuel de valorisation, s'il faut financer par crédit bancaire des opérations telles que le rachat d'Orange par France Télécom, par exemple, le système bancaire va s'étouffer », a-t-il ajouté. « Un jour, le marché s'apercevra que cela ne correspond à rien de valoriser un abonné au téléphone mobile 60 000 francs. Je pense que le marché se trompe... », a-t-il précisé.

moyens en jeu pour emporter Orange, filiale du britannique Vodafone que le groupe est contraint de céder pour des raisons de concurrence. Car depuis un an, le groupe français a subi une série de revers. En août 1999, Deutsche Telekom lui a soufflé le britannique One2One, en décembre, le néerlandais KPN lui a subtilisé l'opérateur allemand E-Plus et en mars, le gouvernement espagnol l'a écarté de l'attribution

autre sujet de négociation pri-mordial entre l'opérateur français et Orange : l'éventuelle cotation en Bourse des activités de téléphone mobile contrôlées par France Télécom. Avec Orange, France Télécom posséderait 20 millions d'abonnés, moitié en France et moitié en Europe. La cotation de cette entité permettrait d'obtenir l'appui de Hans Snook, le président d'Orange, qui aurait préféré garder son indépendance. France Télécom pourrait ainsi associer directement M. Snook aux destinées de sa filiale mobile et lui ouvrir la perspective d'une cotation en Bourse. Pour France Télécom, il est important de conserver le management d'Orange qui a

## Les juges interprètent avec rigueur les accords sur les 35 heures

**LE MARDI 16 MAI**, le patronat bancaire a eu, à deux reprises, l'impression que le ciel lui tombait sur la tête. Non seulement le tribunal de grande instance (TGI) de

Paris a annulé l'accord signé sur les 35 heures par les Banques populaires et deux syndicats (CFTC et SNB-CGC) en avril 1999, mais la cour d'appel de Paris a fixé le même sort à l'accord de branche sur les 35 heures conclu le 4 janvier 1999 entre l'Association française des banques (AFB) et le SNB-CGC (*Le Monde* du 18 mai). La portée de ces deux décisions dépasse le seul secteur bancaire.

Deux points essentiels retiennent l'attention dans le jugement concernant les Banques populaires. Premièrement : les syndicats non signataires reprochaient à l'accord de ne pas être conforme à la loi Aubry II, entrée en vigueur après la signature. La direction estimait ce point non recevable. La justice lui a donné tort : « Le tribunal ayant rouvert les débats en raison de la survenance d'éléments nouveaux susceptibles de modifier, de façon fondamentale, les termes du litige, tous les moyens tirés de ces modifications doivent être considérés comme recevables, sauf à occulter une part importante des problèmes posés par celles-ci. » Deuxièmement, on retiendra que le tribunal a jugé illégal la partie concernant le fractionnement des congés payés, car les Banques populaires constituent une branche. Or – la cour d'appel tient

le même raisonnement dans son arrêt – le fractionnement des jours de congé nécessite soit l'accord individuel du salarié, soit un accord d'établissement.

Dans l'arrêt de la cour d'appel de Paris concernant l'AFB, trois points principaux retiennent l'attention. Dans le cadre des 35 heures, l'accord accordait 8 jours ouvrés fixés en premier lieu sur les jours fériés et 9 jours ouvrés à la disposition du salarié, mais dont les dates étaient « subordonnées aux nécessités de service ».

#### LE CHOIX DU SALARIÉ

La Cour a estimé que cette réserve « relève exclusivement de l'employeur, de sorte que cette condition (...) est, à raison de son imprécision, incompatible avec l'exercice de la faculté de choix ouverte au salarié ». Dans le cas des Banques populaires, le TGI avait, lui, validé cette disposition.

Deuxième point intéressant de nombreuses entreprises et branches : l'accord AFB étendait, sous certaines conditions, la notion de cadre supérieur aux chefs d'agence. La cour d'appel a estimé que cela n'entrant pas dans le cadre de la loi du 19 janvier 2000.

Enfin, la cour a utilisé un article du texte pour annuler l'ensemble de l'accord. L'article 6-2 précisait que l'application du texte nécessitait que son équilibre général ne soit pas remis en cause par une décision de justice. Puisque tel n'est pas le cas, a décidé la cour d'appel, « l'annulation des clauses litigieuses emporte l'annulation de l'accord ».

Frédéric Lemaître

**ProXchange.com**

- Déjà plus de 10 000 utilisateurs d'occasion, classifiés, outils, informatique, bureaux, etc.
- L'accès est gratuit à des millions d'annonces en Europe et à l'international.
- Des services supplémentaires sont disponibles et sécurisent vos transactions.
- Des spécialistes sont à votre disposition pour toute question.

Rejoignez-nous !

xchange.com

Le premier marché européen de l'occasion professionnelle

# La production audiovisuelle est divisée sur sa restructuration

Dans un secteur qui souffre de l'émettement de ses sociétés, les professionnels hésitent entre deux stratégies : se regrouper entre eux ou s'adosser à des chaînes de télévision. Tous espèrent du projet de loi audiovisuel un meilleur financement de leur activité

**LES PRODUCTEURS** audiovisuels suivront avec intérêt les débats sur la loi audiovisuelle, lundi 29 et mercredi 31 mai, en seconde lecture au Sénat. Ils en espèrent la prise en compte de leur revendication de faire passer de 15 % à 25 % du chiffre d'affaires des chaînes les investissements consacrés à la production. Ils souhaitent aussi l'adoption de l'amendement du gouvernement qui prévoit « la suppression de la prise en compte des parts de coproduction dans le décompte des obligations des diffuseurs en faveur de la production indépendante ».

Accueillie avec satisfaction lors de son adoption par l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 23 mars), cette mesure fait maintenant craindre à certains qu'elle n'entraîne la création d'une « production à deux vitesses », l'une totalement indépendante et l'autre qui

bénéficiera des systèmes de coproduction avec les diffuseurs. Cela complique un peu plus les relations à l'intérieur de cette profession, en mutation et en pleine ébullition, qui attend avec impatience les décrets d'application de la loi.

En guerre pour un meilleur financement de leur activité, les producteurs audiovisuels s'interrogent aussi sur la restructuration de leur secteur. L'opération de fusion entre Ellipse et Expand sous la bannière de Canal+ (*Le Monde* du 12 février), suivie du rachat de la société de Michel Drucker et de l'annonce par d'autres animateurs de leur intention de céder leur activité, a amplifié les rumeurs de concentration autour des grands groupes, notamment des diffuseurs. Sans compter les spéculations sur un éventuel mariage entre Canal+ et les sociétés audiovisuelles du groupe Lagar-

dère. « *L'essentiel des aides du compte de soutien (1 milliard de francs en 1999) vont à ces trois grands groupes* », se plaignent les petits producteurs.

« *On ne va pas dans le bon sens en créant ces mastodontes sous le parapluie des distributeurs. On a besoin de préserver une certaine diversité. Ce qu'on redoute le plus, c'est l'inter-pénétration entre production et diffusion. En revanche, nous sommes favorables à la constitution de groupes indépendants* », commente Jean-Pierre Baily, président du Syndicat des producteurs indépendants (SPI). Ce syndicat imagine la constitution d'un pôle fort pour les fictions lourdes dévoreuses d'investissements qui voisinerait avec un pôle plus artisanal, notamment pour les documentaires.

L'émettement de cette profession, où quelque six cent cinquante

sociétés interviennent, inquiète certains observateurs, qui estiment que ce secteur a besoin d'une restructuration.

**« On ne va pas dans le bon sens en créant ces mastodontes sous le parapluie des distributeurs »**

Seulement quatre-vingts d'entre elles réalisent la moitié du chiffre d'affaires du secteur. Parmi les autres, certaines toutes petites ont trouvé des niches, dans le documentaire animalier par exemple, qui leur permettent de vivre

confortablement. Mais la plupart travaillent avec l'obsession de leurs carnets de commandes, du niveau de leur trésorerie, et elles ont des difficultés à se faire une place sur le marché international.

« *Avec 25 millions de francs de chiffre d'affaires, tout est compliqué, si j'en avais 10 de plus, tout serait plus facile* », explique le patron d'une petite société, qui estime que l'obligation pour les chaînes de consacrer 25 % de leur chiffre d'affaires à la production donnerait la bouffée d'oxygène indispensable. Certains observateurs estiment qu'en dessous de 150 à 200 millions de francs de chiffre d'affaires, une société de production rencontre des difficultés pour faire face au poids des charges et qu'elle se trouve en position de faiblesse face aux chaînes.

Du coup, la tendance aux regrou-

gements est forte, même en dehors des diffuseurs. L'alliance entre Gévéé et Télé Images, qui représentent ainsi un chiffre d'affaires de 500 millions de francs, fait figure de modèle de la concentration des sociétés indépendantes.

D'autres s'y essaient. Ainsi, Septembre Productions est en train de se rapprocher de la société de Jean-Luc Azoulay. « *Aujourd'hui, pour financer et développer leurs projets, les petites entreprises ont besoin de s'adosser à un groupe plus important et de créer une sorte de fédération de producteurs* », explique Jean Naimchrik, PDG de Septembre Productions. Il n'est alors pas question de mariage capitaliste, mais d'un co-financement à parts égales des œuvres produites. Par ailleurs, les deux sociétés interviennent sur des lignes éditoriales bien différentes. L'adaptation des romans ou les téléfilms élaborés de Septembre Productions ne fait pas concurrence aux *Navarro* et autres *Quai n°1* d'AB Productions.

Pour encourager leur démarche, les partisans des alliances entre professionnels soulignent la contradiction de la stratégie des diffuseurs. « *Il n'est pas évident que TF1 et M6 se satisferont longtemps de faire travailler des sociétés comme Expand ou Ellipse, dont les bénéfices vont à Canal+, c'est-à-dire à leur concurrent. On verra à terme quels sont les résultats de ces fusions, en termes de chiffre d'affaires pour les sociétés de production* », s'interrogent-ils.

Tous cependant s'entendent sur un point : la faiblesse du financement de la production française par rapport à ses homologues européennes, notamment britannique et allemande. « *Il manque 1,5 milliard de francs* », assurent les syndicats professionnels qui, outre l'augmentation de la part de chiffre d'affaires des chaînes consacrée à la production, réclament des obligations de production pour les chaînes thématiques et pour celles qui seront candidates au numérique terrestre.

Françoise Chiro

## La société Marathon installe un petit Hollywood sur la Côte d'Azur

**SAINT-TROPEZ**  
de notre envoyé spécial

Une aventure vient de naître sur les rivages de Saint-Tropez. A quelques para-sols de la Madrague, de nouvelles paillotes ont poussé sur la plage. Au bord de l'eau, sur quelques mètres de sable blond, Marathon a planté un plateau de tournage.

Un faux bar circulaire, un ponton de bois lancé dans la mer composent un des décors les plus regardés des téléspectateurs. Ils, ou plutôt elles, sont, chaque semaine, plusieurs millions à suivre, sur TF1, les amours balnéaires de Laure, Jeanne, Jessica, Claudia, Vanessa, Valentine et Adeline, qui composent les sept sirènes vedettes de « *Sous le soleil* », série-culte diffusée chaque samedi en fin d'après-midi sur la Une.

Depuis 1995, elles promènent leur bikini sur le petit écran sans lasser leurs admirateurs. Aux abords du 200<sup>e</sup> épisode, la part de marché de la série dépasse 60 % auprès des 15-34 ans.

Ce succès revient à Olivier Brémont et Pascal Breton, les deux fondateurs de la société de production Marathon. Un duo complémentaire : au premier la gestion, au second la création. Il y a six ans, ils cherchaient un lieu pour tourner une nouvelle série. Saint-Tropez s'est imposé. Gérard

Brémont, père d'Olivier et fondateur de la société immobilière de loisirs Pierre et Vacances, y possède un complexe hôtelier. Marathon l'a utilisé à la morte saison pour y loger acteurs et techniciens. « *Sous le soleil* » a trouvé son décor. Trop heureuse de cette activité nouvelle, la municipalité « *nous a loué des terrains à des conditions avantageuses* », confie M. Breton.

### MÉTHODES AMÉRICAINES

Pour cette série, Marathon a inauguré, en France, de nouvelles conditions de tournage, plus proches des méthodes américaines que de la tradition française. La société de production a mis en place un double plateau. Deux équipes de tournage, aux ordres de plusieurs réalisateurs, s'affairent simultanément. Résultat : Marathon est le seul producteur capable de fournir à une chaîne de télévision un épisode de 52 minutes par semaine. Sur place, entre sable et palmiers, trois studios occupant 2 500 mètres carrés sont installés. Avec le succès, « *Sous le soleil* » fait de l'ombre à la Madrague. Laure et ses copines font une rude concurrence à B.B. auprès des curieux et des touristes. Les beaux jours venant, badauds et voyeur se pressent toujours plus nombreux sur le sable pour apercevoir les vedettes.

Pour elles, la série est un job à plein temps. A raison de deux périodes de tournage de quatre mois par an, Saint-Tropez devient leur résidence principale. La plage n'est que le décor de leurs douze heures quotidiennes de travail.

Un rythme soutenu à la mesure du pari économique engagé par Marathon. TF1 paie chaque épisode 1,8 million de francs (0,27 millions d'euros) alors que le prix de revient est de 4 millions (0,61 million d'euros). Selon Pascal Breton, « *Marathon a perdu de l'argent pendant un an et demi. Mais, depuis trois ans et demi, nous en gagnons grâce aux ventes à l'étranger* ». En cinq ans, le chiffre d'affaires de « *Sous le soleil* » a dépassé les 540 millions de francs (82,2 millions d'euros).

Le choix de Marathon est « *d'avoir l'air aussi riche à l'écran que les séries américaines, même si nous y mettons un peu moins d'argent* », souligne le créatif de cette société de production. Un choix obligatoire pour séduire les marchés internationaux. « *Cannes, Saint-Tropez et la Méditerranée sont des marques fabuleuses à l'international et pour le public français* », dit-il. Avec son système de double tournage, Marathon économise 20 % sur le coût d'un épisode. La présence sur place des acteurs et des techniciens lui assure « *un effet de concentration* et une productivité bien meilleure », reconnaît M. Breton. Cette formule a déjà fait des émules. Jean-Luc Azoulay, l'ex-associé de Claude Berda dans AB Productions, a choisi d'installer ses studios aux Antilles. Soleil et azur toujours.

### VIVIER DE STARS SUR PLACE

« *Dans deux ou trois ans, nous irons vers le feuilleton de prime-time avec une écriture plus ambitieuse et une palette d'acteurs plus large* », assure M. Breton. Il envisage aussi d'aborder le secteur des variétés et rêve d'émissions estivales diffusées de Saint-Tropez. Avec le vivier de stars présentes sur place, elles devraient permettre de récréer les grandes heures de la *dolce vita*. Il vise aussi le cinéma, « *pour ne pas être balayés par les Américains* ».

Guy Dutheil

## CORRESPONDANCE

### Une lettre du PDG de « Nice-Matin »

*A la suite de notre article intitulé « La diffusion de la presse est restée stable en 1999 » (Le Monde du 20 mai), nous avons reçu de Michel Comboul, président-directeur général de Nice-Matin, les précisions suivantes :*

Le tableau publié dans vos colonnes concernant la diffusion de la presse en France en 1999 et le commentaire qui l'accompagne donnent forcément à penser que *Nice-Matin* est le très mauvais élève de la presse quotidienne régionale. Fort heureusement, il n'en est rien.

En effet, la comparaison des chiffres OJD 98/99 nous concernant perd toute pertinence dès lors que les périmètres de nos titres ont changé (en 1998 dans le Var et en 1999 en Corse), ce qui n'a pas été pris en compte. C'est ainsi que la perte de 10 % imputée à *Nice-Matin* n'est pas conforme à la réalité car elle repose sur une diffusion 1998 intégrant les ventes réalisées dans

le Var, mais les exclut en 1999. La seule manière de rendre compte de l'évolution de notre diffusion est de comparer, à périmètre égal, les chiffres de l'ensemble de nos titres. Les chiffres OJD montrent alors qu'en 1999, *Nice-Matin* (Alpes-Maritimes et Corse) et *Var-Matin* ont eu une diffusion totale payée de 280 951 exemplaires/jour contre 285 595 en 1998. Soit une baisse de 1,6 %.

Compte tenu des pertes mécaniquement produites par tout regroupement de titres, du fait des duplications de ventes antérieures – pertes de l'ordre de 6 % –, ce résultat est plutôt honorable. Ainsi, à l'instar de l'ensemble de la presse quotidienne régionale, *Nice-Matin* a donc connu, en 1999, une légère érosion, et non la baisse brutale qu'évoque le tableau du *Monde*. Nous avons d'ailleurs de bonnes raisons d'espérer pour 2000 une sensible progression de notre diffusion.

## Le groupe Spir lance un réseau national de cityguides

**PROPRIÉTÉ** à 67,8 % du groupe Ouest-France, Spir Communication, société spécialisée dans l'édition d'hebdomadiers d'annonces gratuits, se lance dans les cityguides sur Internet. Depuis le 17 mai, cette société, par ailleurs cotée en Bourse, a ouvert un site à Marseille, le premier labellisé sous l'appellation *maville.com* hors des frontières du Grand Ouest, où le concept a été créé par le quotidien breton.

Alors qu'il conserve toute la maîtrise dans sa zone d'influence, avec seize villes, le groupe Ouest-France mise sur sa filiale de « gratuits » pour couvrir le reste du territoire. A l'exception du Sud-Ouest où elle compte lancer progressivement des mensuels immobiliers à Toulouse et Bordeaux, Spir diffuse, dans les autres régions, 147 titres, soit environ 13 millions d'exemplaires. Après un renforcement de ses positions dans le Nord, elle a récemment conclu un accord avec *L'Est républicain* et les *Dernières nouvelles*

*d'Alsace* pour reprendre, via Mediapic, une société commune, la gestion et la distribution des douze titres de gratuits que détiennent les deux quotidiens.

« *Nous disposons d'une base de données de 300 000 annonces et d'un réseau local de 600 commerciaux* », assure Philippe Léoni, président de Spir Communication, qui, depuis octobre, a repris les rênes du groupe. Grâce à cette couverture du territoire, il estime bénéficier d'un sérieux avantage face à la concurrence des autres quotidiens – *Télégramme, Sud-Ouest, Figaro* – et de jeunes sociétés spécialisées (Webcity).

### 200 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS

Après Marseille, puis Aix-en-Provence en septembre, Spir envisage d'installer *maville.com* dans une trentaine de villes, à raison de deux par mois dès 2001, en reliant ces guides à son site de petites annonces ouvert en 1999. Excluant la création de bureaux spécifiques, la société a prévu de faire appel à l'AFP pour l'information générale et à des fournisseurs extérieurs pour les services.

Alors que certains analystes financiers lui avaient reproché une certaine timidité sur le Web face aux intentions affichées par Comareg (groupe Havas), sa principale concurrente, Philippe Léoni a prévu d'investir près de 200 millions de francs (30 millions d'euros) en cinq ans et de réaliser, dès 2002, un chiffre d'affaires de 100 millions de francs (15,2 millions d'euros).

En dehors de son activité de presse gratuite (70 % de son activité), de la distribution (22,5 %) et de l'imprimerie (5,5 %), Spir prévoit de s'étendre dans le secteur de la distribution d'imprimés adressés (portage à domicile, etc) en prévision de la fin du monopole de La Poste en 2003. Dans cette perspective, elle a récemment racheté une entreprise parisienne, Europortage, qui devrait lui servir de « *laboratoire* ».

Michel Delbergh

## REPRODUCTION INTERDITE

**AGRI SALES CENTER**  
Recherche pour son réseau commercial des **REPRÉSENTANTS VRP ou MULTICARTES**

Débutants acceptés - Formation sur place  
Principale activité : Vente de E-commerce  
Commission très importante.

Téléphoner pour RDV au  
02.48.25.19.44 (Melle Pinson)  
06.08.06.36.87 (MR Dethyre)

Ecole privée recherche enseignants CP au CM2.  
Tél. : 01-43-98-18-13/01-43-78-49-12

Société de presse recherche 2 jeunes journalistes bilingues (fr./ang.) connaissant le secteur des technologies avec cinq ans d'expérience dans la profession.

Adresser lettre de motivation, CV et photo, sous ref. 103 à : Le Monde Publicité, 21 bis, rue Claude-Bernard, BP 218, 75226 Paris Cedex 05.

**DEMANDES**

Ingénieur IBM indépendant  
IMS/DL1/SQL-DB2 CICS, COBOL, PLI, ASM, CLIST, REXX, C  
Disponible immédiatement.  
01-40-21-37-64  
jtrinca@club-internet.fr

à tous les lyonnais loin de Lyon...  
[www.tlm.fr](http://www.tlm.fr)  
la bonne adresse pour garder le contact avec l'info du Grand Lyon.

## La pige des radios et télévisions

l'Argus de l'Audiovisuel  
www.argus-audiovisuel.fr

## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 30mai

■ JAPON : publication du taux de chômage en avril et consommation des ménages.

■ FRANCE : statistiques construction pour avril et conjoncture Insee dans l'industrie pour mai.

■ PORTUGAL : réunion informelle des ministres européens de l'agriculture.

■ ÉTATS-UNIS : indice de confiance des consommateurs du Conference Board.

## MERCREDI 31 mai

■ JAPON : mises en chantier de logement.

■ FRANCE : prix de vente industriels.

■ ÉTATS-UNIS : ventes de logements neufs en avril et publication de l'indice composite des principaux indicateurs du Conference Board.

## JEUDI 1er JUIN

■ JAPON : immatriculations de voitures neuves en mai.

■ ÉTATS-UNIS : demandes hebdomadaires d'allocations chômage et dépenses de constructions en avril.

■ MARCHÉS : tous les marchés boursiers et financiers sont fermés pour la fête de l'Ascension en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse. En France, la journée est fériée mais la Bourse reste ouverte.

## VENDREDI 2 JUIN

■ GRANDE-BRETAGNE : réserves officielles pour le mois de mai.

■ ITALIE : chiffre d'affaires et commandes à l'industrie pour mars. Fin de l'OPV Finmeccanica.

■ ÉTATS-UNIS : taux de chômage et créations d'emplois en mai et commandes industrielles en avril.

## AFFAIRES

## SERVICES

■ FRANCE TÉLÉCOM : l'opérateur français de téléphone devrait annoncer mardi 30 mai le rachat d'Orange, troisième opérateur britannique de téléphonie mobile. (Lire page 23.)

■ CHINA UNICOM : le deuxième opérateur chinois de télécommunications va lever 4,5 milliards de dollars, par le biais d'une émission d'actions qui pourrait être la plus importante offre publique jamais lancée à Hong Kong.

■ LUCENT : l'équipementier de

télécommunications américain est sur le point d'acheter la société Chromatis Networks, selon le *Financial Times* du 29 mai. Cette opération de 5 milliards de dollars permettrait à Lucent d'acquérir un savoir-faire dans les métiers de réseaux optiques en pleine croissance.

■ ÉLECTRICITÉ : douze des plus importantes compagnies d'électricité européennes, dont Endesa, Scottish Power, EDF et RWE, annonceront dans la semaine leur intention de mettre en place une bourse d'achat en ligne sur laquelle les transactions atteindront 22 milliards d'euros par an. Ce regroupement de leurs commandes en matière d'équipement et de fournitures permettra de réduire jusqu'à 50 % le coût des transactions et fera baisser jusqu'à 10 % les tarifs.

## INDUSTRIE

■ UNILEVER : le groupe anglo-néerlandais de l'agroalimentaire étudie un relèvement du montant de son offre d'achat sur l'américain Bestfoods Knorr, Lesieur), a indiqué un des coprésidents d'Unilever, Antony Burgmans, dans une interview au quotidien *Handelsblatt* de lundi. Bestfoods avait rejeté une première offre valorisant le groupe à 18,4 milliards de dollars.

■ VOLKSWAGEN : le groupe automobile allemand s'est séparé de son directeur des ventes, Hans-Ulrich Sachs, resté dix mois seulement dans ses fonctions, après avoir enregistré une légère baisse des livraisons au cours des quatre premiers mois de l'année. Il sera remplacé par l'actuel directeur des ventes de Skoda, filiale tchèque du groupe, Detlef Wittig.

## FINANCE

■ CONSOIRS : le courtier en ligne allemand a annoncé lundi avoir pris le contrôle de la société de valeurs berlinoise Berliner Effekten gesellschaft. Consors projette en outre d'acquérir de 10 à 26 % du capital de la Bourse berlinoise, indique l'hebdomadaire *Der Spiegel* lundi.

■ AVOIRS JUIFS : Arnout Wellink, président de la Banque centrale des Pays-Bas, a dénoncé, samedi 27 mai, l'ultimatum lancé aux banques néerlandaises. Alan Hevesi, président du comité exécutif de restitution des biens juifs et contrôleur financier de New York, leur a demandé de rejoindre d'ici trente jours les instances internationales pour la restitution des biens juifs.

## VALEUR DU JOUR

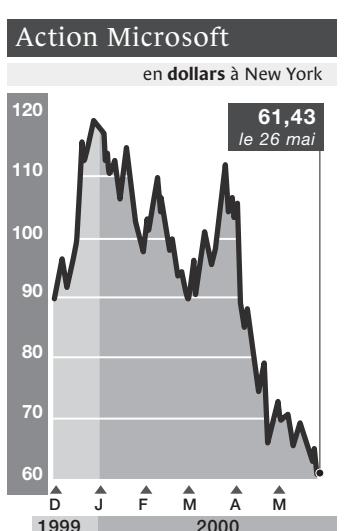
## Le gouvernement américain maintient sa position à l'égard de Microsoft

APRÈS AVOIR été reconnu coupable de violation de la loi antitrust, Microsoft est depuis plusieurs semaines ballotté en Bourse en fonction des annonces du gouvernement et de celles du juge Jackson, qui préside le procès contre le géant américain. Le titre, qui avait perdu 6,20 %, jeudi 25 mai, a de nouveau reculé vendredi 26 mai de 0,10 %. L'action a clôturé la semaine à 61,43 dollars.

Le juge Jackson avait suggéré mercredi 24 mai de diviser Microsoft en trois entités, dont une société spécifiquement dédiée aux logiciels pour Internet. Vendredi, le gouvernement américain a maintenu sa demande au juge pour que Microsoft, le premier groupe mondial de logiciels, ne soit scindé qu'en deux sociétés.

Le département de la justice n'a donc pas tenu compte de l'avis donné par le juge Jackson : il souhaite que Microsoft loge ses activités dans deux sociétés distinctes, la première qui se consacrera au système d'exploitation Windows et la seconde aux logiciels d'application comme la bureautique (traitement de texte, tableur...) et le logiciel de navigation Internet Explorer. La justice fédérale et 17 Etats ont préféré ainsi s'en tenir à leurs premières propositions faites le 28 avril en y apportant toutefois quelques modifications.

Le principal changement apporté vendredi par les services fédéraux



antitrust porte sur la proposition à l'égard des grands actionnaires de Microsoft. Afin de limiter l'influence de Bill Gates, cofondateur et actuel président du conseil d'administration, de Steve Ballmer, le PDG du groupe, et de Paul Allen, également cofondateur, le gouvernement souhaite interdire aux actionnaires détenant plus de 3 % des actions accompagnées d'un droit de vote de détenir des participations dans les deux sociétés issues du démantèlement. Dans ses nouvelles propositions, le gouvernement a relevé ce seuil à 5 %.

Microsoft, qui prévoit, quoi qu'il en soit, de faire appel de la décision de justice, devrait répondre mardi 30 mai, à la version finale du plan du gouvernement.

Cécile Prudhomme  
(avec AFP)

## EUROPE

FRANCFORFT DAX 30	LONDRES FT100	PARIS CAC 40
8064 7818 7572 7326 7080 6834 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.	6738 6589 6440 6292 6143 5994 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.	6562 6455 6348 6241 6134 6027 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.
7009,62	6216,90	6223,43
Indices sélection	cours 29/05	Var. % 26/05
EUROPE EURO STOXX 50	5082,77	1,49 3,64
EUROPE STOXX 50	4824,74	1,18 1,74
EUROPE EURO STOXX 324	418,80	1,36 0,62
EUROPE STOXX 653	373,35	0,94 - 1,62
PARIS CAC 40	6223,43	1,54 4,45
PARIS MIDCAC	2519,35	0,34 10,35
PARIS SBF 120	4192,52	1,50 3,45
PARIS SBF 250	3903,74	0,86 2,44
PARIS SECOND MARCHÉ	2711,20	0,04 11,26
AMSTERDAM AEX	652,84	1,07 - 2,77
BRUXELLES BEL 20	2850,75	0,31 - 14,66
FRANCFORFT DAX 30	7009,62	1,03 0,74
LONDRES FTSE 100	6216,90	- 0,23 - 10,29
MADRID STOCK EXCHANGE	10496,90	0,57 - 9,83
MILAN MIBTEL 30	45774,00	0,99 6,47
ZURICH SPI	7832,20	0,13 3,46

## AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones	NEW YORK Nasdaq	EURO / DOLLAR
11287 10988 10690 10392 10094 9796 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 26 M.	5048 4671 4294 3918 3541 3164 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 26 M.	0,926 0,972 0,956 0,940 0,923 0,891 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.
10299,24	3205,11	0,926
Indices sélection	cours 25/05	Var. % 25/05
ÉTATS-UNIS DOW JONES	10299,24	- 0,24 - 10,42
ÉTATS-UNIS S&P 500	1378,02	- 0,25 - 6,21
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	3205,11	- 0,01 - 21,24
TORONTO TSE INDEX	9020,88	- 0,25 7,22
SAO PAULO BOVESPA	14542,26	2,51 - 14,92
MEXICO BOLSA	312,08	0,98 - 22,29
BUENOS AIRES Merval	457,67	2,70 - 16,86
SANTIAGO IPSA GENERAL	98,24	- 1,08 - 31,30
CARACAS CAPITAL GENERAL	6876,33	- 0,03 26,92

## ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei	HONGKONG Hang Seng	EURO / YEN
20833 19868 18903 17938 16973 16008 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.	18301 17382 16462 15543 14623 13704 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.	106 103,9 101,8 99,7 97,6 95,5 ▲ 29 F. ▲ 11 A. ▲ 29 M.
16245,44	13975,07	99,39
Indices sélection	cours 29/05	Var. % 26/05
TOKYO NIKKEI 225	16245,44	1,48 - 14,20
HONGKONG HANG SENG	13975,07	1,84 - 17,61
SINGAPOUR STRAITS TIMES	1828,95	0,46 - 26,24
SÉOUL COMPOSITE INDEX	82,79	- 0,40 - 36,33
SYDNEY ALL ORDINARIES	2996	1,07 - 4,96
BANGKOK SET	22,06	0,87 - 36,50
BOMBAY SENSITIVE INDEX	4173,52	2,17 - 16,63
WELLINGTON NZSE-40	1994,74	0,28 - 9,60

## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 1,39 %, lundi 29 mai, en fin de matinée, à 6 214,06 points. La Bourse de Paris avait connu une séance agitée, vendredi 26 mai : après avoir chuté en début de matinée, le marché s'était inscrit en hausse quelques heures plus tard avant de finir la séance sur ses niveaux de la veille. L'indice CAC 40 avait terminé la journée sur une baisse symbolique de 0,01 %, à 6 129,15 points.

## FRANCFORFT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice de référence DAX était en hausse de 0,91 %, lundi, en milieu de séance, s'affichant à 7 001,64 points. La Bourse de Francfort avait limité ses pertes, vendredi, en abandonnant 0,58 %, à 6 938,33 points. En revanche, le Neuer Markt, le marché des valeurs de la haute technologie et de l'Internet, atteint désormais 36,5 % par rapport à son record de 5 048,62 points en clôture, le 10 mars.

## LONDRES

LA BOURSE de Londres était fermée lundi, le 29 mai étant jour férié en Grande-Bretagne. L'indice Footsie de la Bourse de Londres avait terminé en légère baisse, vendredi, clôturant à 6 216,9 points, en recul de 0,23 %.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a progressé lundi, les investisseurs ayant racheté certaines valeurs de la haute technologie. L'indice Nikkei a gagné 1,48 %, à 16 245,44 points.

## NEW YORK

WALL STREET a terminé en baisse de 24,68 points (- 0,24 %), à 10 299,24 points, vendredi 26 mai, et l'indice composite de la Bourse électronique américaine Nasdaq de 0,24 point (- 0,01 %), à 3 205,11 points.

La séance s'était montrée irrégulière mais calme avant le week-end prolongé du Memorial Day aux Etats-Unis.

La semaine s'est traduite par un recul de 3,08 % de l'indice Dow Jones et de 5,46 % du Nasdaq. Le recul de l'indice composite Nasdaq, qui concentre les valeurs de la haute technologie et de l'Internet, atteint désormais 36,5 % par rapport à son record de 5 048,62 points en clôture, le 10 mars.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, lundi 29 mai. Après quelques minutes de transactions, le contrat euronotionnel du Matif cédait deux centièmes, à 86,75 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,36 %. Vendredi, les emprunts d'Etat américains avaient terminé en hausse, le rendement du titre à 10 ans revenant à 6,32 %.

## MONNAIES

## VALEURS EUROPÉENNES

● L'action de l'éditeur allemand de logiciels pour les entreprises SAP a chuté de 7,13 %, vendredi 26 mai, au lendemain d'une rencontre avec des analystes. Le groupe a démenti avoir à cette occasion donné la moindre information qui puisse être jugée « décevante ». SAP s'est efforcé d'effacer la mauvaise impression laissée par cette rencontre. Il a promis de faire dans deux semaines une annonce importante concernant son activité Internet.

● Son homologue néerlandais Baan, qui s'était envolé jeudi 25 mai en Bourse sur une rumeur d'OPA, a reculé, vendredi, de 10,5 % malgré une nouvelle rumeur dans le même sens. Le titre

est tombé, à la clôture de la séance, à 2,74 euros. La société néerlandaise mènerait des discussions approfondies avec le groupe britannique d'automation Invensys Plc. Ce dernier a terminé la séance en baisse de 8,4 %.

● Le gouvernement espagnol ayant décidé de s'opposer à la fusion entre les compagnies d'électricité Cantabrico et Union Fenosa, la première a chuté en Bourse de 14,74 %, tandis que la seconde s'est appréciée de 4,77 % vendredi.

● Seat Pagine Gialle, l'éditeur de pages jaunes italien, a fini, vendredi, sur une baisse de 3,04 %, à 3,73 euros. L'OPA de Telecom Italia sur Seat Pagine Gialle s'est conclue vendredi soir.

29/05 12h39 ▶ Code pays Cours en euros % Var. 26/05

## AUTOMOBILE

AUTOLIV SDR	SE	29,99	- 0,99
BAF AG	BE*	45,50	+ 0,66
BMW	DE*	32,20	+ 1,26
CONTINENTAL AG	DE*	19,60	...
DAIMLERCHRYSLER	DE*	60,30	+ 1,01
FIAT	IT*	27,37	+ 0,07
FIAT PRIV.	IT*	17,22	- 1,60
MICHELIN /RM	FR*	37,32	+ 1,14
PEUGEOT	FR*	222,80	+ 0,59
PIRELLI	IT*	2,72	- 1,09
RENAULT	FR*	51,70	+ 0,98
VALEO /RM	FR*	57,70	+ 0,26
VOLKSWAGEN	DE*	43,50	- 0,23
► DJ E STOXX AUTO P		229,35	+ 0,68

## BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	14,27	...
ABN AMRO HOLDIN	NL*	23,43	+ 0,99
ALL & LEICS	GB	9,65	...
ALLIED IRISH BA	GB	16,11	+ 0,50
ALPHA BANK	GR	44,96	- 31,73
B PINTO MAYOR R	PT*	23,76	+ 0,13
BANK AUSTRIA AG	AT*	51,35	- 0,19
BANK OF IRELAND	GB	10,95	+ 0,74
BANK OF PIRAEUS	GR	20,91	- 1,05
BK OF SCOTLAND	GB	10,08	...
BANKINTER R	ES*	44,30	- 2,64
BARCLAYS PLC	GB	27,57	...
BAYR.HYPO-ÜVER	DE*	66,20	+ 0,30
BCA AG.MANTOVAN	IT*	8,06	- 0,49
BCA FIDEURAM	IT*	15,30	- 0,07
BCA INTESA	IT*	4,28	- 0,47
BCA LOMBarda	IT*	9,27	- 0,86
MONTE PASCHI SI	IT*	3,78	+ 1,61
BCA P.BERG.-CV	IT*	18,97	- 0,11
BCA P.MILANO	IT*	6,96	+ 0,58
B.P.VERONA E. S.	IT*	10,50	- 0,57
BCA ROMA	IT*	1,18	- 0,84
BBVA R	ES*	14,72	- 2,32
ESPIRITO SANTO	PT*	25,09	+ 0,16
BCO POPULAR ESP	ES*	33,75	+ 1,66
BCO PORT ATLANT	PT*	4,06	...
BCP R	PT*	5,22	...
BIPOP CARIRE	IT*	101,50	...
BNL	IT*	3,46	+ 0,87
BNP/RM	FR*	94,40	+ 1,07
BSCH R	ES*	10,25	- 0,39
CCF/RM	FR*	151,70	- 0,20
CHRISTIANIA BK	NO	5,59	+ 0,65
COMIT	IT*	5,23	- 1,32
COMM.BANK OF GR	GR	56,72	+ 0,63
COMMERZBANK	DE*	38,80	+ 1,04
CREDIT LYONNAIS	FR*	45,96	- 1,05
DEN DANSE BK	DK	125,36	- 1,84
DNB HOLDING A-	NO	3,86	...
DEUTSCHE BANK N	DE*	78,30	+ 1,29
DEXIA	BE*	145	- 0,21
DRESDRNER BANK N	DE*	42,50	+ 3,28
EFG EUROBANK	GR	29,67	- 2,44
ERGO BANK	GR	21,57	+ 1,18
ERSTE BANK	AT*	43,41	- 0,21
FOERENINGSSA B	SE	15,74	+ 0,38
HALIFAX GROUP	GB	10,52	...
HSBC HLDG	GB	11,77	...
IONIAN BK REG.S	GR	40,79	...
KBC BANCASSURAN	BE*	44,65	+ 0,36
LLOYDS TSB	GB	11,71	...
MERITA	FI*	5,72	...
NAT BANK GREECE	GR	49,96	- 0,41
NATEKSI BO POP.	FR*	74	+ 0,68
NATL WESTM BK	GB	21,52	...
NORDIC BALIc H	SE	7,06	- 0,84
ROLO BANCA 1473	IT*	18,51	- 2,58
ROYAL BK SCOTL	GB	17,88	...
SAN PAOLO IMI	IT*	16,02	+ 0,63
S-E-BANKEN A-	SE	11,85	- 1
STANDARD CHARTE	GB	14,16	...
STE GENERAL A-/	FR*	62,20	+ 4,10
SV HANDBK A-	SE	14,90	- 1,19
SWEDISH MATCH	SE	3,38	+ 2,92
UBS REG	CH	278,10	...
UNICREDITO ITAL	IT*	4,76	- 0,63
UNIDANMARK A-	DK	85,81	- 0,78
XIOSBANK	GR	20,77	...
► DJ E STOXX BANK P		315,32	+ 0,24

## PRODUITS DE BASE

ACERINOX R	ES*	37	- 2,09
ALUMINIUM GREEC	GR	41,56	- 4,30
ANGLO AMERICAN	GB	46,69	...
ARJO WIGGINS AP	GB	4,06	...
ASSIDOMAEN AB	SE	17,36	- 2,36
BEKAERT	BE*	54,30	+ 0,46
BILLITON	GB	3,80	...
BOEHLER-UDDEHOL	AT*	41	...
BUNZL PLC	GB	5,02	...
CORUS GROUP	GB	1,50	...
ELVAL	GR	8,16	+ 0,55
ISPAT INTERNATI	NL*	10,15	- 1,93
JOHNSON MATTHEY	GB	12,48	...
MAYR-MELNHOFF KA	AT*	51	- 1,92
METSAE-SERLA B-	FI*	8,90	+ 0,56
HOLMEN -B	SE	25,86	- 1,59
OUTOKUMPUM	FI*	11,80	- 1,58
PECHINEY-A	FR*	45,55	+ 2,59
RAUTARUUKKI K	FI*	5,40	+ 0,56
RIO TINTO	GB	15,69	...
SIDENOR	GR	9,73	+ 2,50
SILVER & BARTYE	GR	33,03	+ 0,13
SMURFIT JEFFERS	GB	2,21	...
STORA ENSO A-	FI*	10,60	+ 1,92
STORA ENSO R-	FI*	10,45	+ 1,36
SVENSKA CELULLO	SE	21,25	- 1,39
THYSSEN KRUPP A	DE*	19,50	+ 4,33
UNION MINIERE	BE*	38,40	+ 2,35
UPM-KYMMENE COR	FI*	28,25	+ 0,71
USINOR	FR*	13,24	+ 4,25
VIOHALCO	GR	13,31	- 1,10
VOEST-ALPINE ST	AT*	30,34	+ 0,93
► DJ E STOXX BASI P		174,87	+ 2,15

est tombé, à la clôture de la séance, à 2,74 euros. La société néerlandaise mènerait des discussions approfondies avec le groupe britannique d'automation Invensys Plc. Ce dernier a terminé la séance en baisse de 8,4 %.

● Le gouvernement espagnol ayant décidé de s'opposer à la fusion entre les compagnies d'électricité Cantabrico et Union Fenosa, la première a chuté en Bourse de 14,74 %, tandis que la seconde s'est appréciée de 4,77 % vendredi.

● Seat Pagine Gialle, l'éditeur de pages jaunes italien, a fini, vendredi, sur une baisse de 3,04 %, à 3,73 euros. L'OPA de Telecom Italia sur Seat Pagine Gialle s'est conclue vendredi soir.



sur 1 an 373,35

sur 5 jours 370,71

M 366,48

J 373,58

V 369,91

L 373,35

31 MAI 26 NOV. 29 MAI

31 MAI

## VALEURS FRANÇAISES

● L'action **TotalFinaElf** était en hausse de 0,96 %, à 158 euros, lundi 29 mai, dans les premiers échanges à la Bourse de Paris. Le bureau d'études CCF Securities, qui adopte une position plus prudente sur le secteur pétrolier, avait revu à la baisse, vendredi 26 mai, son opinion sur le groupe. L'analyste Julien Onillon conserve toutefois un objectif de cours de 180 euros pour le titre. S'il est vrai que l'exercice 2000 sera une année record, avec des prix et des marges de distribution très élevés, 2001 et 2002 seront « plus incertains », souligne l'analyste. « Il est peu probable que les conditions de marchés exceptionnelles de 2000 perdurent ces deux prochaines années », a-t-il estimé.

● Le titre **France Télécom** s'affichait en hausse de 3,17 %, à 146,3 euros, au début des cotations lundi. L'opérateur est sur le point de conclure un accord sur l'acquisition d'Orange, filiale de téléphonie mobile du groupe britannique Vodafone Airtouch. Les banquiers estiment le prix de la transaction aux alentours de 50 milliards d'euros. (Lire page 23.)

● L'action **Spir Communication** était en hausse de 1,35 %, à 90 euros, lundi en début de séance. Le président du groupe a annoncé dans un entretien publié samedi dans le *Journal des Finances* que la rentabilité nette de la société devrait se situer entre 7 % et 9 % d'ici 2002 pour atteindre par la suite 10 % à 12 %.

## RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 29 MAI Cours relevés à 12 h 30  
Liquidation : 23 juin

France ►	Précédent	Cours	Cours	% Var.	% Var.	31/12 (1)	International ►	Précédent	Cours	Cours	% Var.
	en euros	en euros	en francs	veille				en euros	en euros	en francs	31/12 (1)
B.N.P. (T.P.).....	146,90	146,90	963,60	.....	+ 2,72	51,20	51,20	52,60	52,50	344,38	- 0,19 - 5,11
CR.LYONNAIS(TP) L.....	145	146	957,70	+ 0,69	+ 2,81	51,20	51,20	38,20	37,50	245,98	- 1,83 - 26,61
RENAULT (T.P.).....	335	335	2197,46	.....	+ 0,69	51,20	51,20	19,90	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
SAINT GOBAIN(T.P.).....	170	170	.....	.....	.....	51,20	51,20	19,39	18,94	124,24	- 2,32 - 12,91
THOMSON SA (T.P.).....	158,50	158	1036,41	- 0,32	+ 5,33	51,20	51,20	24,45	23,65	155,13	- 3,27 - 18,30
ACCOR.....	45	45,06	295,57	+ 0,13	- 6,06	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
AEROSPATIALE MATR.....	21,25	21,70	142,34	+ 2,12	- 0,41	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
AGF.....	56,20	56,50	370,62	+ 0,53	+ 1,54	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
AIR FRANCE GPE NO.....	16,20	16,27	106,72	+ 0,43	- 14,36	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
AIR LIQUIDE.....	144,70	146,70	962,29	+ 1,38	- 11,73	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
ALCATEL.....	53,30	56,50	370,62	+ 6	+ 23,90	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
ALSTOM.....	28,50	28,95	189,90	+ 1,58	- 12,53	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
ALTRAN TECHNO.#.....	210	213	1397,19	+ 1,43	+ 6,50	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
ATOS CA.....	100,10	101,10	663,17	+ 1	- 38,57	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
AVENTIS.....	67,10	67,60	443,43	+ 0,75	+ 17,15	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
AXA.....	152,80	154,80	1015,42	+ 1,31	+ 13,54	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60
BAIL INVESTIS.....	126,80	126,30	828,47	- 0,39	- 1,48	51,20	51,20	20,45	19,41	127,32	- 2,46 + 5,60

## NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 29 MAI Cours relevés à 12 h 30  
Liquidation : 23 juin

Valeurs ►	Cours	Cours	% Var.	31/12 (1)	Valeurs ►	Cours	Cours	% Var.				
	en euros	en euros	en francs			en euros	en euros	en francs				
ABEL GUILLEM.....	23	150,87	.....	.....	DESK BS 98.....◆	0,43	2,82	.....	.....	PERFECT TECH.....	58	380,46 + 0,17
AB SOFT.....	11,75	77,07	+ 17,27	.....	DEVOTEAM #.....	80,90	530,67	+ 4,19	.....	PHONE SYS.NE.....◆	15	98,39
ACCESS COMME.....	48,50	318,14	+ 10,48	.....	DMS #.....	9,98	65,46	- 0,20	.....	PICOGIGA.....◆	95,50	626,44 - 0,42
ADL PARTNER.....	21,61	141,75	+ 1,93	.....	DIOSOS.....	83,50	547,72	- 1,53	.....	PROSODIS BS #.....◆	178	116,70 - 0,56
ALGORIEL#.....	24	157,43	- 5,14	.....	DURAN DUBOI.....	98,80	648,09	+ 1,86	.....	PROLOGUE SOF. #.....	103	67,54 + 3
ALPHAMEDIA.....	10,80	70,84	+ 1,22	.....	DURAN BS 00.....◆	4,50	250,78	.....	.....	PROXIDIS.....◆	2,35	15,41
ALPHA MOS #.....	8	52,48	- 4,76	.....	EFFIK #.....	21	137,75	- 2,33	.....	PROXIDIS ACT. #.....◆	4	26,24
ALTAMIR & CI.....	238,10	1561,83	- 0,79	EGIDE #.....	202	1325,03	- 0,49	.....	QUANTEL.....	5,80	38,05 + 3,57	
ALTAMIR BS 9.....◆	13,20	86,59	.....	EMME/CE 1/1.....	11,50	75,44	.....	.....	QUANTUM APPL. #.....	4,05	26,57	
ALDETA.....	5,84	38,31	+ 5,99	ESKER #.....	24	157,43	.....	.....	R21 SANTE.....	37	242,70 + 2,78	
ALTI #.....	30,01	196,85	- 4,58	EUROFINS SCI.....	17,11	112,23	+ 0,65	.....	RECIF #.....	47,10	308,96 - 0,11	
A NOVO.....	238	1561,18	- 2,66	EURO.GRC S.....	9,10	59,69	- 8,08	.....	REPOSE #.....	55,50	364,06	
ARTPRICE COM.....	27,99	183,60	+ 3,67	EUROSTAT #.....	30,78	201,90	+ 0,92	.....	REGINA RUBEN.....	11	72,16 + 0,18	
ASTRA.....	2,39	15,68	+ 9,13	FABMASTER #.....◆	17	111,51	.....	.....	REIBER.....	13,50	88,55	
ATN.....	5,50	36,08	+ 0,38	FIMATEX #.....	18,70	122,66	- 1,06	.....	RIGIFLEX INT. #.....	47,95	314,53	
AUTOMA TECH.....	19,89	130,47	+ 0,45	FI SYSTEM #.....	41,50	272,22	+ 6,14	.....	SAVEURS DE F. #.....	13,69	89,80	
AVENIR TELEC. #.....◆	247,10	1620,87	- 3,48	FLOREANE MED. #.....	9,80	64,28	.....	.....	GUILLEMET BS. #.....	27,51	180,45	
AVENIR TELEC.◆.....	15,50	101,67	.....	GAUDRIOT #.....◆	19,97	130,99	.....	.....	SELF TRADE. #.....	8,85	55,08 - 1,12	
BARBARA BUI.....	11,15	73,14	- 2,45	GENERIC #.....	39,95	262,05	+ 3,77	.....	SERP RECYCLA. #.....	5,01	32,86 - 18,54	
BELVEDERE.....	60	393,57	.....	GENESYS #.....	36	236,14	+ 8,37	.....	SOFINI SYNTHELABO. #.....◆	72,50	474,39 + 2,85	
BIODOME #.....◆	26,68	175,01	.....	GENESYS NV 0.....◆	52,20	342,41	.....	.....	SILICOMP #.....	57,55	377,50 - 1,46	
BOURSE DIREC.....	24,15	158,41	+ 1,47	GENSET #.....	72,40	474,91	+ 2,84	.....	SOFT COMPUTI. #.....	32	209,91 - 7,38	
BRIME TECHNO.....	48,40	317,48	+ 9,50	GENSET NV J0 #.....◆	89,60	587,74	.....	.....	SOI TEC SILI. #.....	276,10	1811,10 + 0,77	
BVRP EX DT.....	88	577,24	- 1,07	GL TRADE #.....	54,30	356,18	+ 0,56	.....	STACI #.....	99,05	649,73 - 1,93	
CAC SYSTEMES.....	12,90	84,62	- 4,44	GL TRADE #.....	56,20	368,65	- 0,35	.....	STACI #.....	157,63	1033,99	
CAST.....	40	262,38	- 3,61	GUYANOR ACTI. #.....	0,63	4,13	+ 5	.....	STELAX #.....	1,30	85,53 + 15,04	
CEREP.....	73,10	479,50	- 2,01	HF COMPANY #.....	103,60	679,57	- 4,95	.....	SYNELEC #.....	21,20	139,06 - 1,40	
CHEMUNEX #.....	2,19	14,37	+ 1,86	HIGH CO. #.....	103,80	680,88	- 4,68	.....	SYSTAR NOM. #.....	19	124,63	
CMT MEDICAL.....												

## DISPARITIONS

■ **ROGER GAILLARD**, historien haïtien, délégué d'Haïti au Haut Conseil de la francophonie, est mort jeudi 25 mai, à l'âge de soixante-dix-sept ans, d'une défaillance cardiaque dans un hôpital de Port-au-Prince. Roger Gaillard, boursier de l'Institut français d'Haïti, alors dirigé par l'écrivain français Pierre Mabille en 1945, avait obtenu une licence de lettres et de philosophie à l'université de la Sorbonne à Paris, avant de partir enseigner le français à Sofia, en Bulgarie d'où son épouse est originaire. Il est notamment l'auteur de plus d'une dizaine de volumes qui font autorité sur l'histoire de l'occupation américaine d'Haïti (1915-1934) et des bouleversements politiques qui l'ont précédée. Ecrivain progressiste, Roger Gaillard a brièvement occupé le poste de recteur de l'université d'Etat d'Haïti après la chute de la dictature des Duvalier en 1986. Il était aussi président de la Société haïtienne d'histoire et de géographie et président du jury du prix Henri-Deschamps, le plus important prix littéraire haïtien.

■ **MAURICE RICHARD**, ancien joueur vedette de hockey sur glace canadien, est mort des suites d'un cancer de l'abdomen, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dans un hôpital de Montréal, samedi 27 mai. Surnommé « le rocket » (la fusée), le célèbre joueur de hockey québécois, un véritable héros national au Canada, avait remporté avec son club, le Canadien de Montréal, huit coupes Stanley, dont cinq consécutives de 1956 à 1960, un record jamais égalé depuis. Il avait commencé sa carrière professionnelle en 1942 et avait été le premier joueur de la Ligue nationale (LNH) à marquer cinquante buts en cinquante matches, pendant la saison 1944-1945. Certains de ses records n'ont toujours pas été battus, quarante ans après qu'il eut raccroché les patins. Mais Maurice Richard était aussi un symbole, une source de fierté pour toute une génération de Canadiens français : « C'est le vent qui patine, c'est tout le Québec debout, qui fait peur et qui vit », avait écrit de lui le chanteur Félix Leclerc.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

M. Philippe LOGAK et Mme Zoé HOUSEZ, ont le bonheur d'annoncer la naissance de leur fils

François,

le 5 avril 2000.

163, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris.

## Fête des mères

— Même à l'autre bout du monde,

Merci, MAMAN,

d'être toujours là.

Violaine, Laurent-Daniel, Yannick et Emilie.

## Décès

— Madeleine Brun, ex-conseiller régional PACA, Laurence, Vincent, Claire, Cécile et Coline Samarcq, Isabelle, Frédéric, Valentin et Chloé Bourret.

Jacques, France, Olivier et Marie-Pierre Brun, Danièle et Guy Jeannet, Jean-Philippe Gaschet, Les familles Brun, Jung, Goudard, Faivre, Chabert, Jeannet, Misset, Gaschet, Moreau, Berbier, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quatre ans, de

Claude BRUN, receveur-conservateur des Hypothéques de la Guyane.

Ses obsèques auront lieu le mardi 30 mai 2000, au temple d'Avignon, à 15 heures, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

« Le Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer. »

Psalm XXII

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

— Nastasia, Robert, Helen et Thomas ont la douleur d'annoncer la disparition soudaine de

Henryk CHROSCICKI,

le 24 mai 2000 à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans, des suites d'un cancer.

Les obsèques auront lieu au crématorium du Père-Lachaise, lundi 29 mai, à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Techno Vision France, 32, rue Delizy, 93694 Pantin Cedex.

— Mme Henri Darmaun, son épouse, Ingrid et Jacques Darmaun, Marie-Jane et Jacques Saquet, Edit et Dominique Darmaun, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri DARMAUN, professeur agrégé de l'Université,

survenu le 25 mai 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Mme Raymond Darmaun, 159, rue Jean-Aicard, 83700 Saint-Raphaël.

— Merci infiniment chère et tendre

Mamie de Saint-Cloud,

pour ces cent années d'amour et de bonheur partagés.

Tous ceux qui t'aiment.

— Les membres et le secrétariat général du Haut Conseil de la Francophonie, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger GAILLARD, écrivain et historien haïtien, membre du Haut Conseil de la Francophonie

M. Gaillard devait présenter, lundi 5 juin, une communication sur « Le vaudou face aux valeurs universelles » dans le cadre de la 16<sup>e</sup> session plénière du HCF. Un hommage lui sera rendu à cette occasion par M. Stélio Farandjis, secrétaire général du HCF.

Haut Conseil de la Francophonie, 35, rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Tél. : 01-42-75-76-33.

(Lire ci-contre).

**SOUTENANCES DE THÈSE**  
**85 F TTC - 12,96 € la ligne**  
**Tarif Etudiants An 2000**

— Castres.

Les familles Vidal de la Blache, Viguer et Maurice, font part du décès de

Mme Hélène LECONTE, née de MARTONNE,

survenu le 27 mai 2000, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 30 mai 2000, à 10 heures, en l'église de la Fontasse (Tarn), suivie de l'inhumation au cimetière de la Fontasse.

— Il y a quatre mois, le 26 janvier 2000,

M. Gilbert SPITÉRI, retraité de la Magistrature, président de Chambre

nous quittait, à l'âge de soixante-sept ans, à la suite d'une longue maladie.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée affectueuse pour lui et ainsi le rendent présent dans leurs cœurs.

Lucienne Spitéri, son épouse, Ses enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, avenue des Sabines, 34170 Castelnau.

## Anniversaires de décès

Claudine KNOBEL

nous a quitté le 28 mai 1998.

Gigi et Marc.

« Les larmes du monde sont immuables. Pour chacun qui se met à pleurer, quelque part un autre s'arrête. Il en va de même du rire. » Samuel Beckett.

— Cinq ans déjà.

Il y a cinq ans, le mardi 30 mai 1995,

Françoise RABIER, née JACQUEMOND,

nous quittait brutalement, victime d'un certain charlatanisme.

Que ceux qui l'ont connue, estimée et aimée sincèrement pour sa droiture, sa loyauté, son franc-parler, sa fidélité et son courage aient une pensée pour elle.

Françoise n'aura que cinquante-sept ans le 22 juin prochain.

**Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures Permanence le samedi jusqu'à 16 heures**

## Messes anniversaires

— Il y a deux ans, nous quittait tragiquement

Olivier, notre Titi, juste âgé de quinze ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé son arrière-grand-mère, ses grands-parents, parents, frère et sœurs, cousins, aient une pensée pour lui.

Que tous ses amis lui gardent une petite place dans leur cœur.

Papa et maman, Familles Jean-Yves Sainjost, Brigitte Grimaldi-Dumast et Leca.

Jean-Yves Saintjost,

20, rue Montgallet,

75012 Paris.

Brigitte Grimaldi,

villa 94 « La Confina »

20167 Mezzavia (Ajaccio).

## Bourses

Ministère de l'éducation nationale Ecole pratique des hautes études sciences historiques et philologiques en Sorbonne

45-47, rue des Ecoles, Paris-5<sup>e</sup>

Dans le cadre du Collège européen de gradués, institué avec l'université de Dresde, l'Ecole pratique des hautes études offre quatre allocations d'études à des étudiants achevant un DEA, en juin 2000, désireux d'effectuer un doctorat franco-allemand (art, histoire, philologie).

Renseignements au 01-40-46-31-25 ou : //www.ephe.sorbonne.fr/EG.htm

## Centrale Recherche/ITMA

offre bourses d'étude en doctorat en collaboration avec l'industrie. Thème : Mécanique de la rupture et endommagement.

Envoyer CV à l'ITMA, 2, rue Conté, Paris-3<sup>e</sup> ou bathias@cnam.fr

## Formation continue

Université Blaise-Pascal, formation continue

DESS tourisme d'espaces

3<sup>e</sup> cycle bac + 5.

Un diplôme national de haut niveau ouvert aux titulaires de bac + 4 ou bac + 2 minimum

et cinq ans d'expérience professionnelle (procédure de validation d'acquis).

34, avenue Carnot, Clermont-Ferrand.

Tél. : 04-73-40-62-80.

Fax : 04-73-40-61-11.

## Concours

Université Paris-I - Panthéon-Sorbonne

Préparation au concours externe d'entrée à l'Ecole nationale d'administration. Admission après examen du dossier et test d'aptitude.

Renseignements et retrait des dossiers à partir du 12 juin 2000.

CIPCEA, 12, place du Panthéon, Paris-5<sup>e</sup>.

Tél. : 01-44-07-79-35

Inscriptions définitives et début des enseignements : octobre 2000.

**Cours**  
Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA, tél. : 01-46-10-50-32.

## Congrès

UNION DES ATHÉES

Congrès annuel

Penser en athées

11 juin 2000, de 9 h 30 à 18 heures 10, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (RER Luxembourg)

Entrée libre

Remise des prix Union des athées

Prix 1999 : Jacqueline Harpman pour son livre : *Dieu et moi*

Prix 2000 : Robert Joly pour son livre : *Dieu vous interpelle, moi il m'évite*

## Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Séminaires

Marc Ballanfat : « La compréhension philosophique du karman »

6 et 20 juin, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

François Zourabichvili : « Le geste philosophique d'envelopper », 6 et 20 juin, 18 heures-20 heures, amphithéâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Gérard Bras, Sylvie Dreyfus et Patrick Gatignol : « Spinoza et l'affirmation (peuple, démocratie, puissance de la multitude) », 6 juin, 20 heures-22 heures, amphithéâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Colloque La réduction, méthode-principe de la phénoménologie : aspects historique, théorique et pratique, sous la responsabilité de Nathalie Depraz, 5, 6 et 7 juin, 9 h 30-17 h 30, amphithéâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre Louis Althusser. Un sujet sans précédent, d'Eric Marty, sous la responsabilité de Jean-Claude Milner, avec la participation de Sylvain Lazarus, Eric Marty et Jean-Claude Milner.

3 juillet, 9 h 30-12 h 30, amphithéâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85.

Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

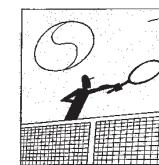
## Soutenances de thèse

— Nathalie Barberis a soutenu, le 26 avril 2000, une thèse de doctorat sur le thème : « Concurrence en prix et choix des produits sur le marché français de la téléphonie GSM ».

Le jury lui a décerné le titre de docteur en économie de

**ROLAND-GARROS** L'édition 2000 des Internationaux de France a commencé, lundi 29 mai, sur les courts de terre battue du stade Roland-Garros. 128 hommes et 128 femmes vont s'affronter, en simple. ● LES JOUEUSES FRANÇAISES sont pour la première fois au nombre de cinq parmi les têtes de série : Mary Pierce, Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Julie Halard, Amélie Mauresmo.

FRANÇAISES sont pour la première fois au nombre de cinq parmi les têtes de série : Mary Pierce, Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Julie Halard, Amélie Mauresmo.



● LE RETOUR de Martina Navratilova, 43 ans, en double, est une des attractions du tournoi. ● CHEZ LES HOMMES, l'Américain Andre Agassi, lauréat de l'édition 1999, affirme se sentir

« mieux préparé que l'an dernier ». ● LE COURT CENTRAL réaménagé après onze mois de travaux a été inauguré, samedi 27 mai, par le président de la République, Jacques Chirac.

## Le tennis féminin français aligne d'entrée son cinq majeur

Jamais les joueuses françaises n'ont été si nombreuses à être classées têtes de série des Internationaux de France. En 2000, elles sont cinq – Mary Pierce, Nathalie Tauziat, Sandrine Testud, Julie Halard, Amélie Mauresmo – à tenir ce rang, avec quelques ambitions

IRONIE du tirage au sort, le destin les a placées en un tir groupé. Les cinq meilleures joueuses françaises partagent la même moitié de tableau des Internationaux de France 2000. Comme pour signaler que ces cinq-là ne sont pas unies comme les cinq doigts de la main mais sont plutôt du genre adversaires dans la vie. Mary Pierce (n° 6), Nathalie Tauziat (n° 7), Sandrine Testud (n° 10), Julie Halard (n° 12) et Amélie Mauresmo (n° 13) sont les cinq têtes de série françaises de Roland-Garros : elles étaient toutes en lice, lundi 29 mai, pour l'ouverture du tournoi. C'est une première. Jamais les joueuses du cru n'ont été aussi nombreuses dans les têtes de série, faisant de la France le premier pays représenté dans cette élite avant les Etats-Unis ou l'Espagne.

Venues d'horizons divers, plus ou moins cueillies dans les mailles des filets de la Fédération française de tennis (FFT), les cinq joueuses les plus en vue du pays ont, par la suite, cultivé leurs différences. Mary Pierce a regagné sa nation d'élection, les Etats-Unis, Sandrine Testud vit aujourd'hui à Rome, Julie Halard a ses bases à La Baule (Loire-Atlantique), Nathalie Tauziat a quitté la FFT depuis longtemps pour travailler avec son entraîneur de presque toujours, Régis de Camaret, à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques), Amélie Mauresmo a élu domicile à Saint-Tropez (Var).

A la faveur de l'exceptionnelle fin de carrière de Nathalie Tauziat – elle a atteint la troisième place mondiale en avril –, de la belle régularité de Mary Pierce, qui évolue parmi les dix meilleures depuis six ans – à l'exception de 1996 –, et de la belle maturité de Sandrine Testud ou de Julie Halard, l'émulation a fait rage dans le groupe France et les places en Fed Cup sont chères.

Derrière le quatuor, la génération 79 promettait : elle a déjà produit une championne en herbe et un phénomène absolu, Amélie Mauresmo, ainsi qu'une joueuse encore un peu timide mais très volontaire, Nathalie Dechy, récente finaliste à Oklahoma City (Etats-Unis), qui pointe aujourd'hui à la 21<sup>e</sup> place mondiale.



PIERRE LAHAIE/TEMPSPORT

Amélie Mauresmo, récente finaliste du tournoi de Rome, est l'un des meilleurs espoirs français.

Les Internationaux de France puissent-ils dans cette richesse leur première championne depuis Françoise Dürr, lauréate en 1967 ?

Si elles sont en nombre respectable, les Françaises auront pourtant, cette année encore, du mal à se faire respecter sur les courts. En effet, à l'instar de leurs homologues masculins, les Françaises doivent leur classement parmi les seize meilleures joueuses du monde aux résultats acquis sur toutes les surfaces de jeu de la planète.

Nathalie Tauziat, qui a été quart-de-finaliste à Roland-Garros en 1991, s'est orientée vers les surfaces rapides et notamment le gazon. Il lui

manque souvent la patience nécessaire sur terre battue, et elle ne parvient pas toujours à brider son impétuosité à se lancer vers le filet. Un défaut à Paris, une qualité à Wimbledon, où elle fut finaliste en 1998.

### RECONQUÊTE POSSIBLE

Sandrine Testud arrive à Paris avec un seul match gagné sur terre battue à son compteur 2000 et sur un mauvais souvenir. En 1999, elle avait été éliminée dès le deuxième tour et dans les larmes par la Sud-Africaine Mariaan de Swardt. Sa meilleure performance à Roland-Garros reste un huitième de finale en 1998.

Julie Halard a toujours buté sur les

quarts de finale. En 1999, après un magnifique premier set contre Monica Seles, elle s'était finalement effacée, étouffée par le piège de plus en plus serré que lui avait tendu son adversaire. En fait, Julie Halard est prisonnière de son jeu sur terre battue. Son tennis fougueux, si brillant sur les surfaces rapides, la laisse trop souvent en délicatesse avec une surface sur laquelle il faut savoir doser avec précision humilité et orgueil. En Grand Chelem, son moral l'a également freinée, pour l'heure, au stade des quarts de finale.

Finaliste en 1994, alors battue par Arantxa Sanchez, Mary Pierce est celle qui s'est approchée le plus de

l'exploit. Complète, expérimentée et presque débarrassée de sa nervosité d'enfant, la joueuse, aujourd'hui âgée de vingt-cinq ans, présente les meilleures dispositions. Elle a tiré les leçons de son « coup de fringale » des quarts de finale du tournoi de Rome, début mai, où elle a été battue par sa compatriote Amélie Mauresmo.

C'est désormais sur cette dernière que le tennis français place ses espoirs de reconquête. Récente finaliste des tournois de Bol et de Rome, Amélie Mauresmo possède, à vingt ans, le jeu pour s'imposer sur terre battue : revers lifté, « gros » coup droit, solide jeu de fond du court, la

jeune femme a prouvé qu'elle avait énormément progressé dans le domaine mental et presque appris à papillonner. L'appui jamais démenti du public peut l'aider dans sa conquête.

Pour quelques-unes de ces championnes, l'heure de la retraite approche. A trente-trois ans, Nathalie Tauziat a annoncé qu'elle se retirerait du circuit en simple à la fin de la saison 2000. Sandrine Testud a vingt-huit ans et Julie Halard un de plus. En 2001 ou en 2002, Roland-Garros pourra toujours compter sur Mary Pierce, vingt-cinq ans, ou Amélie

### Les qualifiés

● Simple messieurs : Oscar Serrano (Esp.) ; Jacobo Diaz (Esp.) ; Attila Savolt (Hon.) ; Thierry Guardiola (Fra.) ; Agustin Calleri (Arg.) ; Juan Balcels (Esp.) ; Augusto Charpentier (Arg.) ; Bohdan Ulihrach (Tch.) ; Bjorn Phau (All.) ; Tomas Berhend (All.) ; Christian Vinck (All.) ; Federico Browne (Arg.) ; Harel Levy (Isr.) ; Eric Prodon (Fra.) ; Nicolas Mahut (Fra.) ; Michel Kratochvil (Sui.) ; Werner Eschauer (Aut.) ; Guillermo Coria (Arg.).

● Simple dames : Julia Abe (All.) ; Marion Maruska (Aut.) ; Elena Bovina (Rus.) ; Jennifer Hopkins (Sui.) ; Giulia Casoni (Ita.) ; Magdalena Grybowska (Pol.) ; Catalina Cristea (Rou.) ; Lina Krasnoroutskaia (Rus.) ; Rossana De Los Rios (Par.) ; Tatiana Kovalchuk (Ukr.) ; Angelika Bachmann (All.) ; Marta Marrero (Esp.) ; Anna Foldenyi (Hon.).

Mauresmo. Mais après ? Derrière les prometteurs éléments de la génération 79 – Amélie Mauresmo, Anne-Gaëlle Sidot ou Nathalie Dechy –, les autres – Amélie Cochetoux ou Emilie Loit – ont marqué le pas. Pis, la FFT déplore un « vide » de plusieurs années. Selon les spécialistes, les joueuses les plus prometteuses sont âgées de onze, douze ou treize ans. Il faudra attendre encore un peu.

Bénédicte Mathieu

## Martina Navratilova revient, pour le plaisir

A quarante-trois ans, l'Américaine participe au double dames, avec la Sud-Africaine Mariaan de Swardt

« CE N'EST PAS un retour », assure Martina Navratilova à la énième question sur le sujet. « J'ai toujours dit que je reviendrais jouer des doubles par-ci par-là », a-t-elle expliqué dimanche 28 mai. Un an après sa retraite de Wimbledon, la championne américaine avait effectivement joué et gagné le tournoi de double mixte de l'édition 1995 aux côtés de Jonathan Stark. « Revenir, ce serait passer la saison sur le circuit à jouer en simple, ce qui est loin d'être le cas », dit-elle sur un ton qui finit par être agacé. La championne américaine aux 167 titres (dont 18 dans les tournois du Grand Chelem) et aux 165 titres en double (38 en Grand Chelem) effectue donc un « non-retour » à Roland-Garros aux côtés de la Sud-Africaine Mariaan de Swardt.

Après un échauffement rapide – elles ont gagné un match avant d'être éliminées au tournoi de Madrid –, les deux femmes ont mis le cap sur Paris. Elles se rendront ensuite au tournoi sur gazon d'Eastbourne. Martina Navratilova terminera son « non-come-back » à Wimbledon, où elle gagna dix-neuf titres dont neuf en simple. « Je suis juste là pour m'amuser », promet-elle. Juré, elle ne cassera pas sa raquette, comme elle le fit au terme de son ultime défaite en simple à Roland-Garros, en 1994. Après cinq ans d'absence sur la terre battue parisienne, elle y avait été éliminée dès le premier tour. A Paris, elle a gagné deux titres en simple (en 1982, face à Andrea Jaeger, et 1984, devant Chris Evert) et

perdu quatre finales en 1975, 1985, 1986 (face à Chris Evert) et 1987 (face à Steffi Graf). En double dames, elle a emporté sept titres en 1975, 1982, et de 1984 à 1988 (successivement avec Chris Evert, Ann Smith, Pam Shriver et Andrea Temesvari), et deux autres en double mixte (1974 et 1985).

L'envie l'a tiraillée en 1999. Lors

de pleurer après ses défaites. « Je crois que j'ai envie de jouer parce que je le peux encore », sourit-elle. Elle a aimé l'accueil du public français, au bord du court d'entraînement : « Je crois qu'ils sont contents de voir que je tiens encore debout. » L'envie l'a tiraillée en 1999. Lors

les hyperactives. Elle a retrouvé son refuge, à Aspen (Colorado), elle a co-créé trois romans policiers, été capitaine éphémère de l'équipe américaine de la Fed Cup en 1997, elle s'est un peu plus investie dans la défense des droits des homosexuels, elle a joué au basket-ball, skié ou bien fait du VTT dans les montagnes, renoué des liens plus denses avec sa famille et ses amis, elle a joué au golf et passé sa licence de pilote d'avion.

Enfin, avec l'équipe des Mother Puckers d'Aspen, elle vient de devenir championne des Etats-Unis dans sa catégorie : « Nous étions les plus vieilles, nous avons battu les plus jeunes. C'est l'histoire de ma vie », s'amuse-t-elle. Elle a peu joué au tennis, elle n'est pas devenue coach. Des parents lui ont bien demandé d'aider leur enfant, il n'y a pas longtemps, mais elle a refusé : « Je leur ai dit que je voulais travailler avec l'enfant, pas avec le père et la mère. »

Martina Navratilova a aussi parlé de son expérience de commentatrice pour la télévision, des joueurs d'aujourd'hui, du nouveau Central, de l'idylle entre Andre Agassi et Steffi Graf, elle a fait l'apologie du jeu en double puis elle a filé à l'entraînement. Martina Navratilova entrera en lice en fin de semaine. Elle espère qu'elle n'aura pas trop le trac. Avec les années, ses nerfs n'ont pas changé : ils sont toujours un peu fragiles, toujours aussi sensibles.

Depuis sa retraite du simple en 1994, Martina Navratilova a joué

## La sagesse selon Andre Agassi

HEUREUX, sans le moindre doute, Andre Agassi a décidé de peindre en rose son piédestal. A la veille des Internationaux de France, le tenant du titre et tête de série n°1 s'est déclaré en pleine forme, physique et morale. « Je me sens mieux préparé que l'an dernier. En fait, je ne sais pas si c'est une bonne chose. En 1999, je ne me donnais pas beaucoup de chances, j'avais mal à l'épaule, et j'ai gagné. Cette année, je suis l'un ne peut pas être au meilleur de sa forme tous les jours. Vous pouvez faire cela pendant un an ou un an et demi. Après, il faut savoir faire des choix. »

Dans sa voix, il y a des nouveaux tons, calmes. On ne sait pas vraiment s'il se donne un

nouveau genre ou si Paris est devenu un lieu d'apaisement. Andre dit simplement que sa vie a changé depuis un an. « Revenir ici était très émouvant, dit-il. Il y a de la pression, de la tension, de l'enthousiasme. C'est pour cela que c'est merveilleux de revenir. »

En mai 1999, Andre Agassi venait de divorcer de Brooke Shields, en mai 2000, il est à Paris en amoureux. Steffi Graf ne devrait pas tarder à arriver. Les journalistes sont friands des nouvelles du couple, mais c'est lui qui en parle le plus. Steffi par ci, Steffi par là. Il parle de sa vie, qui a tellement changé en dehors du court, il blague sur les Allemands

« qui devraient tout savoir sur nous puisqu'ils nous suivent partout ». Evidemment, certains soirs il devra bousculer ses projets de dîner en amoureux pour semer les paparazzis. Tout cela le fait encore sourire. Jusqu'à quand ?

A trente ans, le seul joueur de tennis à avoir gagné les quatre titres du Grand Chelem sur

quatre surfaces différentes appréhende son métier de façon différente. Sa sagesse est somme toute très simple, surtout très respectueuse de l'âge de ses arêtes. « Cette année, après ma victoire aux Internationaux d'Australie, je suis allé au Zimbabwe pour jouer le premier tour de la Coupe Davis, j'ai disputé les tournois de Scottsdale, Palm Springs, Key Biscayne et j'ai compris que l'on ne peut pas être au meilleur de sa forme tous les jours. Vous pouvez faire cela pendant un an ou un an et demi. Après, il faut savoir faire des choix. »

A la veille de Roland-Garros, Andre Agassi s'est fait discret afin de s'économiser un peu et d'achever la guérison d'une légère blessure à la jambe. « Après toutes ces années, dit-il, c'est toujours pareil. On se pose toujours la question à 1 million de dollars : où se trouve la limite entre jouer et trop jouer. » Réponse dans deux semaines.

B. M.

Des sentiers inédits, des nuits sous les étoiles, des rencontres rares...

**NOMADE**  
AVVENTURE  
avec  
180 randonnées & découvertes du Maroc à la Mongolie  
Doc : 01 46 33 71 71  
www.nomade-aventure.com

# En Croatie, l'équipe de France a dévoilé son potentiel offensif

A moins de deux semaines du début de l'Euro 2000, les Bleus ont dominé (2-0) un adversaire démobilisé. Leur série de rencontres sans défaite compte désormais dix unités

A l'occasion d'une rencontre amicale jouée à Zagreb face à la Croatie, dimanche 28 mai, l'équipe de France de football a signé une victoire (2-0) qui a mis en lumière la réalité de son potentiel offensif. Si les buts de Za-

greb sont à mettre à l'actif de Robert Pires (23<sup>e</sup>) et de David Trezeguet (70<sup>e</sup>), Thierry Henry, auteur d'un important travail de sape en première mi-temps, et Nicolas Anelka, resté sur le banc mais en net regain de forme

avec les champions d'Europe 2000 du Real Madrid, sont autant d'atouts dont le sélectionneur Roger Lemerre sait pouvoir jouer lors du championnat d'Europe des nations, l'Euro 2000, qui commence le 10 juin. D'ici-là,

les Bleus continueront leur préparation en participant au tournoi Hassan-II, organisé à Casablanca (Maroc). Ils y affronteront le Japon, le 4 juin, puis le vainqueur du match Maroc-Jamaïque, le 6 juin.

**ZAGREB (Croatie)**  
de notre envoyé spécial

Dræzen Ladic a choisi le bon moment pour se retirer de la scène internationale. A trente-sept ans, le gardien de but de la sélection croate a joué les neuf premières minutes de la rencontre Croatie-France avant de quitter pour de bon la pelouse du stade Maksimir de Zagreb sous les applaudissements d'un public clairsemé. La suite des événements ne fut qu'une triste pantalonnade pour les supporters locaux. Dépité par la désinvolture des leurs, pâles imitations des demi-finalistes du Mondial 1998, ils ont réclamé la démission du sélectionneur, Miroslav Blazevic, avant de se rallier au panache de l'équipe de France, qui a signé, dimanche 28 mai, une victoire (2-0) à moindres frais. Malgré ces réserves, le résultat s'inscrit dans une continuité rassurante à moins de deux semaines du début de l'Euro 2000. Avec sept succès de rang et une série de dix rencontres sans défaite (dont un seul nul), les Bleus présentent un bilan digne de leur titre de champions du monde.

Si Roger Lemerre s'est agité jusqu'à l'ultime seconde devant son banc de touche, haranguant ses « gars », vitupérant l'arbitrage ou demandant à son intendant, Henri Emile, d'activer l'échauffement des remplaçants, il ne faut y voir qu'un effet secondaire de la pression qui monte. Après une douce apaisante, le sélectionneur s'est félicité de « l'autorité » manifestée par son équipe avant de décerner un brevet

d'efficacité à ses deux attaquants, Thierry Henry et David Trezeguet : « Ils ont fait leurs preuves. » Le premier, aligné d'entrée, a démantibulé la défense croate par ses appels de balle et sa vitesse. Le second, entré en jeu à la mi-temps, a mis les siens à l'abri et confirmé son opportunisme en reprenant un centre de Sylvain Wiltord (70<sup>e</sup> minute), alors que Robert Pires avait donné l'avantage à la France (23<sup>e</sup>).

En ajoutant Nicolas Anelka, laissé au repos dimanche soir, au duo, l'équipe de France bénéficie d'un potentiel offensif qui lui ouvre de nouvelles perspectives. En 1998, Aimé Jacquet avait assis sa sélection sur son secteur défensif. Le choix fut sévèrement critiqué au regard d'un spectacle corseté. Roger Lemerre dirige un groupe plus équilibré. « Nous sommes plus forts qu'il y a deux ans », reconnaît le capitaine Didier Deschamps, peu porté sur les déclarations bravaches. Cette nouvelle donne encouragera-t-elle les Bleus à engager leur « révolution cultu-

relle » ? En succédant à Aimé Jacquet, en août 1998, Roger Lemerre avait tenté d'imprimer une touche plus romantique. Le parcours trouble pendant les éliminatoires de l'Euro 2000 avait contrarié ses plans, mais, depuis trois mois, l'élosion de Thierry Henry avec Arsenal, le retour en grâce de Nicolas Anelka au Real Madrid et la constance de David Trezeguet à Monaco (21 buts en championnat de France) ont redonné corps au projet du sélectionneur.

## JEU MOINS CADENASSÉ

« D'une manière générale, j'ai le sentiment que le football est moins cadenassé, estime le libero Laurent Blanc. Les équipes espagnoles ont en quelque sorte donné le signal d'une nouvelle donne, et le parcours du FC Valence, finaliste de la Ligue des champions, a démontré qu'on pouvait allier les résultats avec un jeu porté résolument sur la prise de risques. » Les habitudes et les certitudes d'un certain nombre de joueurs-clés, parmi lesquels Didier Deschamps ou Mar-

cel Desailly, limiteront sans doute l'évolution du dispositif. « Il ne faut pas briser l'équilibre », a répété le premier. Les cadres de la sélection sont cependant disposés à tenter une ouverture conditionnelle en optant pour un système avec un attaquant de pointe soutenu par Zinedine Zidane et deux milieux excentrés portés vers l'avant.

Pour son premier match du championnat d'Europe, l'équipe de France se mesurera, le 11 juin à Bruges, au Danemark, un rival idéal pour tenter l'expérience. La formation scandaleuse est considérée comme la moins relevée du groupe et n'a pas pour habitude de se cantonner en défense. Les Bleus devraient avoir toute latitude d'exprimer leur supériorité technique et d'assener leur art favori du contre en « aspirant » les Danois.

Il reviendra aux attaquants de justifier leur nouvelle réputation en finalisant les actions de Zinedine Zidane, impressionnant face à la Croatie. « Nous avons des avantages doués mais ils n'ont encore rien prouvé

au plus haut niveau », tempère Laurent Blanc. La mise en garde est limpide et sous-entend un retour à un schéma plus prudent si l'essai n'était pas concluant.

En marquant à trois reprises lors des deux derniers matches face à la Slovénie (3-2) et la Croatie, David Trezeguet a engrangé des points. Thierry Henry, en revanche, n'a pas pu conclure victorieusement son travail de sape. « Je sais qu'un avant-centre ne survit qu'en marquant », déclare l'ancien Monégasque. Nicolas Anelka passera à son tour un examen de passage, le 4 juin à Casablanca (Maroc), face au Japon, dans le cadre du tournoi Hassan-II.

« L'équipe de France est moins frieuse et se crée de plus en plus d'occasions. Nous serons difficiles à battre à l'Euro », affirme David Trezeguet. Il restera aux trois postulants de s'affranchir du poids de la concurrence interne, ce qui ne sera pas forcément le plus simple.

Elie Barth

## Fabien Barthez reste le gardien des Bleus mais pas celui de Monaco

**L'ADAPTATION** est une seconde nature chez Fabien Barthez. Samedi 27 mai, vingt-quatre heures avant le match entre la Croatie et la France, le Monégasque est interrogé par quelques journalistes désireux de connaître son avis sur la nouvelle règle que vient d'adopter la Fédération internationale de football (FIFA) pour valoriser le rôle du gardien de but au moment de la relance. Le champion du monde écarquille de grands yeux : « Quelle nouvelle règle ? Je ne suis pas au courant. » Applicable pour le début de l'Euro (le 10 juin),

cette modification des lois du jeu autorisera désormais les gardiens de but à faire autant de pas qu'ils le souhaitent avec le ballon dans les bras (au lieu de quatre actuellement), à condition de libérer la balle au bout de six secondes. En cette veille de match amical, nul ne sait encore si l'arbitre autrichien Fritz Stuchlik appliquera cette nouvelle disposition en avant-première.

Le lendemain soir, sur la pelouse du stade Maksimir de Zagreb, le gardien des Bleus obtient le consentement de l'arbitre. A plusieurs reprises

au cours de la partie, on le voit multiplier les foulées, le ballon entre les mains, à la manière d'un rugbyman. Les attaquants croates, pas mis au parfum, ont beau lever les bras au ciel et crier au parjure, rien n'y fait. Le natif de Lavelanet (Ariège) continue son petit jeu exploratoire et provocateur. Plusieurs fois au cours de sa carrière, on le vit adresser des passes à la main de 40 ou 50 mètres décisives dans la construction de buts. Ce nouveau règlement est taillé pour lui. « Le gardien peut désormais traverser la surface de réparation de long en large, slalomer au milieu des adversaires et adresser une relance de meilleure qualité. C'est vraiment très bien », s'enthousiasme-t-il, après la rencontre.

## LE RETOUR DE LA CHANCE

Joueur jusqu'au bout des gants, Fabien Barthez n'aura pas raté sa 32<sup>e</sup> apparition sous le maillot bleu, dimanche 28 mai, à Zagreb. L'homme au crâne lisse a réalisé les trois ou quatre arrêts tranchants qui ont permis à l'équipe de France de ne pas encaisser de but. En seconde mi-temps, un tir sur la barre de Davor Suker, suivi d'une frappe sur le poteau de Mario Stanic, lui ont également rappelé que la chance ne l'avait pas quitté. Il y a quelques semaines de cela, Fabien Barthez n'en était pas si sûr.

Profondément marqué par la perte d'un enfant alors que sa fiancée, le mannequin Linda Evangelista, était enceinte, Fabien Barthez a connu, en dix mois, bien plus de déboires professionnels qu'il n'en avait vécu depuis le début de sa carrière, en 1991.

Une blessure aux adducteurs, puis une déchirure à la cuisse, suivie d'une

rechute pour avoir repris l'entraînement trop tôt, ont fragilisé un joueur que d'aucuns croyaient, à vingt-huit ans, indestructible.

Si son jeu s'en est ressenti, c'est surtout à propos de son attitude que les critiques ont été les plus acides. Accusé par son entraîneur, Claude Puel, d'avoir eu un rôle trouble lors de la rencontre sulfureuse entre Marseille et Monaco, le 7 avril, Fabien Barthez avait indiqué, vexé, qu'il quitterait la principauté (*Le Monde* du 5 mai).

Un élément de pression supplémentaire s'ajoutait même au tableau avec la sélection, dans le groupe des 22, de son ennemi intime, Bernard Lama, auteur d'une excellente fin de saison avec le Paris-Saint-Germain. Le sans-faute réalisé, dimanche soir, à Zagreb par Fabien Barthez aura permis au sélectionneur, Roger Lemerre, de confirmer ce dernier dans son rôle de titulaire indiscutables. La « guerre des goals » attendra ou n'aura pas lieu.

Frédéric Potet

■ Lundi 29 mai, dans la matinée, on apprenait que Fabien Barthez avait été autorisé à quitter un moment le rassemblement de l'équipe de France. Le président de la Fédération française de football, Claude Simonet, confirmait qu'il avait donné son accord, ainsi que le président de l'AS Monaco, Jean-Louis Campora, pour que le gardien international puisse « finaliser son transfert ». Le nom de son nouveau club n'a pas été révélé, mais il s'agit sans doute du champion d'Angleterre, Manchester United.

Avant l'Euro, les Pays-Bas se rassurent face à la Roumanie (2-1)

**LA SÉRIE** s'est interrompue. Après six matches nuls en sept rencontres, les Pays-Bas, qui se sont l'un des trois adversaires de la France lors du premier tour de l'Euro 2000, se sont rassurés en décrochant une victoire (2-1) aux dépens de la Roumanie, samedi 27 mai à Amsterdam. « Nous commençons bien la dernière ligne droite de l'Euro 2000 », a déclaré Frank Rijkaard.

Nommé après le Mondial 1998, le sélectionneur néerlandais ne parvenait cependant pas à se montrer totalement serein. Les Orange, qui figurent parmi les favoris de la toute proche compétition européenne, se sont montrés encore approximatifs dès lors qu'il s'est agi de concrétiser leur domination face aux buts adverses : chargé de finir le travail de Dennis Bergkamp ou Marc Overmars, l'attaquant Patrick Kluivert – auteur malgré tout du second but – a raté bon nombre d'occasions, s'attirant même les seuls sifflets de la soirée.

Par ailleurs, l'absence du vice-capitaine Edgar Davids, opéré samedi d'une inflammation au gros orteil du pied gauche, représente un gros souci. Officiellement le joueur de la Juventus devrait néanmoins être opérationnel dans une semaine.

## ANGLETERRE « HONORABLE »

Autre favorite de l'Euro 2000, l'équipe d'Angleterre a accroché celle du Brésil (1-1), samedi 27 mai sur son terrain de Wembley. « C'est un résultat honorable car il s'agit du Brésil », a commenté le sélectionneur anglais, Kevin Keegan. En 18 matches, l'Angleterre n'a gagné que deux fois contre les vice-champions du monde. « Je pense que nous aurions pu mieux jouer », a malgré tout souligné Kevin Keegan.

A quinze jours de leur premier match de l'Euro 2000, qui les verra affronter le Portugal, les Anglais ont notamment donné quelques signes de faiblesses en défense. L'égalisation brésilienne aurait pu être évitée. Le gardien de but, David Seaman, n'est plus incontestable à son poste. Au chapitre des enseignements positifs, le jeune Michael Owen a marqué son 6<sup>e</sup> but en 19 sélections et affiché une bonne entente en pointe avec Alan Shearer.

## LA NORVÈGE RÉTABLIE

A Oslo, la Norvège, annoncée comme un autre outsider de poids, a assuré le service minimum en battant la Slovaquie (2-0). Un penalty de Solskjær, puis un but d'Iversen dans les cinq dernières minutes, ont permis aux Norvégiens d'effacer l'affront de la défaite contre la Belgique (0-2) le 26 avril à Oslo. – (avec AFP)

## La préparation se poursuit au Maroc

Deux matches attendent l'équipe de France, au Maroc, avant de débuter sa campagne de l'Euro 2000. Invités au tournoi Hassan-II, comme il y a deux ans lorsqu'ils avaient préparé la Coupe du monde, les Bleus doivent affronter le Japon, dimanche 4 juin (à 16 heures), puis le vainqueur du match Maroc-Jamaïque le mardi 6 juin (à 17 h 30 ou 19 h 30).

De Casablanca, ils s'enverront alors directement pour Bruxelles et leur camp de base, situé à Wavre. Ils rencontreront leur premier adversaire de l'Euro, le Danemark, le dimanche 11 juin, à Bruges (à 18 heures). Le match suivant, contre la République tchèque, aura lieu également à Bruges, le vendredi 16 juin (18 heures). La rencontre au sommet contre les Pays-Bas se jouera à Amsterdam, mercredi 21 juin (à 20 h 45). Débutera alors la phase finale de l'épreuve, avec ou sans les champions du monde.

**Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS**

Au sommaire du numéro de juin

## Le Maghreb embourbé

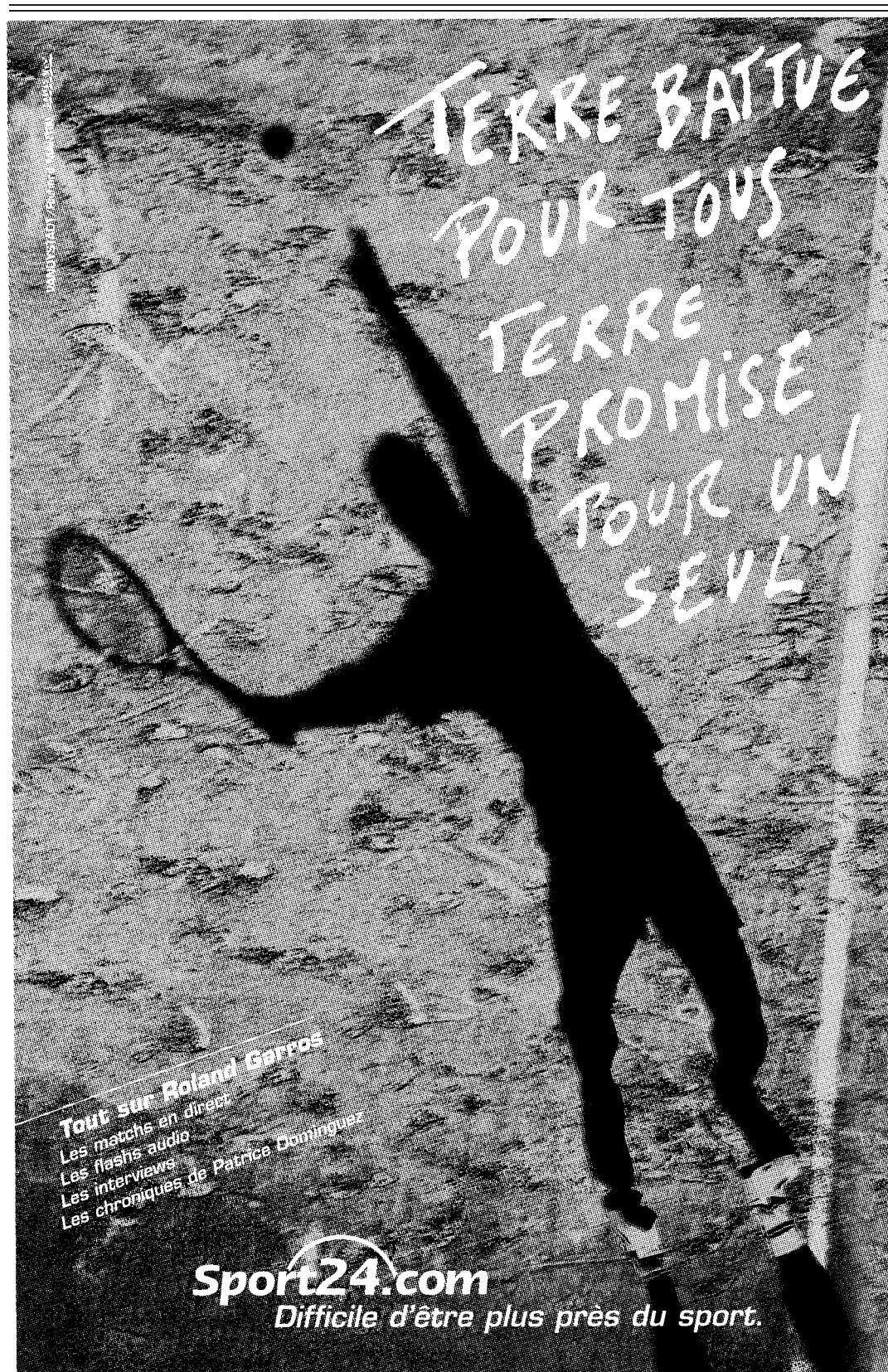
Il y a un tout semblait possible au Maghreb. De Rabat à Tunis, en passant par Alger, des signes de changement étaient perceptibles. Un an plus tard, le bilan est mitigé. Faut-il parler d'espoirs déçus ?

## L'humanitaire face à la Realpolitik

Au Kosovo, une nouvelle forme de guerre, « l'intervention humanitaire », a été menée par l'OTAN au nom de la défense des populations civiles. Mais le génocide au Rwanda et, plus récemment, les massacres en Tchétchénie ont montré combien les impératifs de la Realpolitik continuaient à guider les décisions des grandes puissances.

Plus : **LES CLÉS DE L'INFO**  
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux  
12 F - 1,83 €



# Le CSP Limoges boucle sa folle saison par un titre de champion de France

Les Limougeauds ont battu Villeurbanne (78-66) dans la « belle » de la finale

Après avoir signé un impressionnant triplé – Coupe Korac, Coupe de France, champion de France –, le Cercle Saint-Pierre Limoges (CSP),

grâce notamment à une victoire dans la belle du championnat de France, obtenue, samedi 27 mai, face à ASVEL Lyon-Villeurbanne (78-66),

doit désormais assurer son avenir financier. La Ligue nationale de basket-ball devait se prononcer, lundi 29 mai, sur le plan de relance du club.

## VILLEURBANNE de notre envoyé spécial

Il fallait écouter Dusko Ivanovic. Le coach monténégrin du CSP Limoges est un novice mais, après une seule saison passée au plus

haut niveau, il connaît son métier sur le bout des doigts. Il sait que rien ne vaut une bonne provocation pour déstabiliser un adversaire un peu trop sûr de lui ou pour motiver ses troupes épuisées. « Le CSP n'a pas pour habitude d'emporter ses trophées devant son public », avait-il lâché, l'air narquois, quelques minutes après la défaite de ses joueurs dans la deuxième manche de la finale du championnat de France de basket-ball, dimanche 21 mai, face à l'ASVEL Lyon-Villeurbanne. La boutade faisait référence à l'histoire du club, qui, en dépit de son palmarès impressionnant, n'a rien gagné dans sa propre salle depuis 1990. Elle faisait aussi allusion à la volonté sans bornes de son équipe, engagée sur la voie d'un incroyable triplé, Coupe Korac, Coupe de France, championnat de France, quelques mois seulement après que la chambre régionale des comptes du Limousin eut livré un rapport accablant sur les dérives financières du club limougeaud, au bord de la faillite. Jamais, depuis que les play off ont été créés, en 1987, une équipe n'avait été sacrée championne de France en emportant deux victoires sur terrain adverse. Limoges, équipe



BASKET

de tous les paradoxes, l'a fait. Les joueurs de Dusko Ivanovic ont gagné la « belle » (66-78), samedi 27 mai, sur le parquet de Villeurbanne. Cela ne surprend nullement l'entraîneur. Plus rien ne le surprend au terme de la folle saison qu'il a vécue à Limoges.

« C'est la principale caractéristique de cette équipe, dit-il. Elle a la mentalité nécessaire pour gagner à l'extérieur. Peu d'équipes peuvent se permettre de ne pas tenir compte des adversaires. C'était notre cas cette année. » « Une équipe de crotales », suggère Jean-Philippe Méthelie, l'un de ces joueurs de banc à qui la réussite de Limoges doit tant en 2000. « Une équipe magnifique, une équipe de crise », ajoute Jean-Paul De Peretti, le président par qui le scandale redouté par toute une région, la rétrogradation en Pro B évoquée par la Ligue nationale de basket-ball (LNB), n'est pas encore arrivé.

Avant même la première rencontre de cette finale disputée au meilleur des trois manches, personne ne donnait très cher des chances du CSP Limoges. Certes, ces joueurs placés dos au mur avaient réussi une deuxième partie de saison extraordinaire. Certes, la crise financière qu'ils avaient surmontée en acceptant d'abandonner entre 30 et 70 % de leurs salaires les avait rendus invulnérables, insensibles à la fameuse pression psychologique qui entoure les matches lourds d'enjeu. Certes, rien n'arrête, depuis le mois de janvier, le formidable numéro de courage des coéquipiers de Yann Bonato. Mais les Limougeauds semblaient harassés, au bord de la rupture, avant de se

lancer à l'assaut des grands favoris de la compétition. Présents sur tous les tableaux, ils disputaient à Villeurbanne leur 57<sup>e</sup> match de la saison et ils rêvaient, comme leur capitaine, de « partir en vacances tranquilles », si possible avec un triplé en poche, asséné comme un pied de nez aux dirigeants du basket-ball français.

A l'image de Yann Bonato, les Limougeauds ont entamé la dernière rencontre de la saison avec prudence. Pas question de se jeter dans une débauche d'énergie qui ne pourrait que servir les intérêts de Villeurbanne. Pendant une mi-temps, les hommes de Dusko Ivanovic ont contenu la fougue désordonnée et plutôt fébrile de leurs adversaires. A la mi-temps, ils n'avaient qu'un point de retard (31-30). Cinq minutes plus tard, ils avaient pris le large, comptant jusqu'à 16 points d'avance. Villeurbanne s'est battu, Villeurbanne s'est démené, mais que pouvaient faire les joueurs de Greg Beugnot face à ces « crotales » du Limousin, qui avaient retrouvé une adresse fantastique dans les tirs à trois points

(7 shoots réussis sur 9 tentatives en deuxième mi-temps) ? Que faire face à une équipe survoltée par ses tracas, portée par la grâce des représentants, tel Yann Bonato, ahurissant de volonté ? Rien.

La plus belle équipe a gagné. C'était Limoges. « On a connu trois minutes de relâchement et on n'a jamais pu revenir », regrettait Greg Beugnot. Le coach villeurbanne a connu sa quatrième défaite en autant de finales de championnat disputées au cours des cinq dernières années. Le club de la banlieue lyonnaise, le plus régulier du basket-ball français, attend ce titre depuis 1981. Il lui faudra patienter encore avant de hisser le 16<sup>e</sup> fanion « champion de France » dans le seul coin vierge du tableau d'affichage de l'Astroballe. La veille de la « belle », des bénévoles avaient répété cette levée des couleurs prématurée. Le moment était mal choisi : les Limougeauds arrivaient justement pour s'entraîner. A leur tête, Yann Bonato a dû sourire devant l'empressement de ses hôtes.

Eric Collier

## L'avenir incertain d'un géant du basket-ball français

### VILLEURBANNE de notre envoyé spécial

Françoise Amiaud, la vice-présidente de la Fédération française de basket-ball (FFBB), avait revêtu un superbe châle vert pour assister à la finale du championnat de France. Vert comme son sac à main, vert comme les maillots de l'ASVEL. « Un hasard », s'amuse-t-elle. Mais au moment de distribuer les médailles aux vainqueurs, elle l'avait délicatement ôté. C'est peu dire que la victoire du CSP Limoges tombe mal pour les dirigeants du basket-ball français. Depuis trois ans, la Ligue nationale (LNB) se prononce pour un refus d'engagement du club, notamment surendetté. Depuis trois ans, le club présidé par Jean-Paul de Peretti gagne en appel.

Le bureau de la Ligue, las de passer pour une officine velléitaire, avait décidé de frapper fort cette saison, en assortissant son refus d'engagement d'une interdiction de participer à la Coupe d'Europe, au nom du respect de l'« équité sportive » : certains présidents de clubs estiment que le CSP Limoges doit payer pour ses dérives financières qui faussent le championnat. Mais dès lors que le club vient d'accomplir un fantastique come-back, accrochant trois trophées en autant de compétitions, comment l'exclure, comment le reléguer en Pro B et comment lui barrer l'accès à la Coupe d'Europe ?

Toutes ces questions devaient être posées, lundi 29 mai, lors d'une réunion de la LNB. Les membres de l'instance en charge du basket-ball professionnel devront se prononcer sur le plan de relance présenté par Jean-Paul de Peretti. Le président des champions de France évoque depuis deux semaines l'arrivée « imminente » d'un chèque de 15 millions de francs, suivi d'un deuxième, d'un montant de 5 millions de francs, attendu pour le mois de juillet. Les deux chèques seraient émis par des investisseurs asiatiques, basés à Hongkong, opérant sur les marchés immobiliers, la banque et le commerce, et propriétaires de deux chaînes de télévision.

Selon Jean-Paul de Peretti, les généreux donateurs auraient été sensibilisés à l'épopée limougeaud

par un intermédiaire français. « Ils s'intéressent au badminton et au basket-ball, mais pas au football », assure-t-il. En échange de cet investissement, Limoges devrait participer à l'accueil et à la formation de quinze jeunes asiatiques sur trois ans, et l'équipe professionnelle participerait à trois tournées en Extrême-Orient.

Si Limoges devait contourner l'obstacle de son engagement en Pro A, sa présence en Coupe d'Europe est encore incertaine. A cause des mauvais résultats enregistrés par les clubs français en Euroligue, la France ne dispose plus que d'un billet pour la prochaine édition de cette compétition, rebaptisée Suproligue. Le champion de France serait alors l'unique représentant du basket français. Le schéma est embarrassant pour les dirigeants,

**Certains présidents de clubs estiment que le CSP Limoges doit payer pour ses dérives financières qui faussent le championnat**

qui voulaient le rétrograder, mais un accord semble se dessiner, qui permettrait au club et à la FFBB de sauver les apparences : le CSP renoncerait à sa place en Suproligue, au profit de Villeurbanne, pour s'engager dans une compétition européenne plus modeste, la Coupe Saporta.

« Je vais bâtrir un budget de 28 millions de francs pour l'année prochaine, assure Jean-Paul de Peretti. Il ne permettra pas d'aller défier les grosses équipes européennes. » Les joueurs, eux, s'interrogent. Yann Bonato, leur capitaine emblématique, rêve d'une nouvelle saison à Limoges, mais après des mois de « sacrifices », il se montre prudent : « L'argent de M. De Peretti, tant que je ne l'ai pas vu... »

E. C.

## Natation : trois records du monde en deux jours pour Inge De Bruijn

LA NÉERLANDAISE Inge De Bruijn, âgée de vingt-six ans, a battu, dimanche 28 mai, lors de la réunion de Sheffield (Grande-Bretagne), le record du monde du 100 m nage libre (53 s 80 au lieu des 54 s 01 de la Chinoise Le Jingyi en 1994). Elle s'était déjà adjugé la veille celui du 100 m papillon (56 s 69, au lieu des 57 s 88 de l'Américaine Jenny Thompson) en 1999 et vendredi 26 mai celui du 50 m papillon (25 s 64), qu'elle avait déjà amélioré il y a une semaine à Monaco (25 s 83).

### DÉPÉCHES

■ **ATHLÉTISME** : l'Américaine Stacy Dragila a amélioré de 2 centimètres le record du monde du saut à la perche féminin en franchissant 4,62 m, vendredi 26 mai à Phoenix (Arizona).

■ **FOOTBALL** : le Brésilien Abel Braga, ancien joueur du Paris-Saint-Germain (de 1979 à 1981), entraînera l'Olympique de Marseille lors de la saison 2000-2001. Les dirigeants marseillais auraient souhaité s'attacher les services de l'Italien Giovanni Trapattoni, mais les exigences en matière d'effectifs de l'ex-entraîneur de la Fiorentina étaient « incompatibles » avec les ressources du club phocéen.

■ **L'Español Barcelone** a gagné sa première Coupe d'Espagne, samedi 27 mai, face à l'Atlético Madrid (2-1).

■ **GYMNASTIQUE** : le Français Eric Poujade a remporté la médaille d'argent au cheval d'arçons lors des finales par appareils des championnats d'Europe, dimanche 28 mai à Brême (Allemagne).

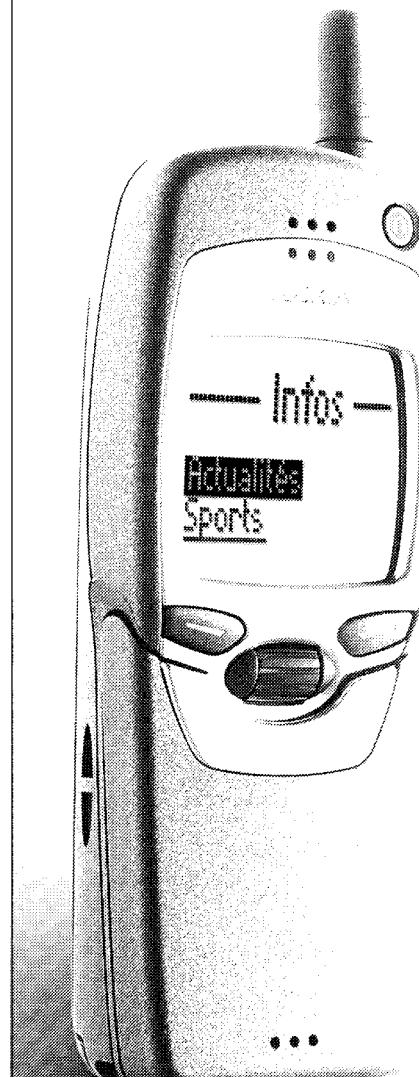
■ **MOTOCYCLISME** : l'Italien Loris Capirossi (500 cc), le Japonais Shinya Nakano (250 cc), devant le Français Olivier Jacque, et l'Italien Locatelli (125 cc) ont gagné le Grand Prix d'Italie, dimanche 28 mai, sur le circuit du Mugello.

■ **VOLLEY-BALL** : l'équipe de France masculine a battu Cuba à deux reprises, samedi 27 mai à Grenoble (3 sets à 1) et dimanche 28 mai à Lyon (3 sets à 2) dans le cadre de la Ligue mondiale.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 43 effectués samedi 27 mai. Premier tirage : 6, 9, 13, 25, 27, 28 ; numéro complémentaire : 10. Rapports pour 6 numéros : 3 247 060 F (495 011 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 28 315 F (4 316 €) ; 5 numéros : 2 995 F (456 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 154 F (23,47 €) ; 4 numéros : 77 F (11,73 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 18 F (2,74 €) ; 3 numéros : 9 F (1,37 €). Second tirage : 10, 15, 23, 40, 46, 47, numéro complémentaire : 13. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 633 005 F (96 500 €) ; 5 numéros : 9 130 F (1 391 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 374 F (57,91 €) ; 4 numéros : 187 F (28,50 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 3 numéros : 17 F (2,59 €).

Le Nokia 7110 allie la richesse du web à l'extraordinaire liberté d'un mobile. La clef de cette compatibilité : Mobile Internet Services. Un bouquet de services\*\* (contenu dépendant de l'opérateur choisi) vous est proposé et vous pouvez consulter le cours de la bourse, la météo ou les horaires d'avion, réserver un billet, prendre connaissance des dernières nouvelles, de votre horoscope, envoyer un e-mail, accéder à votre répertoire... D'un simple clic sur la « souris-mobile » Navi™ roller de votre Nokia 7110, vous sélectionnez la fonction désirée. C'est rapide et facile. Nokia 7110, le premier Mediaphone.

[www.nokia.fr](http://www.nokia.fr)



Il n'y a pas que la messe du 20h dans la vie.



**CHANSON** A la mi-juin, Julio Iglesias publiera *Noche de cuatro lunas*, son 77<sup>e</sup> disque. Un record pour celui qui a donné 4 700 concerts sur les cinq continents et

vendu, selon son label Columbia, 250 millions d'albums en 35 ans de carrière. Travailleur inlassable, Julio Iglesias a basé sa stratégie sur le charme, le multi-linguisme et la

proximité avec le grand public. ● LA COLORATION de plus en plus latine des musiques du goût dominant, celles du *main stream* est néanmoins très récente. Elle s'est

illustrée notamment par les succès de *Livin'la vida loca* de Ricky Martin, de *Mambo N° 5* de Lou Bega, ou par ceux des vétérans cubains de Buena Vista Social Club. ● CAR-

LOS SANTANA a sans doute été porté lui aussi par ce courant, dont il a été un précurseur dès 1968. Son 35<sup>e</sup> album *Supernatural* s'est vendu à 12 millions d'exemplaires.

## Julio Iglesias, « el padre » de la vague latino

L'éternel chanteur de charme édite en juin son 77<sup>e</sup> disque. A Miami où il s'est installé, l'hidalgo à la voix d'or qui a vendu près de 250 millions d'albums en 35 ans de carrière, surfe sur la déferlante qui campe désormais en tête des hits parades du monde entier

MIAMI

de notre envoyée spéciale

Le style, tout est dans le style : pantalon crème, écharpe de cachemire à la ceinture, Julio Iglesias, Espagnol universel, revendique la primauté du paraître et de la légèreté. Il la cultive avec une certaine classe. Iglesias père - le fils, Enrique trône en tête des hit-parades américains, mais penche davantage vers les paillettes - ne donne pas dans la frime. La maison américaine de ce multi-milliardaire du disque étend discrètement un toit de palme, long comme un jour sans pain, sur l'île d'Indian Creek, à l'écart des agitations éphémères de Miami Beach. Sa cave et son amour du vin sont célébrissimes ; château pétrus et Romanée-Conti apparaissent sur la table de la terrasse - la piscine est bleu marine - pour témoigner de « l'esprit de la terre » et du plaisir du goût, tandis que l'équipe de Sony Music discute des modalités de la tournée automnale du maître des lieux, les 14 et 15 septembre à Shanghaï, le 17 à Hambourg, puis en Pologne et en France.

A la mi-juin, Julio Iglesias publiera *Noche de cuatro lunas*, son 77<sup>e</sup> disque, un record qui lui vaut d'avoir, selon son label Columbia, écoulé 250 millions d'albums en 35 ans de carrière adoubée par 4 700 concerts donnés sur les cinq continents. *Latin lover*, hidalgo, chanteur de charme et ami des présidents, Julio Iglesias est aussi un visionnaire du marché du disque. « Je construis depuis que je suis dans ce métier. J'ai toujours des doutes sur la qualité des disques, mais une carrière se fait avec la tête, sinon, on disparaît vite. » Avis aux successeurs, Julio Jr et Enrique, deux de ses cinq enfants, devenus chanteurs américains.

Travaileur de force, le chanteur a fondé sa stratégie sur le charme, le multi-linguisme et la proximité avec le peuple. En 1962, ce fils d'un gynécologue d'origine galicienne, est gardien de but au Real Madrid. Il a dix-neuf ans. Un grave accident



Julio Iglesias sous les palmiers de sa propriété de Miami.

de voiture le paralyse pendant dix-huit mois. Il apprend la guitare et la patience. Dix ans plus tard, il vend son premier million de disques avec *Canto A galicia*, qu'il déclinera en six langues. « *Chanter dans la langue des gens, c'est fondamental* », répète Julio Iglesias, idole des amateurs(trices) de romans d'amour et de gare, dont il attend une compréhension instinctive. En 1974, *Manuela* signe le succès presque planétaire du chanteur.

Presque, parce que les Etats-Unis lui résistent encore, alors que le Japon, le Brésil, l'Italie ou l'Egypte lui sont déjà tombés dans les bras.

### LE PIONNIER DU DUO

Il lui faudra dix autres années pour séduire le géant américain, premier marché mondial, et vivier incomparable de clients hispanophones.

Pour trouver les armes de la conquête, l'hidalgo s'installe en

1983 à Miami, « capitale non officielle de l'Amérique latine et épicentre du business hispanophone », selon Ricardo Dopico, qui y dirige le bureau latin de la toute puissante Recording Industry Association of America (RIAA). Cette année-là, Julio Iglesias publie *1 100 Bel Air Place*, où il inaugure la formule du duo avec les stars du moment - une recette appliquée à la lettre par Carlos Santana dans le récent *Supernatural*. Pour se donner les chances d'un cross-over réussi, Iglesias chante des mélodies latino-européennes en anglais, *To all the girls I've loved before* avec Willie Nelson et *All Of You* avec Diana Ross. « *Julio a été un pionnier* », affirme José Behar, actuel président d'EMI Latin, qui travaillait alors chez CBS (devenu Columbia après son rachat par Sony Music). « *1 100 Bel Air Place nous a ouvert les yeux sur le potentiel du marché hispanique aux Etats-Unis, et a tracé la voie des chanteurs latino-pop tels que Selena [chanteuse d'origine mexicaine assassinée par une de ses fans], Jon Secada et Gloria Estefan* [égérie de la communauté cubaine anti-castiste de Miami] », rajoute-t-il. Crescent Moon-Estefan enterprises inc., l'entreprise fructueuse de Gloria et de son époux, Emilio Estefan Jr, a d'ailleurs acheté une page de publicité dans l'épais supplément consacré à Julio Iglesias publié par l'hebdomadaire professionnel *Billboard* du 27 mai, ainsi libellée, en espagnol : « *Julio, merci pour tout ce que vous avez fait pour nous les latinos dans le monde entier.* »

« *Je me suis installé à Miami, explique Julio Iglesias, parce qu'il était confortable d'y travailler. J'enregistrais alors quatre à cinq disques par an [des albums déclinés en plusieurs langues]. J'étais divorcé, j'avais un petit appartement, et j'avais tout à portée de main : des studios, un aéroport toujours ouvert, une ville où la langue était aussi l'espagnol.* » Depuis, les Hispano-Américains ont pris une place insoupçonnée dans la société américaine : ils sont aujourd'hui

32 millions, dont la moitié a moins de 25 ans, majoritairement issus du Mexique et des Caraïbes. Ils seront, selon l'US Census Bureau, la première minorité aux Etats-Unis en 2005. Leur pouvoir économique est en constante hausse.

En 1999, alors que le marché américain stagne, les ventes de *Latin Music* progressent de 8 %, représentant 4,3 % des 14,6 milliards de dollars (16 milliards d'euros) du chiffre d'affaires du disque américain - seuls sont comptabilisés les disques comportant au moins 51 % de chansons en espagnol ; il convient donc d'y ajouter les ventes massives de Ricky Martin, Jennifer Lopez, Carlos Santana ou Enrique Iglesias, des anglophones qui font de la musique épice la tine.

### PANEL DE RYTHMES ET DE STYLES

« *L'enthousiasme du consommateur latino est totalement exceptionnel* », commente Hilary Rosen, présidente de la RIAA, en rappelant les résultats d'une étude sociologique, menée par l'association, dans laquelle 60 % des Hispano-Américains interrogés déclarent que la musique est « un élément fondamental de leur vie ».

Dans ce panorama prometteur, Julio Iglesias n'a pas oublié le Net. En février, il a fondé aplauso.com, en s'alliant avec un présentateur vedette de la télévision, Mario Kreutzberger, dit Don Francisco, et avec deux pivots de l'industrie musicale, Larry Rosen et Sergio Rosenblat, organisateur des Latin Grammy Awards, dont la première édition sera diffusée sur CBS en septembre. Les experts évaluent à 38 millions le nombre d'internautes sud-américains en 2003, dont 68 % ont moins de trente-quatre ans.

« *Tous s'intéressent passionnément à la musique* », commente la page d'accueil du site dont les activités - musique et entertainment - débutteront cet été. Quant à Enrique Iglesias, il sert d'amphithéâtre musical au site eritmo.com.

victoire pour tout ce qui est teinté latin, de *Livin'la vida loca* de Ricky Martin en passant par *Mambo N° 5* de Lou Bega, ou par les vétérans cubains de Buena Vista Social Club. « *Tout ce qui était latin était chic.* »

« *Mon fils Julio Jr est un gitan, dit son père. Le second, Enrique, est rentré à fond dans cette nouvelle latinité, à laquelle finalement, je n'appartiens pas, car pour les Américains, je suis d'abord un Européen, alors que je suis un vrai latin, d'origine. Il leur reste un doute dans un petit coin, car je chante en espagnol. Mais l'artiste latin ici est forcément "percussionné" par les rythmes afro-caraïbés.* » Julio Iglesias et Tomas Munoz, son interlocuteur chez Sony, ont donc corrigé le tir. Sans renier « *le Julio de toujours* », romantique, *Noche de cuatro lunas* s'appuie sur un panel très large des rythmes et des styles musicaux latino-américains, du Mexique aux Caraïbes. Ont été appelés à la rescoupe le salsero panaméen Ruben Blades, Robi Rosa, compositeur féti

che de Ricky Martin, ou encore le jeune Colombien Estefano, co-auteur avec Julio Iglesias de *Gozar la vida*, titre d'ouverture de l'album immédiatement dansable.

Dans ce panorama prometteur, Julio Iglesias n'a pas oublié le Net. En février, il a fondé aplauso.com, en s'alliant avec un présentateur vedette de la télévision, Mario Kreutzberger, dit Don Francisco, et avec deux pivots de l'industrie musicale, Larry Rosen et Sergio Rosenblat, organisateur des Latin Grammy Awards, dont la première édition sera diffusée sur CBS en septembre. Les experts évaluent à 38 millions le nombre d'internautes sud-américains en 2003, dont 68 % ont moins de trente-quatre ans.

« *Tous s'intéressent passionnément à la musique* », commente la page d'accueil du site dont les activités - musique et entertainment - débutteront cet été. Quant à Enrique Iglesias, il sert d'amphithéâtre musical au site eritmo.com.

Véronique Mortaigne

## Carlos Santana : come-back stratégique ou miracle cosmique ?

Le guitariste en tournée en Europe passe par Bercy lundi 29 mai, à guichets fermés

**QUOI DE PLUS** réjouissant, pour un public de fans, qu'un *come back* à ce point réussi ? Le spectaculaire retour sur le devant de la scène du vétéran Carlos Santana est encore plus improbable que ceux de Joe Cocker ou de Tom Jones et il a tout pour plaire.

Lors de la cérémonie, en mars, de remise des Grammy Awards décernés par les professionnels du disque aux Etats-Unis, Carlos Santana est monté sur la scène à huit reprises. Lui qui n'avait reçu qu'une seule de ces prestigieuses statuettes (meilleur morceau instrumental de rock, en 1988) et jamais pour ses nombreux succès dans les années 70. Huit récompenses pour son 35<sup>e</sup> disque, *Supernatural* (Arista/BMG), dont celle d'album de l'année, et des nominations dans onze catégories.

Le guitariste n'avait jamais eu d'albums en première place, même à l'époque du superbe *Abraxas*, et a été absent des pop-charts depuis vingt ans. Or, *Supernatural* l'a placé pendant 18 semaines en tête du hit-parade. Un retour en grâce établi par les 12 millions d'exemplaires de ce dernier album vendus à ce jour, et par une tournée européenne très attendue, qui passe par Paris-Bercy, lundi 29 mai, lors d'un concert unique à guichets fermés.

Ce *come back* a été « vendu » non pas comme la revanche d'un ancien injustement oublié, mais bien comme une résurrection, voire un miracle, un « *milagro* » (le nom de l'organisme de charité qu'il a créé en faveur des enfants). Ce miracle doit s'entendre plutôt

comme un « *re-packaging* » astucieux de musiqué et de marketing. « *Avec Lauryn Hill et Dave Matthews, le disque a été conçu pour que la vibration Santana prenne d'assaut les radios...* », avoue l'artiste qui, en élargissant son public, a retrouvé la faveur des ondes. *Et Clive Davis en a été le catalyseur.* »

**« Le disque a été conçu pour que la vibration Santana prenne d'assaut les radios... », avoue l'artiste**

Avec le manager et organisateur de concert Bill Graham, Clive Davis avait été l'un des premiers à repérer le jeune Carlos Santana en 1968. En 2000, il est aussi l'artisan de son retour en grâce. Car le fameux producteur, qui quitte actuellement Arista et avait déjà signé avec Santana à l'époque de Woodstock, a conçu une nouvelle stratégie, optant pour une formule composée de son Santana « classique », et de jeunes artistes.

Clive Davis, soixante-sept ans, a appris à Carlos Santana, cinquante-deux ans, que Lauryn Hill, vingt-quatre ans, aimait beaucoup sa musique et écoutait l'étourdisante et sensuelle *Samba Pa Ti*, quand elle était bébé ! Le guitariste

a donc appelé la chanteuse hip-hop qui l'a d'abord invité sur son album solo, puis lui a rendu la pareille. Ensuite, un autre glorieux vétéran de la guitare, Eric Clapton, a proposé ses services. Avec Hill et Clapton, « *Santana avait couvert deux tranches démographiques importantes* », commente le journal londonien *The Independent*.

Les autres invités se sont alors alignés sans difficulté, représentatifs de presque tout l'échiquier musical contemporain : Dave Matthews et Rob Thomas pour le rock, Everlast pour le rap blanc, Wyclef Jean (des Fugees) pour le hip-hop, Cee-Lo pour la soul, le groupe mexicain Mana pour le « rock en espagnol », et Sincere - qui chante *Maria Maria* -, le benjamin avec ses vingt-et-un ans.

En faisant du neuf avec de l'ancien, Carlos Santana, qui s'est inspiré d'un concerto de Brahms pour la mélodie de *Love of my life*, rassure le monde entier : les moins de 20 ans n'ont pas le monopole de la culture populaire actuelle, et les *baby-boomers* qui atteignent la cinquantaine ont encore leur mot à dire, surtout lorsqu'ils savent nouer des alliances opportunes avec la jeune génération.

Sa coalition musicale utilise d'ailleurs le même dosage démographique que les start-ups de la Silicon Valley, où les plus de 50 ans s'allient avec des moins de 25, les « papys » ayant besoin des « babys » pour assurer leur succès. Il a probablement aussi été porté avec efficacité par le courant latino actuel, qu'il avait lui-même contribué à lancer en chantant en espagnol

dès le début de sa carrière. Les succès de Ricky Martin ou Jennifer Lopez ont en quelque sorte préparé le retour triomphal du précurseur. Même si Santana insiste sur le fait que sa musique est d'origine africaine et non hispanique.

Cet exploit est aussi habilement « scénarisé » par une histoire personnelle. Renonçant à l'alcool et aux drogues, le musicien a entamé une psychanalyse, il y a cinq ans, et révélé publiquement qu'il avait été abusé sexuellement dans son enfance. « *Supernatural est le résultat de cette bataille contre ses démons personnels* », affirme même une dépêche de l'AFP. Guéri, le Santana de l'an 2000 remet les « vibrations positives » à la mode, et offre une alternative aux musiques violentes ou obscènes.

Pour le musicien végétarien qui exhibe un penchant certain pour le mysticisme *new age* et les métaphores transcendantes, *Supernatural* est le produit d'une intervention cosmique, « *quelque chose de paranormal, une synchronisation divine. Mon intention était de répandre un virus spirituel. (...) C'est l'ange avec qui je suis en contact, Metatron, qui m'a indiqué que j'allais retrouver le succès. Il est l'architecte de la vie physique, il est celui qui me montre la direction.* »

Un ange qui aurait aussi prédit le succès de l'album à celui qu'on

surnomme désormais « *Cosmic Carlos* ». Un ange, ou un stratège en marketing multi-ethnique et multi-génération ?

Claudine Mulard  
(à Los Angeles)  
et Sylvain Siclier

**CARLOS SANTANA** est un précurseur en matière de fusion musicale. Dès les débuts de ce guitariste et compositeur, né le 20 juillet 1947 à Auatlán, un village mexicain situé entre

### PORTRAIT

Un mélange unique, sauvage, sensuel, traversé de rappels aux racines africaines

Guadalajara et Puerto Vallarta, une bonne moitié des chansons sont en espagnol, les percussions se marient à l'orgue, la guitare et les cuivres, l'improvisation jazz - « *un océan à explorer* » - rejoint les envolées psychédéliques. Un mélange unique, sauvage, sensuel, traversé de rappels aux racines africaines, joué par des gamins venus des ghettos noirs et chicanos de San

Francisco qui consomment quantité de drogues. « *J'ai eu aussi de la colère en moi mais j'ai appris à dominer mon attirance pour le côté sombre de la vie* », déclarait Carlos Santana lors d'une récente rencontre à Paris.

Du milieu des années 70 au milieu des années 80, son talent ne suffisait plus à masquer la pauvreté d'un répertoire prévisible de chansons sans âme. Trente ans après *Oye como va*, cette musique était supposée ne faire encore vibrer que quelques amateurs de longs solos de guitare sur fond de blues rock enrobé de rythmes latins. Une exception notable : le disque *Havana Moon*, en 1983, hommage aux pionniers du rock et de la country et affirmation de ses origines. Une longue tournée en Amérique du Sud au début des années 90 a permis à l'Hispano-Américain de retrouver la conviction et la fermeur qui sont au cœur de sa musique.

Pour ses huit ovations aux Grammy Awards, Carlos Santana a eu un mot pour son épouse Deborah et ses enfants, Salvador, Angelica et Stella. Puis il a levé le poing et a dit d'une voix douce, « *pour l'amour de John Coltrane* ». Une manière de rendre à ses inspirateurs, hommes du blues - B. B. King, Jimi Hendrix... - et du jazz - John Coltrane, Miles Davis... - ce qu'il leur devait. « *Aujourd'hui, à cinquante-deux ans, ajoute Carlos Santana, je sais ce que je représente. Mais je n'ai pas besoin de rentrer dans cette course à la compétition qui anime tant de musiciens. Des artistes comme Bob Marley, Pharoah Sanders, Wayne Shorter, Otis Redding, Prince, Marvin Gaye ou moi-même, et tant d'autres de par le monde, sont là pour montrer la beauté.* »

S. Si.

« Aujourd'hui, à 52 ans, je sais ce que je représente. »

D.R.

Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville

# « Aujourd'hui, certains héros sont fatigués »

Le patron de la scène parisienne explique au « Monde » ses choix pour la saison 2000/2001, avec un accent sur la recherche, la provocation

**EN LISANT** le programme de la saison 2000-2001 du Théâtre de la Ville, on se croirait à la Ménagerie de verre chez Marie-Thérèse Allier, un des lieux pointus de la programmation danse dans la capitale. Jérôme Bel, Alain Buffard, Xavier LeRoy, La Ribot, Gilles Jobin, Robyn Orlin, Vera Mantero, Olga Mesa... Pas tous des débutants, mais tous artistes provocateurs, chercheurs. Bref, une actualité de la danse qu'on n'avait plus l'habitude de trouver au Théâtre de la Ville. La programmation des stars a été resserrée afin de présenter une sorte de quintessence d'excellence. De Jan Lauwers à Sasha Waltz, de Pina Bausch à Kazuo Ohno. A la veille de la conférence de presse (elle aura lieu le 30 mai) visant à présenter la future saison, Gérard Violette, qui préside à la destinée du lieu, explique ses fidélités et ses nouveaux coups de cœur.

## « Comment situez-vous la place de la danse au Théâtre de la Ville ?

— Quelle est la ville au monde qui peut se targuer de montrer autant de danse ? Ne cherchez pas, elle n'existe pas ! Si on examine le passé, c'est la preuve par 9. Sans jamais me départir d'un axe, qui est de ne pas se disperser tout en étant éclectique. Etre fidèle, suivre les artistes, saison après saison. C'est ce que nous avons fait pour les Américains, de Nikolaïs à Cunningham ; pour les néoclassiques, de Jiri Kylian à John Neumeier. Puis il y a eu d'autres cycles, celui de Pina Bausch, des Flamands, porteurs de si nombreux talents, tels Jan Fabre, Wim Vandekeybus, Anne Teresa de

Keersmaeker... Aujourd'hui certains héros sont fatigués. Ceux de la danse française, dite des années 80, que nous avons longuement accompagnés. Je pense à Karine Saporta, Jean-Claude Gallotta, Catherine Diverès aux œuvres desquelles j'adhère moins qu'avant. Mais je dirai la même chose des dernières pièces de Trisha Brown... Ce sont des choix douloureux, car l'amitié est réelle. Mais le changement est à ce prix. Cela s'appelle savoir tirer les conséquences de l'époque, pour reprendre une formule de Pierre Boulez.

— Quels sont ceux qui vous étonnent aujourd'hui ?

— Quand on est devant une Meg Stuart, une Keersmaeker, ou une Sasha Waltz, on peut discuter tel ou tel autre aspect de leur talent, mais face à la montagne, on ne parle pas des cailloux qui dévalent la pente.

— Comment le public suit-il les changements de programmation ?

— Il faut des années pour imposer un Jan Lauwers. Je me rappelle les premières pièces de Keersmaeker ou de Chopinot, c'était la bataille d'Hernani dans la salle. Le public est aujourd'hui moins agité, mais il manifeste encore. Ce qui est un signe de bonne santé. Au théâtre, les gens sortent en basant la tête... Par ailleurs, il n'y a pas un public, mais des publics. Par exemple, celui qui suit Angelin Preljocaj ne ressemble plus à celui qui aimait le chorégraphe de *Li-queurs de chair*, pièce de ses débuts. Le public qui vient voir De coulé ou Montalvo a explosé les frontières de la danse.



Vera Mantero sera au programme de la prochaine saison de danse du Théâtre de la Ville.

— Comment la danse est-elle justement en train d'évoluer ?

— Personnellement, j'ai toujours plaisir à regarder Jiri Kylian ou Mats Ek, soit les néoclassiques à leur meilleur. Mais mon équipe va tout voir. Ou presque. On est des besogneux. Mes premières saisons au Théâtre des Abbesses ne m'ont pas donné satisfaction. Elles manquaient de cohérence. C'est pourquoi j'ai décidé pour cette année de n'y faire que du flamenco et de la danse indienne. Mais là, j'ai la certitude qu'on a eu la crème du genre. Que ce soit La Yerbabuena ou Belén Maya. J'ai engagé Irène Filiberti comme conseillère. Elle est très au fait de toute cette génération qui questionne à fond la danse. De même qu'à Montpellier-Danse, la programmation de Montanari a reçu un coup de fouet avec l'arrivée de Laurent Goumarre. La danse produit une pensée très fertile. C'est incontestable. Plus que jamais, il faut être sur le terrain, sinon on ne voit rien. Tout va très vite.

— Quelles sont vos coups de cœur récents ?

— Bernardo Montet et Ea Sola, car il y a chez eux une même douleur, celle du métissage, du déchirement à appartenir à deux cultures à la fois. Ces artistes posent le problème du métissage en termes non consensuels. Ils dansent ce qu'ils vivent. Pas un discours politico-positif... J'attends ce que pourrait proposer une Louise LeCavalier, ex-égérie de la compagnie québécoise Edouard Lock. Je donne leur chance à deux danseurs du collectif des Ballets de la B. /Alain Platel : Samuel Louwyck et Sidi Larbi Cherkaoui que je coproduit. Car le Théâtre de la Ville a pour habitude de coproduire, sauf pour des compagnies de la taille de celles de Pina Bausch ou de Merce Cunningham.

— Pourquoi avoir choisi la chanteuse Guesh Patti, ex-danseuse de l'Opéra de Paris ?

— C'est une histoire d'amitié. Elle va danser des œuvres de ses amis, Odile Azagury, Daniel Larriau, Odile Duboc, Dominique Mercy.

— N'avez-vous pas l'impression de mettre vos pas dans ceux de la programmation des Inaccoutumés de la Ménagerie de verre ?

— Les chorégraphes habitués de La Ménagerie ont besoin d'aller au-devant d'un public qui ne soit pas seulement constitué d'initiés. Et nous, nous avons besoin d'élargir notre public. Il est temps aussi que ces artistes soient correctement payés. Pour passer à Paris, ils acceptent d'être remunérés d'un coup de sifflet. L'année prochaine, les dépenses artistiques du théâtre atteindront plus de 10 millions de francs. Plus que le budget de la DRAC Ile-de-France. Ces artistes ne prétendent pas faire du neuf, mais revendiquent tous d'être ultra-personnels. Une sorte d'individualisme forcené, serré sur le corps, mais qui ouvre large sur le monde actuel. Mon travail est de savoir prendre les artistes au bon moment. »

Propos recueillis par Dominique Frétard

## David Krakauer, ambassadeur virtuose de la musique klezmer

### NEW YORK

de notre envoyé spécial

« Quand j'ai commencé à jouer le répertoire klezmer, vers 1987, c'était juste un passe-temps, pour me détendre. Ensuite j'ai rejoint les Klezmatics, deux ans plus tard, et c'est devenu de plus en plus fondamental pour moi. » Aujourd'hui, le clarinettiste David Krakauer pourrait parler durant des heures de l'origine historique et géographique de telle chanson traditionnelle, de ses transformations, des différences entre la musique hassidique et la musique klezmer, faire les louanges des figures historiques du genre, comme Nafatule Brandwein, ou retracer la chronologie des renaissances successives de la *klezmer music* à New York depuis les années 70.

A son tour, après les Klezmorin (années 70) et les Klezmatics (années 80), il transmet les airs et les rythmes des chansons des juifs d'Europe de l'Est, ces histoires à la fois pleines d'espérance et de douleur, ces chants qui disent l'amour et la fatalité, racines culturelles d'un peuple. Et pour Krakauer, le meilleur moyen de nourrir une tradition, c'est de ne pas s'interdire de lui ajouter les influences les plus diverses. D'où, avec Klezmer Madness, la formation qu'il a constituée après avoir quitté les Klezmatics en 1996, un habile mélange de jazz et de rythm'n'blues, qui parvient à ne pas dénaturer le folklore traditionnel. La clarinette et l'accordéon d'un côté, la batterie et la guitare électrique de l'autre.

### UN SOLISTE RECHERCHÉ

Agé de quarante-quatre ans, David Krakauer a été l'élève de Leon Russianoff à la prestigieuse Juilliard School et a passé quelque temps au Conservatoire de Paris. Il est aussi régulièrement sollicité par des formations de chambre, dont le Kronos Quartet, l'Arditti String Quartet, l'Empire Brass Quintet, pour jouer aussi bien Brahms que Schönberg, Mozart que Berio, ou écrire des compositions tout en étant l'un des solistes les plus demandés par les

musiciens de l'avant-garde du jazz. Il voyage beaucoup, aux Etats-Unis, en Europe et se désole chaque fois qu'il ne peut pas être présent aux Klezmer Sundays, les dimanches de musique klezmer, dont il assure la programmation au Tonic depuis décembre 1998.

Le club a été ouvert à la fin des années 90 dans le vieux quartier juif de Manhattan, à New York. C'est une ancienne cave à vin, bâtie en salle de concert. Une escale tôt de scène, la sono est installée dans un tonneau, il y a des sièges dépareillés, des bancs. Au bar, on sert des poivrons grillés, des bagels au fromage blanc ou des tartines à la dinde fumée. Dans le public qui vient écouter Krakauer ou l'un des groupes choisis par le clarinettiste, les plus âgés sont issus d'une des dernières vagues d'immigration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup>. Ils ont chez eux de vieux enregistrements klezmer et viennent pour se souvenir, fredonner des airs qui ont été ceux de leur jeunesse. « Nous jouons pour nos aînés, mais aussi pour les plus jeunes, pour qu'à leur tour ils puissent être les dépositaires de cette culture musicale », explique David Krakauer. En tournée en France (il sera au festival Jazz sous les pommiers, le 31 mai), David Krakauer reviendra au Tonic le 18 juin à l'occasion de la présentation d'un ouvrage de Set Rogoroy *The Essential Klezmer : a Music's Lover Guide to Jewish Roots and Soul* (Algonquin Books). Et à nouveau, de sa clarinette, il tirera les sons qui lui viennent, aime-t-il à répéter, « des inflexions du yiddish, cette langue de mes ancêtres qui est l'un des plus beaux chants ».

S. Si.

★ David Krakauer's Klezmer Madness au festival Jazz sous les pommiers, Théâtre de Coutances, le 31 mai, 21 h 45. Tél. : 02-33-76-78-50. De 50 F à 80 F. Tonic, 107 Norfolk Street (Lower East Side), New York. Klezmer Sundays à 13 h 30 et 15 heures. Tél. : (00-1) 212-358-7501. 10 \$.

### DÉPÈCHES

■ MUSIQUES : deux auteurs compositeurs californiens, Mark Gaillard et Mary Anderson, viennent de porter plainte devant un tribunal civil de Los Angeles contre les Rolling Stones. Les plaignants affirment que *Saint of Me*, une des chansons de l'album des Stones paru en 1997, *Bridges to Babylon*, est une reprise déguisée de leur propre composition *Oh Yeah*, écrite en 1979 et déposée en 1995. Les plaignants réclament au moins 1 million de dollars (1,11 million d'euros) de dommages-intérêts et font remarquer que John Bernard, le futur ingénieur du son pour l'album des Stones, était présent lors de l'enregistrement de leur chanson dans un studio du sud de la Californie. Les deux chansons « sont similaires sur le plan de la musique et d'une partie des paroles, tant sur la forme que le refrain », a déclaré Jim Blasberg, avocat des plaignants. L'action en justice vise aussi le producteur Don Was et les maisons de disques Virgin Records et Capitol Records.

■ Le rappeur Dr Dre (Andre Young) a porté plainte devant un tribunal fédéral de Los Angeles contre la société Napster, dont le site Internet permet de télécharger gratuitement de la musique. « Napster a monté une affaire fondée sur la piraterie à grande échelle », affirme Dr Dre dans sa plainte. En décembre 1999, la Recording Industry Association of America (RIAA) avait également porté plainte contre Napster pour violation des droits de la propriété intellectuelle. Crée à l'été 1999 par un adolescent âgé de dix-neuf ans, Shawn Fanning, Napster est également poursuivi en justice pour les mêmes raisons par le groupe de hard rock Metallica.

■ LITTÉRATURE : l'écrivain indonésien Pramoedya Ananta Toer vient d'être fait chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, à l'initiative de la ministre de la culture, Catherine Tasca. L'ambassadeur de France à Djakarta, Gérard Cros, devrait lui remettre prochainement cette distinction. Fidèle du président Sukarno, fondateur du Parti nationaliste indonésien et premier président de la République indonésienne, Pramoedya Ananta Toer, dont le nom a été plusieurs fois mentionné parmi les écrivains « nobélisables », fut emprisonné de 1965 à 1979, à la suite du putsch qui conduisit au pouvoir le général Suharto. A soixantequinze ans, il a publié 38 livres traduits en 22 langues. Trois d'entre eux, *Corruption*, *Le Fugitif* et *La Vie n'est pas une foire nocturne* sont disponibles aux éditions Picquier, 10/18 et Gallimard.

■ VENTES : l'hypermarché itinérant d'art contemporain Bazart, qui vend en libre-service des peintures originales à des prix accessibles au grand public, a, pour la première fois, pris ses quartiers à Strasbourg, du 27 mai au 9 septembre, dans le cadre d'une tournée européenne. Bazart, créé en 1994 à Marseille, est déjà passé à Amsterdam puis à Berlin, et, après Strasbourg, il rejoindra Londres et Barcelone, en janvier 2001. L'hypermarché, installé au sous-sol d'une librairie au cœur de la capitale européenne, propose, sur fond musical, 1 600 œuvres originales de 32 artistes, sur papier ou carton, à des prix oscillant entre 395 et 995 F (de 60 à 150 €). Parallèlement à sa tournée européenne, Bazart présente 32 autres artistes à Lyon, Toulouse, Paris (où il se trouve actuellement), Nantes et Marseille.

Le 19 Juin,

le 20 heures

aura lieu

à l'heure

que vous souhaitez

vizzavi  
La vie s'annonce fluide

THEATRE DES ITALIENS  
TELECOM  
SAISON DU  
Théâtre des Italiens  
au Théâtre du Rond-Point Champs Elysées  
La Locandiera 31/5-4/6  
de Carlo Goldoni  
mise en scène de Maurizio Panici  
avec Pamela Villoro - Massimo Wertmüller  
Spectacle en langue italienne sur-titré en français

Pulcinella 7/6-11/6  
de Manlio Santanelli  
mise en scène de Maurizio Scaparro  
avec Massimo Wertmüller  
Spectacle en langue italienne sur-titré en français  
Le Haut-de-Forme 30/5-31/5  
de Eduardo de Filippo  
mise en scène de Gino Zampieri  
texte François Huguet Hatem  
Réservation  
01 44 95 98 10  
LE FIGARO  
PREMIERE

# Gilberto Gil et Nana Vasconcelos maîtres des cérémonies de Latitudes Villette Brésil

Un festival marqué du sceau de la samba populaire et des musiques d'inspiration nordestine

Après la défection de Chico Buarque, c'est la Bahiana Maria Bethania qui a ouvert les festivités ce week-end à la Cité de la musique. Une

**LATITUDES VILLETTÉ BRÉSIL.** Cité de la musique et Grande Halle de La Villette, les 26, 27 et 28 mai. Prochains concerts : les 2, 3 et 5 juin. 21, av. Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 08-03-07-50-75. De 120 F (18,29 €) à 160 F (24,39 €).

Latitude Villette Brésil, qui marie les savoir-faire du Parc et de la Grande Halle de La Villette avec celui de la Cité de la musique, a choisi d'organiser son premier week-end de concerts, du 26 au 28 mai, autour du Percpan, festival international de percussions fondé à Salvador de Bahia par le chanteur Gilberto Gil et le percussionniste Nana Vasconcelos. Chaque année, au Brésil, le Percpan s'attache à montrer la diversité des tambourinaires du monde, et celle des musiques brésiliennes. Aux clichés, samba-sexy ou bossa-nova *easy listening*, Gilberto Gil et Nana Vasconcelos opposent la richesse et l'étrangeté des rythmes et des sonorités nées dans un pays où le métissage est une valeur fondatrice. Samba populaire et musiques d'inspiration nordestine ont donc été mises à l'honneur par les programmeurs de Latitudes Villette Brésil.

Après la défection de Chico Buarque, c'est à la Bahianaise

performance décevante de la star nordestine. Gilberto Gil a présenté un concert inédit, basé sur des chansons de l'accordéoniste et chanteur Luis

Gonzaga. Puis, Egberto Gismonti a joué sa musique étrange et subtile accompagné par... Gilberto Gil et le percussionniste Nana Vasconcelos

chanteur, Luis Gonzaga (1912-1989) est né à Exu, dans le sertao de Pernambuco. « Il fut, explique Gil, la première idole de masse des Brésiliens. » Ouvrier de ferme, soldat jouant du cornet dans les harmonies militaires, Luis Gonzaga inventa le *baiao*. « En 1941 », précise Gilberto Gil qui le danse à merveille.

Bal de la Saint-Jean, rythmes glissés, syncopés au triangle : l'univers rural de Luis Gonzaga est passé à la moulinette pop de Gilberto Gil. Plantant le décor des bals populaires – des cactus et des zébus, une morale et une religiosité qui n'excluent aucune polissonnerie –, vantant la beauté de la colombe (*Asa Branca*) ou luttant contre les mauvais présages (*Açum Preto*), Gilberto Gil reprend avec une agilité débordante ces chansons qui, tout compte fait, ont bien des airs de famille avec le tropicalisme bahianais des années 70. Ce concert est tout neuf – il n'a été présenté qu'à une seule reprise à Rio de Janeiro – et donne la mesure de l'ouverture d'esprit d'un chanteur-compositeur qui a bouleversé la samba et de la bossa-nova il y a déjà plus de trente ans.

En cette année de commémoration des 500 ans de la découverte du Brésil, des Indiens devaient venir témoigner de l'apport indigène dans la culture brésilienne, à l'inverse

du multi-instrumentiste Egberto Gismonti. Disparus dans la nature, ils ont été remplacés par... Nana Vasconcelos et Gilberto Gil. Gismonti sait tout jouer, du jazz, de la musique érudite (Villa-Lobos, à merveille), il sait imiter le vent et les oiseaux. Sa musique est d'une étrangeté savante, la subtilité de son jeu dégage une magie que ses deux enfants (guitare et piano), conviés en scène, ne possèdent pas. Mais Nana Vasconcelos, avec ses huchets, calebasses, baguettes, remet un peu d'ordre dans le sacré.

A La Villette, il y a aussi du cinéma, une exposition consacrée au photographe Pierre Verger, de la *feijoada* et de la *caipirinha*. Une table de bar sur la scène de la Grande Halle, et Martinho da Vila, sambiste de naissance, un peu voyou, un peu baratineur, comme il est de coutume dans les rues de Rio, démontre avec décontraction que la samba est d'abord une délicieuse chronique sociale et amoureuse, toute en dérision et métaphores. Evidemment la *cuica*, qui grogne, le *surdo* qui bat, les *tambourins* qui entraînent donnent la mesure de la folie dansante de la samba. Mais avec quel talent cet homme tranquille à la voix grave sait la ralentir, la rendre obsédante !

Véronique Mortaigne

## Jos van Immerseel célèbre Mozart jusqu'à la caricature

**CONCERTS POUR PIANO N<sup>o</sup>s 9, 17 et 23, de Mozart.** Orchestre Anima Eterna, Jos van Immerseel (pianoforte et direction). Théâtre de Poissy (Yvelines), le 27 mai.

Depuis qu'elle a été confiée à Christian Chorier (également directeur artistique du Festival de Montreux), la programmation musicale du Théâtre de Poissy entretenait comme une spécialité locale (liée à l'excellente acoustique de la salle) l'accueil des sommités actuelles du répertoire baroque. Marc Minkowski, Paul McCreesh et René Jacobs ont ainsi présenté, cette année, des œuvres de Rameau, Haendel et Bach sur instruments d'époque. Tout comme Jos van Immerseel, à l'affiche en novembre avec trois concertos pour clavier du cantor de Leipzig puis invité à clôturer la saison par un concert Mozart.

Le dogme des « baroques » appliqués au génie viennois de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle nous vaut l'emploi d'un pianoforte qui, compte tenu des limitations dynamiques de l'instrument, pourrait induire une réduction du champ expressif de

pages rendues irrésistibles par le piano moderne. Il n'en est rien dans le *Concerto n<sup>o</sup> 9 « Jeune-homme »* (du nom de sa dédicataire), qui voit le pianoforte de Jos van Immerseel se détacher du fond orchestral dans le plus pur style galant, comme une broche précieuse sur une robe de velours. Le dialogue entre le musicien anversois et ses disciples de l'Anima Eterna (vingt-quatre unités respectant scrupuleusement la parité des sexes dans le concerto « Jeune-homme » !) s'effectue à base de non-dits.

### FRUSTRATION TOTALE

De son piano, le chef ne produit aucun geste susceptible d'assurer la cohésion du groupe, tâche qui incombe au violon solo, et semble diriger par mimétisme. Il ne transmet pas de directives aux membres de l'orchestre – qui ne le quittent pas des yeux pendant l'exécution très enrichissante des cadences – mais des sensations, bien plus propices à une interprétation authentique. Jos van Immerseel révèle alors Mozart par transparence. Tout en nuances de toucher et de phrasé, son rayonnement dans l'intimité du *Concerto n<sup>o</sup> 17* en sol

majeur équivaut à celui de Suzanne dans *Les Noces de Figaro* (dont l'ouverture – tonalité, rythmes, instrumentation – pointe au bout du finale pétillant), notamment à l'occasion d'un mouvement médian qui glisse idéalement du registre ludique à celui de la confession hypersensible.

Les mouvements lents des derniers concertos pour piano de Mozart sont empreints d'une gravité quasi métaphysique. Celui du *Concerto n<sup>o</sup> 23* en la majeur rend parfois inconsolable... Jos van Immerseel ne l'entend pas de cette oreille et se contente d'en marquer le rythme de sicilienne jusqu'à la

caricature. La frustration est totale. Le solo de piano n'a rien de lancinant, l'entrée de la clarinette rien d'enveloppant et les vagues des cordes rien de caressant. Déployées sur un tempo plus qu'enlevé, les figures ornementales de la mélodie perdent toute valeur affective. Après un adagio interprété comme un allegro, l'allegrino final ne saurait être qu'un presto, précipité par un soliste en perdition et un orchestre approximatif qui respectent peut-être le goût d'une époque mais pas l'esprit du compositeur.

Pierre Gervasoni

## Masques pour aujourd'hui

Au MAAO, une exposition de Samende Ndolovu, grand inventeur de formes au Zimbabwe

**MAKISHI, RITUELS ET MASQUES EN AFRIQUE AUSTRALE.** Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Dumesnil, Paris, XII<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-Dorée. Tél. : 01-43-46-51-61. Du mercredi au lundi de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 juin.

Samende Ndolovu habite le village de Chezia, au Zimbabwe. Il a une soixantaine d'années. Il est facteur de masques. A la commande, pour des cérémonies initiatiques, pour les rituels makishi qui se pratiquent dans cette région, celle du fleuve Zambèze, Samende Ndolovu construit des masques, selon des règles de fabrication et d'ornementation contraintes.

Il bâtit une carcasse de tiges de bois souple attachées par des ficelles. Sur l'armature, il tend un tissu : toile à sac récupérée, tricot de coton ou, plus rarement, pâte végétale. Cette surface est peinte de motifs géométriques où le noir, le rouge et le blanc. Des éléments complémentaires sont ensuite ajoutés : collerettes et chevelures de raphia, bourrelets cousus, fausses ou vraies cornes. La tête de celui qui porte le masque est entièrement dissimulée sous ce heaume.

Chacune des figures a un nom et une fonction. Il y a les réalistes, Kanolo le pêcheur, ou Sachihongo, le chasseur. Il y a les grotesques, tel Zigmutwe, qui abuse de la bière de mil. Il y a les symboliques Chikuza, le fils à la coiffe phal-

lique, ou Kalelua, le père à la coiffe de vent. Ils se montrent et dansent au cours de cérémonies qui s'organisent autour de la circoncision des jeunes garçons et de leur initiation au monde des adultes.

Suggérer dans une salle de mu-

sée ce que peuvent être les rituels makishi tels qu'ils se pratiquent dans les villages du Zambèze n'est guère possible, à plus forte raison quand les moyens sont réduits. Or ils sont très réduits au Musée des arts africains et océaniens... Des panneaux explicatifs s'efforcent d'éclairer le visiteur. Un moniteur diffuse les images d'un spectacle de danses et de masques qui s'est tenu dans le musée l'an dernier.

Restent les masques, juchés sur des tripodes de bois pour les plus récents, enfermés dans des vitrines pour les plus anciens. La dextérité et l'inventivité de leurs auteurs sautent aux yeux. La souplesse et la complexité des armatures permettent d'obtenir des monstres très monstrueux et des humains très humains, d'une expressivité efficace. D'autant plus efficace que la polychromie l'accentue quand il est besoin, soulignant les traits, creusant les orbites, retroussant des lèvres imaginaires sur des dents de bois peint en blanc. Tant et si bien que le visiteur, incurablement occidental, songe moins aux rituels auxquels servent ces constructions étranges qu'à leur étrangeté elle-même et reconnaît en Ndolovu un artiste contemporain.

Philippe Dagen

## CONCERTS

**cité de la musique**  
musée, concerts, centre d'information

**Heinrich Schiff**

**J. S. Bach**

*Suites n<sup>o</sup> 1, 3 et 5 pour violoncelle*  
6 juin < 20h

**8 juin**  
rendez-vous avec  
David Robertson  
et l'Ensemble  
Intercontemporain

19h30 - atelier  
Eliane Aberdam, création  
20h15 - entracte\*  
21h - concert  
Kagel - *La trahison orale*  
avec Didier Sandre,  
Pascal Ternisien et  
Jany Gastaldi, récitants

\*entre l'atelier et le concert,  
des formules de restauration  
rapide vous seront proposées.

Porte de Pantin  
01 44 84 44 84

MERCREDI 7 JUIN  
JEUDI 8 JUIN - 20 H

SALLE PLEYEL

RAFAEL FRÜHBECK DE BURGOS  
direction

ALICIA DE LARROCHA  
piano

CARMEN LINARES  
cantante

MANUEL DE FALLA

ORCHESTRE  
SAISON  
1999-2000  
DE PARIS

DE 80 F À 290 F - TARIF JEUNES : 50 F

RÉSERVATIONS  
• 01 45 61 65 89 •

www.ticketclic.fr

## SORTIR

### PARIS

#### Exposition : Dans la rue

La Cité de la musique dispose d'un espace, « la rue musicale », dans lequel elle propose depuis 1996, en accès libre, des expositions ludiques. Elle invite cette année Jacques Villeglé, artiste-plasticien qui a fait de la rue son champ d'investigation, à présenter une cinquantaine d'œuvres réalisées depuis juillet 1997, affiches décollées en France, au Luxembourg et en Espagne, lacérées et marouflées sur toile. Elles sont toutes consacrées aux musiques amplifiées. Pierre Henry, l'un des grands créateurs et pionnier de la musique moderne, en a conçu le parcours sonore, sur une scénographie de Benoît Chalandard et Vincent Saulier, architectes.

*Cité de la musique, la rue musicale*, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-45-45. Mardi, mercredi et jeudi de 12 heures à 18 heures ; vendredi et samedi de 12 heures à 19 h 30 ; dimanche de 10 heures à 18 heures. Rencontre avec les artistes vendredi 9 juin à 18 heures. Du 30 mai au 3 septembre. Entrée libre.

#### Jazz Jamaïca

Formé à Londres en 1991 par le contrebassiste Gary Crosby, Jazz Jamaïca fait swinguer toute l'histoire musicale de la Jamaïque (ska, mento, rythm'n'blues, reggae). Il compte dans ses rangs quelques pétillants et agiles vétérans, anciens élèves de la mythique Alpha School de Kingston, un orphelinat double

d'une maison de redressement d'où sont sortis nombreux d'illustres musiciens jamaïcains.

*New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>.

M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 30 mai, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

#### PAYS D'APT et LUBERON

**Festival de jazz en pays d'Apt et Luberon**

Organisé par l'association Kiosque, le Festival de jazz en pays d'Apt et Luberon est réparti sur huit communes et s'attache à relier un lieu (rue, parvis, marché, salle...) à une démarche artistique. On pourra voir et entendre *Rues des villages*, création itinérante du chorégraphe-musicien Yvon Bayer où les enfants transmettent la mémoire et l'imaginaire de leurs villages (Bonnieux, le 30 mai et Saint-Saturnin-lès-Apt, le 2 juin) ; *Les Tribulations phonores de Gaston Braka*, autre création mouvante, du percussionniste Simon F (Apt, le 31, Roussillon, le 1<sup>er</sup> juin) ; le Cirque en kit et son spectacle *Déj<sup>à</sup> revue* (Goult, le 31) ; la Campagne des musiques à ouïr et Carlo Actis Dato Quartet (Roussillon, le 1<sup>er</sup> juin) ; Gus Weg Watergang et le trio de Marc Ducret (Saint-Saturnin, le 2 juin) ; le trio Portal/Humair/Chevillon avant un bal (Apt, le 3 juin) ; final le 4 juin à Bonnieux avec un parcours auquel participent les musiciens du festival. *Jusqu'au 4 juin*, tél. : 04-90-74-55-98 et www.jazz.free.fr. De 60 F à 100 F, nombreux spectacles gratuits.

## GUIDE

### REPRISE

#### A Woman's Face

de George Cukor, avec Joan Crawford, Melynn Douglas, Conrad Veidt. Américain, 1941, noir et blanc (1 h 45). VO : Action Christine, Paris-6<sup>e</sup> (01-43-29-11-30).

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGES

#### Ann Mandelbaum :

New York - Nouveau Travail  
Galerie Françoise Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris-2<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Pyramides. Tél. : 01-42-60-10-01. De 14 h 30 à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Du 30 mai au 29 juin.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendus le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### Hommage à Miroslav Valek

Théâtre Molière - Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris-3<sup>e</sup</sup>

## EN VUE

■ Samedi 27 mai, devant Downing Street, Tony Blair a lui-même sangué Leo, son fils, habillé d'une grenouillère bleue et d'un petit bonnet assorti, dans le siège enfant de la voiture familiale.

■ Un tribunal de Lecce en Italie, reprochant à un couple végétarien d'avoir contribué au déclin de leur enfant, a confié à un institut religieux Gioia, deux ans et demi, d'un poids inférieur de seulement 500 grammes à la moyenne.

■ « Je voudrais que se présente déjà demain un autre cas de ce genre pour pouvoir mettre en pratique les acquisitions de l'opération et aller de l'avant avec le même enthousiasme pour sauver d'autres vies », a déclaré le chirurgien Carlo Marcelletti après le décès, à Palerme, des sœurs siamoises qu'il avait tenté de séparer.

■ Ses mains seules dépassaient de la boue où s'est fiché le pirate de l'air philippin qui, avant de sauter, vendredi 26 mai, au-dessus de Manille avec un parachute artisanal, s'était fait brûler par l'équipage un câble d'ouverture à l'aide d'un rideau.

■ L'aile d'avion qui surmontait le monument à la gloire des pilotes de la deuxième guerre mondiale, près de Stavropol en Russie, a été démontée, vendredi 26 mai, par des voleurs de métaux non-ferrés.

■ Une Roumaine de 14 ans enlevée dans son village, près du lac Arad, violée par ses ravisseurs albanais, livrée à la prostitution en Italie, libérée par les carabiniers à Vicenza, avait été revendue quatre fois en six mois.

■ Les proxénètes serbes et albanais, qui détiennent le quasi-monopole de la prostitution des Balkans vers l'Europe occidentale, ont profité de la guerre au Kosovo pour resserrer leurs liens interethniques.

■ Michael Toney, condamné à mort américain, n'est pas autorisé à vendre aux enchères sur l'Internet le droit de s'asseoir dans l'un des cinq sièges réservés aux témoins de son exécution.

■ Dimanche 28 mai à Sanaa, des milliers d'étudiants réclamaient que, après une exécution publique, le corps d'un employé de la morgue de la faculté de médecine, accusé d'avoir assassiné 16 femmes, soit exposé sur le campus de l'université.

■ Puisque la municipalité d'Oslo autorise les athées à diffuser par haut-parleur des « Dieu n'existe pas » et les pentecôtistes à crier des « Jésus est vivant ! » sur les toits, les musulmans demandent le droit de porter de soixante débats à quatre-vingt débats le niveau sonore des « Allah akbar », lancés, le vendredi, du haut d'un des dix-huit minarets de la ville.

Christian Colombani

**Abonnez-vous au Monde**  
Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE\*  
Offre valable jusqu'au 31/12/2000

ABONNEZ-VOUS  
ET DEVENEZ LECTEUR  
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

\* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F  6 MOIS - 1086 F  1 AN - 1980 F

au lieu de 585 F\* au lieu de 1170 F\* au lieu de 2340 F\* Soit 360 F d'économie

\* Prix de vente au numéro (tarif en France métropolitaine uniquement)

je joins mon règlement soit :  F 001 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

par carte bancaire N°

Date de validité  Signature :

M.  Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :  Code postal :

## TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/2000

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc. Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

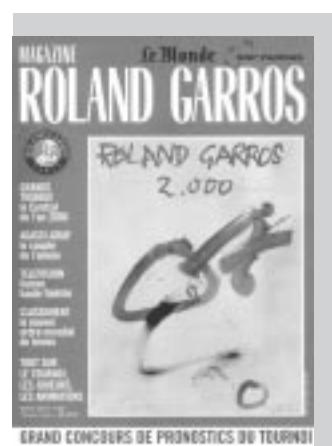
# Pour les accros de la petite balle de feutrine

Comme chaque année depuis vingt-deux ans, « Roland-Garros Magazine » fait le point – textes, photos et illustrations à l'appui – sur l'état du stade et la forme des joueurs, dresse les tableaux du tournoi et le dernier classement du tennis mondial

DANS cette affaire, la nostalgie est permise. On peut entretenir quelques souvenirs émus des années 60, 70 même, quand le stade était encore un jardin hébergeant, presque incidemment, des cours de tennis. En ce temps-là, on pouvait, journal du soin sous le bras, arriver en fin d'après-midi, acheter son billet à l'une des petites guérites vert bouteille servant de guichet, puis zoner d'un court à l'autre, entre bosquets fleuris et maisonnettes de jardinage à colombage, certain d'être pris, saisi, ici ou là, par la grâce d'un de ces moments bénis que seul un grand tournoi peut procurer – et qu'Olivier Merlin retrouva le lendemain avec flamboyance dans les colonnes du même journal du soir.

Mais dans cette affaire – d'extrême importance puisqu'il s'agit

rien de moins que de tennis et des Internationaux de France à Roland-Garros – la nostalgie n'étoffe rien ; elle n'empêche pas le bonheur au présent. « Roland-Garros » a évolué, a accompagné le formidable succès populaire du tennis, a soutenu la comparaison avec les trois autres rendez-vous du Grand Chelem (l'Australie, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis). Il a fallu bâtonner, cerner le central de deux autres arènes à vedettes, le court 1 et le court Suzanne-Lenglen, et, chaque année, accommoder encore le stade de la porte d'Auteuil aux nécessités du sport d'aujourd'hui : télévision, publicité, nouveau public, etc. Mais, miraculeusement, le charme est toujours là : « Roland » reste « Roland ». La brique pilée resplendissait dans les allées fleuries des années 60 ; elle scintille dans les



écrins de béton des Internationaux de l'an 2000. Tous ceux qui souffrent d'une incurable dépendance à la petite balle de feutrine le

savent bien : bon an, mal an, ce moment de fête, sans lequel un printemps parisien ne serait plus ce qu'il doit être, est au rendez-vous.

Cette histoire est contée dans l'édition 2000 de *Roland-Garros Magazine*, que la Fédération française de tennis publie (cette année en partenariat avec La BNP-Paribas et *Le Monde*) à chaque ouverture du tournoi depuis vingt-deux ans. Il y a, bien sûr, la floraison de chiffres et de statistiques qui accompagnent chaque grand événement sportif de l'époque. Roland-Garros accueille quelque 2 500 représentants des médias, dont près de 1 500 pour la télévision, qui, à partir des deux semaines du tournoi (29 mai-11 juin cette année, 69<sup>e</sup> édition), produisent quelque 6 000 heures de programmes, lesquels sont diffusés dans 162 pays, sur les 5 continents,

ce qui représente une audience potentielle de trois milliards de téléspectateurs environ, l'ensemble réjouissant un nombre impressionnant de publicitaires. Le magazine dit encore qu'on ne regarde pas seulement des parties de tennis à « Roland ».

## ATMOSPHÈRE DE PRÉVACANCES

On peut aussi y déjeuner (4 000 repas par jour pendant le tournoi), tirer de l'argent à la billetterie, s'assurer, acheter ses tenues de sport et ses journaux, parier sur les matches (donner ses paris sur le site du tournoi, [www.rolandgarros.org](http://www.rolandgarros.org)) et faire bien d'autres choses encore.

L'ambiance du tournoi – légèreté, atmosphère de prévacances, fête populaire et manifestation « people » –, l'esprit de la terre battue – détermination, endurance, aptitude à déployer toute la panoplie du jeu – sont mieux rendus à la « une » du magazine avec l'esquisse, tout en vitesse, du peintre espagnol Antoni Tàpies et les dix pages d'un portfolio retracant dix ans d'instants saisis sur le central. Ils sont commentés par le photographe (aérien) Yann Arthus-Bertrand, un homme habitué à voir les choses de haut, qui dit : « Roland-Garros a ce magnifique sol rouge qui reflète la lumière », et qui conclut : « C'est magique. »

Alain Frachon

★ *Roland-Garros Magazine*, hors-série n° 22 de *Tennis Info*, 195 p., 45 F.

## SUR LA TOILE

### HÉBERGEUR INNOCENTÉ

■ Le tribunal de Nanterre a rejeté la plainte de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) contre l'hébergeur gratuit Multimania. L'UEJF lui reprochait d'avoir tardé avant de fermer une page personnelle néonazie créée par un abonné sur son serveur. Le juge a reconnu la bonne foi de l'hébergeur. L'auteur du site, âgé de seize ans, fait l'objet de poursuites. [www.multimania.fr](http://www.multimania.fr)

### POLITIQUE

■ Valéry Giscard d'Estaing a ouvert un site baptisé [quinqennat.net](http://quinqennat.net) : « J'ai souhaité ouvrir un espace interactif pour recueillir vos réactions et vous donner la parole sur la réforme du quinquennat. » Il publie la proposition de loi constitutionnelle déposée le 9 mai, son intervention à l'Assemblée du 16 mai et un forum ouvert à tous. [www.quinqennat.net](http://www.quinqennat.net)

### PIRATES

■ Le site de la NHL (ligue américaine de hockey sur glace) a été bloqué pendant cinq jours par une série d'attaques informatiques dites de « refus de service », consistant à saturer le serveur en envoyant un très grand nombre de fausses requêtes. Le FBI a ouvert une enquête. – (AP) [www.nhl.com](http://www.nhl.com)

tour d'une élection présidentielle entachée de fraude, dont il était le candidat unique, sans observateurs indépendants, et sous le contrôle absolu du gouvernement péruvien et des organismes assimilés. (...) Le candidat de l'opposition, Alejandro Toledo, a eu tout à faire raison de ne pas tomber dans le piège et de ne pas se présenter à ce second tour. Lorsque les élections ne sont pas libres, il n'y a pas de véritable résultat, et personne n'a intérêt à se présenter. La victoire de Fujimori, à la Pyrrhus comme il y en a peu, restera dans les mémoires comme le produit de la fraude. Elle ne mérite que d'être rejetée par tous les démocrates aussi bien en Amérique latine que dans le reste du monde.

Yves Eudes



En théorie, les éditeurs et les industriels de ce nouveau secteur sont sur le point d'adopter une norme universelle (Open e-book, OEB), afin qu'à l'avenir tous les ouvrages, gratuits ou payants, soient lisibles sur tous les types d'appareils. En réalité, ils continuent à

produire des systèmes incompatibles avec ceux de leurs concurrents, dans l'espoir de se créer des marchés captifs. Or, à ce jeu, un géant comme Microsoft est bien placé pour imposer sa norme à l'ensemble du secteur, quelle que soit la qualité de ses produits...

CE DIMANCHE n'a pas été un dimanche comme les autres. Où l'on enchaîne rituellement Paul Amar, Michel Drucker, Ruth Elkrief, film du dimanche soir, Christine Ockrent, dodo. Le dimanche 28 mai restera dans les annales de la télévision non pas comme celui qui a vu la fin du « rendez-vous politique » de Ruth Elkrief boudé par l'Audimat, mais comme celui où la France aura été fascinée par un documentaire, « Des enfants abusés » de Daniel Karlin. Pour une fois, la promotion massive qui avait été faite de ce programme à l'intérieur et à l'extérieur de France 2 était justifiée, et nous permet de n'en rappeler que succinctement le thème. En 1995, un jeune homme, alors âgé de quinze ans, Guillaume, révèle qu'il a fait l'objet pendant plusieurs années d'agression sexuelle perpétrée par Jean-Pierre Fauvel, son moniteur au patronage catholique parisien « Le Chantier ». Le moniteur

avoue non seulement ses pratiques avec Guillaume, mais des faits semblables commis avec d'autres enfants qui lui étaient confiés. Pendant deux ans, Daniel Karlin a enquêté sur cette affaire et obtenu que ses protagonistes s'expriment devant sa caméra, avant le procès d'assises qui a eu lieu au mois de mars dernier. Karlin a su montrer qu'une telle histoire n'est pas seulement une affaire entre un coupable présumé et une victime. Il met le même soin, la même opiniâtreté enquête, à accoucher de leur vérité les familles et les entourages de Jean-Pierre et de Guillaume qu'à faire parler ces derniers. La méthode Karlin, ce n'est pas le froid regard clinique sur un drame de la société. L'homme a une opinion, on le voit d'emblée, il ne cherche pas à brouiller les pistes, à noyer le poison dans une recherche de circonstances atténuantes pour le coupable, ni dans une mise en question de la souffrance de la victime. De

L'une des participantes au débat, de haut niveau, qui suivit le documentaire eut un mot qui se voulait critique, mais qui en réalité est un hommage involontaire au travail de Karlin : « L'étalage de la souffrance des êtres ne doit pas remplacer le film de 20 heures », a-t-elle affirmé. Pas d'accord. Nous ne fûmes pas, dimanche soir, divertis. Karlin nous a dévoilé un pan des mystères de la nature humaine. Cela valait bien le report d'un film.

# La méthode Karlin

par Luc Rosenzweig

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Thème : L'affaire Renaud Camus. Invités : Bernard-Henri Lévy et Philippe Sollers. **LCI**
- 21.00 La Croissance, pour qui ? **Forum**
- 22.05 L'Ecran témoin : Euro 2000. Les hooligans sont-ils sous contrôle ? **RTBF 1**

## MAGAZINES

- 18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Lanvin ; International Noise Conspiracy ; Ute Lemper ; Dany Boon. **Canal +**
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Robert Hue **LCI**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
- 20.50 Jour après jour. En finir avec l'anorexie et la boulimie. Mois après mois. **France 2**
- 21.00 Lundi soir. Invités : Henri Leconte et Philippe de Villiers. **Eurosport**
- 21.05 Le Point. Les Français en Amérique. Le petit oiseau des îles. **TV 5**
- 22.50 Y a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des sauveurs. **TF 1**
- 23.05 Argent public. La peau de l'ours. L'Etat proxénète. La transparence politique : jusqu' où ? **France 2**
- 23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Louvre. **France 3**
- 0.10 Strip-tease. Merci patron. La facture sociale. Tout pour la galerie. Vingt ans. **France 3**

Le Monde  
TELEVISION

## FRANCE 2

- 20.50 Jour après jour Jean-Luc Delarue reçoit ce soir quatre jeunes invités souffrant de troubles du comportement alimentaire pour une émission-débat sur la boulimie et l'anorexie. Les reporters de « Jour après jour » ont suivi pendant plusieurs mois quatre adolescents, trois filles de 13, 17 et 18 ans et un garçon de 22 ans, qui cherchent, par différentes thérapies, à guérir de leurs souffrances.

## DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Roumanie, un ciel de plomb. **Arte Histoire**
- 21.00 Cité de la Muette. **Arte Histoire**
- 21.25 Itinéraires sauvages. La Terre du caribou. Après le défilé. **Odyssée**
- 22.35 10 juin 1944. **Histoire**
- 22.40 La Terre en question. L'héritage incrédule. **Odyssée**
- 22.55 La Parenthèse. Dans les coulisses de l'emploi. **Planète**
- 23.35 La Chine, dragon millénaire. [1/3]. **Odyssée**
- 23.50 Tour du monde. Harlem au printemps. **Planète**
- 0.00 Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. **Histoire**
- 0.25 MacArthur, général américain. [1/5]. Je reviendrais. **Planète**

## MUSIQUE

- 20.00 Les Enfants de la Terre. Au Zénith de Paris, le 27 mai 2000. Avec Yannick Noah & Zam Zam ; Jocelyne Béroard ; Anggun ; Carole Fredericks ; etc. **Eurosport**
- 20.00 Beethoven. Sonate n° 24 en fa dièse majeur, op. 78. Avec Georges Pludermacher, piano. **Muzik**
- 20.05 Haydn. Symphonie n° 26 Les Lamentations. Par l'Orchestre La Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken. **Mezzo**
- 21.00 Peter Grimes. Mise en scène d'Elijah Moshinski. Par les Chœurs du Royal Opera House de Covent Garden, dir. sir Colin Davis. **Muzik**

## FRANCE 3

## FRANCE 3

- 23.15 La Guerre du Louvre C'est une histoire peu connue que nous raconte Jean-Claude Bringuier dans « Les Dossiers de l'Histoire ». Pendant la seconde guerre mondiale, plusieurs centaines de personnes - chauffeurs, gardiens, archivistes - ont participé à l'évacuation du Musée du Louvre, au transfert du patrimoine dans des châteaux, pour le mettre à l'abri des bombardements et des convois.

- 21.45 Thésée (version réduite). Par l'ensemble Les Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**
- 23.00 Claudio Abbado dirige. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin. Œuvres de Moussorgski, Stravinski, Tchaïkovski. **Mezzo**
- 0.15 Santana. Mexico, en 1993. **Canal Jimmy**

## THÉÂTRE

- 20.55 Bon week-end, monsieur Bennett. Pièce d'Arthur Watkins. Mise en scène. Michel Fagadau. **TMC**

## TÉLÉFILMS

- 20.50 Mr. Murder. Dick Lowry [1 et 2/2]. **o.** **M 6**
- 23.10 Les Pédiatries. Hartmut Griesmayr [2/4]. **TMC**

## COURTS MÉTRAGES

- 22.50 Court-circuit. Raconte-moi la 6-T ; Bienvenue à San Salvador. **Arte**

## SÉRIES

- 20.35 Friends. The One With Joey's Fridge (v.o.). **Canal Jimmy**
- 20.55 Une famille formidable. Panique à bord. **TF 1**
- 21.00 Docteur Sylvestre. Substitution. **France 3**
- 22.30 First Wave. La purge. **13ème RUE**
- 23.15 New York District. Justice à deux vitesses (v.o.). **13ème RUE**
- 0.30 Mission impossible. Orphée. **o.** **Série Club**

## ARTÉ

- 20.45 La Famille L'histoire d'une famille de Rome, à partir d'une photo de baptême prise en 1906. Ettore Scola raconte le temps qui passe, les rendez-vous manqués, les amours perdues... Une réflexion nostalgique à travers la mémoire affective, une galerie de personnages très justes et une prodigieuse composition de Vittorio Gassman, magnifiquement accompagnée par Stefania Sandrelli et Fanny Ardant. v.o.

## MARDI 30 MAI

## LUNDI 29 MAI

## FILMS

- 20.30 Le Trou. Jacques Becker (Fr., 1960, N., 125 min) **o.** **Ciné Classics**
- 20.30 La Leçon de piano. Jane Campion (Fr. - Austr., 1992, 120 min) **o.** **Cinéstar 1**
- 20.50 L'Odeur de la papaye verte. Tran Anh Hung (Fr. - Viet., 1993, 100 min) **o.** **Téva**
- 21.00 Hôtel des Amériques. André Téchiné (Fr., 1981, 95 min) **o.** **Paris Première**
- 21.00 La Disparue. George Sluizer (EU, 1993, v.o., 110 min) **o.** **Ciné Cinémas 3**
- 22.15 Ne pas avaler. Gary Oldman (GB, 1997, 115 min) **o.** **Ciné Cinémas 2**

- 22.30 Underground. Emir Kusturica (Fr. - All., 1995, 165 min) **o.** **Cinéstar 1**

- 22.35 Tristana. Luis Bunuel (Fr. - Esp., 1970, 100 min). **Paris Première**

- 22.35 Casque d'or. Jacques Becker (Fr., 1952, N., 95 min) **o.** **Ciné Classics**

- 22.50 Miss Missouri. Elie Chouraqui (Fr., 1989, 100 min) **o.** **Cinéstar 2**

- 22.50 La Déchirure. Roland Joffé (GB, 1984, v.o., 135 min) **o.** **Ciné Cinémas 3**



## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.25 Exclusif. **19.00 Etre heureux comme... 19.05 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Une famille formidable. Panique à bord. 22.50 Y a pas photo ! 0.30 TF1 nuit, Météo. 0.45 Nul ne revient sur ses pas.**

## FRANCE 2

- 15.00 Tennis. Roland-Garros. 19.10 Un livre, des livres. 19.15 Qui est qui. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Jour après jour. En finir avec l'anorexie et la boulimie. Mois après mois. 23.05 Argent public. La peau de l'ours. L'Etat proxénète. La transparence politique : jusqu'où ? 0.40 Journal, Météo. 1.05 Tennis.
- 18.20 Questions pour un champion. 18.48 Un livre, un jour. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.05 Tout le sport. 20.15 Défi de famille. 20.45 Côté court. 21.00 Docteur Sylvestre. Substitution. 22.40 Météo, Soir 3. 23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Louvre. 0.10 Strip-tease. Merci patron. La facture sociale. Tout pour la galerie. Vingt ans. 1.10 La Case de l'oncle Doc. Le Trésor de Yamashita.

## FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.

- 18.48 Un livre, un jour.

- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.

- 20.05 Tout le sport.

- 20.15 Défi de famille.

- 20.45 Côté court.

- 21.00 Docteur Sylvestre. Substitution.

- 22.40 Météo, Soir 3.

- 23.15 Les Dossiers de l'Histoire. La guerre du Louvre.

- 0.10 Strip-tease. Merci patron. La facture sociale. Tout pour la galerie. Vingt ans.

- 1.10 La Case de l'oncle Doc. Le Trésor de Yamashita.

## CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40

- 18.20 Nulle part ailleurs.

- 20.30 Le Journal du cinéma.

- 20.40 Belle maman. Film. Gabriel Aghion o.

- 22.20 Au-delà de nos rêves. Film. Vincent Ward o.

- 0.05 Seul contre tous. Film. Gaspar Noé o.

- 1.45 Boxe hebdo.

## RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Concert. Donné par l'Orchestre national de France, dir. Evgeny Svetlanov. Œuvres de Mozart, Schubert.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. My One and only Love.
- 23.00 Le Conversatoire.
- 0.00 Tapage nocturne. Invité : René Aubrey.

## RADIO

- 20.40 Concert. Donné par l'Orchestre national des pays de la Loire, dir. Hubert Soudant. Œuvres de Zygel, Beethoven.
- 21.58 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert, Brahms, Bruch.

## PROGRAMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour. 14.45 La loi est la loi. 15.45 Magnum. 16.40 Pacific Blue. 17.35 Sunset Beach. 18.25 Exclusif. 19.05 Le Bigdil. 20.00 Journal, Météo, Trafic infos. 20.55 Le Clone. Film. Fabio Conversi o.
- 22.35 Célébrités. 0.10 Les Rendez-vous de l'entreprise. 0.35 TF1 nuit, Météo. 0.50 Reportages.

## FRANCE 2

- 13.50 Un cas pour deux.

- 14.40 Tennis.

- 19.10 et 22.20 Un livre, des livres.

- 19.15 Qui est qui ?

- 19.50 Un gars, une fille.

- 20.00 Journal, Météo, Point route.

- 20.55 Les Grands Ducs. Film. Patrice Leconte.

- 22.25 La Vie à l'endroit. Comment devenir numéro un.

- 0.15 Journal, Météo.

## FRANCE 3

- 13.05 Tennis. Roland-Garros.

- 14.48 Le Magazine du Sénat.

- 14.58 Questions au gouvernement.

- 16.00 Saga-Cités. Un siècle de logement social [2/3].

- 16.35 Les Minikeums.

- 17.45 Le Kadox.

- 18.20 Questions pour un champion.

- 18.48 Un livre, un jour.

- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.

- 20.05 Tout le sport.

- 20.15 Défi de famille.

- 20.45 Côté court.

- 21.00 Questions pour un champion.

- Spécial langue française : finale.

- 22.55 Météo, Soir 3.

- 23.30 Les Sécrets du Soleil.

- 0.20 Libre court.

- En clair jusqu'à 13.45

- 13.40 Le Journal de l'emploi.

- 13.45 Astérix et Obélix contre César. Film. Claude Zidi o.

- 15.30 L'Appartement.

- 16.25 Girafes, géantes de la savane.

- 16.55 Le Journal du cinéma.

- 17.00 L'Ombre d'Andersen. Film d'animation. Jannik Hastrup et Bent Haller o.

- En clair jusqu'à 20.40

- 18.15 Flash infos.

- 18.20 Nulle part ailleurs.

- 20.30 Le Journal du cinéma.

- 2

## Culte

par Pierre Georges

AH ! Comme on aimerait habiter à Outreau ! Ouvrir ses fenêtres, le matin. Faire ses dévotions socialistes et républicaines à Tonton Mandard. Vérifier d'abord que la statue est toujours là. Que rien n'y manque. Qu'aucun sauvageon n'est venu taguer le prodigieux buste. Qu'aucune confrérie terroriste, ordinairement vouée à la libération des nains de jardins ou à l'enlèvement des Ronald plantés devant les McDo, n'a œuvré nuitamment à l'éradication d'un si joli panthéon de campagne.

Ah ! Comme on aimerait vivre à Outreau, dans la force tranquille du souvenir. Sous la statue de François Mitterrand, ce buste admirable et admirablement fidèle, d'un petit 3,50 mètres de haut. Pas du tout gênant. Juste bien penser à arroser les épaules de gazon, c'est fragile le gazon, et puis bien les tondre aussi, les samedis à tondre. Parce que le dimanche, on serait pris, tellement pris. Par ici la visite. Suivez le guide, messieurs messieurs, la chapelle, enfin non pas la chapelle, le Mitterrand. Ressemblant n'est-ce pas, une œuvre magnifique, saisissante même, brut de béton et de souvenir !

Ah ! Comme on aimerait vivre à Outreau et transformer sa maison, en maison du souvenir. Ouvrir baraque à frites dans l'abri de jardin et mémorial en son garage. Vendre des CD-ROM, des livres, des posters, des roses à la saison des roses, offrir une photo de Charasse en prime, et qui sait, le dernier roman de Mazarine. On viendrait de partout, en famille bien sûr, et caméscope aussi. De partout, natifs du Pas-de-Calais, du Nord, du Sud et de l'Est. Et de

l'Ouest même, en bateau. Et qu'est-ce qu'on fait dimanche, papa ? Dimanche, on va à Outreau. Quartier Mitterrand. Lotissement Mitterrand. Statue Mitterrand. Souvenir Mitterrand ! Encore ? La barbe ! Discute pas, et souviens-toi de mai, à son grand homme Outreau, le maire d'Outreau, le Pas-de-Calais, la France, la gauche, les fidèles, reconnaissent !

Bon, arrêtons-là ! Mais tout de même, ce bon maire d'Outreau, vivant dans le souvenir de Tonton, semant du culte à tout vent, n'aurait-il pas un peu pris ses administrés pour les gardiens d'un musée égoïste ? Vous vous voyez avec la statue du commandeur, au fond du jardin, façon autel du défunt et mausolée socialiste ?

A part cela, on peut toujours espérer visiter les grottes, dans le Lot notamment. Par exemple, celles découvertes ces deux dernières années près des villages de Montcabrier et de Faycelles, qui, ainsi que le rapportait samedi notre correspondant régional, Jean-Paul Basset, témoignent d'une avancée majeure, dans la connaissance de l'âge paléolithique. Car ces deux grottes, autre l'ordinaire merveilleux de l'art pariétal consistant dans la représentation animale, aurochs, rennes, chevaux, mammouths, offrent quelque chose de presque inédit : des représentations féminines. Notamment une : la femme de l'homme des cavernes, enfin ! Une femme sans tête, certes, mais une femme indubitable. Avec, citions notre collègue, « des fesses rondes, des seins pointus et les doigts allongés ». Admirable préhistoire !

## Un marginal accusé du meurtre de la présentatrice anglaise Jill Dando

LONDRES  
de notre correspondant

Plus d'un an après l'assassinat de Jill Dando, populaire présentatrice britannique de télévision, un marginal de quarante ans, Barry Michael George, a été mis en examen pour son meurtre, lundi matin 29 mai. Fils d'un policier en retraite, musicien au chômage réputé un peu simplet, l'intéressé, qui avait changé son patronyme en Barry Bulsara parce que tel était le vrai nom de son idole, Freddy Mercury, leader du groupe Queen, a été interrogé pendant plus de quatre-vingts heures d'affilée par Scotland Yard. L'homme, qui professait également un amour immoderé pour la princesse Diana, n'aurait pas avoué. Lundi matin, on ignorait tout de son éventuel mobile.

Traitée comme une priorité nationale par une escouade de quarante-cinq détectives à plein temps depuis le meurtre du 26 avril 1999, l'« affaire Dando » avait d'autant plus choqué la nation britannique que la célèbre victime présentait depuis des années, en association avec Scotland Yard, l'une des émissions les plus populaires de la BBC : « Crimewatch », un show qui propose toujours au public d'assister la police pour la résolution de crimes non élucidés. Scotland Yard aura

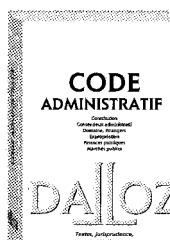
Patrice Claude

véritablement tout mis en œuvre pour identifier l'assassin de la star. Parce qu'elle avait traité de nombreuses affaires criminelles pour le petit écran et qu'elle avait prêté son élégante silhouette – laquelle rappelait assez vaguement celle de la princesse Diana – à des appels en faveur des réfugiés du Kosovo, la police a longtemps cherché en direction des milieux de la pègre et du côté de la communauté serbe de Londres. La façon dont le meurtre de Jill Dando s'était déroulé semblait à priori écarter l'option d'un malade solitaire rendu fou de jalouse par l'annonce du prochain mariage de la star. En définitive, tel pourrait pourtant être le mobile de Barry George.

Au cours de l'enquête, l'une des plus coûteuses (20 millions de francs, selon la presse) jamais entreprise, les détectives auront passé au crible plus de 80 000 appels téléphoniques opérés sur portable le jour du meurtre. Près de 4 000 témoins auront été interrogés et plus de 20 000 Range Rover bleus, du type de celle observée sur place par certains témoins, auront été pistées. Sans succès. L'assassin présumé, dont le procès n'aura pas lieu avant des mois, habitait à moins d'un kilomètre de sa victime.

Patrice Claude

## Le Code administratif enrichi, transformé, aménagé avec, pour la première fois, des annotations



NOTRE

# Une étude allemande confirme le transfert des gènes des OGM vers les bactéries

Les chercheurs ont mené des observations sur les abeilles

**LE GÈNE DE RÉSISTANCE** au pesticide porté par le colza transgénique peut se transférer aux bactéries par l'intermédiaire des abeilles : c'est ce que semble avoir démontré une équipe allemande de l'Institut de recherche sur les abeilles de l'université d'Iéna lors d'expériences dont les résultats devraient prochainement être publiés dans une importante revue scientifique. L'équipe de Hans Heinrich Kaatz a étudié pendant trois ans des abeilles qui butinaient un champ planté de colza transgénique. Elle a ensuite recueilli le pollen porté sur les pattes des abeilles, pollen qui a été donné à manger, en laboratoire, à de jeunes abeilles. L'intestin de celles-ci était ensuite extrait, son contenu répandu sur un milieu de culture de micro-organismes. Après analyse, les chercheurs ont constaté que le gène de résistance avait été transféré à des bactéries et à une levure de ce milieu. Cette expérience semble ainsi confirmer la possibilité d'un transfert de gènes des plantes vers les bactéries.

Mais ces résultats n'ont pas encore été publiés, et les chercheurs expliquent avoir été piégés par des journalistes de la télévision ZDF. Le professeur Kaatz a indiqué au *Monde*, lundi 29 mai, qu'il avait demandé à ces journalistes, qui réalisait il y a quelques semaines un documentaire sur l'ensemble des travaux de son laboratoire, de ne pas mentionner les résultats de ses recherches sur le pollen transgénique avant qu'ils ne soient publiés. Cette demande n'a pas été respectée par les journalistes, qui ont choisi de diffuser prématièrement la partie de l'entretien por-

tant sur ce thème. Deux hebdomadiers britanniques, *The Observer* et *The Independent on Sunday*, ont ensuite porté ce sujet en « une » dans leurs éditions datées du 28 mai.

### « FRÉQUENCE BASSE »

M. Kaatz nous a par ailleurs indiqué que différentes méthodes d'analyse avaient été utilisées, et pas seulement l'amplification génétique (PCR), ce qui garantit que les gènes trouvés existent réellement chez les micro-organismes. En revanche, la fréquence de présence de ces gènes est « basse », indique-t-il. Pour Pierre-Henri Gouyon, professeur à l'université Paris-Sud, « le passage d'un gène à des bactéries n'est pas une surprise : ce qui le serait, c'est que cela se produise à une fréquence élevée ». Des expériences sur la souris ont déjà montré que l'on pouvait retrouver des fragments d'ADN d'origine alimentaire dans certaines cellules – des lymphocytes – présentes dans le sang. Obtenu grâce aux nouvelles techniques d'identification de l'ADN, cette observation n'autorise pas à conclure que ces fragments d'information génétique étaient intégrés dans le patrimoine héréditaire des cellules au sein desquelles on les avait retrouvés. A fortiori, rien dans cette observation ne laissait penser que cet ADN correspondait à un ou plusieurs gènes capables, après être entrés dans les cellules, de s'exprimer.

« Les phénomènes observés chez la souris ou ceux mis en évidence par les chercheurs allemands permettent de penser que ces mécanismes n'ont rien de spécifique », dit le professeur Axel Kahn, généticien

et spécialiste des plantes transgéniques. En d'autres termes, après la destruction massive dans le tube digestif de l'ADN apporté par l'alimentation, l'introduction transitoire d'ADN exogène d'origine alimentaire dans des lymphocytes de mammifères ou dans des bactéries peut tout aussi bien concerner un matériel provenant de végétaux naturels ou génétiquement modifiés. Cet ADN est ensuite dégradé au sein des cellules par une série de mécanismes enzymatiques. » C'est sans doute là le point crucial et le plus intéressant de ce type d'expériences. En effet, M. Gouyon relève que « la grande surprise des dernières années est de constater l'extraordinaire solidité de la molécule d'ADN : bien sûr, elle est dégradée, c'est-à-dire coupée en morceaux. Mais ceux-ci sont suffisamment grands pour porter des gènes entiers. On retrouve par exemple de tels morceaux dans le sol ou dans l'huile végétale. »

Hervé Kempf  
et Jean-Yves Nau

**■ Le ministre français de l'Agriculture, Jean Glavany**, a estimé, lundi 29 mai sur RTL, qu'il fallait « appliquer le principe du pollueur payeur » pour indemniser les agriculteurs dont les cultures de colza faiblement contaminées par des organismes génétiquement modifiés (OGM) ont été ou vont être détruites. « Dans le cas de l'Erika, on a demandé à TotalFina de financer le plus possible. (...) Nous demandons la même chose à la firme Advanta [qui a commercialisé les semences en cause]. (...) Nous [lui] demandons avec force de prendre ses responsabilités ». – (AFP.)

Les intempéries font cinq morts en Allemagne, Pays-Bas et Belgique

UNE VIOLENTE TEMPÊTE a frappé, dimanche 28 mai, les Pays-Bas, la Belgique et le nord de l'Allemagne, faisant cinq morts et au moins vingt blessés, ainsi que d'importants dégâts et plusieurs accidents spectaculaires.

Aux Pays-Bas, la tempête a fait trois morts, un garçon de neuf ans et un homme de soixante-sept ans touchés par une branche d'arbre à Helmond, et une autre personne décédée aussi dans le sud du pays après qu'un arbre se fut écrasé sur sa voiture, selon l'agence de presse néerlandaise ANP. Dans tout le pays, de violentes rafales de vent, accompagnées de fortes pluies, ont déraciné de nombreux arbres, notamment dans le jardin des plantes d'Amsterdam. En Belgique, balayée par des vents soufflant à 100 km/heure, la chute d'un chapiteau dressé à Anvers pour la fête annuelle du port a fait douze blessés, dont cinq ont dû être hospitalisés. Près de Gand, une jeune femme a été tuée lorsque sa voiture poussée par le vent est sortie de la route, et un motocycliste a été grièvement blessé dans un accident similaire. Sept autres personnes qui circulaient en voiture ont été blessées par des chutes d'arbres. Dans le parc ornithologique de Cambron-Casteau, près de Mons, un arbre s'est écroulé quelques minutes avant l'ouverture sur une immense serre tropicale, provoquant des dégâts importants.

En Allemagne enfin, la tempête qui a touché le nord du pays a fait un mort, un curiste écrasé par un arbre déraciné à Bad Salzuflen.

Dans les trois pays, de nombreux événements sportifs et fêtes ont dû être annulés, et les transports ont été fortement perturbés.

## Le texte sur le commerce international des OGM a été signé à Nairobi

des OGM a été signé à Nairobi

LA FRONDE européenne contre le colza transgénique a soufflé jusqu'à Nairobi, au Kenya, où s'est estimé, le 26 mai, la réunion des parties à la Convention sur la biodiversité : la question de la responsabilité des producteurs d'OGM (organismes génétiquement modifiés) y a été abondamment discutée, ainsi que celle de la possibilité pour les pays pauvres de contrôler les importations. Le délégué de l'Ethiopie, Tewolde Gebre Egziabher, a souligné que l'Afrique manquait des laboratoires permettant de tester la présence d'OGM dans les importations agricoles : « Si ce qui s'est passé en Europe advient en Afrique, les chances que cela soit découvert seraient très petites. »

Cet espoir est-il réaliste ? Un délégué des Etats-Unis notaient ainsi qu'il faudrait peut-être des années pour résoudre la question de la responsabilité. De surcroît, si soixante-deux pays ont signé, le 24 mai, le protocole, l'Australie et le Canada ont refusé d'y apposer leur paraphe. Or ces deux pays sont très favorables aux OGM, et le Canada en est un exportateur important. Les Etats-Unis, participants actifs de la négociation, sont dans la position paradoxale de ne pas avoir à accepter ou refuser de signer, puisqu'ils n'ont pas ratifié la convention sur la biodiversité qui « coiffe » le protocole. L'abstention du Canada et de l'Australie, si elle devait se confirmer, serait un mauvais présage pour le déroulement futur des négociations. Les échanges d'OGM n'ont pas fini d'être source de conflit en matière de commerce international.

H. K. (avec Reuters)

## Vivendi se désengage d'AOL

VIVENDI est sur le point de vendre sa participation de 55 % dans AOL France. AOL Europe, qui détient le reste du capital du fournisseur français d'accès à Internet, s'est porté acquéreur, selon le *Wall Street Journal* du 29 mai. Vivendi, toutefois, se refuse de confirmer officiellement l'opération qui devrait être rapidement signée. Insatisfait de son rôle dans AOL France, Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi, envisageait depuis six mois, soit de vendre sa participation, soit de l'échanger contre une participation dans AOL Europe. La création, en janvier, de Vizzavi, portail commun d'accès Internet avec Vodafone, a changé la donne. M. Messier a moins besoin d'AOL France. Afin de ne pas être dilués dans la nouvelle société, les groupes français et britannique ont également écarté une fusion avec AOL Europe.

### DÉPÈCHE

■ PRIX LITTÉRAIRE : le *Livre Inter 2000* a été attribué à Antoine Volodine pour *Des Anges mineurs* (Seuil), un roman qui déploie, en quarante-neuf histoires hallucinées, une fin du monde terrifiante, envoûtante et sensuelle (voir « Le Monde des livres » du 1<sup>er</sup> octobre 1999).

**Science & Vie**  
L'accélérateur du savoir

## Génétique

# L'An 1 de la médecine du futur

## Le génome humain décrypté : Pour quoi faire ?

### Et aussi

#### Univers La carte des premiers instants du cosmos

#### Erika Les coulisses du pompage

#### Wap Internet sur votre mobile

En vente chez tous les marchands de journaux

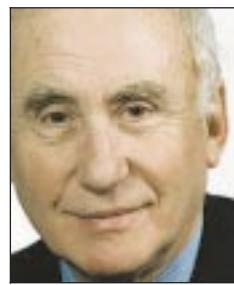
# Le Monde ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 30 MAI 2000

## EUROPE

Pierre Lelong, l'un des « tombeurs » de la Commission Santer, encourage Romano Prodi et son équipe



à se montrer plus fermes sur les règles déontologiques en vigueur à Bruxelles (page IV)

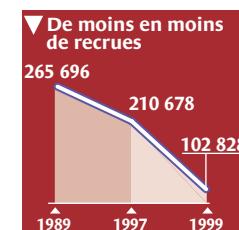
## FUTURS

Selon une étude mondiale du cabinet Andersen Consulting, l'administration française est l'une de celles qui offrent le plus de services Internet à ses usagers. Elle arrive cinquième de ce palmarès du « e-government » (page VI)



## LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- Grâce à la reprise, la fin du service national devrait peu augmenter le chômage des 19-26 ans. Lionel Jospin souhaite évaluer les conséquences d'un arrêt anticipé de la conscription, afin de satisfaire les sursitaires qui ont encore manifesté samedi (page VIII)
- Dans la micro-Silicon Valley des Ulis, les entreprises ne s'intéressent guère aux candidatures des jeunes des grands ensembles voisins (page IX)
- Le Commissariat du Plan a publié un rapport sur les entreprises publiques en réseau. L'Etat devrait adopter un vrai comportement d'actionnaire s'il ne veut pas hypothéquer l'avenir de la SNCF, d'EDF, de GDF et de La Poste (page X)



## ANNONCES CLASSÉES

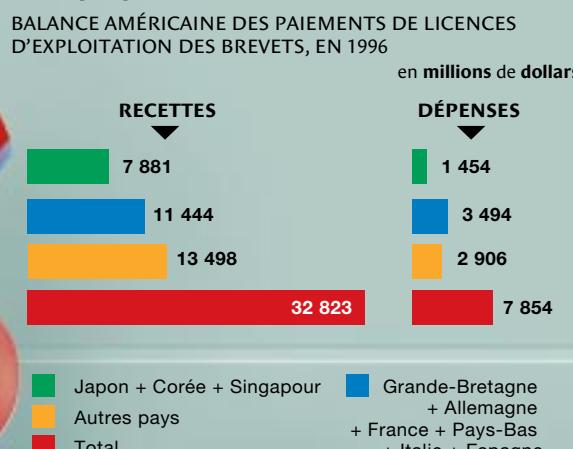
De la page XI à la page XXXIV

Face à la suprématie américaine, les Quinze vont créer un brevet unique pour protéger leurs innovateurs. Au risque de gêner la diffusion des savoirs

# L'Europe déclare la guerre des brevets aux Etats-Unis

## Une balance technologique déséquilibrée

### ▼ Les Etats-Unis, premiers bénéficiaires de la propriété industrielle...



BALANCE AMÉRICAINE DES PAIEMENTS DE LICENCES D'EXPLOITATION DES BREVETS, EN 1996

RECETTES

DÉPENSES

Japon + Corée + Singapour

Autres pays

Total

Grande-Bretagne + Allemagne + France + Pays-Bas + Italie + Espagne

Cette fois-ci, l'optimisme est de mise. Au cabinet de Christian Pierret, secrétaire d'état à l'Industrie, on a bon espoir de voir la Commission européenne proposer un projet de règlement portant création d'un brevet communautaire dans les mois qui viennent. Ainsi, une innovation serait protégée sur toute l'étendue du territoire de l'Union au prix d'une démarche unique et pourrait être défendue auprès d'une seule et même juridiction, alors que les inventeurs doivent aujourd'hui s'engager dans de longues et coûteuses procédures propres à chaque Etat. L'Europe se donnerait ainsi les moyens de riposter à la vague qui, née outre-Atlantique au début des années 90, conquiert le Vieux Continent à coups d'extensions de brevets américains et de procès en contrefaçons ou en contestation de propriété intellectuelle.

L'enjeu n'est rien moins que le leadership technologique dans la course à l'innovation, « facteur essentiel de modernisation, de progrès économique et de création de nouvelles entreprises », selon les termes de Roger-Gérard Schwartzenberg, le ministre de la recherche. Au-delà de leurs retombées, technologies et savoirs sont devenus eux-mêmes l'objet d'échanges économiques de plus en plus importants, tant ce « capital immatériel » est devenu primordial dans la constitution de la valeur des entreprises.

Un premier projet de brevet unique avait été lancé en... 1975, mais il n'a jamais été ratifié par certains Etats soucieux de protéger leur souveraineté (et leurs redevances) en la matière. La Commission est donc revenue à la charge en annonçant le 5 février 1999 son intention de prendre la voie du règlement qui, contrairement à la directive, soumise à transposition, ou à la convention, soumise à ratification, s'impose immédiatement aux Etats membres.

Cette nouvelle offensive a plus de chances de succès, car elle coïncide avec une réforme de l'Office des brevets européens (OEB) de Munich, créé en 1973 par dix-neuf pays européens pour, déjà, simplifier les procédures. Constatant que le dépôt de brevet y demeure en moyenne près de trois fois plus cher qu'aux Etats-Unis, les Etats de l'OEB ont entamé en juin 1999 de longues négociations entre partisans du tout-anglais (les frais de traduction pèsent 40 % du total) et du statu quo (la traduction permet aux PME d'accéder à la documentation technique). Le compromis, élaboré au début du mois de mai 2000, devrait être soumis à la Conférence intergouvernementale de l'OEB à Londres, les 16 et

17 octobre prochains. L'idée est de ne conserver que trois langues : allemand, anglais et français. Les pays parlant ces trois langues épargneraient aux inventeurs les frais de traduction sur la base de la réciprocité, et les autres auraient à choisir entre l'une des trois pour la traduction locale.

L'autre volet de la réforme envisagée, peut-être encore plus décisif, consisterait à créer une juridiction européenne unique pour régler les litiges, soit comme dernière instance judiciaire, soit comme conseil expert amenant à terme une harmonisation des jurisprudences européennes. C'est exactement le but poursuivi par Bruxelles.

De telles avancées pourraient déclencher dans l'Union une vague similaire à celle qu'ont connue les Etats-Unis. Peut-être l'Europe connaîtra-t-elle alors les débats qui agitent depuis quelque temps la communauté scientifique américaine ? Une enquête publiée par *Science* (vol. 276, 25 avril 1997) révélait ainsi que 20 % de 2 167 chercheurs

en sciences de la vie interrogés avaient retardé la publication de leurs résultats pendant plus de six mois, pour préparer une demande de brevet (46 % d'entre eux), s'assurer de la propriété ou de la valorisation financière des résultats (33 %), ou négocier un accord de licence avec un industriel (26 %). Les revues scientifiques s'emparent de récits de publications retardées ou interdites sous la pression d'entreprises soucieuses de confidentialité, à tel point qu'un grand patron de la recherche recommandait de « mettre les industriels à la porte de nos laboratoires ». « Les brevets peuvent-ils décourager l'innovation ? », s'interrogeaient même dans *Science* (vol. 280, 1er mai 1998), deux juristes de l'université de Michigan, Michael Heller et Rebecca Eisenberg.

Les chercheurs européens ne pourraient-ils pas profiter de leur retard dans la course aux brevets pour se poser les bonnes questions tant qu'il est encore temps ?

Antoine Reverchon

### ▼ ... et plus grands exportateurs de brevets dans le monde

RÉPARTITION DES DÉPÔTS PAR NATIONALITÉ DE L'INVENTEUR

#### BREVETS AMÉRICAINS

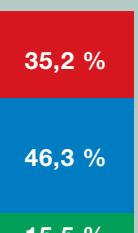


Amérique du Nord

Europe

Asie industrielle

#### BREVETS EUROPÉENS



Source : OEB

Infographie : Le Monde

## INSTITUT DE GESTION SOCIALE

### RESPONSABLE EN MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Titre homologué par l'Etat niveau I

Admission : BAC+4 / BAC+5 (écoles d'ingénieur, écoles de commerce, IEP, maîtrise...)

Renseignements :  
Christine VALFREY  
Tél. 01 40 03 15 88

GROUPE IGS  
L'UNIVERSITÉ PROFESSIONNELLE INTERNATIONALE

Demande de documentation à retourner à IGS, 12, rue A. Parodi - 75010 Paris

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Formation en cours \_\_\_\_\_

## INNOVATION

## Questions-réponses

## 1 De quand datent les premiers brevets ?

La première trace de protection juridique des résultats d'une innovation au bénéfice de son inventeur se trouve à Venise, en 1474. Il s'agissait, déjà, d'attirer les talents vers la République sérénissime. En 1623, le Parlement britannique crée les *Letters Patent* pour protéger les industriels contre l'arbitraire royal ; le Congrès des Etats-Unis crée en 1790 les *Patentes* au profit des inventeurs, après examen de la réalité de l'innovation ; il sera imité par l'Assemblée constituante française (1791) et le gouvernement prussien (1815).

Le problème de la reconnaissance de ces brevets nationaux dans d'autres pays (appelée extension) est abordée dès 1883 par la Convention de Paris ; la Convention de Strasbourg (1963) harmonise les principes et les dénominations ; le Traité de Washington (1970) institue une coopération internationale entre les offices nationaux (Patent Cooperation Treaty-PCT) ; la Convention de Munich (1973) crée le brevet européen (il existe aussi des accords régionaux en Afrique et ex-Union soviétique) ; l'accord TRIP'S, signé dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994, prévoit l'institution de règles et procédures de défense de la propriété industrielle dans chaque pays membre, mais l'échec de Seattle a gelé de fait son application.

## 2 Quels sont les principaux acteurs du système des brevets dans le monde ?

Les trois acteurs majeurs sont les Etats-Unis (United States Patent and Trademark Office-USPTO), le Japon et l'Europe (Office européen des brevets-OEB, à Munich). Un brevet dit « américain », par exemple, est un brevet déposé à l'USPTO : il peut l'être par un Américain (il est dit alors « indigène ») ou par un étranger (il est dit « allégone »).

Aux Etats-Unis, le brevet est octroyé à l'inventeur (personne physique), alors que partout ailleurs, il l'est au premier déposant. Il en résulte d'innombrables procédures, en particulier avec les brevets allégones. Au Japon, l'attitude protectionniste de l'Office national rend difficile les dépôts allégones. En France, la fonction d'office des brevets est assurée par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI, 16 877 brevets déposés en 1999) ; l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) peut apporter une aide financière aux PME souhaitant déposer un brevet ; la profession des conseils en propriété industrielle (au

nombre de 570) aide les inventeurs dans la démarche du dépôt ; ils peuvent être également mandataires pour les extensions à l'étranger, et conseils pour les procédures judiciaires de défense des brevets.

## 3 Quelle est la différence entre brevet européen et brevet communautaire ?

Première différence, le brevet européen existe, alors que le brevet communautaire n'est encore qu'un projet : bien qu'« adopté » par les gouvernements à la Convention de Luxembourg en... 1975, il n'a jamais été ratifié, malgré des tentatives de relance en 1989 et 1997.

Le brevet européen couvre dix-neuf pays, membres ou non de l'Union. Il simplifie la procédure d'extension en instaurant un examen unique (en anglais, français ou allemand). Toutefois, il doit ensuite être « éclaté » en brevets nationaux, dont l'enregistrement et la traduction restent à la charge de l'inventeur. De même, les juridictions restent spécifiques à chaque pays.

Ce sont ces obstacles que veut abolir le brevet communautaire, dans les limites de la seule Union, en créant un système juridique unique et en supprimant les frais d'extension : le brevet communautaire serait en effet équivalent à un brevet national, pour toute l'Union. La réforme du brevet européen, aujourd'hui à l'ordre du jour, converge avec ces objectifs du brevet communautaire.

## 4 Est-il possible de brever des logiciels ?

Les logiciels sont brevetables aux Etats-Unis, mais théoriquement pas en Europe, où ils relèvent du droit d'auteur, sauf s'il peut être prouvé qu'ils ont un effet technique sur les matériels qu'ils gouvernent. En fait, ce prétexte est de plus en plus souvent utilisé pour accorder des brevets à des logiciels. Pour clarifier la situation, la Commission de Bruxelles va proposer une directive sur ce thème. La France a entamé une concertation avec tous les partis intéressés.

Mais le sujet suscite de vives polémiques. Les défenseurs des logiciels libres redoutent que les brevets ne les empêchent de développer des programmes. En revanche, les industriels lui sont favorables. Pour François Peccoud, président du directoire de l'université de technologie de Compiègne, pouvoir breveter les logiciels est une bonne chose : « Le droit d'auteur ne rémunère que la forme, explique-t-il. Si on transcrit un programme dans un autre langage, il n'est donc plus protégé. Le brevet est donc préférable, car il protège le concept. »

## Les entreprises américaines dominent le marché des brevets

**D**es histoires comme celle-là, il doit en exister des milliers... Une délégation japonaise visite un grand groupe industriel basé à Lyon. Le patron de la mission entre (par mégarde ?) dans un labo interdit ; sa cravate traîne dans un bac contenant un produit top-secret. Ce discret mode de prélèvement ne passe néanmoins pas inaperçu. En fin de parcours, une représentante de l'entreprise lyonnaise s'excuse avec élégance de l'incident, échange la cravate tachée du visiteur trop curieux contre une toute neuve, production d'un soyeux local. Les fins ne sont pas toujours aussi heureuses. « Des vols d'invention, il en arrive tous les jours, affirme cet ingénieur conseil spécialiste en propriété industrielle, car les Français pensent encore beaucoup trop qu'ils peuvent tout protéger par le secret. »

Si l'innovation est désormais reconnue comme essentielle au développement économique, il est tout aussi fondamental de la protéger pour pouvoir en tirer tous les bénéfices. « La protection de la propriété intellectuelle permet que l'humanité bénéfice de son inventivité ; elle est même plus équitable que la rémunération du capital », n'hésite-t-on pas à dire dans l'entourage du secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret.

Les brevets sont donc une arme au service de l'économie. Non seulement parce qu'ils permettent aux entreprises de se protéger contre le pillage, mais aussi parce qu'ils stimulent la recherche elle-même. « En déposant des brevets, nous défendons nos territoires de recherche », explique Pascal Iris, directeur général d'Armines,

association de recherche des écoles des Mines. « Ils sont surtout un vecteur essentiel du transfert de technologie », ajoute Denis Randet, directeur de CEA Valorisation qui a pour mission de valoriser auprès d'industriels certains travaux de recherche menés au sein des laboratoires du Commissariat à l'énergie atomique. « Car comment créer une start-up si celle-ci ne peut se

protéger ou risque d'être bloquée par le brevet de quelqu'un d'autre ? »

Les Américains l'ont bien compris. « L'agressivité nord-américaine, qui redéploie la nouvelle économie à travers la propriété intellectuelle, en fait un terrain d'affrontement comme le furent les guerres coloniales », n'hésite pas à dire Rémi Barré, directeur de l'Observatoire des sciences et techniques. « Ils brevetent à tout prix », étendant le système à de nouveaux domaines comme celui du logiciel, au centre de vives polémiques. « Ils ont cinq ans d'avance en moyenne quant à la définition de leur stratégie en la matière, à la compétence de leurs juristes et à leur présence sur les bases de données. » Les méthodes utilisées peuvent être machiavéliques. Ainsi, les propriétaires de certaines bases de données, dont la consultation est nécessaire avant un dépôt de brevet, exigent qu'une fraction des redevances du futur brevet leur soit

## Main basse sur les ressources végétales

L'industrie des semences, qui finance au prix fort sa recherche en biotechnologies, doit assurer au mieux son retour d'investissement. Doit-elle pour autant supprimer le « privilège » du paysan, qui veut que ce dernier a le droit de semer le grain qu'il a récolté ? Aux Etats-Unis, les agriculteurs qui achètent aux multinationales des semences high-tech – mais ou coton génétiquement manipulé – doivent désormais s'engager par contrat à ne pas les replanter.

Les héritages de la guerre des semences ont une arme autrement redoutable : un procédé de stérilisation biologique, baptisé « Terminator » par ses opposants, aboutissant à empêcher la plante qui en est l'objet d'avoir une descendance. Cette « captation » des ressources pourrait avoir des conséquences dramatiques pour les pays en développement, où la plupart des paysans replantent une partie de leurs graines faute de pouvoir payer chaque année de nouvelles semences. Face aux protestations mondiales, les recherches sur Terminator sont actuellement gelées. Mais pour combien de temps ?

reversée. Le système est automatique, et se fait par simple clic. La base est verrouillée à celui qui refuserait de cliquer pour accepter cette clause ! « Un brevet est une épée à deux lames, relève Dominique Guillet, spécialiste de l'innovation à la Division des analyses économiques et des statistiques de l'OCDE. Il incite à l'innovation, mais peut aussi dissuader d'innovations subséquentes. »

Les niveaux records de dépôts de brevet atteints aujourd'hui suffisent cependant à prouver que ceux-ci sont utiles aux entreprises, et le sont d'autant plus dans le cadre d'une économie libérale et concurrentielle. Les brevets avaient connu leur heure de gloire au XIX<sup>e</sup> siècle, mais déclinèrent au siècle suivant à mesure que l'Etat ou les monopoles prenaient une part dominante dans l'économie. « ATT, l'opérateur téléphonique américain des années 1960, brevait peu : n'ayant pas de concurrent, ce n'était pas stratégique », explique Dominique Guillet. Et il ne suffit plus de déposer dans son seul pays d'origine. La globalisation de l'économie et l'internationalisation de la recherche contribuent aussi à la multiplication des dépôts. En Irlande, près de 90 % des brevets déposés le sont par des filiales de sociétés étrangères.

Mais, pour lutter à armes égales avec les Etats-Unis, les Européens souffrent de handicaps. Et pas seulement culturels. Déposer un brevet auprès de l'Office européen des brevets coûte environ trois fois plus cher qu'aux Etats-Unis. Un investissement lourd pour une rentabilité à long terme.

Annie Kahn

## Laboratoires-entreprises-Etat : un mélange détonant

**P**endant longtemps, les chercheurs français travaillant dans les laboratoires publics se sont peu préoccupés de déposer des brevets. Le faire pouvait même être contre-productif dans la mesure où leur carrière progresse en fonction des publications des résultats de leurs travaux. Or il est impossible de déposer un brevet sur une innovation déjà publiée. Cette règle effraie désormais les pouvoirs publics, qui voient les résultats des recherches qu'ils financent... exploités par d'autres ! « Nous voulons pousser les chercheurs à avoir une politique de propriété intellectuelle », affirme Jacques Serris, directeur adjoint de la technologie au ministère de la recherche. Le CNRS exige déjà depuis plusieurs années la propriété ou la copropriété des brevets issus de ses laboratoires. En 1998, il a ainsi dégagé 98 millions de francs de redevances.

L'exemple américain a sans doute contribué à une telle prise de conscience. Le Bayh-Dole Act, loi sur les brevets votée le 12 décembre 1980 par le Congrès, impose que les établisse-

ments de recherche soient propriétaires des brevets résultant d'innovations issues de leurs laboratoires s'ils ont bénéficié de subventions du gouvernement. Conséquences : les redevances versées aux universités ont crû fortement et les industriels ont intensifié leurs aides.

En France, où il n'existe pas de réglementation similaire, la propriété des innovations est le résultat des négociations menées au coup par coup entre chercheurs et industriels. « Ça nous demande beaucoup de salive, beaucoup d'explication ; nos relations avec les entreprises en sont rendues plus difficiles », regrette Jacques Mosser, vice-président de l'Institut national polytechnique de Grenoble. Certains chercheurs estiment même que les entreprises, plus en contact avec le marché, ont aussi plus de moyens financiers de défendre les brevets que les laboratoires.

La bonne stratégie consiste alors à déposer des brevets initiaux, très en amont de la discussion des contrats avec les industriels. « Cela nous met en meilleure position pour négocier »,

explique Pascal Iris, directeur général d'Armines. Il en est de même lorsqu'il est question de participer aux grands programmes européens, qui figurent parmi les premiers bailleurs de fonds des laboratoires, mais qui exigent la diffusion des résultats.

De leur côté, les entreprises regrettent le manque de « bons interlocuteurs et de circuits de décision clairs et fiables » au sein de la recherche publique. Dans les universités en particulier, tout dépôt de brevet, considéré comme un investissement, nécessite l'accord du conseil d'administration. La procédure est longue et accroît le risque de diffusion prématuée.

« Nous abordons une période où les coopérations public-privé vont se multiplier ; il serait utile d'accoupler de quelques principes simplificateurs », suggère Denis Randet, directeur de CEA-Valorisation. Au ministère de la recherche, il n'est néanmoins pas question pour l'instant de légitérer.

A. K.

## Le parcours des inventeurs est long, cher et... juridique

**L**a plupart des entreprises françaises, en particulier les PME, ont toujours regardé d'un œil dubitatif le mécanisme des brevets : trop cher, peu sûr. Pourtant, de nombreuses mesures visant à simplifier les procédures et à en alléger les coûts ont été prises au cours des dernières années. Sans grand succès pour l'instant.

Les innovateurs peinent tout d'abord à comprendre ce qui est brevetable et ce qui ne l'est pas. Le brevet porte sur la partie technique d'une innovation, et pas sur son aspect extérieur (protégé par le dépôt d'un modèle), ni sur la création d'un nom (dépôt d'une marque) ou d'une œuvre (droit d'auteur). De même, ne peuvent être brevetées les innovations « abstraites », telles que les théories scientifiques, les découvertes de phénomènes naturels, les méthodes intellectuelles, etc. Parmi les critères de brevetabilité existent en effet « l'activité inventive », c'est-à-dire le caractère inédit de l'invention par rapport à l'état de l'art, mais aussi l'obtention d'un « résultat industriel » (le brevet ne portant pas sur le résultat, mais sur les moyens de l'obtenir).

La réunion de ces conditions est en principe nécessaire à l'agrément d'une demande de brevet par un office, national, international ou

## Le coût de l'obtention du brevet et des procédures, et surtout l'incertitude liée à l'attitude des tribunaux, suscitent la méfiance des PME

étranger, chargé de les vérifier, en particulier au travers d'une recherche d'antériorité. Celle-ci peut aboutir au rejet de la demande, ou du moins à la limitation de ses préentions.

Mais le sentiment d'insécurité juridique vient de ce que les critères de brevetabilité, sous les coups de boutoir de la jurisprudence américaine et des immenses intérêts financiers qui entourent le génie génétique ou l'industrie du logiciel, tendent à « s'assouplir » de plus en plus. Ainsi a-t-on vu breveter des algorithmes de prévision des cours de Bourse, des séquences de génome, des instruments scientifiques. « Tous les offices doivent suivre le mouvement, sous peine de voir les investissements migrer vers les pays les plus souples », observe Claude Jacobson, conseil en pro-

priété industrielle au cabinet La-Voix. Le recours à un professionnel du conseil en propriété industrielle s'avère indispensable, tant les évolutions sont rapides, mais cela renchérit d'autant le processus d'obtention. Si la taxe d'examen par l'Institut national de la protection industrielle (INPI) a été réduite de 4 200 francs à 2 100 francs au 1<sup>er</sup> janvier 2000, le coût total, honoraires des conseils inclus, évolue entre 30 000 et 40 000 francs. Sans oublier l'annuité de maintien du brevet qui progresse régulièrement au cours de ses vingt ans de validité.

## FINANCER L'EXTENSION

Encore ne s'agit-il là que de l'obtention du brevet en France, qui n'a plus guère de sens au sein de l'Union européenne et du marché mondial. Son extension à l'étranger fait s'envoler les frais : il doit être traduit et enregistré, pour un coût de 30 000 francs en moyenne par pays. Pour en limiter l'impact dissuasif, des raccourcis ont néanmoins été aménagés. Tout d'abord, un délai d'un an entre le premier dépôt et une extension vers l'étranger est accordé à l'inventeur, délai pendant lequel l'invention est protégée, ce qui laisse à priori le temps d'en retirer les bénéfices commerciaux qui permettront de financer l'extension.

Des procédures internationales, telles que le dépôt à l'Office européen des brevets (OEB) ou au PCT (Patent Cooperation Treaty qui regroupe une centaine de pays), permettent de ne réaliser qu'un seul examen pour tous les Etats adhérents à ces systèmes. Si les frais d'extension restent à la charge de l'inventeur, leur paiement n'intervient qu'à l'issue d'une durée supplémentaire. La réforme du brevet européen devrait encore réduire ces frais.

Mais l'incertitude qui entoure les critères d'obtention du brevet crée surtout une insécurité juridique

## Près de 400 nouveaux litiges par an

Le contentieux judiciaire dans le domaine des brevets est longtemps resté une boîte noire. Une étude non publiée menée par M. Véron, président de l'Association des avocats de propriété industrielle (AAPI) lève un coin du voile.

Le nombre d'affaires nouvelles, en première instance ou en appel, est passé de 282 en 1990 à 362 en 1995. Mais l'étude détaille les 1 222 décisions de justice intervenues sur cette période en première instance, appel ou cassation dans les seuls tribunaux parisiens. 82 % des décisions de première instance ont porté sur la contrefaçon. La part des étrangers (en majorité allemands et américains) parmi les demandeurs (plaintifs) était de 23 % ; celle des défendeurs (en majorité italiens et allemands) était de 22 %. Une décision sur cinq a conclu à la nullité du brevet ; un quart d'entre elles, à sa validité, mais sans reconnaître la contrefaçon ; plus de la moitié ont conclu à la contrefaçon. Le montant moyen des dommages-intérêts prononcés dans ces derniers cas s'élève à 2,3 millions de francs, mais il est inférieur à 200 000 francs dans la moitié des cas.

vorce et un vol de mobylette. De plus, le coût de la procédure est élevé. Si l'appel s'ajoute à la première instance, elle peut durer jusqu'à cinq ans, pour une dépense que Claude Jacobson évalue à 100 000 francs (15 244 euros) par an pour la France, mais qui peut grimper à des sommets à l'étranger : la moyenne atteint, aux Etats-Unis, 350 000 dollars (315 452 euros) ! « Le contrefacteur ou le concurrent vont essayer de faire tomber le brevet en informant son caractère novateur : il faudra faire appel à des experts de part et d'autre ; la durée est alors quasi incompressible », explique-t-il. Dans ce laps de temps, les pertes dues à la contrefaçon, ajoutées aux coûts de procédure, peuvent conduire une PME à la faillite...

Après la réduction des coûts d'obtention, l'autre priorité d'une politique d'encouragement au brevet passe donc par une simplification et une homogénéisation des procédures judiciaires. La création d'une cour unique aux Etats-Unis en 1982 a renforcé la confiance ; les projets de réforme du brevet européen et de création d'un brevet communautaire visent également à limiter la prolifération de jurisprudences contradictoires. Mais il ne s'agit que de projets...

Antoine Reverchon

Dominique Foray, directeur de recherche au CNRS

# « La privatisation de l'activité de connaissance menace de bloquer l'innovation »

« Le brevet est-il véritablement une arme de la compétition économique ?

Il est parfaitement adapté à l'économie de l'innovation. Il la protège sans la cacher (au contraire du secret), ce qui permet, d'une part, de la confronter à son marché ; d'autre part, de l'intégrer dans l'estimation du capital immatériel de l'entreprise, et donc dans sa valorisation boursière. Surtout, le brevet crée un droit transférable, ce qui facilite les échanges. La propriété intellectuelle devient elle-même source de revenus. Brevets et licences ont rapporté, par exemple, 750 millions de dollars à IBM en 1998.

Cette « économie du savoir » globalisée crée une situation de concurrence mondiale entre grands blocs, actuellement à l'avantage des Etats-Unis et des grandes entreprises américaines. La France a, par exemple, payé en 1996 2,2 milliards de dollars de licences pour l'exploitation de brevets américains, alors qu'elle n'en a reçu que 350 millions de dollars.

Le brevet est-il efficace au niveau de la firme ?

Le coût de l'identification des contrefaçons et des procédures, étant donné l'hétérogénéité des systèmes judiciaires d'un pays à l'autre, rend la protection du brevet très difficile pour une PME. Pour les grandes entreprises internationales, il s'agit, en revanche, d'un coût marginal faible. L'explosion du nombre de brevets déposés aux Etats-Unis depuis le début des années 90 s'explique surtout par le fait qu'entreprises et universités y avaient déjà compris l'importance de l'enjeu dans une économie du savoir ; elles ont été encouragées par la simplification juridique (en 1982 a été créée *the Court of Appeals of the Federal Circuit*, seule compétente pour les questions de brevet). Résultat : 151 000 brevets ont été accordés aux Etats-Unis à des entreprises américaines en 1998, soit une augmentation de 38 % par rapport à 1997.

Quels sont les effets de cette « frénésie du brevet » ?

Si le principe du brevet reste efficace, cet usage immoderé affaiblit l'intérêt économique du système. On assiste à une multiplication de pratiques qui le pervertissent. Aujourd'hui, des PME abandonnent des champs entiers de l'innovation technologique lorsqu'elles s'aperçoivent que de grandes firmes l'ont encombrée de brevets : même si ceux-ci sont fragiles, le coût de leur contestation est dissuasif !

Ainsi, le fait de breveter une infime partie de ce qui pourrait aboutir à une véritable innovation (comme un fragment de gène) empêche quiconque d'acquérir la série des licences nécessaires à la production de cette innovation. A l'inverse, certains brevets couvrent un champ extrêmement large, de l'invention à ses résultats à venir en passant par les instruments de son développement, bloquant ainsi toute exploration des variantes possibles.

Il existe pourtant des critères de brevetabilité assez stricts...

Ils sont en fait plutôt ambigus. Les offices nationaux de brevet, et même l'Office européen, sont obsédés par la place de leur pays dans la compétition économique internationale. De plus, la jurisprudence s'étend extrêmement rapidement : il suffit d'un brevet pris aux Etats-Unis pour que les autres offices soient tentés de suivre.

En fait, ce mouvement procède de la privatisation croissante de l'activité de connaissance. Ce qui appartenait auparavant au « bien public » devient aujourd'hui de plus en plus souvent régulé par le marché.

Cette mutation peut-elle affecter la recherche fondamentale ?

La recherche académique est prise en tenaille : d'un côté, les budgets publics stagnent ou baissent ; de l'autre, l'industrie, qui investit trop peu dans la recherche fondamentale, se tourne vers les

universités ou vers les grands organismes comme le CNRS. Ceux-ci sont donc amenés à faire de plus en plus de « valorisation ». Le mouvement est parti des Etats-Unis : la part des brevets déposés par des institutions comme Berkeley, Stanford ou le MIT est encore faible – un peu plus de 2000 sur un total de 151 000 en 1998 –, mais le rythme de croissance est très rapide. La France a emboîté le pas.

» Ce rapprochement avec le monde économique a des effets positifs. Il redonne à la science un rôle dans la création d'entreprises, rôle qu'elle avait autrefois mais qu'elle a largement perdu. Il peut aussi rejoindre de façon bénéfique sur le fonctionnement des organismes. Mais, en même temps, la commercialisation de la recherche et plus particulièrement le système du brevet, autrement dit la protection privée de la découverte, vont à l'encontre de tous les bénéfices d'une science ouverte, liés à la circulation rapide et libre de la



Dominique Foray

● Dominique Foray est directeur de recherche au CNRS, enseignant à l'université Paris-IX-Dauphine, où il coordonne les recherches de l'Institut du management de la recherche et de l'innovation (IMRI).  
● Docteur en économie (1984), il a publié, avec J. Mairesse, *Innovations et performances des firmes*, éd. Eheiss 1999.

connaissance : l'accumulation et la recombinaison des savoirs, mais aussi le contrôle collectif de la qualité d'une recherche, difficilement compatible avec la confidentialité requise par un contrat industriel. Un établissement ne mène pas impunément une politique de forte protection de la propriété intellectuelle : il le fait forcément au détriment de sa mission de production de « biens » ou de savoirs publics. En somme, c'est un choix social à assumer !

Quelles en sont les conséquences sur l'activité scientifique ?

Une politique axée sur la prise de brevet nuit nécessairement aux autres modes de production scientifique – publications, conférences ou expertises –, puisque le principe est de ne pas divulguer un résultat avant qu'il soit protégé par un brevet. Il existe aux Etats-Unis un « délai de grâce » d'un an entre la publication et la demande de brevet, mais ce système n'a pas cours en Europe. De façon générale, le brevet constitue un mode d'exploitation de la connaissance dont le rendement social est sans doute plus réduit qu'un système de « science ouverte ».

La recherche et l'industrie peuvent-elles trouver un mode de relation plus sain ?

Il ne s'agit pas de cultiver une vision nostalgique de la recherche fondamentale. Mais il faut imaginer un partenariat équilibré entre la recherche publique et l'industrie, qui garantisse la propriété intellectuelle tout en préservant la circulation de la connaissance. En particulier, les chercheurs ne devraient pas céder aux industriels des licences exclusives, qui risquent de devenir des droits exclusifs sur leur outil de recherche ou sur les matériaux qu'ils étudient. Mais, dans un système de plus en plus concurrentiel, il est difficile de résister. »

Propos recueillis par  
Pierre Le Hir  
et Antoine Reverchon

## La brevetabilité du vivant se met lentement en place

Chercheurs et industriels devront patienter encore un peu. Le ministère de l'industrie vient de saisir le Conseil consultatif national d'éthique (CCNE) sur le projet de loi de transposition dans le droit français de la directive européenne relative à la protection des inventions biotechnologiques, adoptée en juillet 1998. Il faudra ensuite que les parlementaires s'en emparent, et le débat promet d'être vif, comme en témoigne la pétition lancée par deux députés européens, dont Jean-François Mattéi, contre la brevetabilité du génome humain. Il avait déjà fallu dix ans de gestation, un premier vote négatif et de multiples négociations entre les représentants des Etats membres pour que la directive soit adoptée.

### RÉMUNÉRATION

Il est pourtant plus que temps. Des plantes transgéniques au clonage de mammifères, en passant par la thérapie génique et la fabrication de médicaments par génie génétique, les bouleversements apportés par la biologie se multiplient. Avec, à la clé, des enjeux économiques considérables. Comme toutes les autres, les inventions biotechnologiques doivent donc bénéficier d'un droit au brevet. D'une part parce que ce dernier assure à l'inventeur la rémunération nécessaire à son activité de recherche. D'autre part, et contrairement à ce que l'on croit trop souvent, parce qu'il implique la description complète de l'invention qui en est l'objet-description qui, une fois mise à la disposition de la communauté scientifique, permet à celle-ci de progresser.

La délivrance de brevets sur des éléments vivants ne date pas d'hier : c'est en 1843, en Finlande, que fut pour la première fois brevetée une levure. La convention de Strasbourg (1963) définit les brevets accordés « aux procédés microbiologiques et aux produits obtenus par ces procédés ». Mais cette

surtout parce que ses enjeux commerciaux sont inestimables, l'exploitation potentielle de nos propres gènes illustre de façon extrême la complexité des problèmes posés par la brevetabilité du vivant. Il y a quelques années, le Bureau américain des brevets avait ainsi accordé des brevets pour des séquences génétiques auxquelles aucune application industrielle particulière n'était attribuée. Etant entendu que de très larges régions du génome humain n'auront en fait aucun intérêt médical – ce qui éteint tout intérêt à la prise systématique de brevets sur l'ensemble des données génétiques –, un consensus international, mais informel en l'absence de réglementation mondiale, veut désormais que l'on ne puisse s'approprier les éléments constitutifs du génome humain : le brevet ne peut intervenir que lorsqu'en leur associe une plus-value intellectuelle ou industrielle. Ce qui n'empêche pas deux positions diamétralement opposées de continuer à s'affronter.

La première, qui revendique la propriété exclusive de banques de données génétiques pour elles-mêmes ou leurs filiales, est défendue par quelques sociétés privées – à commencer par Celera Genomics Systems, dont le très entreprenant directeur, Craig Venter, a considérablement accéléré les recherches sur le séquençage. La seconde, soutenue par la majorité des scientifiques du Human Genome Project (consortium international financé sur fonds publics) et nombreux industriels, estime au contraire que la libre circulation des informations génétiques est essentielle au respect des droits de l'homme et aux progrès de la science. Bill Clinton et Tony Blair ont récemment abondé dans ce sens, en déclarant que « les données fondamentales sur le génome humain, comprises le séquençage de tout le génome de l'ADN humain et ses variations, devraient être librement accessibles aux scientifiques du monde entier » (*Le Monde* du 16 mars).

Mais, au-delà des considérations éthiques, le président américain et le premier ministre britannique ont aussi traduit l'inquiétude des grands groupes pharmaceutiques.

Ceux-ci préfèrent bien entendu

puiser dans le domaine public plutôt que payer droits d'entrée ou redevances au quasi-monopole que pourrait imposer Celera Genomics Systems grâce à l'avance impressionnante dont elle dispose en matière de collecte des données génétiques humaines. Reste à définir, au-delà de ces interdits, la nature exacte des informations qui feront l'objet de brevets en bonne et due forme.

Catherine Vincent

### CHRONIQUE

par Alain Lebaube

## Mauvais procès pour le CARE

Bousculées par la surenchère revendicative du Medef, qui donne parfois l'impression de vouloir faire table rase du passé dans le cadre de la « refondation sociale », les organisations syndicales finissent par voir le mal partout. Une attitude qui peut se justifier à l'égard d'un éventuel contrat de mission ou de projet, mais qui prend parfois les allures d'un psychodrame quand il s'agit du contrat d'aide pour le retour à l'emploi (CARE), envisagé dans les négociations pour la nouvelle convention de l'assurance-chômage, et au sujet duquel la CFDT formule des propositions complémentaires. A ce point des discussions, en effet, rien n'autorise le comité CGT-chômeurs à considérer que la CFDT a « déclaré la guerre aux chômeurs », ou, encore, que Nicole Notat « apporte son soutien au Medef pour détruire le code du travail et instaurer une police des chômeurs ». D'ailleurs, l'adoption d'un préambule, au cours de la séance du 24 mai, a fait retomber la pression, chacun évitant les mots qui fâchent et acceptant l'hypothèse d'un nouveau dispositif, conçu sur une base contractuelle.

En réalité, cela fait plus de quinze ans que l'Unedic ne se cantonne plus à la seule indemnisation des chômeurs. Prudemment il est vrai, sous l'impulsion de la CFDT, mais avec les réserves persistantes de FO, les gestionnaires du régime d'assurance-chômage se sont engagés dans un processus d'infexion vers des politiques actives en faveur du retour à l'emploi, dont le CARE ne serait que la prolongation.

Que cette orientation puisse être confirmée à un moment où des pénuries de main-d'œuvre commencent à se manifester ne devrait donc pas surprendre, a priori. Dans le contexte de reprise, l'enfermement prolongé des chômeurs les plus anciens et les moins qualifiés constitue un risque social, et il faudrait profiter de la conjoncture pour essayer de supprimer les mécanismes de la « trappe à chômage ».

Dès lors, il ne paraît pas saugrenu, non plus, qu'un programme associe l'indemnisation à l'obligation pour le chômeur d'effectuer un bilan de compétences, de suivre une formation personnalisée en vue d'un emploi et d'accepter les propositions de poste correspondant à son profil. La CFDT y pensait de longue date et, si elle se félicite que le Medef se soit rallié à son idée, elle lui reproche aussi d'avoir « fait un hold-up » qui pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

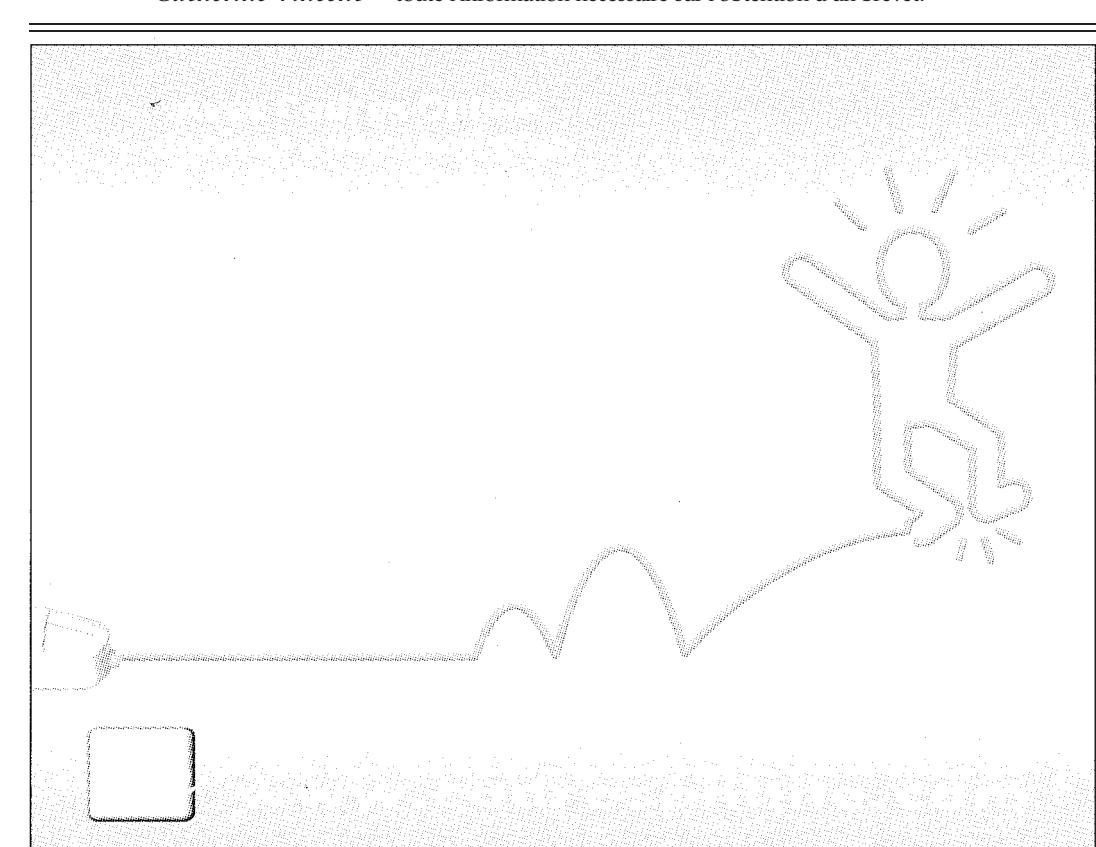
Derrière le principe, toute la question est en effet de savoir de quels droits et de quels devoirs est assortie la mesure, qui peut devenir soit incitative, soit coercitive. Evidemment, les syndicats refusent de se muer en « sanctionneurs » ou en « gendarmes », s'il fallait que le versement des allocations soit strictement conditionné aux efforts des chômeurs priés de reprendre un emploi à n'importe quel prix.

Par le biais du code du travail, heureusement, la loi fixe déjà les règles qui sont appliquées par l'ANPE et l'administration du travail. Tout chômeur doit être à la « recherche effective d'un emploi » pour demeurer inscrit comme demandeur d'emploi et continuer à percevoir ses indemnités, les causes de radiation, les durées de suspension et les conditions de recours étant également précisées.

Sans faire de procès d'intention, voilà qui pourrait suffire à encadrer le CARE ou son succédané. Même si les mauvaises langues font observer que cet environnement réglementaire n'a pas empêché que 185 000 radiations soient prononcées en 1999.

### Bibliographie

- Brevets d'invention, marques et propriété industrielle, de Frédéric et Jean-Michel Wagret (Que sais-je ?, PUF, 128 p., 1998, 42 F, 6,4 €)
- La technologie et l'innovation, de Henri Guillaume (La Documentation française, 255 p., 1998, 150 F, 22,87 €)
- Sciences et technologie, Indicateurs 2000, sous la direction de Rémi Barré (Economica, 463 p., décembre 1999, 450 F, 68,6 €)
- Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie ; mesurer les économies fondées sur le savoir (OCDE, 178 p., 250 F, 38,1 €)
- www.uspto.gov : le site de l'Office des brevets américains affiche des pages destinées aux enfants et adolescents. Ou comment inciter à innover et à protéger ses trouvailles dès le plus jeune âge !
- www.inpi.fr : le site de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) où figurent, outre les bases de brevets nationales et internationales, toute l'information nécessaire sur l'obtention d'un brevet.



## EN DIRECT DE BRUXELLES

par Philippe Lemaitre

## Le renouveau de Mai

**I**l y a peu, l'horizon communautaire était bouché, avec comme unique perspective un élargissement mal préparé, d'où un malaise évident qui, parmi d'autres conséquences, minait la crédibilité de l'euro. Les Quinze paraissaient privés d'imagination, le couple franco-allemand malade, la Commission pâlotte. Changement de décor avec le mois de mai : les 6 et 7, lors de leur réunion informelle des Açores, les ministres des affaires étrangères des Quinze ont un échange de vues encourageant sur « l'avenir de l'Europe ». Puis le 12, à Berlin, Joschka Fischer, en fixant à la construction communautaire des objectifs politiques à long terme, relance de façon positive le débat et donne ainsi un intérêt nouveau à la présidence française.

Celle-ci semblait mal partie. Jacques Chirac, Lionel Jospin, le gouvernement, comme inhibés par les perspectives électorales, se montraient frileux. Jusqu'à un passé récent, les Français, sous prétexte de ne pas alourdir la négociation, plaident pour limiter l'ordre du jour de la Conférence intergouvernementale (CIG) qu'ils vont devoir piloter à partir du 1<sup>er</sup> juillet aux trois questions qui n'avaient pas été résolues à Amsterdam en juin 1997 : la taille de la Commission, la repondération des votes au sein du Conseil et l'extension du champ des questions prises à la majorité. Même s'ils feignent aujourd'hui de l'avoir oublié – ils en sont devenus, dans l'intervalle, des partisans déterminés –, ils n'étaient pas chauds pour rouvrir le dossier des « coopérations renforcées », comme le recommandait la Commission. Il s'agit, on le sait, de la possibilité donnée à un groupe de pays d'aller de l'avant dans

**Joschka Fischer n'a pas travaillé seul. Il a consulté Jacques Delors, rencontré à plusieurs reprises Hubert Védrine, avant de prononcer son discours.**

**Les Français reconnaissent que l'exercice change la donne et crée une nouvelle dynamique. Déjà, les pays hostiles aux « coopérations renforcées » seraient en train de revoir leurs positions**

l'un ou l'autre domaine, sans que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas suivre soient en mesure de s'y opposer. Cette facilité, conçue afin de contourner les blocages, se trouve déjà inscrite dans le traité d'Amsterdam, mais assortie de conditions très restrictives imposées par ceux (les Britanniques, les Nordiques, les Espagnols) qui sont hostiles à l'idée. Cette opposition demeure et la provoquer pourrait rendre plus difficile un accord lors du Conseil européen de Nice, en décembre, expliquait-on du côté français.

Avec cette approche minimale, le danger existait de se retrouver, après Nice, avec un accord médiocre sur les trois « reliquats d'Amsterdam », dramatiquement impropre pour mobiliser l'opinion, et sans autres moyens pour préparer l'Union à son élargissement. Celui-ci apparaît à brève échéance inéluctable (difficile de faire patienter les partenaires d'Europe centrale au-delà de 2005), même si les négociations sur la manière de procéder n'ont pas vraiment commencé entre les Quinze et *a fortiori* avec les pays candidats. Beau tableau de chasse ainsi tracé pour une présidence qui s'affirme ambitieuse !

Les Français se sont ressaisis et, peu à peu, ont donné l'impression de mieux prendre la mesure de leurs responsabilités vis-à-vis de l'Europe, et des dangers courus s'ils laissaient perdurer l'atonie actuelle. Ils ont compris que quelques progrès sur le plan social (la mise en œuvre du programme adopté à Lisbonne en mars), sur celui de l'environnement ou de la défense des consommateurs ne suffiraient pas à sauver la présidence française ; que sans négliger bien sûr de tels sujets, elle serait jugée sur sa capacité à préparer le fonctionnement de l'Europe après l'élargissement. Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, a raison de dire, qu'en France comme ailleurs, les décisions du Conseil européen d'Helsinki de décembre dernier ont largement contribué à la prise de conscience que l'élargissement (à douze pays dans les dix ans, sans compter la Turquie et les Républiques balkaniques) serait un bouleversement et qu'il fallait s'organiser.

La machinerie franco-allemande s'est remise en mouvement. Joschka Fischer n'a pas travaillé seul. Il a consulté Jacques Delors, rencontré à plusieurs reprises Hubert Védrine, avant de prononcer son discours. Les Français, qui n'ont donc pas été tenus à l'écart, reconnaissent que l'exercice change la donne et crée une nouvelle dynamique. Il relance la coopération franco-allemande, ce qui, espère-t-on à Paris, devrait faciliter le bon cheminement de la CIG, avec, peut-être, des positions communes à l'automne. Pour le long terme, il fixe l'objectif politique ambitieux d'une fédération européenne à ceux des Etats-membres qui croient aux bienfaits de l'intégration et propose, pour aller de l'avant, une méthode, celle des coopérations renforcées.

Tactiquement, le document est habile, en laissant des portes ouvertes sur beaucoup de points, par son souci de progressivité et aussi en devançant les critiques, en particulier celles qui pourraient lui reprocher d'enterrer les Etats-nations. « Il ne faudrait pas que le débat sur l'avenir de l'Europe gêne la conclusion de la CIG. Mais l'effet Fischer peut nous être utile pour la terminer à temps. Nous voulons une CIG qui prépare l'avenir et qui ne nous offre donc pas des solutions au rabais », déclarait récemment Pierre Moscovici, le ministre français délégué aux affaires européennes.

Le discours de M. Fischer aurait déjà modifié la tonalité des discussions : les pays hostiles aux « coopérations renforcées » seraient en train de revoir leurs positions. Ils y verront la désorganisation et le moyen de rendre possibles des avancées sectorielles après l'élargissement et d'éviter donc la paralysie sans être pour autant obligés de souscrire au bond institutionnel qu'ils récusent !

Au-delà de l'échéance de la CIG, le débat sur l'avenir de l'Europe, qui retrouve ainsi un peu d'âme, est désormais inscrit durablement à l'ordre du jour ; « un vrai débat identitaire dont personne n'est propriétaire et qui doit donc se développer largement au sein de l'Union », estime M. Védrine. Il s'agit de l'ordonner et de le nourrir. En étant conscient que les transferts de souveraineté envisagés par le ministre allemand des affaires étrangères sont rejetés par plusieurs Etats-membres, le Royaume-Uni en tête, et que, sans même évoquer les remous internes, l'opération maintenant esquissée pourrait susciter de fortes tensions au sein de l'Union. On peut penser que, sans les souhaiter, c'est là, à Bonn et à Paris, un risque accepté.

Pierre Lelong, président du comité des affaires européennes à la Cour des comptes

# « Les Etats membres doivent laisser davantage de liberté à la Commission »

En septembre 1999, vous avez formulé des recommandations afin de réformer l'exécutif bruxellois. Estimez-vous que le Livre blanc présenté en mars par Neil Kinnock, le vice-président chargé de la réforme administrative, les suit ?

Nombre de propositions sont intéressantes, mais Romano Prodi, le président de la Commission européenne, semble en avoir laissé tomber un certain nombre, pourtant essentielles : la politique du personnel, l'externalisation des tâches ou le contrôle financier.

M. Prodi souhaite valoriser la promotion au mérite et diminuer celle à l'ancienneté, qu'en pensez-vous ?

La progression à l'ancienneté apporte tout de même une garantie d'indépendance : il faut donc qu'elle continue de jouer un rôle. Quant à la promotion au mérite, pour qu'elle soit le plus objective possible, elle doit être le fait d'une évaluation collégiale, et non d'une seule personne. Mais le Livre blanc a surtout le tort de ne pas traiter un point essentiel : le mélange pernicieux et népotique des contractuels et des fonctionnaires dans les concours internes. Ces concours sont taillés sur mesure pour des contractuels préalablement recrutés par copinage, qui souhaitent devenir fonctionnaires. On publie par exemple l'avis de vacance d'un poste d'administrateur chargé de la liquidation des dossiers du tourisme, et comme par hasard c'est Mme Y., épouse de tel directeur, qui répond le mieux au profil requis. Rien d'étonnant : grâce à son mari, elle occupe le poste depuis trois ans comme contractuelle et connaît toutes les ficelles du métier.

Parfois, on ne prend même pas la peine d'organiser des épreuves, on lance un concours sur titres. Ce système a permis de caser une proportion appréciable du personnel

actuellement en poste, en lésant les fonctionnaires qui souhaitaient s'élever dans la hiérarchie. Le premier grand principe à appliquer serait la séparation étanche des carrières des fonctionnaires et des contractuels.

La Commission Santer est tombée en raison des révélations sur les irrégularités commises lors de la passation de contrats avec des bureaux d'assistance technique (BAT) privés. La Commission Prodi promet d'agir avec plus de rigueur. Cela vous satisfait-il ?

Ce serait une bonne chose que les services sachent enfin rédiger des contrats précis, dans lesquels les prestations, contreparties des financements accordés, soient claires. Mais c'est encore insuffisant. Les BAT ne doivent pas être utilisés lorsqu'il s'agit de déléguer des tâches relevant de la puissance publique. Plutôt qu'à des entités privées, la Commission devrait avoir recours à des établissements publics à caractère industriel et commercial, appelés « agences » dans la pratique communautaire.

Dotées d'une autonomie financière, ces agences peuvent être animées par des fonctionnaires détachés, ou des agents de droit privé. Mais actuellement elles doivent être créées par décision des Etats membres, qui imposent ensuite la nomination de tel administrateur ou de tel directeur. La Commission répugne donc à utiliser ces instruments qui échappent à son autorité. Je regrette que M. Prodi ne réclame pas la possibilité de créer des « agences » sans avoir à demander la permission aux Etats membres.

Les BAT posent, d'une manière plus générale, la question des relations avec le secteur privé...

Les BAT sont en effet d'autant plus dangereux que Bruxelles est un lieu d'intense lobbying, et que la Commission n'arrive pas toujours à

savoir quels sont les intérêts financiers derrière ces entités privées. Est-il normal qu'un fonctionnaire doive rendre compte sous vingt-quatre heures de tout contact qu'il pourrait avoir avec un représentant d'un Etat membre et qu'aucune règle n'existe concernant les entités qu'il accorde aux représentants d'intérêts privés ? Je regrette, là encore, que M. Prodi n'ait pas édicté de règles. Les associations professionnelles et les officines de lobbying qui assiègent la Commission devraient être astreintes à déclarer leurs mandants et leurs moyens financiers. Les fonctionnaires devraient avoir l'interdiction de rencontrer celles qui ne se separent pas fait enregistrer.

S'agissant du contrôle financier, que pensez-vous du projet de M. Kinnock de remplacer tout contrôle a priori par un audit à posteriori ?

M. Kinnock considère que le contrôle a priori est une passe-ville, et il n'a pas tort. L'embauche irré

gulière – dans l'affaire Cresson – du dentiste de Châtelerault comme visiteur scientifique avait été validée par un contrôleur financier. Sans contrôle a priori, les directeurs se poseront des questions sur la légitimité des dépenses qu'ils ordonnent. Mais l'audit a posteriori ne servira à quelque chose que si l'on met en place un système qui permette de repérer les problèmes et d'en sanctionner les auteurs.

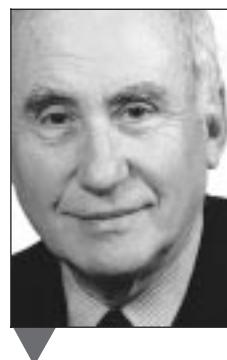
Vous avez l'air critique à l'égard de la nouvelle Commission ?

Non, je voudrais plutôt l'encourager, car la construction européenne ne survivrait pas sans dommages à une nouvelle crise. Pour améliorer ses méthodes de travail, la Commission doit obtenir de nouvelles marges de manœuvre. Les Etats membres doivent lui laisser plus de liberté. Les réformes proposées imposent une modification des textes de base que sont le statut des fonctionnaires et le règlement financier. Or cette modification est décidée par le conseil des ministres à la majorité qualifiée, après avoir subi toute une série d'examens par des sous-comités de chefs de bureau des différents Etats membres, puis par les ambassadeurs qui siègent au Comité des représentants permanents. Ces procédures très lourdes font appel à des gens qui n'ont pas l'expérience vécue des questions qu'ils discutent. Elles ne doivent donc pas concerner les prescriptions de détail. Les Etats membres ne doivent légitimer que sur les grands principes, et laisser à la Commission la liberté de les mettre en œuvre.

N'est-il pas prévu par les traités que les Etats légifèrent dans le détail ?

Absolument pas. C'est une dérive de fait qui s'aggrave depuis le démarrage de la Communauté.»

Propos recueillis par Rafaële Rivais



**Pierre Lelong**

• Membre du comité des experts indépendants auprès du Parlement européen dont les critiques ont été à l'origine de la chute de la Commission Santer, Pierre Lelong, soixante-neuf ans, est président du comité des affaires européennes à la Cour des comptes.

# Hubert Haenel applaudit la relance du couple franco-allemand

**H**ubert Haenel s'est toujours fait une certaine idée de l'Europe. Il la voyait culturelle, imprégnée des vertus universitaires et des monastères de jadis. Il la juge en petite forme ; c'est pourquoi, lui, sénateur RPR du Haut-Rhin et président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, applaudit la proposition d'une fédération d'Etats, concue par Joschka Fischer, le ministre allemand des affaires étrangères. « Qu'on ne se leurre pas, déclare-t-il, l'Europe ne sera jamais plus comme avant. Je me reconnais dans les interrogations de M. Fischer qui tombent à pic pour réveiller un moteur franco-allemand qui en avait bien besoin. Si nous n'allons pas dans ce sens, l'Europe ne ressemblera plus à rien ! »

De quoi hérir les « souverainistes » de droite comme de gauche, de Charles Pasqua à Jean-Pierre Chevènement. Mais ce gaulliste, qui aime à se dire « modéré », n'en a cure : ses parents, l'Alsace et la Lorraine où il s'est épanoui, et son peu de goût pour les enfermements le destinaient à une aire continentale.

« La providence » l'avait détourné de la Poste à laquelle était promis ce fils de couturière en le plaçant comme « pion » chez les jésuites de Nancy. La providence et pas mal de travail l'ont orienté peu à peu vers la magistrature.

Ce modéré est remuant : il fonde la première section du Syndicat de la magistrature pour « faire bouger ce corps complètement sclérosé ». Il sort major de l'Ecole nationale de la magistrature, tête de l'administration centrale, puis des cabinets ministériels, revient à la chancellerie, part au Conseil d'Etat, conseille le président de la République.

Il s'était juré de ne pas faire de politique. La providence (à nouveau) le pousse dans une carrière réglée comme du papier à musique : en 1977, il devient maire de Lapoutroie (Haut-Rhin) sans l'avoir cherché ; avec l'appui du

Président de la délégation du Sénat pour l'Union européenne, il soutient l'idée de fédéralisme avancé par Joschka Fischer

RPR, il est élu sénateur en 1986, peut-être par dépit qu'on lui ait barré l'accès à la région qui l'intéresse tant et où il finit par devenir vice-président du conseil régional d'Alsace en 1998.

Gros travailleur, le sénateur Haenel « rapporte » sur la justice, l'armée, l'aménagement du territoire, le Plan, la SNCF. En 1995, il en conclut que les cheminots ont raison de se révolter parce que « personne ne leur démontre que le ferroviaire avait un avenir ». En 1999, il participe à la Fête de l'Humanité pour y parler du chemin de fer.

« Ils m'y ont gardé toute la journée », s'attendrit-il.

Le voilà succédant à l'automne 1999 à Michel Barnier – nouveau commissaire à Bruxelles – à la présidence de la délégation du Sénat pour l'Union européenne où trente-six sénateurs de tous bords examinent les textes européens avant qu'ils soient adoptés par les institutions communautaires. En accord avec le Garde des sceaux, la délégation travaille actuellement au droit de la famille, au droit des affaires et à la grande délinquance internationale. Hubert Haenel rêve d'un parquet européen et d'une europolice.

Toujours préoccupé des transports, il estime qu'on ne peut « laisser le transport de fret se développer de façon inconsidérée », et emmène sa délégation en Suisse pour étudier les conséquences des « autoroutes ferroviaires » en cours d'achèvement. Il a désigné un sénateur par pays candidat à l'Union « pour nous expliquer ce qui marche dans ces pays et ce qui y fait problème ».

Il ne faut pas beaucoup le pousser pour qu'il proclame son credo européen. Impossible de ne pas élargir le cercle des Quinze aux pays communistes, n'est-ce pas, mais « il n'est pas pour demain », mais « nous allons l'associer à la Conférence des organes spécialisés dans les affaires communautaires » (Cosac). Tout au plus son flair de politique lui souffle-t-il de prendre garde aux euroscéptiques : « Si on veut que l'Europe se substitue un jour à l'Etat, il faut que nous donnions aux gens de mon village la certitude que l'ouverture des frontières ne signifiera pas plus de délinquance et plus d'insécurité. » L'Europe commence à Lapoutroie.

Alain Faujas



**Hubert Haenel**

• Né le 20 mai 1942, à Pompey (Meurthe-et-Moselle), Hubert Haenel est magistrat. En 1975, il est secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature. Il est nommé conseiller technique à la présidence de la République de 1975 à 1977. Il siège à la Haute Cour de justice depuis 1998

**VIA INTERNET, au travail ou chez vous**

**FINANCE D'ENTREPRISE EN ENSEIGNEMENT A DISTANCE ET EN LIGNE**

<http://www.univ-rennes1.fr/fc>

Contact  
Eliane ANDRÉ  
Tél. 02 99 84 39 50

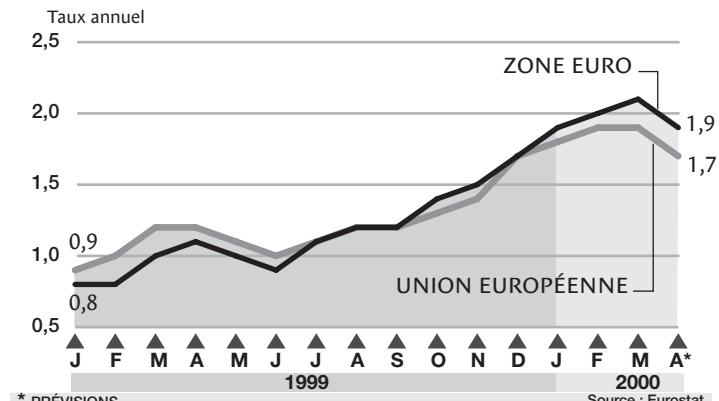
Eliane Andre  
@univ-rennes1.fr

Ouverture  
septembre 2000

FORMATION CONTINUE UNIVERSITE DE RENNES 1

## EUROPE

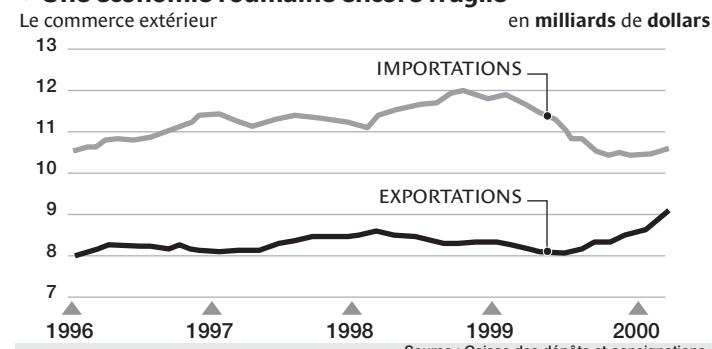
## ▼ Une inflation en baisse



● **LE TAUX D'INFLATION ANNUEL** (calculé sur les douze mois précédents) s'est établi à 1,7 % en avril 2000 contre 1,9 % en mars, soit une baisse de 0,2 point, au sein de l'Union européenne. Un résultat meilleur que celui des Etats-Unis (3 % en avril 2000). ● **EN MATIÈRE DE HAUSSE DES PRIX**, les moins bonnes performances ont été enregistrées en Irlande (5 %), au Luxembourg (3,2 %) et en Espagne (3 %). Les meilleures sont le fait du Royaume-Uni (0,6 %), de la Suède (1 %) et de la France (1,4 %). ● **HORS ÉNERGIE** (poste qui pèse le plus avec, en deuxième position, les transports), le taux d'inflation annuel s'est établi à 1,1 % en avril. Globalement, la tendance est à la stabilité, avec des oscillations très faibles.

## PAYS ÉMERGENTS

## ▼ Une économie roumaine encore fragile



● **LA REPRISE EN EUROPE OCCIDENTALE** et la dépréciation de la monnaie roumaine permettent d'espérer un retour de la croissance après trois années de récession forte. Depuis l'été 1999, et malgré les difficultés créées par la guerre en Yougoslavie, les exportations ont fortement redémarré. Les importations, encore contraintes par la faible demande intérieure, ont repris plus tardivement. Les comptes extérieurs se sont donc améliorés.

● **POUR AUTANT, LA SITUATION RESTE FRAGILE** : inflation forte (près de 50 % annuels), taux de change glissant, etc. Les grands chantiers (restructurations bancaire et industrielle) sont donc loin d'être terminés. (Source : Caisse des dépôts et consignations).

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (fév. 00, en %)</b>											
Sur un an .....	4,5	5,5	7,6	7,6	7,2	2,8	2,8	1,8	-1,3	5,0 (12/99)	4,7 (12/99)
Sur un mois .....	0,9	1,2	2,1	1,8	0,9	1,1	1,0	4,5	-0,6	1,3 (12/99)	1,2 (12/99)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (mars. 00, en %)</b>											
Sur un an .....	1,9 *	2,0 *	2,1 *	2,5	3,0	1,7 *	2,6	1,6 *	0,7	3,7	-1,1 (déc.)
Sur un mois .....	0,4 *	0,4 *	0,2 *	0,5	0,5	0,5 *	0,4	1,1 *	0,2	0,6 (fév. 00)	-0,3
<b>PIB EN VOLUME (4<sup>e</sup> trimestre 99, en %)</b>											
Sur un an .....	3,0	3,0	2,3	2,9	4,0	3,2	2,1	3,9	3,0	4,6	0,0
Sur trois mois .....	0,8	0,9	0,7	1,2	1,0	0,9	0,4	1,2	0,8	1,8	-1,4
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
1999 .....	-0,7	-1,2	-1,2	-0,9	-1,1	-1,8	-1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	-6,1 (1998)
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
1999 .....	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
<b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, jan. 00)</b>											
	-13,1	-4,5 *	+1,3	2,7	-3,2	-1,1	-1,1	0,5	-5,2	-33,2 (oct.)	10,3 (oct.)
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (4<sup>e</sup> trimestre 99, en %)</b>											
Sur trois mois .....	0,7	0,6	0,8	2,1	0,7	1,7	1,8	2,5	1,6	1,3	0,2

\* provisoire      \*\* source Commission européenne      \*\*\* Luxembourg inclus

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

## Les indicateurs français

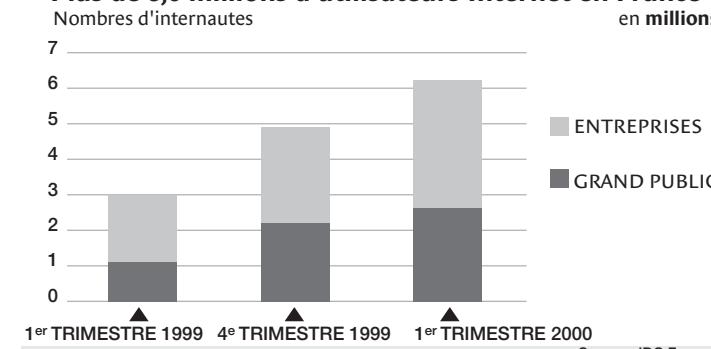
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)</b>		
	-1,7 % (mars)	+4,1 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	14,7 % (3 <sup>e</sup> trim. 99)	-0,9
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	-0,9 % (3 <sup>e</sup> trim. 99)	+1,2 %
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (solde cumulé sur 12 mois)</b>	+7,5 MdF (mars. 00) +102,8 MdF (00/99)	-3,2 MdF -31 MdF
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*</b>	+2 (avril)	-10 **
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)</b>	+37 (avril)	-23 **
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>	23 210 (avril)	+3 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***</b>	3 502 (fév.)	-0,4 %

\* solde de réponses, cvs, en %    \*\* solde net douze mois auparavant    \*\*\* par date de publication

Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## ▼ Plus de 8,6 millions d'utilisateurs Internet en France



■ **LE MARCHÉ PROFESSIONNEL** tire la progression d'Internet en France. Globalement, le nombre d'internautes a augmenté de 112 %, dans l'Hexagone, entre le premier trimestre 1999 et le premier trimestre 2000, estime la société d'études IDC France.

■ **LE RALEMENTISSEMENT** de la croissance des ventes de micro-ordinateurs (+ 2,2 %) au premier trimestre 2000 devrait entraîner une baisse de l'augmentation du nombre d'internautes au deuxième trimestre, qui n'atteindrait alors que 14 %. Globalement, IDC table sur une croissance de 44 % du nombre d'internautes français en 2000. La population des connectés français s'établirait à 10,9 millions à la fin de l'année.

## L'économie polonaise reste en équilibre précaire

**D**epuis le milieu des années 1990, la Pologne poursuit une croissance remarquable, de 5 % à 6 % par an, qui va de pair avec une conduite économique plutôt risquée. A plusieurs reprises, les observateurs ont annoncé le dérapage, mais ils ont été démentis : les crises successives des économies émergentes n'ont guère atteint Varsovie, et si le choc russe de 1998 a créé un gros « trou d'air », il n'a pas désorienté les pilotes de l'économie polonaise.

Aujourd'hui, les difficultés semblent toutefois s'amorcer, comme en témoigne le glissement précipité du zloty. Depuis deux mois, et notamment après le passage officiel à un régime de change flottant, le 12 avril, il a perdu près de 10 % de sa valeur. Le solde de la balance des paiements courants est un suspect tout trouvé : il est passé de 4,4 % du PIB en 1998 à 7,6 % en 1999, avant d'atteindre 8,2 % au premier trimestre de cette année. C'est beaucoup, surtout si l'on prend en compte la reprise de la croissance en Europe de l'Ouest, une politique budgétaire plutôt restrictive et des taux d'intérêt réels très élevés. Faut-il en conclure que les autorités vont devoir réagir au plus vite afin d'éviter de très gros problèmes, dans les prochains mois ?

Il convient de nuancer les analyses les plus alarmistes. Ainsi, le glissement du change semble avoir répondu pour une bonne part à la

sance soutenue du marché intérieur devraient aussi consolider l'attractivité du pays.

Néanmoins, la perspective d'élections présidentielles à l'automne, puis législatives l'an prochain, pourrait réduire un peu plus les capacités de réaction d'un gouvernement affaibli.

On connaît alors les risques courus dans le cas, par exemple,

d'une nouvelle dérive des comptes extérieurs, poussée par une demande intérieure excessive : sorties de capitaux et pression maintenue

sur le change, tensions sur les prix observés et anticipés, renchérissement des importations et de l'endettement extérieur. Tôt ou tard, ceci appellerait un gros coup de frein

sur la demande et la croissance – baisse des salaires réels, politique monétaire très serrée, freinage de l'investissement et donc de la modernisation économique. Une telle issue ferait perdre aisément deux années dans la lente convergence vers les niveaux de vie de l'Europe de l'Ouest.

Second constat : depuis l'automne dernier, la hausse des prix pétroliers a pesé sur la balance des paiements et l'inflation, si bien que le repli récent des cours de l'or noir laisse espérer maintenant une amélioration. En outre, les comptes extérieurs bénéficient toujours d'une solide assurance : les investissements directs se maintiennent à des niveaux très élevés, de l'ordre de 4 % à 5 % du PIB. Dans les prochains mois, une série de privatisations, incluant la compagnie de téléphone, devrait éviter toute mauvaise surprise sur ce plan ; au-delà, la perspective de l'intégration à l'Union européenne et la crois-

56 % du secteur (en termes de capitaux), devrait encore renforcer les bases financières et accélérer l'acquisition de nouvelles compétences.

Les problèmes les plus difficiles auxquels sont confrontées les autorités polonaises renvoient donc, surtout, aux instruments fragiles dont elles disposent pour contrôler la dynamique macroéconomique. Ceci est illustré tout particulièrement par la banque centrale. Au début de 1999 elle avait amorcé un changement de cap stratégique, partant du constat que le régime de glissement contrôlé du change avait perdu toute efficacité. Le bilan est aujourd'hui décevant. Non seulement elle n'a pas eu beaucoup de succès lors du passage au change flottant, mais, sur le plan interne, l'adoption d'une politique monétaire réglée par des objectifs d'inflation a été elle aussi ratée : la hausse des prix a été supérieure à l'objectif de 8,5 % fixé pour 1999, et elle reste au-

jourd'hui au-dessus de 10 % en glissement annuel.

La poursuite de la désinflation, dans un cadre de grande volatilité du change, ne sera donc pas aisée et la crédibilité anti-inflationniste de la banque centrale pourra être longue à acquérir. En tendance, on risque de voir des taux d'intérêt plus élevés et un environnement plus opaque pour les décisions d'investissement des entreprises.

La situation n'est guère plus satisfaisante si l'on se tourne vers la Hongrie, qui est aujourd'hui le seul pays de la région à maintenir un encadrement étroit de son taux de change. A nouveau, les marges de manœuvre sont très faibles face à la pression exercée par les flux de capitaux internationaux sur des marchés de change étroits. Ceci impose des interventions incessantes et coûteuses de la banque centrale et limite étrangement l'impact de la politique monétaire : sa capacité à pe-

ser sur la demande intérieure n'est pas nécessairement plus grande qu'en Pologne.

Le dilemme posé par des mouvements de capitaux de forte amplitude, que connaissent la quasi-totalité des économies émergentes, reste donc entier. Voilà pourquoi, dans les deux pays, l'horizon de la politique monétaire est désormais le passage à l'euro. Sentant peut-être venir la question, le président de la Banque centrale européenne (BCE) a donné récemment son avis : il n'y a pas matière à discussion au cours de la présente décennie. Il faudra donc, en Europe centrale, essayer de continuer à prospérer dans cet équilibre précaire, en espérant éviter les dérapages les plus violents.

**Jérôme Sgard**  
(Centre d'études de prospectives et d'informations internationales)

## Et en anglais où en êtes-vous?

## Une conversation mondaine



## Un entretien d'embauche



Dominez-vous votre anglais ou êtes-vous dominé? Un programme d'anglais à OISE pourrait bien faire toute la différence. Franchissez le pas.

[www.studyose.com](http://www.studyose.com)

Ou **0825 00 10 70**

Ecole à

Oxford • Bristol • Cambridge • London • Newbury • Dublin

Boston • Sydney • Heidelberg

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

## Les grands crus, une idée marketing

**L**a prédilection des Britanniques pour les vins de Bordeaux est le fruit d'une longue histoire. Elle remonte, en effet, au XII<sup>e</sup> siècle, époque où Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre – qui étaient également ducs d'Aquitaine – en firent la boisson ordinaire de la cour d'Angleterre. Ces vins étaient très différents de ceux que nous connaissons aujourd'hui. Car il s'agissait de vins clairets – c'est-à-dire rosés – qui étaient appréciés pour leur légèreté, leur fraîcheur et leur acidité et qui avaient pour avantage essentiel, aux dires des contemporains, de pouvoir être engloutis en grosses quantités sans trop laisser de traces le lendemain matin...

Les livraisons de « *french clarets* » se développèrent de façon rapide et régulière au fil des siècles. Si bien que le marché britannique devint le principal débouché, au XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles, des abondantes productions du Bordelais et, plus généralement, de tous les vignobles du bassin de la Garonne. Mais ce fructueux commerce allait faire les frais des conflits à répétition qui opposèrent les deux royaumes à partir de 1678. Dans un premier temps, les Anglais instaurèrent un tarif douanier extrêmement défavorable aux marchandises françaises. Après une courte trêve de trois ans, de 1685 à 1688, ils reprirent les hostilités en prenant une mesure radicale : l'interdiction totale d'importer nos produits sur leur territoire. Un embargo qui dura pas moins de neuf ans. Puis s'ouvrit une longue période de près d'un siècle, entre 1697 et 1786, pendant laquelle les vins français furent frappés de droits d'entrée deux fois supérieurs à ceux de tous leurs concurrents.

Durement touchés par ces mesures discriminatoires, certains négociants s'organisèrent pour contourner les barrières douanières en créant des circuits de contrebande, notamment via l'Irlande. Ou en vendant leurs vins à des marchands espagnols afin que ces derniers les écoulent discrètement en Grande-Bretagne sans payer les surtaxes anti-françaises. Mais il ne s'agissait là que d'expédients. Il fallut bien vite reconnaître l'ampleur des dégâts. En quelques années, les exportateurs italiens, espagnols et surtout portugais avaient su profiter de la situation pour investir le marché. Et les consommateurs anglais s'étaient peu à peu habitués aux vins bon marché de Florence, de Jerez et de Porto. Une poignée de grands propriétaires du Médoc – les Pontac, les Ségur et les d'Aulède, pour ne citer que les plus illustres familles – sut toutefois trouver une voie prometteuse pour sortir de la crise. Tirant un trait sur les productions bas de gamme, cette minorité éclairée décida de jouer la carte de la qualité et de se tailler un territoire commercial sur mesure en offrant des produits « haut de gamme » à la fraction la plus

fortunée et la plus raffinée de la clientèle britannique. Ces entrepreneurs imaginatifs commencèrent par expérimenter de nouvelles pratiques culturelles – en changeant de cépages, en renonçant aux engrangements et en réduisant les rendements – afin d'obtenir des vins « noirs » plus forts et mieux charpentés.

Ils développèrent par ailleurs, au tournant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, toute une série de techniques (de pressage, de contrôle de la fermentation, de soutirage et de stockage des fûts) visant à améliorer la stabilité des vins et à prolonger leur durée de conservation au-delà d'un ou deux ans. Ce qui devait les amener un peu plus tard à improviser un nouvel art plein d'avenir, celui de la bonification et du vieillissement en cave.

Mais encore fallait-il trouver les moyens de toucher et de séduire la clientèle escomptée. Les Bordelais surent également innover dans ce domaine en basant leur notoriété sur la notion jusque-là inédite de cru, laquelle implique un lien valorisant entre la qualité d'un produit et le terroir dont il est issu. Il faut en effet rappeler que l'on se contentait jusque-là de qualifier les vins par leur couleur et leur région d'origine. On vendait, par exemple, des clairets de Bordeaux ou des vins noirs du Béarn, sans autres indications. Or une telle imprécision des appellations rendait impossible l'établissement d'une échelle hiérarchique des qualités – et donc d'une échelle de prix – au niveau du négoce de gros comme à celui de la vente de détail. C'est pourquoi les grands propriétaires du Médoc, soucieux d'affirmer la spécificité et la haute qualité de leurs nouvelles productions, eurent l'idée d'utiliser systématiquement les noms de leurs domaines comme marques commerciales.

De fait, les gazettes londoniennes citèrent régulièrement, à partir de 1707, les noms des châteaux Haut-Brion, Lafite, Margaux et Latour pour signaler les arrivages de vins fins en provenance de Bordeaux. Vendus à des prix extrêmement élevés par l'intermédiaire des marchands les plus réputés des quartiers huppés, ces vins acquièrent très rapidement une notoriété et un prestige considérables dans les cercles de la haute finance et du grand négoce britanniques. Mieux, les grands vins médocains devinrent un symbole du goût raffiné des élites citadines, au même titre que le champagne, par opposition aux vins de Porto, plus frustes, dont la noblesse rurale faisait grand cas...

Résultat de ce triomphe commercial : les expéditions de ces quatre premiers grands crus progressèrent, malgré les surtaxes, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. Et leur renommée s'étendit à d'autres pays d'Europe du Nord, où ils trouvèrent de nouveaux débouchés. Juste retour des choses, la mode du Bordeaux finit même par toucher le grand monde parisien ainsi que la cour de Versailles à partir de 1750. Ce qui encouragea un nombre croissant de notables bordelais à profiter de l'aubaine en investissant dans la viticulture de haut vol. C'est ainsi que l'on vit pousser comme des champignons de nouveaux châteaux, aux alentours de Pauillac et de Margaux. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, moins d'un siècle après l'effondrement des exportations de vins clairets, une nouvelle économie, autrement plus prospère, commençait à prendre forme.

## L'administration française se classe numéro 1 en Europe pour l'utilisation d'Internet

**A** lors qu'Internet fait basculer des pans entiers du commerce et de la communication dans ses filets, les administrations publiques restent-elles à l'écart du mouvement ? « *De plus en plus d'entreprises et de citoyens ne voient pas pourquoi ils ne pourraient pas utiliser Internet dans le cadre de leurs relations avec l'Etat, comme ils le font pour travailler, s'informer, communiquer et échanger* », observe Vivienne Jupp, senior partner, et Steve Dempsey, partner chez Andersen Consulting, qui ont rendu public le 18 mai à Londres les résultats d'une enquête mondiale sur le *e-government*, c'est-à-dire sur l'utilisation d'Internet par les administrations publiques nationales dans le cadre de leurs relations avec les usagers.

## FONCTIONNALITÉ

Les consultants locaux d'Andersen ont testé en mars 2000 dans vingt pays 157 services de base impliquant une administration nationale : payer ses impôts, déclarer sa TVA, obtenir un permis de conduire, poser sa candidature à un emploi de fonctionnaire, obtenir une pension de retraite, enregistrer son entreprise, etc. Il ne s'agissait pas d'analyser la qualité des services, mais de savoir si chacun d'eux était ou non rendu sur Internet et si la fonctionnalité de la Toile relevait de la simple information, de l'interaction, ou de la transaction (possibilité de mener toute l'opération, voire un paiement, en ligne). La combinaison de ces différents critères permet d'obtenir un total de points traçant au bout du compte une sorte de palmarès du *e-government* selon Andersen Consulting.

Les Etats-Unis arrivent évidemment en tête, suivis de Singapour, de l'Australie et du Canada. La surprise vient du cinquième rang français, premier pays européen, une position honorable que les consultants anglo-saxons du cabinet de

Le cabinet Andersen Consulting a testé vingt pays. Les Etats-Unis arrivent en tête. L'Hexagone s'en sort bien grâce à l'héritage du Minitel

conseil ont la gentillesse de mettre à l'actif des pratiques créées par notre Minitel. Peut-être aussi au fait que des services de base sont rendus, dans d'autres pays européens, par l'échelon local et non national, seul pris en compte dans l'étude d'Andersen Consulting.

L'analyse plus détaillée de la situation française est pleine d'enseignements. Ainsi, alors qu'aux Etats-Unis 78 % des services offrant une information sont, partiellement ou totalement, en ligne, c'est le cas de 32 % de ces services en France (37,5 % pour les informations aux entreprises, contre 78 % aux Etats-Unis). L'écart est moins important en ce qui concerne les services offrant une interaction entre l'usager et l'administration : elle est possible

sur Internet dans 50 % des cas outre-Atlantique, et pour 38 % d'entre eux dans l'Hexagone (respectivement 64 % et 27 % pour les services aux entreprises). L'écart disparaît lorsqu'il s'agit de transaction complète : celle-ci est possible dans 9 % des cas aux Etats-Unis et dans 8,6 % en France ; dans le cas des services aux entreprises, elle est possible

dans 18 % des cas (comme au Canada), contre 14 % aux Etats-Unis !

L'étude ne se veut cependant pas scientifique, la notion même de « *services de base* » pouvant varier d'un pays à l'autre. Mais elle permet de dresser un tableau assez fidèle de la pratique d'Internet par les gouvernements. La fonction d'information domine nettement : 40 % à 80 %, selon les pays, des services d'information sont en ligne, alors que la fourchette est de 25 % à 50 % pour la fonction d'interaction, et de 8 % à 18 % pour la fonction de transaction.

Beaucoup reste donc à faire pour que, selon les termes de Vivienne Jupp, les administrations gouvernementales et leurs usagers tirent tout le bénéfice de l'outil Internet, en termes d'efficacité des services comme de réduction des coûts. Mais l'intensification de l'usage d'Internet risque d'engendrer, dans

un premier temps, une augmentation de ces coûts. Les investissements sont en effet lourds, et la prise en compte des inégalités d'accès et d'usage du réseau, obligatoire pour des services universels, maintiendra le coût des vecteurs traditionnels (comptoir, courrier ou téléphone) à leurs niveaux actuels.

Le scénario plutôt optimiste retenu par Andersen Consulting, qui entend il est vrai être le « conseil » des Etats dans cette mutation, est celui de la mise en place d'un vecteur supplémentaire qui drainera de plus en plus de tâches (dont « 80 % consiste, selon Steve Dempsey, à traiter des formulaires et du courrier ») et d'usagers au fur et à mesure de la montée des taux d'équipements, dégageant ainsi des moyens affectés à la prise en charge des cas plus complexes se présentant aux guichets.

Toutefois, reconnaissent les consultants d'Andersen Consulting, le passage au « *e-government* » n'ira pas sans impulsion stratégique venant du sommet de l'Etat. Plutôt qu'une simple transposition du service sur le nouvel outil, qui aboutit à ce que chaque administration tienne à « ouvrir son site » (tendance observée en France), les initiatives les plus intéressantes tendent vers l'intégration de tous les services dans un « portail administratif » au sein duquel l'usager navigue en fonction de ses besoins. Un des exemples les plus aboutis semble être celui du site de la ville-État de Singapour ([www.ecitizen.gov.sg](http://www.ecitizen.gov.sg)), dont la page d'accueil propose, en cliquant le long du « *voyage de la vie* » sur de jolies icônes au graphisme naïf, d'enregistrer une naissance, de s'inscrire à l'école, de chercher un emploi, de gérer sa carrière, d'émigrer à l'étranger, de recruter ses collaborateurs et enfin... de prendre sa retraite.

Antoine Reverchon

## ▼ Une domination anglo-saxonne

Classement selon l'importance du recours à Internet pour les relations entre l'administration et les usagers

	RANG		RANG
ÉTATS-UNIS	1	ALLEMAGNE	11
SINGAPOUR	2	PAYS-BAS	12
AUSTRALIE	3	AFRIQUE DU SUD	13
CANADA	4	ITALIE	14
FRANCE	5	JAPON	15
ROYAUME-UNI	6	IRLANDE	16
HONGKONG	7	MEXIQUE	17
NOUVELLE-ZÉLANDE	8	BELGIQUE	18
NORVÈGE	9	MALAISIE	19
ESPAGNE	10	BRÉSIL	20

Source : Andersen Consulting 2000

## Au Brésil, Curitiba incarne le développement durable

CURITIBA  
De notre envoyé spécial

**D**eu prix décrochés à l'Expo 90 d'Osaka pour ses arrangements floraux et ses rues piétonnières ; un autre remporté quelques mois plus tard, dans le cadre du Programme des Nations unies pour l'environnement, pour le recyclage des ordures ménagères ; un système de transports en commun cité en exemple par le prestigieux Worldwatch Institute américain ; les félicitations de l'Unesco, l'an dernier, pour sa politique de santé publique... Voilà dix ans que Curitiba, la capitale de l'Etat du Paraná, dans le Sud brésilien industrialisé, collectionne les distinctions internationales.

A l'avant-garde du développement durable célébré lors du Sommet de la Terre, en 1992 à Rio de Janeiro, cette métropole d'un million et demi d'habitants, jadis étape des « *tropeiros* » qui conduisaient les troupeaux de bétail des pampas du Rio Grande do Sul jusqu'à São Paulo, est aujourd'hui le chantier permanent d'un urbanisme à visage humain, dont Jaime Lerner, ancien maire et actuel gouverneur du Paraná, demeure le « grand architecte ».

Favori dans la course à sa propre succession aux élections municipales d'octobre, Cassio Taniguchi, nisséi (descendant d'immigrants japonais) né il y a cinquante-huit ans dans l'Etat de São Paulo, dirige la municipalité, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997, selon les préceptes administratifs qu'il a contribué à implanter

La capitale de l'Etat du Paraná montre l'exemple en matière de transports en commun et de tri des déchets ménagers

du temps où il présidait la Compagnie d'urbanisation de Curitiba, durant la première gestion Lerner (1972-1975). « *L'homme est la mesure de toutes les choses, à savoir que toutes les actions doivent être prioritairement orientées en fonction de son bénéfice. C'est ce principe de la philosophie grecque, explique-t-il, qui détermine notre politique.* »

Ingénieur diplômé de l'Institut de technologie aéronautique (ITA) de São José dos Campos (Etat de São Paulo), il s'est très tôt spécialisé dans l'organisation des transports en commun. Après avoir collaboré en tant que consultant à l'amélioration du trafic automobile dans une dizaine de villes brésiliennes (dont Rio de Janeiro) et à San Juan de Porto Rico, c'est à Curitiba qu'il a pu mettre en œuvre ses projets pionniers.

« *70 % de la population représente toutes les classes sociales utilisent les transports en commun auxquels ont recours quotidiennement deux millions d'usagers.* » La ville, étalée sur 430 kilomètres carrés, a dû apprendre à se passer du métro, trop coûteux. Ses dirigeants ont

opté pour l'adaptation en surface des commodités souterraines : les bus, appartenant à des compagnies privées sous contrat de sous-traitance, disposent de 70 kilomètres de couloirs réservés. D'autre part, des stations en tubes de verre jalonnent, avec des correspondances, les grands axes parcourus par des *ligeirinhos* (littéralement des « petits légers »), des véhicules articulés pouvant transporter 270 passagers. Pour faire face à la demande croissante, M. Taniguchi envisage la mise en circulation de « *chenilles* » capables d'accueillir de 600 à 900 voyageurs.

## LE CHANGE VERT

Autre fierté de la municipalité, le triage des ordures ménagères, entré dans les mœurs des trois quarts des foyers, serait devenu, à en croire son édile, « *un réflexe aussi ordinaire que celui d'accrocher sa ceinture de sécurité au volant d'une voiture* ». Dictée par la saturation des décharges publiques, la priorité donnée il y a plus de dix ans au casse-tête de la voirie a porté ses fruits en conciliant campagnes d'information et incitations matérielles : grâce au « *change vert* », un millier de *catadores* (ramasseurs) échangent leur récolte de détritus recyclables (verre, canettes en aluminium et papier) contre des produits maraîchers achetés au rabais par la mairie à la clôture des marchés de gros. Chaque mois, 120 tonnes de fruits et légumes sont ainsi troqués contre 400 tonnes de matériaux di-

vers, qui sont ensuite triés et emballés dans une usine municipale, puis revendus à des industriels de São Paulo. Actuellement, quelque 200 communes du Paraná s'efforcent de suivre l'exemple.

Dotée d'une efficace légion d'éboueurs (salariés et *catadores*), la « capitale brésilienne de l'écologie », modèle de propriété en Amérique latine, s'enorgueillit aussi de ses vingt-six parcs publics et de ses 55 mètres carrés d'espaces verts par habitant (la surface arborisée des Nations unies est de 16 mètres carrés par habitant).

Cependant, Curitiba ne saurait échapper totalement à son environnement national, celui d'un pays socialement caractérisé par de profondes inégalités. Quelque 100 000 habitants de la ville survivent, selon le maire, « *dans des conditions inadéquates* », dans des zones inondables squattées par les sinistrés de l'exode rural. Destinée aux quartiers pauvres de la périphérie, la « grande ligne de l'emploi » figure au nombre des innovations les plus notables de l'administration Taniguchi. Parallèlement aux chantiers d'urbanisation, notamment l'asphaltage des rues, ce projet, qui a déjà absorbé 25 millions de dollars (27 millions d'euros), privilégie la formation professionnelle par le biais de centres d'apprentissage gratuits et l'enseignement de la gestion d'entreprise aux petits patrons accoutumés au « bricolage » précaire.

Jean-Jacques Séville

## UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE

18.000 anciens de l'IAE de Paris dans les entreprises à travers le monde.

C'est rassurant pour l'entreprise, et pour vous.

CAAE  
MBA

Le DESS  
2<sup>me</sup> compétence  
recherché par les entreprises  
Tél. : 01 44 25 28 01/02



Un avantage décisif  
www.iae-paris.com - Minitel 3616 IAE (1,29 F/mn)

## INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale  
MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Reunion d'information le jeudi 8 juin 2000 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél

# L'économie solidaire : un enjeu de société

par les membres de l'Inter-réseaux de l'économie solidaire (IRES)

**A**u moment où l'économie solidaire fait brusquement irruption sur la scène médiatique à travers la création d'un secrétariat d'Etat, la question de son contenu se pose évidemment. La réalité de l'économie solidaire aujourd'hui, c'est avant tout une pluralité de citoyens impliqués dans des actions économiques. C'est aussi une logique de projets : des locataires qui s'organisent pour maintenir ou réhabiliter l'habitat de leurs cités, animer des territoires à fort risque de désertification, refaire vivre le petit commerce (régies de quartier, restaurants d'insertion...) en partenariat avec des organismes HLM et des collectivités locales, des jeunes qui décident de monter et de faire vivre des lieux artistiques (studios de répétition, cafés musique...), des chômeurs qui se mobilisent pour faire valoir leurs droits et créer ensemble des emplois, des salariés qui se regroupent pour sauver leurs entreprises et faire vivre des tissus locaux de PME, des familles qui collaborent avec des aides à domicile pour permettre à un parent âgé de continuer à vivre chez soi malgré une perte d'autonomie, des parents qui s'organisent pour créer et gérer avec des professionnels des lieux de garde d'enfants qui font défaut dans leur quartier, des habitants de zones rurales qui veulent faire revivre leur territoire en mettant en place des unités d'activités multiservices, des consommateurs, soucieux de la qualité et des conditions et écologiques de production des produits qu'ils achètent, qui créent des filières et labels commerciaux appropriés (commerce équitable et magasins biologiques...), des épargnantes qui mutualisent une partie de leurs ressources en vue de l'orienter vers des activités socialement utiles et de financer des projets de chômeurs ou de petits entrepreneurs qui n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques (épargne et crédit solidaires).

L'économie solidaire s'appuie aussi sur des démarches collectives, participatives, ancrées sur un territoire, de créer et distribuer des richesses qui ne relèvent ni d'une logique commerciale, ni d'une logique administrative

nières de créer et de distribuer des richesses qui ne relèvent ni d'une logique commerciale ni d'une logique administrative. En France, comme en Europe ou dans d'autres continents, le projet d'économie solidaire formulé dès le XIX<sup>e</sup> siècle, puis progressivement oublié, a été réactualisé par divers courants complémentaires qui ont agi en faveur de nouveaux

rapports au travail, aux services et au développement. Dès les années 1970, la critique du travail parcellisé et la montée d'aspirations à l'autonomie ont engendré de nombreuses revendications convergant autour de l'idée de travailler autrement. Ces actions, soucieuses de la qualité de la vie et du travail, ont logiquement rencontré celles qui plaident pour un développement durable. L'économie solidaire ne s'est pas contentée d'une critique des dégâts du progrès, elle a aussi participé à l'émergence de nouvelles formes de développement local, plus respectueuses de l'environnement et plus soucieuses d'un usage raisonnable des ressources du territoire. Ces dernières années, l'économie solidaire a aussi croisé la question de l'exclusion. Une seconde vague d'initiatives en est issue, plus centrée sur la création d'emplois pour des personnes qui

en étaient dépourvues. Mais l'approche est restée originale, elle ne considère pas ces publics en difficulté comme des « bénéficiaires » de politiques publiques mais comme les acteurs de leur propre devenir. D'où l'accent mis sur l'auto-organisation, la recherche d'emplois stables, la « mutualisation » des expériences et l'accès à des financements solidaires et pérennes, l'interaction des initiatives avec leur environnement. Toutes ces actions collectives ont pour trait commun le combat en faveur d'un droit à l'initiative pour tous.

Ces tentatives pourraient toutefois apparaître comme dérisoires au regard de la globalisation de l'économie si elles ne s'articulaient avec d'autres qui, sur la planète, œuvrent pour une autre mondialisation. Bien avant Seattle qui a symbolisé la prise de parole d'une société civile internationale, dès 1997, des représentants du Nord et du Sud venus de trente pays s'étaient rencontrés à Lima pour

reconnaitre « vivre sous un modèle hégémonique de développement qui, au Sud comme au Nord, produit destruction, pauvreté, exclusion sociale et politique, chômage, etc. Ce modèle ne reconnaît pas comme légitimes les activités indispensables à la vie en société et menace l'avenir de la planète » et affirmer leur engagement « dans un processus de construction d'une économie solidaire qui remet en question la conception selon laquelle les besoins humains pourraient être satisfaits par le seul marché et ses présumées lois naturelles ». Le commerce équitable constitue à cet égard un exemple révélateur. Il vise à améliorer le sort des producteurs du Sud en créant des débouchés pour leurs produits auprès des consommateurs du Nord, tout en sensibilisant l'opinion publique et les responsables politiques aux injustices des règles du commerce international. Certes le chemin est encore long mais l'objectif est clair : contribuer à la prise de conscience de la nécessité d'une régulation du marché international.

Au total, l'économie solidaire n'a rien d'une solution magique. Sa perspective politique pourrait être, plus modestement, de contribuer à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens. Les acteurs qui participent, jusqu'à présent, à sa construction sur le terrain se trouvent en butte à de nombreuses rigidités ; ils attendent de l'espace pour les projets et des conditions facilitées pour leur épanouissement. Les mouvements de l'économie solidaire, rassemblés en particulier au sein de l'Inter-réseaux de l'économie solidaire (IRES), souhaitent ainsi débattre d'une autre relation entre société civile et Etat, qui soit en mesure de consolider une économie plurielle... Pour que l'économie de demain se recentre sur l'homme, il importe en effet qu'elle admette plusieurs composantes et qu'elle permette de répondre à des demandes sociales insatisfaites ou mal satisfaites en articulant services marchands, action collective de citoyens et intervention publique. Ce nouveau croisement entre des ressources et des registres d'action trop longtemps séparés est décisif pour notre avenir.

**Inter-réseaux de l'économie solidaire (IRES) :** ADEL, ADSP, Artisans du monde, Biocoop, CCSC, Civilités, CNLRQ, Crida, Economie et humanisme, Fonda Rhône-Alpes, Giepp, MB2, MDS, MRJC, Opale, Peuples solidaires, Progrès, Réseau de la citoyenneté sociale, Terre des hommes France. Membres associés : CCFD, Frères des hommes.

*Il s'agit, en s'appuyant sur des démarches collectives, participatives, ancrées sur un territoire, de créer et distribuer des richesses qui ne relèvent ni d'une logique commerciale, ni d'une logique administrative*

## Des experts déplorent l'absence d'une vraie réforme du système monétaire international

SIENNE  
de notre envoyée spéciale

**L**e constat fait à Sienne par quelques-uns des meilleurs spécialistes des questions financières internationales n'est pas rassurant. Résumé en quelques mots, il revient à admettre que l'architecture monétaire internationale ne serait aujourd'hui pas plus qu'hier suffisamment robuste pour affronter une grave crise financière. « Le système financier reste inadapté pour relever les défis qui se posent à une économie globalisée où les capitaux circulent en toute liberté », a reconnu l'économiste Allesandro Vercelli de la banque Monte dei Paschi di Sienne qui a accueilli, les 23 et 24 mai, le colloque international organisé avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et le Centre d'économie et de finances internationales (CEFI) sur le thème de la « Reconstruction du système financier international ».

Pourtant ce n'est pas faute de disposer d'une littérature académique abondante sur le sujet. S'ils restent lacunaires sur certains aspects, les travaux menés, davantage aux Etats-Unis qu'en Europe, suggèrent une série de mesures concrètes pour améliorer la prévention des crises. André Cartapanis, directeur du CEFI, note ainsi que depuis la crise mexicaine en 1995 « on assiste à une véritable inflation d'analyses théoriques ou empiriques qui s'attachent à réexaminer les ressorts de la finance internationale sous différents volets : prévisions des crises de change, mécanismes de contagion, responsabilité d'un éventuel prêteur en dernier ressort... ».

Certaines idées qui, semblaient jusqu'aujourd'hui définitivement acquises, sont à nouveau remises en cause comme, par exemple, la nécessité d'une libéralisation totale et rapide des flux de capitaux. Benjamin Cohen, professeur à l'université californienne de Santa Barbara souligne la conversion qui s'est opérée dans la communauté uni-

**Colloque. Les « bienfaits de la libéralisation » font aujourd'hui l'objet d'opinions plus nuancées**

versitaire depuis la crise asiatique. Paul Krugman, professeur au MIT, a été un des premiers, au lendemain de la crise thaïlandaise, à mener campagne pour briser le dogmatisme de la communauté internationale sur le sujet. Mais M. Benjamin voit dans l'évolution de Jagdish Bhagwati, considéré comme un pur « orthodoxe » de la pensée libérale, un signe beaucoup plus évident du retour de la pensée dominante, du « main stream » académique.

Une question reste néanmoins en suspens : pourquoi les gouvernements hésitent-ils à réintroduire le contrôle des capitaux, si, comme le laissent supposer les cas du Chili ou de la Malaisie, de telles mesures peuvent permettre d'assurer une meilleure stabilité financière, voire d'échapper au phénomène de contagion des crises ? En réponse à cette interrogation, qui fut le titre de l'intervention de Benjamin Cohen à Sienne, l'auteur avance au premier plan des arguments politiques. Au-delà de la difficulté des gouvernements à admettre que les croyances sur lesquelles ils ont fondé toutes leurs décisions au cours de la dernière décennie sont peut-être aujourd'hui dépassées, une telle décision suppose d'affronter l'hostilité des milieux d'affaires qui se montrent farouchement opposés à toute remise en cause de la libéralisation.

Dans les pays émergents, les plus vulnérables aux crises, l'économiste américain estime que le « coût politique » pour se démarquer des pays industrialisés est jugé trop élevé pour franchir le pas. Si le

Fonds monétaire international n'a pas encore révisé radicalement sa doctrine, il est indéniable qu'il a assoupli sa position, en admettant qu'au cas par cas il peut être souhaitable d'opter pour une libéralisation progressive. Ce qu'a confirmé, Mark Allen, un des représentants du FMI, présent en Italie.

Mais, d'une façon générale, les politiques ont, à l'évidence, du mal à entendre les messages des économistes qui ne se sont pas privés de condamner le manque de volonté des gouvernements. Et, plus encore, la mainmise du Trésor américain sur les négociations internationales. L'attitude des Européens n'est pas regardée avec plus d'indulgence. Faute d'avoir pu s'entendre sur un projet, ils ont peu d'influence sur les débats.

### PAYER LA FACTURE

Ce statu quo politique ne permet pas d'apporter de réponse à un problème jugé crucial par les économistes : comment associer les investisseurs privés à la gestion des crises et éviter qu'ils n'aient le sentiment qu'il y aura toujours quelqu'un pour payer la facture derrière eux, le fameux « pompier de service » : FMI, Trésor américain ou banques centrales, « préteur en dernier ressort » de la théorie économique. « Le Trésor américain est sous la pression des lobbies bancaires qui sont de moins en moins disposés à entrer dans une stratégie globale de prévention et de résolution des crises », a expliqué un représentant du ministère français de l'économie.

Ce débat est donc pour l'heure politiquement gelé. Il a pourtant fait l'objet de vives discussions à Sienne. Plusieurs économistes contestent par exemple au FMI son rôle de prêteur en dernier ressort. Christian de Boissieu, de l'université de Paris, et Michel Aglietta, du Centre d'études, de prospectives et d'informations internationales (Cepii), estiment qu'il n'est pas capable de gérer toutes les crises et qu'il faudrait le cantonner aux situations

« classiques » de crise provoquée par un Etat faisant défaut sur sa dette. En revanche, dans les cas de crises touchant les marchés financiers et des acteurs privés, de type thaïlandaise ou coréenne, les banques centrales sont, selon eux, mieux armées, notamment parce qu'elles disposent d'un droit de tirage monétaire que le FMI n'a pas. Ce qui leur offre une capacité de réponse, au moment des crises, beaucoup plus rapide que celle du FMI. Ils suggèrent donc la création d'un réseau de grandes banques centrales.

Michel Aglietta pose aussi, à travers cette répartition des rôles, la question de la légitimité du FMI dont le processus de décisions, fondé sur les quotas, n'a pas intégré l'arrivée des pays émergents sur la scène économique mondiale. La création du G-20, qui réunit à côté des pays industrialisés quelques pays en développement, n'est pas suffisante pour établir les bases d'une véritable « gouvernance mondiale » seule à même, selon lui, de pouvoir gérer les problèmes que génère une économie globalisée. Il suggère de « réviser les quotas pour refléter la montée en puissance des pays hors de l'OCDE et de créer un conseil politique, sorte d'exécutif qui aurait les pleins pouvoirs pour remplir le mandat du Fonds ». Ces propositions sur la gouvernance mondiale sont passées au second plan dans les discussions internationales où il est désormais avant tout question de consolider le système existant, en l'aménageant sans trop heurter les milieux financiers. Cette évolution est inquiétante, pour Patrick Artus, directeur des études de la CDC, qui déplore par ailleurs que les institutions monétaires internationales n'aient engagé aucune réflexion pour essayer d'imaginer à quoi ressemblerait la prochaine crise systémique. Qui, par définition, ne ressemblera pas à la précédente.

Laurence Caramel

par les membres de l'Inter-réseaux de l'économie solidaire (IRES)

## LIVRES

par Laurence Caramel

# Le pire est pour demain

« LE RAPPORT LUGANO », de Susan George, éd. Fayard, 362 pages, 120 F, 18,29 €

**I**maginez quelques banquiers, hommes d'affaires, gouvernements réunis en secret dans une petite ville suisse (Lugano) pour commanditer auprès d'experts un travail dont l'objet sera, après avoir dressé un diagnostic du capitalisme mondial, d'identifier les mesures indispensables pour en assurer la pérennité. Ce travail donnera lieu au « rapport Lugano ».

Cet essai, cette fiction - on ne sait en réalité jamais où est la frontière - commence comme un polar revu et corrigé par d'affreux suppôts du marché privés à tout pour garder pouvoir et argent. Susan George n'a pas beaucoup de sympathie pour le libéralisme, du moins dans sa forme actuelle, dominatrice, incontrôlée et génératrice d'inégalités croissantes. Elle a donc imaginé de se mettre dans la peau de « ses ennemis » pour montrer que cette logique conduit au chaos.

Etait-ce vraiment une bonne idée ? On en doute. « Ce n'est ni un travail de science-fiction ni une fiction tout court », met en garde l'auteur à la fin de l'ouvrage, devançant les critiques et invitant le lecteur sceptique à lui faire part de ses doutes pour qu'elle puisse, preuve à l'appui, lui fournir « la ou les bonnes références dans les boîtes d'archives de sa documentation dûment classée ». Mais il est, si on peut dire, trop tard, car cette ambiguïté constante de la fiction et de l'essai tue toute la conviction que l'auteur croyait trouver dans la force de ces scénarios apocalytiques. L'humanité ne s'expédie pas si facilement, sauf précisément à faire de la science-fiction.

C'est dommage car elle pose de bonnes questions : Jusqu'où la frénésie de croissance peut-elle aller sans se préoccuper des destructions irréversibles qu'elle fait subir à l'environnement ? Jusqu'où le creusement des inégalités entre pays riches et pays pauvres, mais aussi à l'intérieur des sociétés industrialisées, est-il supportable ? Comment pourront coexister la classe « express », c'est-à-dire une élite internationale, formée et mobile, bref les « gagnants » de la mondialisation, et la classe « tortillard », c'est-à-dire les perdants, toujours plus nombreux ? Jusqu'où encore la libéralisation des marchés financiers peut-elle se développer sans faire courir un risque d'accident majeur à l'économie mondiale ? Mais elle consacre peu de place à les traiter, car elle ne croit pas que le capitalisme soit réformable, trop obsédé par son appétit de profits qui le conduit à n'envisager que le court terme.

Le compte à rebours de cette autodestruction est donc enclenché. L'explosion finale est aussi sûre qu'il est impossible d'inverser la croissance démographique. A moins que, pour sauver le système actuel de ses contradictions, et c'est la solution imaginée par Susan George, les maîtres du monde n'acceptent de faire une « saignée » sans précédent dans la population du globe, qui compte aujourd'hui 6 milliards d'hommes, et selon les experts de l'ONU sera de 8 milliards dans vingt ans. Beaucoup trop, nous dit Susan George. Pour que le monde soit encore le monde dans vingt ans, il faut ramener la population à 4 milliards et elle consacre 150 pages à ces fléaux susceptibles de servir cet audacieux projet. Entre-temps, bien sûr, les multinationales seront sorties de l'ombre et les intérêts privés, qui auront pris le pouvoir, seront à la tête d'un « exécutif mondial » né de la plus grande fusion-acquisition des institutions internationales.

## PARUTIONS

### • LE ROYAUME-UNI DE TONY BLAIR, revue « Pouvoirs »

Une dizaine d'experts universitaires français et britanniques se sont penchés sur le « nouveau travaillisme » de Tony Blair. La question posée est de savoir, comme l'explique Jack Hayward, l'un des instigateurs de cet ouvrage, « dans quelle mesure la Grande-Bretagne constitue aujourd'hui un modèle pour l'Europe, ou une exception culturelle ». Comment s'organisent les relations sociales ? Quelle place est dévolue à l'Etat ?, etc. Les articles permettent de disposer d'une vue d'ensemble sur ce qui se passe outre-Manche, et combattent bien des *a priori* français. M.-B. B.

### • TECHNOMORDUS-TECHNOEXCLUS ?, VIVRE ET TRAVAILLER À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE d'Yves Lasfargue

Ce livre présente les conséquences de l'avènement de la société de l'information dans le domaine technique, mais aussi économique, politique, sociaux... L'auteur propose sur ce terrain de mesurer « l'ergostress », c'est-à-dire « la combinaison fatigue physique + fatigue morale + stress + plaisir ». (Editions d'organisation-Les Echos Editions, 448 p., 155 F, 23,6 euros)

## CENTRE EUROPÉEN DE MANAGEMENT HÔTELIER INTERNATIONAL

CMH

EUROPEAN CENTER OF INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

BTS, DEUG, DUT, Licence, Maîtrise, et diplômes étrangers équivalents

Accédez aux carrières du management hôtelier international et de l'industrie des services

Une double formation bilingue Français/Anglais conduisant aux titres les plus prestigieux, en partenariat avec les plus grandes chaînes hôtelières et sociétés de service pour stages, missions professionnelles et emplois internationaux.

### Bachelor of Science

- in International Hotel Management
- in Tourism Industry
- in Restaurant Business
- in E-Commerce NEW



### Executive Master

- in International Hospitality Management
- in Tourism Industry
- in Wine Industry
- in E-Commerce NEW

en association avec le CMI Centre de Management International - Genève

Contact : Véronique sournies 01 45 26 59 28

52, rue St-Lazare 75009 Paris - Fax : 01 45 26 59 29

E-Mail : [www.cmh-school.com](http://www.cmh-school.com)



et d'enseignement supérieur privé international

Les derniers sursitaires du service national ne veulent pas rejoindre les casernes. A l'appel du collectif Sans nous, ils ont encore manifesté ce week-end. Face à ce mouvement, Lionel Jospin a demandé au ministère de l'emploi de chiffrer les conséquences d'un arrêt anticipé de la conscription sur l'emploi des jeunes. Une nouvelle requête qui s'ajoute aux projections déjà réalisées sur l'« effet-chômage » de la suppression du service militaire. Heureusement, la reprise est là

# La reprise minimise « l'effet-chômage » de la suppression du service national

**U**ne manifestation, le week-end dernier, après celle du 13 mai qui avait réuni plus d'un millier de jeunes entre le Champ-de-Mars et Montparnasse à Paris. A l'appel du collectif Sans nous, ils se mobilisent dans la rue et sur Internet pour échapper au service militaire. Leur mot d'ordre – « Nous ne serons pas les derniers des cons » – est explicite : officiellement, la conscription doit disparaître le 1<sup>er</sup> janvier 2003, avec la mise en place de l'armée de métier. D'ici là, la loi du 28 octobre 1997 a prévu un contingent d'appelés (ceux nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1979), soit environ 300 000 jeunes – des sursitaires qui ont obtenu report après report – susceptibles de revêtir l'uniforme pendant dix mois.

#### OREILLE ATTENTIVE

Cette mobilisation, qui n'est pas militante, agace les objecteurs de conscience. Les manifestants refusent, en réalité, d'« être les ultimes victimes d'un système qui va compromettre leurs projets professionnels et familiaux ».

Le mouvement a visiblement trouvé une oreille attentive auprès de Lionel Jospin, qui a demandé aux services de Martine Aubry d'évaluer, en termes de conséquences sur les chiffres de l'emploi, ce que coûterait la suspension immédiate – ou en tout cas plus rapide – du service militaire. Une demande discrète sur laquelle le ministère de l'emploi est en train de plancher. Le sujet est délicat. Pas en termes de cohabitation puisque Jacques Chirac avait déclaré dès 1996 que la France « n'avait plus besoin d'appelés, de gens faisant leur service militaire ». Le premier ministre doit plutôt prendre en compte les besoins du ministère de

la défense, qui verrait peut-être d'un mauvais œil qu'on lui enlève prématurément les bras sur lesquels il compte encore pendant deux ans pour ses importants besoins en main-d'œuvre.

Reste l'effet emploi. Le gouvernement ne tient sûrement pas à ternir sa plus belle réussite : la diminution du chômage, et surtout celui des jeunes. Le nombre des moins de vingt-cinq ans inscrits à l'ANPE a baissé de 30 % depuis 1997 et passera dans les mois à venir sous le seuil des 400 000. Si les projections ne sont pas encore disponibles pour les « Sans nous », en revanche les services statistiques de la Rue de Grenelle ont déjà évalué les conséquences de la loi de 1997.

La suppression du service national grossit mécaniquement chaque année les troupes de jeunes qui se présentent sur le marché du travail. Ainsi, en 1998, 5,7 % des hommes âgés de dix-neuf à vingt-six ans étaient sous les drapeaux. En 1999, ils n'étaient plus que 3,5 % (le stock des sursitaires diminuant au fur et à mesure). Comment s'est réparti le différentiel de 2,2 % ? « Entre emploi et chômage », conclut l'enquête du ministère de l'emploi (Premières Synthèses. Mai 2000). « La hausse du chômage des hommes de dix-neuf à vingt-six ans a cependant été limitée (+ 0,7 point) grâce à un contexte de reprise et de politiques de l'emploi favorables aux jeunes qui a permis une progression du taux d'emploi de cette population de 1,5 point », estime l'étude. En clair, chez Martine Aubry, on respire : la suppression du service national se produit dans un cycle conjoncturel excessivement favorable : « Les conséquences sont mineures aujourd'hui par rapport à ce qu'elles auraient été il y a cinq ans », explique-t-on à la direction de l'animation de la recherche

des études et des statistiques (Dares), qui dépend du ministère de l'emploi et de la solidarité. Mieux, on va même jusqu'à se féliciter de la situation bénéfique créée par la suppression du service national : « Elle a permis aux entreprises de disposer de davantage de jeunes sur le marché du travail, alors qu'elles s'inquiétaient des risques de pénurie de candidats... »

Lionel Jospin peut donc rester

serein. Même si l'on avance que les jeunes appelés n'ont pas forcément des niveaux de qualification susceptibles d'intéresser les entreprises. Car si les diplômés sont les premiers à bénéficier de la reprise – d'ailleurs le pourcentage d'entre eux appelé à faire leur service national est passé entre 1997 à 2000 de 39 % à 19 % – ils ne sont pas les seuls, souligne-t-on chez Martine Aubry. Les

jeunes ayant un bagage industriel (CAP, BEP, etc.) s'en sortent aussi beaucoup mieux. Restent les pas qualifiés du tout (en 1998, plus de 30 000 appelés avaient le niveau BEPC et moins) qui traditionnellement constituent le noyau dur des demandeurs d'emploi. « Nous avons pour cette catégorie de jeunes le relais des emplois-jeunes », argumente-t-on Rue de Grenelle.

#### PARCOURS D'INSERTION

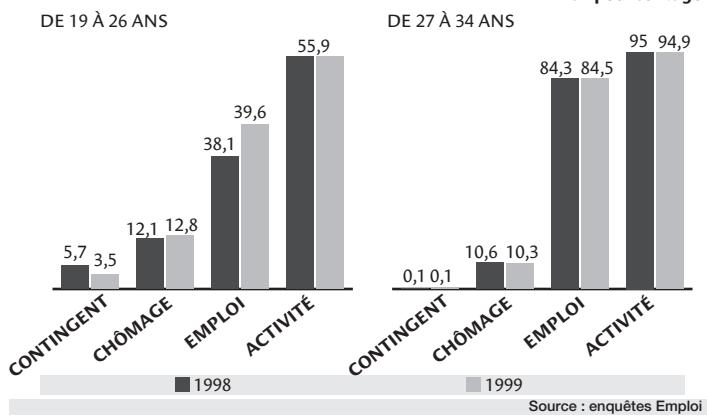
Et si cela ne suffisait pas, reste un dispositif spécial : le programme Trace, l'une des mesures de la loi de lutte contre les exclusions, et dont l'objectif est de donner à chaque jeune en grande difficulté de seize à vingt-cinq ans une chance de rebondir via un parcours d'insertion personnalisé de dix-huit mois. C'est en tout cas l'objectif affiché... Mais, à en croire le rapport de la mission d'information parlementaire, les résultats sont à ce jour peu satisfaisants : après leur entrée dans Trace, 40 % des jeunes sont en recherche d'emploi accompagnée et seulement 27 % en situation d'emploi (dont 40 % en contrat emploi-solidarité).

La encore, rien ne semble atteindre le bel optimisme gouvernemental. A la Dares, on abat ainsi une dernière carte : certes la suppression du service national va mettre davantage de jeunes sur le marché du travail, mais l'armée... va être obligée de recruter pour remplacer une partie des appelés qui effectuaient des tâches indispensables. « A elle de se montrer suffisamment attractive pour que les jeunes répondent à ses annonces... »

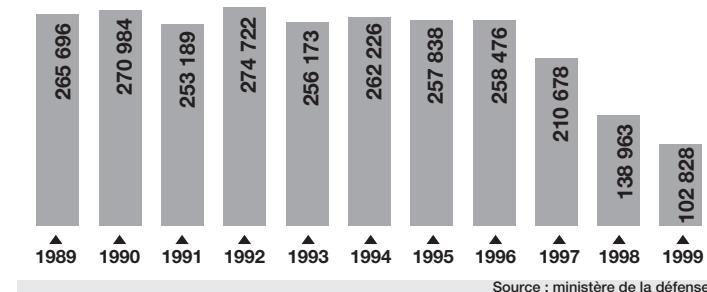
Marie-Béatrice Baudet

#### ▼ Une hausse du chômage des jeunes hommes en perspective

Part du contingent, de l'emploi et du chômage dans la population masculine en pourcentage



#### ▼ Les appelés sous les drapeaux



## Un « organisme » de formation pour les moins qualifiés

**I**l suffit de lire les statistiques de la direction centrale du service national pour comprendre que l'armée remplissait depuis des années un rôle non négligeable dans la formation des jeunes non qualifiés. « Des chiffres qu'on n'aimait pas trop donner, y explique-t-on, car cela pouvait nous valoir les remontrances de certains organismes du privé qui auraient bien aimé récupérer le marché... » A commencer par les auto-écoles. Avant l'annonce de la suppression du service national, chaque année 250 000 jeunes appelés (ce chiffre variait à la marge) se présentaient sous les drapeaux. Et, chaque année, l'armée délivrait 120 000 permis par an de chauffeurs d'engins, de poids lourds et de véhicules légers. D'où l'ire des professionnels du volant.

Il faut aussi tabler sur les formations de magasinier, aide-comptable, cariste, agent de sécurité, etc., pour lesquelles l'armée délivrait à la fin du service « un certificat de pratique professionnelle » reconnu par un certain nombre de corps de métiers. Et sur le fait que les jeunes ayant déjà un diplôme (CAP, BEP, BTS) pouvaient servir dans leur spécialité (maçon, plombier, coiffeur, électricien etc.), si cette qualification avait été identifiée lors de l'incorporation. Pour les jeunes en très grande difficulté, revêtir l'uniforme permettait aussi d'essayer d'apprendre (ou de réapprendre) à lire et à écrire : « en moyenne, nous avions 45 000 jeunes qui suivaient des séances d'alphabétisation chaque année », indique le ministère de la défense. L'armée permettait aussi de recenser l'illet-

Chaque année, l'armée accordait, par exemple, 120 000 permis de chauffeurs d'engins, de poids lourds et de véhicules légers

trisme des jeunes appelés réformés. « A la fin de la journée de tests, nous leur indiquions qu'ils pouvaient, s'ils le souhaitaient, être dirigés vers la délégation à l'insertion des jeunes. »

Ce rôle se comprend bien à la lumière du tableau sociologique d'une cohorte de jeunes appelés. Les chiffres des années 1999, 2000, 2001 et 2002 devant être considérés comme particuliers puisque ceux qui doivent encore se présenter sous les drapeaux sont essentiellement des sursitaires : or 88 % le sont pour « des poursuites d'études » et 22 % pour « des reports pour emploi ». « Nous sommes donc face à une population de bac + 2, au minimum. »

Ce n'est évidemment pas le lot commun. L'armée classe ses jeunes appelés en neuf catégories, qui vont de « l'illettrisme » au « doctorat et agrégation ». En 1995 : 0,1 % des 257 838 appelés étaient illétrés ; 1,8 % avaient le niveau cinquième des collèges ; 11,5 % le niveau quatrième/cinquième ; 21,3 % celui du BEPC ; 10,8 % avaient suivi une terminale ; 28,8 % avaient le bac ; 13,1 % un bac + 2 ; 10,1 % une licence ou un diplôme d'ingénieur ; et 2,5 % un doctorat ou une agrégation.

Ces « investissements » formation étaient évidemment payés de retour. Car, maintenant que les appelés vont lui faire défaut, l'armée va être obligée de recruter des jeunes, et cela va lui coûter plus cher. Un appelé gagne 537 francs mensuels et coûte, selon un rapport parlementaire rédigé en 1996, 70 000 francs à la collectivité nationale (en incluant les frais d'hébergement, de nourriture, de santé, de structures, etc.). Une somme inférieure à celle qu'elle devra verser pour recruter des jeunes professionnels, qu'il lui faudra payer au minimum au smic, mais sûrement plus si elle veut réussir à les attirer.

M.-B. B

## Attribution du Prix du meilleur jeune économiste de France

**L**e Monde et le Cercle des économistes remettront le lundi 5 juin le Prix du meilleur jeune économiste de France. Ce prix, dont ce sera la première édition, est destiné à récompenser un économiste de moins de quarante ans dont les travaux se distinguent tant par leur originalité et leur qualité que par leur souci d'aider à résoudre les problèmes concrets de l'économie mondiale. Le jury est composé

de journalistes du « Monde Économie » et de membres du Cercle des économistes.

Le Cercle, créé en 1992, regroupe vingt-cinq économistes universitaires dont plusieurs sont membres du Conseil d'analyse économique auprès du premier ministre.

Le dossier du « Monde Économie » qui paraîtra le 5 juin (daté du 6) sera consacré à cet événement et présentera les travaux du lauréat.

#### Inscriptions :

Tél : 04 93 95 45 88

E-mail : lyvie.gueret-talon@ceram.fr

www. L'école de demain  
ceram.edu

- Masters of Science
- Mastères Spécialisés
- Theseus MBA

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR

Un partenariat

CERAM Sophia Antipolis - EURECOM - DOMUS ACADEMY  
management - Technologie - Créativité

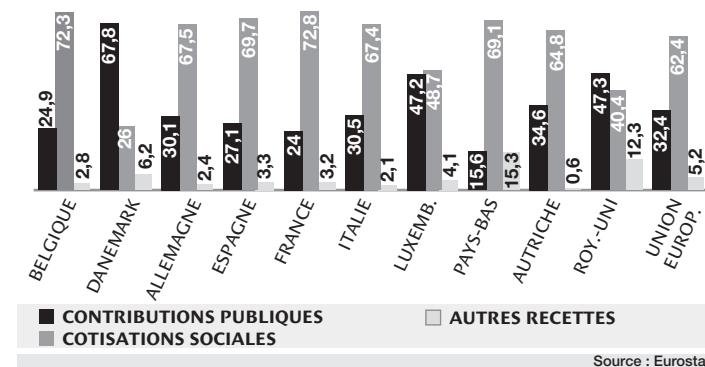
LE MONDE INTERACTIF

avec Le Monde  
DATÉ MERCREDI

## EUROPE

## ▼ Qui finance la protection sociale?

Ventilation des recettes (1997) en pourcentage du total



Source : Eurostat

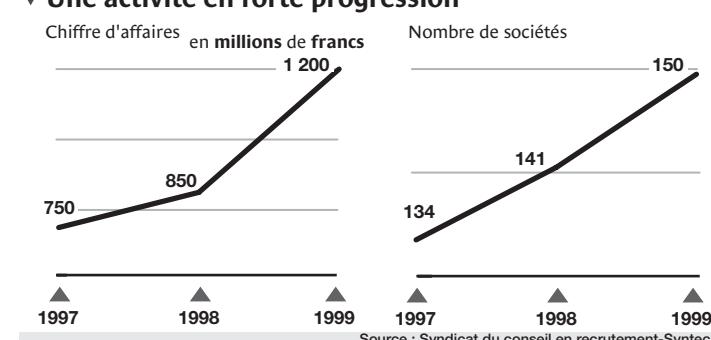
● **AU SEIN DE L'UNION** européenne, la principale source de financement de la protection sociale tient aux cotisations sociales (62,4 % des recettes) versées par les employeurs et les « personnes protégées » pour reprendre l'expression des statisticiens, qui regroupent dans cet ensemble les salariés, les travailleurs indépendants et les retraités.

● **CETTE MOYENNE** européenne occulte les différences importantes entre Etats-membres concernant la structure du financement.

● **LA FRANCE**, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie sont bien dans un schéma où les cotisations sociales contribuent à plus de 65 % au financement des dépenses de protection sociale ; alors qu'au Danemark, en Irlande et en Norvège le système est essentiellement pris en charge par les impôts.

## FLASH SYNTEC / « LE MONDE »

## ▼ Une activité en forte progression



● **LE CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL** des 150 adhérents du syndicat du conseil en recrutement/Syntec s'est élevé en 1999 à 1,2 milliard de francs, soit une progression de 60 % sur deux ans. Ces bons résultats s'expliquent évidemment par une conjoncture très positive et par l'augmentation du nombre des adhérents.

● **LE CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN** par adhérent est de 8 millions de francs. Ce résultat traduit la grande disparité des adhérents, qui se partagent entre des structures « personnelles », qui ne comptent qu'un ou deux consultants, et les structures internationales, qui en emploient plusieurs dizaines.

## AGENDA

● **ÉCONOMIE SOLIDAIRE**. La délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale présentera le 5 juin, à Paris, en présence de plusieurs ministres, la synthèse des consultations régionales qu'elle a organisées de février à avril. Renseignements : 01-41-49-04-02.

● **SANTÉ AU TRAVAIL**. Le « principe de précaution », qui a récemment fait irruption dans les politiques de santé publique (affaire de la « vache folle », notamment), semble en revanche peu pris en compte dans le domaine de la santé au travail. L'Université européenne du travail organise une conférence sur ce thème le 13 juin, à Paris, animée par André Cicollela, chercheur en toxicologie.

Renseignements : aduet@club-internet.fr ; 01-45-92-69-81.

## ESSEC

PROGRAMME DOCTORAL

A l'Essec, les professeurs forment aussi les professeurs de demain...

Le Programme Doctoral ESSEC, 25 ans de collaboration avec l'Université pour former des professeurs et chercheurs de haut niveau.

Le Programme Doctoral ESSEC, c'est l'occasion de bénéficier de séminaires de haut niveau et d'un encadrement par des professeurs de renommée internationale.

C'est aussi la possibilité de participer activement à des conférences et congrès de renommée internationale.

Deux modes de recrutement existent :

- Après l'obtention d'un DEA en Sciences de Gestion ou Economie.
- Ou à l'entrée d'un des trois DEA partenaires (DEA en Sciences de Gestion de l'Université d'Aix-Marseille III, DEA Gestion et Dynamique des Organisations de l'Université de Nanterre, DEA en Probabilités et Applications en Finance de l'Université de Jussieu) ou d'un autre DEA en Sciences de Gestion ou Economie. (diplôme requis : 2<sup>e</sup> Cycle ou grande école d'ingénieur ou de gestion).

## Possibilités de bourses de recherche significatives

Date limite de candidature : 15 juin 2000

Contact : Marie-Pierre Dorméval 01.34.43.30.85

ESSEC

www.essec.fr

Dorméval@essec.fr

Membre de l'International Association for Management Education.

ESSEC BUSINESS SCHOOL, ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ASSOCIATION DES PARTISIERS À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES VAE 10101 - YVELINES

## Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)</b>											
Dont emploi salarié.....	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 <sup>e</sup> trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	- 0,6
Dont emploi à temps partiel.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	- 0,4
N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
<b>TAUX D'EMPLOI 1998 (en %)</b>											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	61	59	65 (1999)	53	52 (1999)	60 (1999)	53 (1999)	71 (1999)	68	64	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	48	45	48 (1999)	40	43 (1999)	47 (1999)	38 (1999)	50 (1999)	56	52	N. D.
<b>DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1998 (h/semaine)</b>											
	40,5	39,7	40,1	38,6	40,7	39,6	38,5	39	44	N. D.	N. D.
<b>ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1999</b>											
3 <sup>e</sup> trim.	+ 2,8	+ 2,4	+ 2,2	+ 2,6	+ 2,2	+ 3,1	+ 0,5	+ 3,2	+ 5	+ 4,9	N. D.
<b>TAUX DE CHÔMAGE FÉVRIER 2000 (en %)</b>											
										janv. 00	janv. 00
Hommes + femmes....	8,8	9,5	8,4	8,6	15,2	10,4	11,2	2,8	6	4,1	4,9
Moins de 25 ans.....	16,8	17,9	8,9	23,4	28,4	21,5	31,8	5,2	12,9	9,8	8,9
<b>PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1998 (en %)</b>											
	49	52	52 (1999)	76	46 (1999)	39 (1999)	62 (1999)	44 (1999)	42	8	N. D.

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

## Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	18,9 % (mars)	- 3,4
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	36,3 % (mars)	- 1,9
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	892	- 1,5 %*
INTÉRIM.....	446	+ 8,2 %*
APPRENTIS.....	276	+ 7,3 %*
CONTRATS AIDÉS.....	424	+ 4,4 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	6 933 (janv.)	+ 2,7 %*
Hommes.....	8 614 (janv.)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+ 1,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

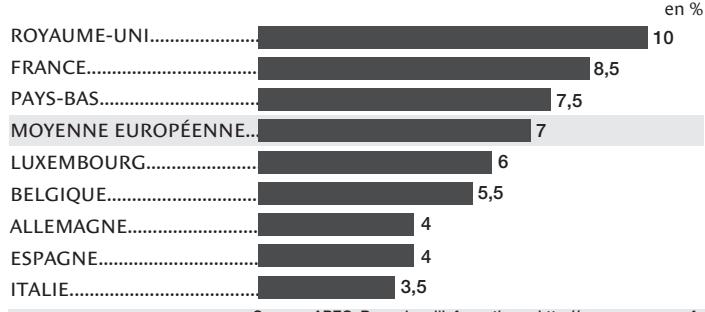
\* variation sur dix mois (janv. 99/mars 98) \*\* chiffres semestriels \*\*\* variation sur six mois

Sources : Insee, Dares, CNAF

## FLASH APEC / « LE MONDE »

## ▼ Les cadres européens sont plus mobiles

Cadres qui ont changé d'entreprise au cours de l'année 1999



● **EN 1999**, la mobilité des cadres s'est renforcée dans tous les pays d'Europe, excepté en Allemagne et en Italie, où elle est restée stable. La France, qui occupait en 1998 la quatrième position avec un taux égal à la moyenne (5,5 % des cadres de l'Hexagone avaient changé d'entreprise au cours de l'année), est passée au deuxième rang grâce à un taux de 8,5 %.

● **DANS LES PAYS** où la mobilité est la plus faible, le recours à la promotion interne est plus développé. C'est particulièrement le cas outre-Rhin. Si la mobilité stagne en Allemagne et en Italie, elle progresse légèrement en Espagne (+ 1 point entre 1998 et 1999).

## La micro-Silicon Valley qui jouxte Les Ulis n'a donné un emploi ni à Tariq ni à Adama

Une fois franchie la vallée de Chevreuse, la voie autoroutière 118 qui file vers Orléans et Chartres sépare deux univers. A l'est, s'étend sur 250 hectares le Parc d'activités tertiaires de Courtabœuf, le plus vaste de France, où 900 sociétés bourrées de matière grise emploient 20 000 salariés sur le territoire des communes des Ulis, de Villebon et de Villejust. Dans cette sorte de micro-Silicon Valley, on trouve le gotha de la technologie : Apple, GlaxoWellcome, Hewlett-Packard ou Microsoft.

A l'ouest se dressent les grands ensembles des Ulis. Cette ancienne ZUP devenue commune de plein exercice en 1977 affiche un urbanisme plutôt intelligent pour ses 28 000 habitants. Malheureusement le mal des banlieues a sévi ici aussi ; chômage, exclusion, phénomène de bandes juvéniles et trafics de drogue ont pourri la vie des habitants des cités des Daumières, de la Parisienne ou des Amonts. Ce n'est pas Mantes-la-Jolie ou les Minguettes mais, certains soirs, cela y ressemble un peu.

## CAFÉ GRATUIT

Quelques kilomètres et des années-lumière séparent Marie-Noëlle de Tariq ou d'Adama. Ils ont à peu près le même âge : trente et un ans pour elle, trente-trois ans et vingt ans pour eux. Elle travaille comme assistante depuis huit ans chez Microsoft. Personne n'y gagne moins de 10 000 francs par mois. 90 % d'ingénieurs et de cadres composent cette filiale de 750 salariés de la firme de Bill Gates. Tout est bien huilé, la hiérarchie des salaires comme la cohabitation avec une quarantaine de collègues étrangers, le tutoiement généralisé comme le café gratuit. Les « Microsoftees », autrement dit les salariés de Microsoft, peuvent revoir sur intranet la conférence d'un expert à laquelle ils n'ont pas pu assister, proposer leurs dates de vacances ou surveiller le cours de l'action Microsoft.

Adama est français, mais d'origine africaine. Il a en poche un CAP de cordonnier. Il a été reçu

## VIE DES ORGANISATIONS

par Jean-Pierre Le Goff

## Evaluation et manipulation

**L**es managers affichent souvent une éthique de la bonne intention : ils considèrent que leurs fins sont bonnes et que leurs outils ne sont que des moyens pour les atteindre. *A priori*, il n'y a pas forcément à suspecter leur bonne foi. Parmi les directeurs des ressources humaines et les spécialistes du management n'existe, pas plus qu'ailleurs, une volonté manipulatrice et perverse. Mais ce couplage entre une éthique de la bonne intention et de la « boîte à outils » est en fait typique d'une approche du management qui permet de rejeter toute interrogation critique en la considérant, d'emblée, comme étant hors de propos.

L'examen des outils managériaux montre en fait que ceux-ci vont bien au-delà de la dimension pratique dont ils se réclament. Ils mettent en œuvre des notions confuses et un jargon pseudosavant qui déconcertent le néophyte. Dans les différents outils portant sur les compétences dénommés « évaluation », « audit », « bilan », « profil », « portefeuille »... on retrouve la trilogie du « savoir », « savoir-faire » et « savoir-être ». Chacune de ces trois grandes catégories donne lieu à des définitions alambiquées et établit une liste d'items de « compétences » de toute nature : « techniques », « organisationnelles », « relationnelles », « polyfonctionnelles », « transversales »... qui se renvoient les unes aux autres dans une logomachie qui embrouille le sens commun.

Par-delà cette confusion, les outils d'évaluation des compétences individuelles véhiculent une conception de l'activité de travail qui ne va nullement de soi. Celle-ci est appréhendée en termes de mécanismes et de comportements élémentaires que l'on décompose à l'extrême et instrumentalise en vue d'objectifs à atteindre. Découpée et mise à plat en termes de compétences parcelisées, codifiées dans de multiples catégories et schémas, l'activité professionnelle est réduite à une pure machinerie fonctionnelle qu'on prétend maîtriser et perfectionner en vue d'en améliorer les performances. A travers la longue liste des « compétences » déclinée par les outils d'évaluation, est mis en avant un modèle de la performance individuelle qui ne souffrirait d'aucun défaut. Et aucune part de l'individu ne devrait échapper

per à l'engagement dans le travail : la notion fourre-tout de « savoir-être » permet d'intégrer des comportements antérieurement considérés comme relevant de la sphère privée ou de libres activités sociales. Ce ne sont pas seulement l'autonomie et la responsabilité, transformées paradoxalement en normes qu'on prétend évaluer, mais, dans certains outils, le courage, la franchise, voire l'adhésion à l'entreprise...

La démarche induite par ces outils d'évaluation est, de plus, particulièrement insidieuse. En mettant hors champ les conditions et les rapports sociaux, en plaçant l'individu dans un face-à-face avec lui-même, cette évaluation tend à rendre l'individu responsable de l'état de ses compétences, de sa situation sociale et professionnelle, et de son propre avenir. Et quand l'évaluation se veut « auto-évaluation », cette logique est poussée à son comble. A partir de cette évaluation, les individus (tout particulièrement ceux qui connaissent le plus de difficultés, les plus défavorisés et les plus faibles) sont censés pouvoir (ou devoir) construire leur propre projet de formation leur permettant d'acquérir les compétences qui leur font défaut, avec l'aide d'un spécialiste qui se présente sous les traits du conseil et de l'accompagnement.

Un outil d'assistance à l'élaboration de bilans de compétences et de comportement, mis à la disposition de ses centres par la direction de la distribution d'EDF-GDF en 1997, nous paraît particulièrement révélateur de cette logique. Du doux nom de « PerformanSe », il se présente tout bonnement sous la forme d'un « système expert produisant la description de la personnalité d'un individu à partir de son auto-évaluation ou de l'observation de tiers ». L'utilisateur répond à un questionnaire de soixante-dix items et l'outil fournit une description de sa personnalité, incluant qualités personnelles, compétences relationnelles, capacité de s'investir, sens de l'organisation... La référence scientifique vient ici légitimer ces incroyables prétentions : « Une arborescence complexe du logiciel ainsi qu'un travail fouillé co-produit par le CNRS et un groupe de psychologues du comportement conduit à sélectionner les éléments de personnalité parmi les 3 800 pages de traits de caractère mémorisés par l'outil. » Peut-on aller plus loin dans le fantasme de la maîtrise et de la transparence développé par ces bricoleurs du comportement ? Ce ne sont pas seulement les conditions dans lesquelles l'activité de travail s'exerce qui ne sont plus prises en considération, mais l'expérience humaine qu'elle constitue, la trame des rapports humains qui lui est inhérente. Ce n'est pas la nécessité de rationaliser le travail qui est en question, mais la déshumanisation qu'elle implique quand cette rationalisation prétend s'affranchir de l'expérience commune dans laquelle elle s'intègre. L'appréciation du travail effectué est inséparable de la pratique globale en situation qui demeure la référence centrale, et rien ne saurait prétendre se substituer à l'observation directe et aux échanges fréquents face aux problèmes rencontrés dans la pratique.

Cette dimension essentielle du travail demeure l'arrière-fond que les multiples analyses du travail et les bilans de compétences ne sauraient faire oublier, sauf à verser dans une sorte de folie rationnelle. En mettant hors champ cette expérience à partir d'une approche qui se veut purement technicienne, on rend le travail « insensé » et, comme tel, apte à toutes les manipulations.

Le travail n'est pas une simple affaire de compétences ou d'activité cognitive, il n'est pas seulement un processus à rationaliser, il est aussi un monde dans lequel les individus se confrontent aux limites du possible, entrent en coopération et en conflit, acquièrent des habitudes et des valeurs qui sont constitutives de leur identité. Ce monde-là, il est nécessaire de le connaître sans pour autant prétendre s'en rendre maître et le manipuler.

Jean-Pierre Le Goff est sociologue au laboratoire Georges-Friedman (Paris I-CNRS)

## L'Etat sommé d'adopter un vrai comportement d'actionnaire

**A**vec l'ouverture à la concurrence, l'Etat doit désormais se comporter comme un véritable actionnaire vis-à-vis des entreprises de service public que sont EDF, GDF, la SNCF ou La Poste. Il n'a désormais plus le choix, sauf à hypothéquer l'avenir de ces entreprises. Cette exigence suppose non seulement de confier à des instances autonomes la régulation de ces secteurs, mais aussi de faire profondément évoluer le mode de gestion des ex-monopoles, estime le groupe de travail du Commissariat du Plan présidé par Jean Bergougnoux qui vient de publier un rapport sur les « Services publics en réseau : perspectives de concurrence et nouvelles régulations ».

Dans la conception française du service public, l'Etat est tour à tour régulateur, prescripteur, porteur de stratégies nationales, garant des grands équilibres socio-économiques et enfin actionnaire. Une « confusion des genres » qui, pour Jean Bergougnoux, entrave lourdement le pilotage à moyen et long terme des entreprises. « Les débats au sein du conseil d'administration sont souvent vidés de leur sens et déviés de leurs fonctions premières qui est de surveiller les risques auxquels est exposée l'entreprise et d'évaluer ses enjeux stratégiques. Les administrateurs représentant l'Etat défendent en effet chacun les objectifs des politiques dont ils ont la charge. Or ces objectifs sont contradictoires et ne coïncident généralement pas avec les intérêts de l'entreprise. A charge pour la direction de tenter tant bien que mal de faire la synthèse », explique-t-il, pour avoir été confronté au problème lorsqu'il fut directeur général d'EDF et président de la SNCF.

La procédure des contrats de plan ou d'objectifs, instituée dans les années 1970, a certes progressivement permis de clarifier et de mieux concilier les attentes de

Le rapport réalisé sous la direction de Jean Bergougnoux sur les entreprises de service public plaide pour une modification du fonctionnement de leur conseil d'administration

l'Etat-actionnaire et les enjeux économiques des entreprises.

Mais, pour salutaire qu'il soit, cet exercice se révèle encore insuffisant. « Les représentants de l'Etat-actionnaire doivent désormais pleinement se sentir responsables de l'entreprise qu'ils contrôlent. Les nouvelles règles du jeu leur imposent de raisonner dans une logique centrée sur sa réussite », insiste Jean Bergougnoux.

Les auteurs du rapport se félicitent unanimement des efforts de formation entrepris par les pouvoirs publics depuis trois ans pour renforcer les compétences de ses administrateurs. Mais, au-delà de

cette formation, ils plaident en faveur d'une modification profonde du fonctionnement même de ces conseils. Il leur paraît ainsi décisif de généraliser dans les entreprises de service public, à l'instar du privé, la mise en place de comités spécialisés (comité d'audit, de rémunération, de sélection, de stratégie), afin que puissent être expertisés en groupe restreint certains dossiers difficiles, et ce en toute indépendance du management des entreprises. Ce qui permettrait ensuite de favoriser, au sein du conseil, un dialogue approfondi.

De même, il faudrait assurer aux personnalités qualifiées présentes au conseil d'administration une réelle indépendance et pour cela en modifier le mode de nomination en le confiant à un comité de sélection qui présenterait au conseil une liste de candidats et motiverait ses choix. Or, aujourd'hui, les pouvoirs publics interviennent directement non seulement dans la nomination du président de l'entreprise et des membres représentant l'Etat, mais également dans celle des personnalités qualifiées, soit au total les deux tiers des effectifs du conseil... « Il ne s'agit pas d'enlever à l'Etat ses prérogatives d'actionnaire, mais d'introduire un regard extérieur sur

les décisions et de favoriser la franchise des échanges au sein du conseil, relève Jean Bergougnoux. Renforcer le poids et le rôle de ces personnalités qualifiées est sans doute, tant que l'Etat reste l'unique actionnaire, la seule manière de sortir des relations bilatérales souvent bloquées entre l'entreprise et l'Etat et d'inciter ce dernier à jouer véritablement son rôle d'actionnaire », estime-t-il.

Ces aménagements visent ni plus ni moins à rapprocher le management des entreprises publiques de celui des sociétés de droit commun. Suffisent-ils néanmoins à faire de l'Etat un actionnaire comme les autres ? Jean Bergougnoux ne cache pas que les opinions restent encore très divisées sur ce sujet, certains plaidant en faveur d'une ouverture du capital, seul moyen à même, à leurs yeux, de faire vraiment évoluer l'entreprise vers un mode de gouvernance industrielle. Le seul exemple existant à l'heure actuelle est celui de France Télécom. Si le groupe de travail s'est interdit de trancher ce débat, il n'en souligne pas moins dans sa conclusion les changements « considérables » qui sont intervenus dans le management de cet opérateur, à la suite de l'entrée dans son capital d'actionnaires privés.

« C'est moins la présence en tant que telle d'actionnaires privés que la sanction du marché qui semble décisive, relève toutefois Jean Bergougnoux. Le conseil d'administration est en effet appelé à débattre des choix industriels et de leur impact sur le cours de l'action. » La relation entre l'actionnaire public et le management de l'entreprise, lequel adopte rapidement des habitudes de travail proches des sociétés du secteur concurrentiel, s'en trouve dès lors profondément modifiée. Puisque figurent désormais au cœur de cette relation les enjeux stratégiques de l'entreprise.

Laetitia Van Eeckhout

## Articuler bonne gestion et intérêt général

Faire acquérir aux représentants de l'Etat au sein des entreprises publiques les compétences nécessaires pour assurer pleinement leur rôle d'administrateur, c'est bien. Encore faut-il, précisent les auteurs du rapport Bergougnoux, qu'ils puissent opérer dans un cadre clairement défini : « Il devient nécessaire d'expliquer, de manière externe à l'entreprise, les objectifs d'intérêt général que poursuit l'Etat : à l'entreprise ensuite d'optimiser sa gestion dans le cadre des obligations qui lui sont assignées. » Les administrateurs doivent donc être associés à la décision de politique publique prise en amont, afin d'être en mesure de l'articuler avec l'intérêt de l'entreprise. Mais, insistent les auteurs, « l'identification des contradictions potentielles entre l'intérêt général et l'intérêt social de l'entreprise et leur traduction en termes de coût et de charge pour cette dernière sont indispensables pour conforter la position de ces administrateurs ».

## Quand les hauts fonctionnaires s'ouvrent à la gouvernance d'entreprise

**L**es déboires du Crédit lyonnais auront au moins eu un mérite : faire prendre conscience à l'Etat qu'il lui fallait repenser son rôle d'actionnaire. Dont acte : depuis 1998, le ministère des finances propose aux fonctionnaires membres de conseils d'administration d'entreprise un cycle de formation spécifique. L'objectif ? Sensibiliser ces personnes à leur mission d'administrateur pour qu'ils s'en emparent pleinement.

Se déroulant sur trois jours et suivi le cas échéant d'une session d'approfondissement à la carte, ce cycle vise à leur permettre de bien maîtriser le cadre juridique de leur fonction, depuis les droits et devoirs d'un administrateur jusqu'aux divers moyens de contrôle qui s'exercent sur les entreprises. Il s'agit aussi de leur expliquer les règles comptables, les pratiques sociales, et de les sensibiliser aux nouvelles données économiques, éthiques, environnementales, auxquelles tout établissement est aujourd'hui confronté. Ils se familiarisent enfin avec les pratiques de gouvernement d'entreprise qui se développent aujourd'hui dans le secteur privé et qui pourraient être transposables au secteur public.

## POSER DES QUESTIONS

« Il s'agit de leur faire prendre conscience que le conseil d'administration n'est pas qu'une simple chambre d'enregistrement mais un « stratège ». Que leur rôle ne consiste pas à approuver passivement des comptes et des décisions, mais à poser des questions. Et pour cela, il faut qu'ils comprennent les enjeux qu'il y a derrière », explique Philippe Peuch-Lestrade, consultant associé d'Arthur Andersen, cabinet à qui a été confiée l'animation de ce cursus.

Cette formation s'adresse aux administrateurs d'établissements publics où l'Etat est le seul actionnaire comme à ceux d'entreprises privées où il détient des participations. Aussi, s'adressant initiale-

ment aux seuls fonctionnaires des finances, cette formation a-t-elle été étendue à ceux de l'équipement et de la défense, et devrait d'ici l'année prochaine concerner l'ensemble des ministères. « L'idée est de réunir au sein d'une même

session des fonctionnaires venant d'horizons divers et intervenant dans différents types d'établissements, afin de favoriser et enrichir les échanges », souligne-t-on au service des participations de la direction du Trésor, qui a lancé cette formation.

« La mise en place de cette formation n'est pas motivée par la seule mise en cause des administrateurs de l'Etat, tient à souligner Jean-Louis Girodolle, conseiller technique chargé des participa-

L. V. E.

les 4 et 5 juin 2000 Espace Champerret

Place de la Porte-Champerret, 75017 Paris, 4 juin de 11 h à 23 h et 5 juin de 11 h à 20 h

entrée gratuite

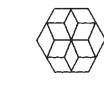
## Israël Mode d'emploi

S'y installer Immobilier Investir Etudier Communiquer Travailleur High-Tech [www.hit@ch-atiyah.com](http://www.hit@ch-atiyah.com)



אָגָּנָה יְהוּדִית לְעִזָּהָר  
AGENCE JUIVE POUR ISRAËL

[www.col.fr/agencejuive](http://www.col.fr/agencejuive)



Salon Israélien de l'Immobilier et de l'Investissement

[www.icube.co.il](http://www.icube.co.il)

En partenariat avec

<img alt